THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE-ALPES

et de L'UNIVERSITÉ DE LA COMMISSION DE L'EDUCATION NATIONALE À CRACOVIE

École doctorale : **LLSH/Langues, Littératures et Sciences Humaines, École Doctorale de l'Université de la Commission de l'Éducation Nationale à Cracovie**

Spécialité :**Sciences du langage Spécialité Linguistique Sociolinguistique et Acquisition du langage**

Unité de recherche : **LIDILEM/DiSEM**

Analyse comparative des manifestations linguistiques du féminin des référents humains en français et en polonais contemporains

Comparative analysis of linguistic feminine markers in personal designators in contemporary French and Polish

Présentée par :

« Walczak, Joanna Małgorzata »

Direction de thèse :

Teresa MURYN HDR, PR ÉMÉRITE (L'UNIVERSITÉ DE LA COMMISSION DE L'EDUCATION NATIONALE)	Directrice de thèse
Lidia MILADI HDR, MCF (L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES)	Co-Directrice de thèse

Rozprawa doktorska

Przygotowana w celu uzyskania stopnia

DOKTORA UNIWERSYTETU GRENOBLE-ALPES I DOKTORA UNIWERSYTETU KOMISJI EDUKACJI NARODOWEJ W KRAKOWIE

Szkoła doktorska: **LLSH/Langues, Littératures et Sciences Humaines i Szkoły Doktorskiej Uniwersytetu Komisji Edukacji Narodowej w Krakowie**
Dyscyplina: **Językoznawstwo, specjalność : lingwistyka, socjolingwistyka i akwizycja języka**
Zespół badawczy: **LIDILEM/DiSEM**

Analiza porównawcza językowych wykładników rodzaju żeńskiego we francuszczyźnie i polszczyźnie współczesnej

autorstwa

« Joanny Małgorzaty Walczak »

Teresa MURYN
Dr hab. prof. em. UKEN (Uniwersytet Komisji Edukacji Narodowej w Krakowie) — Promotor

Lidia MILADI
Dr hab. UGA (Uniwersytet Grenoble-Alpes) — Promotor

Sommaire

Remerciements 12

Résumé 13

Abstract **15**

Streszczenie **17**

Introduction **19**

1 Origine et évolution du travail de recherche 19

2 Contexte, positionnement et objectifs de la recherche 20

3 Questions de recherche, méthodologie, corpus 24

4 Plan de la thèse 25

Autour du genre, de la féminisation et de l'inclusivité linguistiques 27

I Système du genre en français et en polonais - quelques notions préliminaires 28

1.1 Catégorie du genre en français 32

1.2 Catégorie du genre en polonais 32

2 Système du genre du français 34

2.1 Genre selon le Bon Usage (2016) [1936] 34

2.2 Genre selon la Grammaire méthodique du français (2021) [1994] 35

2.3 Genre selon la Grammaire d'aujourd'hui (2010) [1986] 36

2.4 Pour résumer 36

3 Classifications nominales du polonais 36

3.1 Classification de Mańczak (1956) 37

3.2 Classification de Saloni (1976) 38

3.3 Modèle de Zaron (2004) 39

3.4 Modèle de Laskowski (2016) 40

3.5 Pour résumer 40

II La formation du féminin des N de métiers en français en polonais contemporains 42

Chapitre 3. Règles fondamentales de la formation du féminin en français 43

1.1 Question des deux féminins du français 43
1.2 Règles de la formation du féminin des N de métiers et de fonctions en français 44
1.2.1 Emploi d'un déterminant féminin 44
1.2.2 Ajout d'une terminaison féminine 44
2 Formation du féminin des N de métiers et de fonctions en polonais - règles à suivre 46
3 Pour résumer 48
Chapitre 4. Inclusivité linguistique des femmes - règles syntaxiques et rédactionnelles mettant en valeur le féminin en français et en polonais 49
1 Deux concepts de base : communication inclusive/langage inclusif et écriture inclusive . 49
1.1 Communication inclusive/langage inclusif 49
1.2 Écriture inclusive 50
2 Stratégies de l'écriture inclusive existant en français et polonais 51
2.1 Stratégies de l'écriture inclusive typiques pour le français 51
2.2 Stratégies de l'écriture inclusive typiques pour le polonais 54
3 Pour résumer 55
1.1 Homonymie 56
1.2 Euphonie 57
1.3 Masculin générique 58
1.4 Féminisation partielle 58
1.5 Pour résumer 59
III Statut asymétrique du féminin en français et en polonais contemporains 61
Chapitre 6. Asymétrie linguistique de genre vs invisibilité linguistique des femmes 61
1 Notion d'asymétrie linguistique des genres et d'invisibilité linguistique des femmes : points communs et différences 61
2 Raisons de la suprématie du masculin en français et en polonais 63
3 Pour résumer 65
Chapitre 7. Principales manifestations d'asymétries linguistiques des genres 67
1 Morphologie lexicale 67
2 Plusieurs formes nominales féminisées possibles 68
3 Changement de connotation de certains N de métiers et de fonctions 69

4 Syntaxe 70
5 Phraséologie 71
5.1 Traits féminins véhiculés dans les proverbes français 71
5.1.1 Instabilité émotionnelle 71
5.1.1 Bavardage/indiscrétion 72
5.1.2 Infidélité 72
5.1.3 Modestie/Pudeur 72
5.2 Traits féminins véhiculés dans les proverbes polonais 73
5.2.1 Émotivité excessive 73
5.2.2 Beauté 74
5.2.3 Pudeur/Modestie 74
5.2.4 La femme est porteuse de défauts 75
5.2.5 Bavardage/indiscrétion 75
5.2.6 Entêtement 75
5.2.7 Instabilité 76
5.2.8 Obéissance 76
5.2.9 Ruse 76
5.2.10 Jeunesse 76
5 Pour résumer 77
Partie IV Positions sur la féminisation des N de métiers français et polonais 78
Chapitre 8. Positions sur la féminisation linguistique des instances officielles françaises et polonaises 79
1 Positions de l'Académie française sur la féminisation des N de fonctions et de métiers .. 79
1.1 Contenu du rapport de 2014 80
1.2 Contenu du rapport de 2019 82
2 Position sur la féminisation des N de métiers, de fonctions et de titres de Rada Języka Polskiego 84
2.1 Contenu du rapport de 2012 85
2.2 Contenu du rapport de 2019 89
3 Pour résumer 91
Chapitre 9. Positions de quelques linguistes français et polonais concernant la féminisation des N et l'écriture inclusive 93

1 Position de Bernard Cerquiglini 93
1.1 Féminisation des N conduit à l'Égalité femme-homme 93
1.2 Écriture inclusive vue comme « une torsion de la langue » 93
1.3 Écriture inclusive empêche l'acquisition des normes du français 93
1.4 Masculin est neutre dans certains contextes 94
1.5 Il faut distinguer la féminisation linguistique du langage inclusif 95
2 Positions sur la féminisation des N et sur l'écriture inclusive de quelques linguistes polonais 96
2.1 Position de Jerzy Bralczyk sur la féminisation des N et l'écriture inclusive 96
2.1.1 Liberté du choix 96
2.1.2 Impossibilité de féminiser certains N de métiers polonais 97
2.1.3 Réticence des Polonais envers certains N féminisés 98
2.1.4 Féminisation des N de métiers polonais arrive à être idéologiquement motivée 98
2.1.5 Certains N féminisés sont formés correctement de point de vue morphologique 99
2.1.6 Langage inclusif exclut 99
2.2 Position de Jan Miodek 101
2.2.1 Féminisation des N de métiers a une longue tradition 101
2.2.2 Féminisation des N de métiers était plus fréquente autrefois 102
2.2.3 Féminisation des N est facilement applicable 102
2.3 Pour résumer 103
Chapitre 10. Féminisation et inclusivité linguistique en tant que sujet clivant de débat politique actuel 105
1 Controverses autour l'écriture inclusive en France et en Pologne 105
1.1 Controverses liées à l'écriture inclusive en France 105
1.1.1 Position de Jean-Michel Blanquer 105
1.1.2 Position d'Éric Ciotti 108
1.1.3 Réaction de Jean-Michel Blanquer 108
1.1.4 Position de François Jolivet 109
1.1.5 Position d'Elisabeth Moreno 111
1.2 Controverses liées à l'écriture inclusive en Pologne 112
1.2.1 Position d'Oskar Hejka 112

1.2.2 Position de Jan Kowalski 112
1.2.3 Position de Zdzisław Kransodębski 113
1.2.4 Position de Paweł Jabłoński 114
1.2.5 Position de Janusz Korwin-Mikke 115
2 Initiatives visant la popularisation de l'écriture inclusive 116
2.1 Initiatives visant la popularisation de l'écriture inclusive dans la Francophonie 116
2.1.1 Manuel de grammaire non sexiste et inclusive 116
2.1.2 Guide de l'écriture inclusive publiée par l'OQLF 117
2.1.3 Guide de communication inclusive publié par l'Université du Québec 117
2.1.4 Cherchaire en son genre 118
2.1.5 Sexisme Ordinaire Podcast 118
2.1.6 Communication inclusive 118
2.2 Initiatives visant la popularisation de l'écriture inclusive en Pologne 118
2.2.1 Zaimki.pl 119
2.2.2 Słownik Empatyczny Języka Polskiego 119
2.2.3 Inkluzywna Mowa 120
2.2..4 Maciej Makselon 120
2.2.5 Pani od feminatywów 120
2.2.6 Feminatywy 120
2.2.7 Mateusz Adamczyk 120
2.2.8 O Języku 121
2.2.9 Guide de féminisation linguistique pour le corps pédagogique « (NIE)równość płci w języku » 121
3 Pour résumer 121
Chapitre 11. Positions sur la féminisation des N de métiers des locuteurs natifs du français et du polonais contemporains 124
1 Avis des internautes français opposés à la féminisation linguistique 124
1.1 Féminiser les N de métiers, c'est ridicule 124
1.2 Féminiser, c'est un fait marginal 126
1.3 Féminiser les N de métiers n'est pas naturel 128
1.4 Féminiser crée l'homonymie et une mauvaise sonorité 130

2 Avis des internautes polonais opposés à la féminisation des N de métiers 131

2.1 Féminiser les N de métiers c'est un élément d'une novlangue « gauchiste » 131

2.2 Les N féminisés sonnent mal ! 132

2.3 Féminiser crée l'homonymie 134

2.4 Féminiser constitue une profanation de la langue polonaise et une tendance de mode 135

3 Avis des partisans français de la féminisation des N de métiers 136

3.1 Féminiser est naturel 136

3.2 Ne pas féminiser est un signe de machisme ? 137

4 Avis des internautes polonophones favorables à la féminisation des N de métiers 138

4.1 Féminiser c'est plaisant 138

4.2 Féminiser c'est naturel 139

4.3 Féminiser, c'est faire évoluer la langue… 141

5 Pour résumer 143

Moyens linguistiques du féminin détectables dans les écrits universitaires et dans les mèmes 145

Partie V Présentation des analyses – textes formeles 146

Chapitre 12. Degré d'inclusion linguistique des femmes dans les règlements intérieurs des établissements supérieurs français et polonais 146

1 Stratégies de l'écriture inclusive en tant qu'outil permettant d'examiner le degré d'inclusivité linguistique des femmes dans le discours règlementaire universitaire français et polonais 146

2 Caractéristique des textes collectés 149

3 Stratégies inclusives propres au féminin détectées dans les corpus analysés 151

3.1 Stratégies inclusives détectées dans le discours règlementaire universitaire français 151

3.1.1 Double flexion/doublets 151

3.1.2 Formulations englobantes et N collectifs 153

3.1.3 Construction « personne » + participe/adjectif 155

3.1.4 Formules épicènes 155

3.2 Stratégies inclusives inhérentes dans le discours règlementaire universitaire polonais 157
3.2.1 Usage de la construction « osoba » + adjectif/participe présent (pol. imiesłów przysłówkowy bierny) ou + participe passé polonais (pol. imiesłów przymiotnikowy) 157
3.2.2 Formulations englobantes et N collectifs 159
Partie VI Présentation des analyses – textes informels 166
Chapitre 13. À la recherche des marqueurs explicites et implicites du féminin dans les mèmes Internet en français et polonais 166
1. Définition du mème Internet et ses traits distinctifs 166
1.1 Définition du mème Internet 166
1.2 Lieu de diffusion des mèmes Internet et son auditoire cible 168
1.3 Cycle de vie des mèmes Internet 170
1.4 Composition des mèmes Internet 171
2 Originalité du mème Internet et ses traits distinctifs 174
2.1 Typologie des traits de mèmes d'après Burkacka (2016), Kołowiecki (2012) et Kozioł-Chrzanowska (2014) 175
2.1.1 Imitation 175
2.1.2 Comicité 177
2.1.3 Contraste 179
2.1.4 Intertextualité 180
2.2 Typologie des traits de mèmes d'après Bauckhage (2011) 181
2.2.1 Humour 181
2.2.2 Intertextualité 182
2.2.3 Juxtaposition atypique 182
2.2.3 Pour résumer 184
Chapitre 14. Quelques concepts inhérents à l'étude des mèmes Internet 185
1 Intertextualité vs Intertexte 185
2 Typologie d'intertextualité : l'intertextualité explicite et implicite 188
2.1 Intertextualités explicites 188
2.1.1 Citation 188
2.1.2 Référence 190
2.2 Intertextualités implicites 192

2.2.1 Plagiat 192
2.2.2 Allusion 194
3 Explicite vs implicite 194
3.1 Définitions de l'explicite 194
3.2 Définition de l'implicite 195
3.3 Compétences indispensables pour interpréter l'implicite 196
3.4 Types d'implicite 197
3.4.1 Présupposition 197
3.4.2 Déclencheurs de présupposition 198
3.5.3 Sous-entendu 200
4 Humour 201
4.1 Humour noir 202
5 Ironie 204
5.1 Définition de l'ironie 204
5.1.1 Approche rhétorique : ironie comme trope 204
5.1.2 Approche énonciative : ironie comme un phénomène pragmatique 205
5.2 Visées de l'ironie 205
5.3 Déclencheurs de l'ironie 205
5.4 Sarcasme 206
6 Pour résumer 207
1 Présentation des données recueillies 209
2.1 Critères de sélection des exemples d'analyse et objectifs recherchés 210
2.2 Problèmes méthodologiques rencontrés et nos motivations de recherche des mèmes Internet 211
3 Analyse des mèmes Internet français commençant par la subordonnée circonstancielle de temps en « quand » 213
3.1 Quand tu épouses une fille juste pour son apparence 213
3.2 Quand un ami garçon vient chez moi… 215
3.3 Quand tu sors sans demander la permission à ta maman et que… 218

3.4 Quand la toxique marque son territoire avec son regard 220

3.5 Quand je trouve de l'argent… 222

3.6 Quand ma meilleure amie dit qu'elle a une autre…. 224

3.7 Moi en train de lire toute les choses dramatique que… 226

4 Analyse des mèmes Internet polonais commençant par la subordonnée circonstancielle de temps en kiedy/gdy 229

4.1 Kiedy widzisz jak Twój chłopak mówi cześć innej dziewczynie : 229

4.2 Gdy masz te dni a on oddycha za głośno 231

4.3 Kiedy jesteś radosna i szczęśliwa, bo nażarłaś się jak świnia 234

4.4 Kiedy uświadamiasz sobie, że ona wcale nie była na ciebie zła tylko głodna 237

4.5 Kiedy jesteś malutka i drobniutka, ale i tak próbujesz dominować 239

4.6 Kiedy tępa laska rozumie, że zaczyna przegrywać kłótnię, którą zaczęła. 243

4.7 Kiedy podczas kłótni z chłopakiem brakuje ci argumentów: 246

4.8 Kiedy Twój facet pracuje jako proboszcz 247

4.9 Kiedy Twój facet nie pisze z żadną laską, więc zastanawiasz się czy z nim nie zerwać, bo żadna inna go nie chce 249

4.10 Kiedy z okna zobaczyłaś swojego byłego i wychodzisz po chleb 251

5 Pour résumer 253

Conclusions 258

Références bibliographiques 264

Sitographie 275

Proverbes 278

Mèmes Internet 278

Discours réglementaire français 279

Discours réglementaire polonais 281

Tableaux/Figures 284

Remerciements

Je remercie avant tout les membres du jury de thèse, qui m'ont fait l'honneur de lire et d'évaluer mon travail.

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à Teresa Muryn, avec qui j'ai eu la chance de commencer et de poursuivre mon parcours de recherche depuis le Master. Je remercie beaucoup aussi Lidia Miladi qui a bien voulu s'engager dans la co-direction de cette thèse et de qui l'expérience, la rigueur, la patience et la gentillesse ont dirigé cette thèse à des étapes stratégiques. Une grande partie de cette thèse repose sur les méthodes, techniques et l'appui théorique qu'elles m'ont proposé. Grâce aux encouragements, aux conseils, au soutien et à la grande disponibilité de mes deux directrices de thèse, j'ai pu mener à bien mes études doctorales avec sérénité.

Je tiens également à remercier tous les membres du laboratoire LIDILEM et du laboratoire DiSem, ainsi que les membres de mon comité de suivi de thèse, qui ont investi leur temps à suivre la progression de ce projet de recherche.

Je remercie tout particulièrement l'Ambassade de France en Pologne pour m'avoir accordé une Bourse du Gouvernement Français, sans laquelle la réalisation de cette thèse en cotutelle n'aurait pas été possible.

Je remercie sincèrement la direction de l'Université de la Commission de l'Éducation Nationale à Cracovie, ainsi que celle de l'Université Grenoble-Alpes, de même que toutes les unités administratives universitaires engagées pour leur soutien formel dans la réalisation de ce projet de recherche dans le cadre d'une cotutelle internationale de thèse.

À toutes les personnes qui illuminent ma vie chaque jour par leur présence, même de loin, merci.

Résumé

Inspirée par divers débats clivants récents sur la féminisation des noms de métiers et de fonctions (Rada Języka Polskiego : 2019, Krysiak : 2016, 2020), cette thèse vise à examiner les marqueurs du féminin existants en français et en polonais contemporains, en mettant un accent particulier sur la nomenclature professionnelle féminisée française et polonaise. L'objectif primordial de cette thèse était d'identifier, de nommer et de décrire les marqueurs du féminin à partir des textes règlementaires et mémétiques français et polonais. Notre corpus est constitué, d'une part, de textes règlementaires universitaires français et polonais, et d'autre part, de mèmes Internet dont le composant textuel s'appuie sur diverses subordonnées circonstancielles de temps, introduites par la conjonction « quand »/*kiedy*. Nous avons analysé 36 mèmes français, 44 mèmes polonais ainsi que 38 règlements universitaires français et 36 règlements universitaires polonais. Ces corpus sont consultables dans le deuxième volume de ce travail. Notre étude nous a permis de constater la régularité d'utilisation de ces différents marqueurs du féminin. Nous y avons analysé divers marqueurs du féminin : *linguistiques* (y compris explicites et implicites) et *iconiques*. Nous avons aussi examiné la manière dont les femmes sont représentées à travers les mèmes Internet (le marqueur *iconique* du féminin). Les investigations menées nous ont permis d'observer les marqueurs du féminin sous divers angles et à travers des genres textuels différenciés. Cette combinaison des textes étudiés n'est pas fortuite et présente un intérêt particulier – celui d'analyser les marqueurs du féminin des référents humains, tant sémantiquement neutres (noms de métiers et de fonctions issus des textes règlementaires), que familiers, argotiques, voire péjoratifs (ressortant des mèmes Internet). En outre, l'étude de ces marqueurs est combinée avec une description des facteurs extralinguistiques influençant la perception du féminin et des femmes en général.

Cette thèse se compose de six parties. Dans les deux premières parties théoriques, nous expliquons et comparons la catégorie du genre ainsi que les classifications nominales existantes en français et en polonais contemporains. Ensuite, dans la troisième partie, nous passons à la confrontation des marqueurs du genre. Cette partie comprend également la description de diverses stratégies d'écriture inclusive et quelques obstacles empêchant l'usage systématique du féminin en français et en polonais. Nous y définissons et illustrons deux notions cruciales pour notre problématique : *l'asymétrie linguistique des genres* et *l'invisibilité linguistique des femmes*. La quatrième partie met l'accent sur diverses positions concernant la féminisation des noms de métiers et de fonctions. Tout d'abord, nous évoquons les positions récentes émises par

l'Académie française et *Rada Języka Polskiego*. Ensuite, nous comparons les points de vue adoptés par divers linguistes français et polonais. La féminisation est également perçue comme un sujet sociopolitique, générant diverses discussions en France et en Pologne. Enfin, nous comparons les positions exprimées par des internautes francophones et polonophones sur ce sujet. Dans la partie analytique, nous décrivons d'abord les différents marqueurs du féminin des référents humains français et polonais émergeant des textes formels (règlements universitaires) (la partie V), en nous focalisant sur diverses stratégies d'écriture inclusive, dont la féminisation des noms de métiers fait partie. Dans la sixième partie, nous abordons les textes non formels, à savoir les mèmes Internet, en mettant en valeur leurs définitions, leur genèse, leurs composants, leurs caractéristiques et les concepts cruciaux pour leur analyse. Dans la même partie, nous comparons aussi les marqueurs explicites et implicites ressortant des mèmes Internet français et polonais. Cette thèse se termine par une synthèse des résultats des recherches menées.

Mots clés : *féminisation linguistique, catégorie du genre, genres textuels, mèmes, intertextualité, linguistique comparative*

Abstract

The impulse for writing this doctoral dissertation was the increasing number of discussions eagerly undertaken with respect to the feminisation of job titles, ranks, degrees, and functions (Council for the Polish Language: 2019, Krysiak: 2016, 2020). The subject of the paper is a comparison of the feminine markers in personal designators in contemporary French and Polish, with a particular focus on the feminisation of job titles and functions. The main aim of this dissertation is to identify, describe and compare French and Polish linguistic feminine markers in personal designators. The analyses were conducted using university regulations and internet memes. The textual component of memes was based on various temporal subordinate clauses introduced by the conjunctions '*quand/when*'. A total of 36 examples of French memes, 44 Polish ones, 38 French university regulations and 36 Polish ones were analysed. (The texts were collected in the second volume of the dissertation, where they can be reviewed). The analysis focused on both linguistic (*explicit* and *implicit*) feminine markers and *iconic* ones (characteristic of memes), as well as its frequency. The research material made it possible to examine the feminine markers from different perspectives. The analysis of the feminine markers was then combined with a description of the social context, taking into account extra-linguistic factors influencing the perception of the feminine genus and women in general. It should be emphasised that the combination of memes with the texts of regulations is not coincidental – it enables a more comprehensive analysis of feminine markers in personal designators (women), both semantically neutral ones, such as names of professions, functions, ranks, and titles (from the regulations), as well as colloquial, informal, and even pejorative or offensive ones (from internet memes).

The work consists of six parts. In the first two theoretical parts, the aim was to explain and compare the genus categories and nominal classifications found in contemporary French and Polish. Next, we compared Polish and French linguistic feminine markers with an emphasis on nouns denoting professions and functions. The section also contains a description of the various strategies of inclusive language, making visible women, as well as the obstacles that exist today preventing the systematic use of *feminativum*. In the third part, we defined two important concepts – *gender asymmetry* and the *linguistic invisibility of women*, along with French and Polish examples. The aim of the fourth part is to analyse the opinions relating to the progressive feminisation of job titles and functions. First, the positions towards linguistic feminisation issued by the Académie française and the Council of the Polish Language were

discussed. A comparison was then made between the positions taken by other established French and Polish linguists. In the next chapter, the linguistic feminisation appeared as a political phenomenon widely discussed in France and Poland. The final part on the social reception of feminatives includes a comparison of the positions taken by French-speaking and Polish-speaking internet users. In the analysis section, formal texts such as university regulations were first compared. This genre was defined and the feminine markers in personal designators were then subjected to comparative analysis, with a particular focus on job titles and functions and on the various strategies of inclusive language. The next part examines informal texts, i.e. internet memes. It begins with a definition of the internet meme, its origin, and components. The next chapter contains the set of crucial concepts for the analysis of Internet memes. This part concludes with a comparison of the linguistic feminine markers (*explicit, implicit* and *iconic*) observed in selected French and Polish examples about women. This work ends with a summary of the overall findings of the conducted research.

Keywords : *linguistic feminisation, grammatical genus, genus categories, genres, intertextuality, comparative linguistics*

Streszczenie

Impulsem do powstania niniejszej pracy doktorskiej była narastająca liczba chętnie podejmowanych dyskusji dotyczących feminizacji nazw zawodów, stopni, tytułów i funkcji (Rada Języka Polskiego: 2019, Krysiak: 2016, 2020). Przedmiotem badań są francuskie i polskie wykładniki żeńskości desygnatów osobowych, ze szczególnym uwzględnieniem feminatywów. Głównym celem badawczym jest wyłonienie, opis, a także porównanie i zbadanie częstotliwości użycia językowych wykładników rodzaju żeńskiego w desygnatach osobowych występujących we współczesnej francuszczyźnie i polszczyźnie. Analizy przeprowadzono na podstawie regulaminów uczelni oraz memów internetowych. Łącznie przeanalizowano 36 przykładów francuskich memów, 44 polskich memów (przy czym, komponent tekstowy memów opiera się na różnych zdaniach podrzędnych czasowych wprowadzanych przez spójniki „quand/kiedy"), 38 francuskich oraz 36 polskich regulaminów uczelni. Z przeanalizowanymi tekstami można się zapoznać w drugim tomie pracy. Przedmiotem analiz były zarówno językowe (*eksplicytne* i *implicytne*) wykładniki żeńskości, jak i wykładniki *ikoniczne* (charakterystyczne dla memów). Materiał badawczy umożliwił zbadanie wykładników żeńskości z różnych perspektyw. Analiza wykładników żeńskości desygnatów osobowych została następnie połączona z opisem kontekstu społecznego, uwzględniając czynniki pozajęzykowe wpływające na postrzeganie feminatywów i kobiet w ogóle. Należy podkreślić, że połączenie memów z tekstami regulaminów nie jest przypadkowe - umożliwia ono bardziej wszechstronną analizę wykładników osobowych rodzaju żeńskiego, zarówno tych oficjalnych i semantycznie neutralnych: nazwy zawodów, funkcji, stopni i tytułów (pochodzących z tekstów regulaminowych), jak i tych potocznych, kolokwialnych, a nawet pejoratywnych czy obraźliwych (pochodzących z memów internetowych).

Praca składa się z sześciu części. W dwóch pierwszych częściach teoretycznych celem jest wyjaśnienie i porównanie kategorii rodzaju oraz klasyfikacji nominalnych występujących we współczesnym języku francuskim i polskim. Następnie przechodzimy do porównania językowych wykładników rodzaju żeńskiego występujących w obu badanych językach z naciskiem na feminatywy. Część ta opisuje również różne strategie inkluzywnej redakcji tekstów, uwidaczniające językowe wykładniki rodzaju żeńskiego, a także istniejące współcześnie przeszkody uniemożliwiające systematyczne stosowanie *feminativum*. W trzeciej części zdefiniowano i zilustrowano dwa ważne pojęcia: *asymetria rodzajowo płciowa* i *językowa niewidzialność kobiet.* Celem czwartej części zaś jest przeanalizowanie treści

stanowisk i komentarzy odnoszących się do postępującej feminizacji nazw zawodów i funkcji. Najpierw omówione zostały stanowiska wydane przez Académie française i Radę Języka Polskiego, a także innych językoznawców francuskich i polskich. W kolejnym rozdziale feminizacja nazw zawodów i funkcji jawi się jako zjawisko społeczno-polityczne, szeroko komentowane we Francji i w Polsce. Wreszcie porównane zostały stanowiska zajmowane przez francuskojęzycznych i polskojęzycznych internautów. W piątej części porównano teksty formalne - regulaminy uczelni. Gatunek zdefiniowano, a następnie występujące w nim wykładniki żeńskości desygnatów osobowych poddano analizie porównawczej, przy szczególnym skupieniu się na nazwach zawodów i funkcji oraz na różnorakich strategiach inkluzywnej redakcji tekstów. W części szóstej zbadano teksty nieformalne, memy internetowe. Badanie jest poprzedzone charakterystyką memu internetowego, jego definicji gatunkowych, genezy jego powstania, jego komponentów oraz cech charakterystycznych. Następnie zaprezentowano ogół pojęć, na których oparto badanie memów internetowych. Kolejno porównano językowe wykładniki żeńskości (*eksplicytne, implicytne, ikoniczne*) obserwowane w wybranych memach dotyczących kobiet. Niniejsza praca zostaje zwieńczona wnioskami podsumowującymi zbiorczo wyniki przeprowadzonych badań.

Słowa kluczowe: *feminizacja językowa, rodzaj gramatyczny, kategoria rodzaju, gatunki tekstowe, intertekstualność, językoznawstwo porównawcze*

Introduction

1 Origine et évolution du travail de recherche

Le point de départ de cette thèse se situe dans le champ de la linguistique théorique et contrastive, franco-polonaise. Plus précisément, il s'agit de la comparaison de la catégorie du genre des référents humains féminins existant en français et polonais contemporains. Pendant nos études de Master à l'Université de la Commission de l'Éducation Nationale (UKEN), nous avons observé, d'un côté, une croissance de la popularité des débats politiques et linguistiques autour de la féminisation des N de métiers en France et en Pologne. De l'autre, dans le cadre de la recherche pour notre mémoire de maîtrise, nous avons analysé les N féminisés de métiers en France et au Canada francophone. Ce projet de recherche intitulé « Le statut des N féminisés de métiers et de fonctions en France et au Québec - l'analyse sociolinguistique d'un corpus d'offres d'emploi français et québécois », rédigé en 2020 sous la direction de prof. Teresa Muryn et de prof. Wojciech Prażuch, nous a permis de remarquer la disproportion dans l'usage des N de métiers féminisés dans des offres d'emploi rédigées dans ces deux pays francophones mis en contraste. La question qui est apparue alors dans notre esprit était la suivante : pourquoi, dans la même langue, y a-t-il autant de différences ? Cette question nous a menée à découvrir que la féminisation linguistique est conditionnée par divers facteurs extralinguistiques, y compris : culturels, sociétaux et historiques. Ce projet de recherche nous a montré aussi qu'il existe toujours plusieurs lacunes dans la problématique de la féminisation du français et qu'il n'y a pas de travail mettant en contraste la féminisation des N de métiers en français et en polonais contemporains. Ainsi, tous ces faits nous ont conduit à continuer d'explorer cette problématique sous la direction de prof. Teresa Muryn et par la suite à candidater au doctorat.

Au cours de la phase conceptuelle de ce projet de recherche doctorale, nous avons lu de nombreuses sources portant sur les initiatives francophones visant l'introduction de la domination professionnelle féminisée récurrente (comme celle de *l'Office de la langue française,* 1979[1]), et « Circulaire du 6 mars 1998 relative à la féminisation des N de métier, fonction, grade ou titre » de Lionel Jospin). Cette lecture nous a permis d'une part, de nous rendre compte de l'influence des facteurs sociétaux, et d'autre part, du développement de la langue. Nous avons également consulté diverses publications portant sur la formation des N

[1] l'Office de la langue française recommande, l'utilisation des formes féminines des appellations d'emploi « dans tous les cas possibles » https://usito.usherbrooke.ca/articles/th%C3%A9matiques/guilloton_vachon_1 (consulté le 09/06/24).

féminisés français et polonais (Viennot 2014, Cerquiglini 2018, Académie française 2019[12], Woźniak 2020) qui témoignent que le statut des N de métiers féminisés a changé à plusieurs reprises au cours de l'histoire. Finalement, le nombre croissant des livres sur la féminisation linguistique récemment parus (Krysiak 2020, Viennot 2021, Zachorska 2023) nous a inspirée aussi à explorer davantage cette problématique de recherche actuelle.

Cette thèse a évolué depuis sa conception originale qui se basait essentiellement sur plusieurs corpus (comme *publicitaire, administratif, proverbial, médiatique)*. Cependant, après avoir constitué notre corpus, et ayant commencé à obtenir les premiers résultats, nous étions contrainte de délimiter des textes à examiner. Par conséquent, le présent projet de recherche s'articule finalement autour des règlements universitaires et mèmes Internet français et polonais. Cette combinaison certainement atypique des genres textuels sera expliquée dans la suite du présent chapitre. Tout d'abord, nous tenterons de rapprocher à nos lecteurs, la genèse de l'évolution méthodologique de ce travail qui a eu lieu également au cours de ces quatre dernières années consacrées à ce projet de recherche. Initialement, notre idée était de nous appuyer sur les travaux se situant dans les trois sous-domaines linguistiques suivants : *sociolinguistique, psycholinguistique* et *théorico-linguistique*. Cependant, vu la complexité de ces trois champs, nous avons restreint notre méthodologie à l'exploration d'ordre théorico-linguistique. Néanmoins, nous avons gardé l'accent *sociolinguistique* qui consiste en description du fond extralinguistique ayant un impact direct sur la féminisation des N de métiers français et polonais.

Ces changements évoqués ont été conditionnés notamment par l'obtention d'une Bourse du Gouvernement français décernée par *l'Ambassade de France en Pologne* qui nous a permis de passer un an en tant que doctorante en cotutelle internationale de thèse au sein de l'Université Grenoble-Alpes. Lors de notre séjour à l'UGA, nous avons été encadrée par Madame Lidia Miladi et nous avons connu la perspective française de la problématique abordée.

2 Contexte, positionnement et objectifs de la recherche

En nous appuyant sur la popularité croissante du sujet en question - la féminisation des N de métiers en France et en Pologne, constituant à la fois un sujet sociopolitique et linguistique, nous pouvons dire que le féminin des référents humains est un phénomène d'actualité. La féminisation des N de métiers est à l'heure, ce qui ressort de l'usage de plus en plus récurrent

[2] https://www.academiefrancaise.fr/sites/academiefrancaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metier_et_d_fonction.pdf (consulté le 09/06/24).

des N féminisés peu populaires, comme : *gościni* (fr. « une invitée ») *doktorka,* (fr. « une docteure ») *chirurżka* (fr. « une chirurgienne ») *marszałkini* (fr. « une présidente du Sénat ») *polityczka* (fr. « une femme politique »), et pour le français, *ambassadrice, députée, chercheuse, maitresse de conférence,* etc. Sa nature actuelle a été remarquée aussi par les instances normatives officielles françaises et polonaises : l'*Académie française* et *Rada Języka Polskiego* (fr. « Conseil de la langue polonaise ») dans leurs dernières déclarations portant sur la féminisation des N de métiers[34]. Les membres de ces deux institutions ont remarqué également que la féminisation des N de métiers, de grades et de fonctions devient un sujet sociétal et que c'est l'attitude favorable ou défavorable de la majorité de la société française et polonaise qui détermine à nos jours l'usage ou le non-usage des N en question :

> *Sporu o nazwy żeńskie nie rozstrzygnie ani odwołanie się do tradycji (różnorodnej pod tym względem), ani do reguł systemu. Dążenie do symetrii systemu rodzajowego ma podstawy społeczne; językoznawcy mogą je wyłącznie komentować.* (Rada Języka Polskiego, 2019[5])

> « Le débat sur les N féminins ne peut être tranché ni en se référant à la tradition (diverse à cet égard) ni aux règles du système. La quête de symétrie dans le système de genre a des fondements sociaux ; les linguistes ne peuvent que les commenter ».

Le décalage entre le contenu et la teneur de ces derniers documents par rapport aux précédents constitue aussi un facteur nous motivant à nous occuper du féminin dont le statut ne cesse d'évoluer. La volonté des locuteurs natifs à employer ou au contraire, à éviter l'usage des N de métiers féminisés, commence à être un sujet d'étude (comme celle menée par pracuj.pl[6]) et qui montre le caractère évolutif du phénomène en question.

Dans le contexte universitaire, l'usage des N de métiers féminisés varie en fonction du pays et évolue. Ce fait nous a poussée à examiner les textes règlementaires universitaires français et polonais pour savoir, si l'emploi de ces N dans le genre règlementaire évoqué si androcentrique est systématique. En plus, grâce à l'apparition récente des publications portant sur l'écriture inclusive en Pologne (comme *O (nie)równości płci w języku - podręcznik dla*

3 https://www.academiefrancaise.fr/sites/academiefrancaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metier_et_de_fonction.pdf (consulté le 09/06/24).
4 https://rjp.pan.pl/index.php?option=com_content&view=article&id=1861:stanowisko-rjp-w-sprawie-zenskich-form-nazw-zawodow-i-tytulow (consulté le 09/06/24).
5 https://rjp.pan.pl/index.php?option=com_content&view=article&id=1861:stanowisko-rjp-w-sprawie-zenskich-form-nazw-zawodow-i-tytulow (consulté le 09/06/24).
6 https://porady.pracuj.pl/zycie-zawodowe/feminatywy-na-rynku-pracy/ (consulté le 09/06/24).

nauczycielek i nauczycieli[7] paru en 2023), ainsi que divers sites visant la familiarisation des Polonophones avec ce phénomène moderne (cf. partie IV, chapitre 10, point 2.1), notre but est aussi de voir si les stratégies de *l'écriture inclusive* (dont la féminisation des N de métiers) sont utilisées dans ces textes. Étant donné que *l'écriture inclusive* existe plus longtemps dans les habitudes rédactionnelles françaises, nous avons décidé de comparer la fréquence de son emploi dans les règlements universitaires français et polonais. Comme nous l'avons indiqué dans la partie précédente, au cours de notre travail, nous avons diminué significativement l'étendue de nos analyses. Plusieurs raisons nous ont conduit à ces modifications au niveau conceptuel : résultats insatisfaisants de nos analyses initiales, ampleur des corpus analysés et complexité des phénomènes linguistiques qui en ressortent. Finalement, après la lecture de quelques publications récentes portant sur les mèmes Internet, comme celle de Wagener (2022) et de Niekrewicz (2015), nous avons choisi les mèmes Internet en tant que genre accompagnant nos analyses du genre règlementaire universitaire. Certainement, cette combinaison peu évidente peut sembler étonnante, mais elle a été bien réfléchie. Premièrement, les mèmes Internet constituent un genre multimodal (texto-visuel), dont la fonction principale est d'exposer un point de vue d'une manière franche, habituellement comique, voire ironique. Deuxièmement, les femmes sont un motif central d'un grand nombre de mèmes Internet tant français que polonais. Troisièmement, ce qui apparaît dans le langage concernant les femmes, ce sont non seulement des marqueurs explicites féminins qui apparaissent sous la forme de : N humains, pronoms personnels et déterminants définis, possessifs et démonstratifs, certaines formes verbales (participiales), mais aussi des marqueurs *implicites* qui dénotent les femmes indirectement (habituellement, sous forme de *sous-entendus* et *présuppositions*). Pour nous, le féminin *implicite* est aussi important que celui *explicite.* Cependant, ce dernier concerne la plupart des analyses examinant *le féminin.* En plus, les mèmes Internet exposent le féminin non seulement par leur composant *linguistique*, mais aussi *iconique* : composé *d'une photo* ou *d'une illustration.* La façon dont elles sont représentées via ce composant *iconique* apportera une valeur inestimable dans nos analyses. Tout cet aspect visuel est crucial, car il transmet la vision moderne des femmes très directement. Ainsi, le mème Internet en tant que genre multimodal combinant *le verbal* avec *le non-verbal* nous paraît un matériel de recherche idéal pour faire ressortir les marqueurs du féminin.

[7] Sur l'inégalité du statut du féminin en polonais - manuel de l'écriture inclusive adressé aux enseignantes et enseignants

Ainsi, l'objectif de cette thèse est d'une part, de décrire et de comparer les marqueurs du féminin tant *explicites* qu'i*mplicites,* et d'autre part, il s'agira de voir à quel point est-il possible d'observer l'inclusion des femmes au niveau linguistique et discursif en français et polonais contemporains.

La pertinence de ce travail de recherche se justifie par le désir des femmes d'être plus visibles dans la langue, et aussi pour répondre à un intérêt des sociétés française et polonaise qui veulent connaître les faits linguistiques liés à la féminisation des N de métiers français et polonais. Cet intérêt pour la féminisation des N de métiers ressort d'un nombre croissant de publications (rédigées par des experts en linguistique, des journalistes et aussi par des internautes abordant volontiers ce sujet dans de nombreuses discussions en ligne).

En outre, ce travail de recherche s'inscrit dans la prolongation de travaux explorant la catégorie du genre et le statut du *féminin*. Il pourrait contribuer à combler les lacunes suivantes. Tout d'abord, il manque des travaux de recherche contrastifs, c'est-à-dire visant la comparaison du niveau de la féminisation des N de métiers dans diverses langues. Ces analyses pourront contribuer au développement de la linguistique théorique (surtout de la linguistique contrastive), et aussi sensibiliser les Francophones et Polonophones aux diverses perspectives linguistico-sociéto-culturelles influençant la visibilité des femmes dans diverses langues. En plus, la naissance du concept moderne de *l'écriture inclusive* mériterait aussi d'être approfondie et vue de divers axes. Finalement, notre travail pourrait apporter aux publics intéressés par la féminisation des N de métiers une contribution aux divers questionnements d'ordre linguistique et sociéto-culturel en réduisant en même temps leurs inexactitudes concernant cette problématique de recherche. Notons que ces inexactitudes, liées à la féminisation des N de métiers, gagnent en popularité grâce à l'activité de certains journalistes et hommes politiques (notamment *conservateurs)*. Notre visée est alors que cette thèse constituerait une source objective, donc crédible du savoir sur la thématique abordée. Tout ce savoir linguistique sera ensuite corrélé avec des investigations extralinguistiques influençant directement le statut linguistique des femmes en français et en polonais contemporains. Cette étude *intralinguistique contrastive* accompagnée de *l'extralinguistique* constituerait aussi un surplus important.

3 Questions de recherche, méthodologie, corpus

Nous tenterons de contribuer à ces différents champs de recherche, plus précisément, théorico-linguistique et sociéto-culturel, en posant les questions de recherche suivantes :

[1]. En ce qui concerne le volet théorique linguistique :

a) Quelles sont les différences et similitudes dans la nature du féminin en français et polonais modernes : comment est-elle définie la catégorie du genre par des chercheurs francophones et polonophones ?

b) Quelles sont les classifications nominales typiques pour les deux langues susmentionnées ?

c) Quels sont les moyens linguistiques permettant d'exprimer le genre des référents humains en français et en polonais contemporains ?

d) Comment faire ressortir le féminin *explicite* et *implicite ?* Par quels moyens peut-on exprimer ces deux féminins dans les deux langues mises en contraste ?

e) Quels sont les contrastes et les similitudes dans l'expression du *féminin* en français et en polonais au sein des règlements universitaires et mèmes Internet ?

f) Quelles sont les positions des linguistes français et polonais envers la popularité croissante de l'usage du féminin des N de métiers ?

g) Quels sont les avis pour et contre l'emploi de ces N de métiers féminisés des locuteurs natifs de ces deux langues susmentionnées ?

h) Quels est la perception du concept *d'écriture inclusive* et son niveau d'usage dans le discours règlementaire universitaire en France et en Pologne ?

i) Comment les Françaises et Polonaises sont-elles présentées dans les mèmes Internet ?

j) Quels sont les marqueurs *implicites* du féminin ressortant des mèmes Internet français et polonais ?

k) Quels sont les stéréotypes typiquement féminins en France et en Pologne véhiculés dans des mèmes Internet ?

(2) En ce qui concerne le volet extralinguistique (sociéto-culturel)

a) Quels sont les facteurs extralinguistiques actuels influençant la perception des N de métiers féminisés en France et en Pologne ?

b) D'où vient l'intérêt pour la féminisation des N de métiers avançant en français et en polonais contemporains ?

c) Quel était le statut du *féminin* dans l'ancien français et polonais ?

d) Quelles sont les positions pour et contre la féminisation des N de métiers en France et en Pologne des hommes et des femmes politiques ?

e) Quels sont les avis sur la féminisation des N de métiers des internautes français et polonais ?

Il convient de préciser que le volet linguistique de la thèse exige une méthodologie qui se rapproche de la linguistique de corpus, pour identifier l'emploi des marqueurs féminins ressortant des genres examinés, tels que *règlements universitaires* et *mèmes Internet.* Étant donné l'absence de corpus existant, nous avons constitué un corpus de trente-trois règlements universitaires français et de trente-huit règlements universitaires polonais et aussi de quarante-quatre mèmes Internet français et de trente-six mèmes Internet polonais. Tous ces corpus sont consultables dans le volume II de ce travail contenant les annexes.

4 Plan de la thèse

Cette thèse comprend six parties. Les quatre premières parties mettent en valeur le cadrage théorique appliqué ensuite dans nos analyses dont les résultats ont été présentées dans les deux dernières parties. Les deux premières parties théoriques visent une explication et une comparaison de la catégorie du genre, ainsi que les classifications nominales existant en français et en polonais contemporains. Dans la suite, nous passons à la confrontation des marqueurs du genre existant dans les deux langues étudiées. Cette partie comprendra aussi diverses stratégies de *l'écriture inclusive* mettant en valeur le féminin et quelques obstacles empêchant l'usage systématique du féminin en français et en polonais. Puis, dans la troisième partie, nous définissons deux notions : celle *d'asymétrie linguistique des genres* et *d'invisibilité linguistique des femmes* et fournissons quelques illustrations de ces concepts. Toutefois, dans la quatrième partie théorique, nous comparons diverses positions sur la problématique centrale - la

féminisation des N de métiers et de fonctions. Dans un premier temps, nous y évoquons les positions récentes sur la féminisation linguistique des instances normatives officielles : *l'Académie française* et *Rada Języka Polskiego*. Dans un deuxième temps, nous mettons en valeur la comparaison des positions sur la question prises par divers linguistes renommés français et polonais. Puis (partie IV, chapitre 10), nous tentons de présenter la féminisation des N de métiers considérée comme un sujet politique, générant diverses discussions tant en France qu'en Pologne. Ensuite, nous comparons les positions prises par des internautes francophones et polonophones se prononçant sur le sujet. Finalement, nous préparons une synthèse contrastive des arguments pour et contre la féminisation des N de métiers des locuteurs natifs du français et du polonais.

Dans la partie analytique, en premier lieu, nous confrontons des textes formels : *règlements universitaires.* Nous les caractérisons, et puis, nous passons à l'analyse comparative de différents marqueurs du féminin des référents humains français et polonais en mettant l'accent sur diverses stratégies *de l'écriture inclusive* dont *la féminisation des N de métiers* fait partie. En deuxième lieu, nous étudions les textes non formels, c'est-à-dire les mèmes Internet : en débutant ce chapitre par la caractéristique du genre en question : ses définitions, sa genèse, ses composants, ses traits. Puis, nous passons aux concepts sur lesquels nous basons notre analyse. Nous terminons cette partie par la comparaison des marqueurs *explicites* et *implicites* (en nous focalisant sur ces derniers) ressortant des mèmes Internet français et polonais[8].

En dernier lieu, nous exposons les conclusions finales et possibles perspectives de recherche futures.

[8] Il est à noter que toutes les traductions observables dans ce travail de recherche ont été effectuées par nous-même.

Autour du genre, de la féminisation et de l'inclusivité linguistiques

I Système du genre en français et en polonais - quelques notions préliminaires

Chapitre 1. Introduction à la problématique du genre grammatical - quelques généralités

Ce chapitre constitue une introduction à la notion *de genre grammatical*. Dans la suite, nous décrivons quelques taxinomies des genres grammaticaux existant dans diverses langues du monde en essayons de justifier la raison de sa présence dans une énorme quantité des systèmes des langues vivantes.

La catégorie grammaticale se trouvant au cœur de nos réflexions, celle du *genre* est définie ainsi : « c'est une catégorie grammaticale qui remplit essentiellement une fonction de classification des objets que la langue doit désigner » (Violi, 1987 : 15). Son origine étymologique (du grec *yévos* et du latin *genus*) se réfère à la notion de « classe » ou « type », donc à un concept générique.

Notons que le genre n'est pas toujours lié à une opposition traditionnelle *masculin/féminin* et éventuellement *neutre.* La nature des critères de classification des genres dépend en revanche de la caractéristique d'une langue donnée (ibid.). Même si on reste uniquement à l'intérieur de la famille des langues indo-européennes, les principales oppositions utilisées pour la distinction du genre grammatical sont, sauf l'opposition *masculin/féminin,* les dichotomies entre *animé*/*inanimé* et *personnel/non personnel* (ou *humain/non-humain).* Les catégories d'*animé/inanimé* et de *personnel/non-personnel* se superposent souvent, au minimum partiellement. Pour cette raison, les deux oppositions les plus importantes semblent être les suivantes : *masculin/féminin et animé/inanimé.* Dans l'ensemble des langues indo-européennes, la distinction entre *animé/inanimé* semble essentielle, tandis que celle entre *masculin/féminin* se présente habituellement comme un sous-genre de la première. La situation change radicalement dans l'évolution du groupe des langues indo-européennes, où la dichotomie d'*animé/inanimé* « tend à disparaître partout, alors que la distinction *masculin/féminin* se développe et devient dominante » (ibid., 32). Uniquement les langues slaves (par exemple : *russe, serbe, tchèque, polonais,* etc.) maintiennent l'ancienne distinction fondamentale entre *animé* et *inanimé* ou, comme en bulgare et en macédonien, entre *personnel*

et *non-personnel.* Dans toutes ces langues, la distinction entre *animé* et *inanimé* est détectable soit à l'intérieur du masculin, soit à l'intérieur du pluriel (ibid.).

Les langues indo-européennes, à part les langues slaves, ont progressivement perdu les oppositions initiales d'*animé/inanimé* et d'*humain/non-humain*, tandis que l'opposition *masculin/féminin* s'est maintenue presque dans toutes les langues. En outre, les manifestations linguistiques de cette opposition y restent différenciées (ibid.). En réalité, la logique de la dispersion des genres ne se limite pas à deux genres uniquement (*féminin/masculin*), car certains systèmes linguistiques disposent de trois genres. Habituellement, le troisième genre est le *neutre*, qu'on observe en polonais. De plus, il existe des langues comme *l'anglais,* où le genre tend à disparaître presque totalement du lexique. En anglais, il ne reste qu'à l'intérieur du système des pronoms personnels et des adjectifs possessifs (Pascal, 1966 : 63).

Si le genre est une catégorie tellement variée d'une langue à l'autre, il y a plusieurs questions qu'on peut poser. Par exemple, nous pouvons nous demander quelles sont ses fonctions ? À quoi cette catégorie sert-elle ? Comment les genres grammaticaux influencent-ils notre perception et notre expérience de la réalité ?

En ce qui concerne les opinions des certains linguistes (comme Meillet et Lyons) sur la catégorie du genre, l'avis le plus répandu est tel que cette catégorie est dépourvue du sens logique. Meillet (1921 : 643) observe que le « genre grammatical est l'une des catégories les moins logiques et les plus inattendues » et que la distinction entre des N masculins et féminins est « totalement dénuée de sens ». Pour Lyons (1968 : 163), « du point de vue sémantique, les distinctions de genres nominaux sont généralement redondantes ».

Par rapport à cette suggestion selon laquelle la catégorie du genre est dépourvue de sens, Patricia Violi (1987 : 20) pose la question suivante : « Par ailleurs, si les genres n'ont aucune raison fonctionnelle, comment expliquer que dans toutes les langues, du moins indo-européennes, il y ait une distinction entre masculin et féminin, donc une catégorie linguistique exprimée comme opposition entre les sexes par sa nature extralinguistique ? »

Pour trouver la réponse à la question posée, cette chercheuse re réfère à Lyons (ibid., 63) qui constate qu'il est nécessaire de dire que reconnaître le genre comme une catégorie grammaticale est « logiquement indépendant de toute association sémantique particulière qui pourrait être établie entre le genre d'un N et les propriétés, physiques ou autres, des personnes ou des objets désignés par ce nom ».

Sapir ([1921], 1985 : 115) se prononce sur la même question en ajoutant que l'existence des genres doit être expliquée ainsi : « c'est une survivance de concepts archaïques, n'existant plus en tant que tels dans la conscience collective ni individuelle des sujets parlants, mais restant maintenus dans la structure de la langue par un type d'*inertie* de la forme linguistique ». Sapir en continue ainsi :

> « La forme vit plus longtemps que son contenu conceptuel. Les deux changent continuellement, mais la forme tend en général à rester dans la langue, même quand son contenu s'en est échappé ou a changé de nature. La forme irrationnelle, la forme pour la forme - nous voulons de toute façon définir cette tendance à maintenir les distinctions formelles une fois qu'elles ont vu le jour - est tout autant naturelle, en ce qui concerne la vie de la langue, que la conservation de modes de comportements qui ont perdu depuis longtemps la signification qu'ils avaient préalablement » (ibid.).

En plus, Sapir affirme que :

> « Il semblerait presque que, à un moment donné du passé, l'inconscient de la race humaine ait accompli un inventaire hâtif de l'expérience, s'en soit remis à des classifications prématurées qui n'admettaient pas de corrections et ait donc fait peser sur les héritiers de sa langue une science dans laquelle ces derniers ne croyaient plus et qu'ils n'avaient pas la force d'abattre. C'est ainsi que le dogme, rigidement imposé dans la tradition, se cristallise en formalisme. Les catégories linguistiques constituent un système d'épaves dogmatiques et il s'agit de dogmes de l'inconscient » (ibid.).

Il semble alors que, d'après Sapir, dans le passé, les gens ont rapidement classé leurs expériences de manière rigide, et ces classifications sont devenues des règles strictes, même si elles n'étaient plus utiles. Ces règles sont devenues alors une sorte de dogme imposé, bien que les gens ne croyaient plus en elles et n'avaient pas le pouvoir de les changer. En fin de compte, ces règles ont cristallisé en formalisme, et les structures linguistiques sont devenues des restes de ces anciennes croyances, des règles que nous suivons sans vraiment y réfléchir. La répartition des genres paraît résulter donc de l'application de ces règles inconscientes. Nous reviendrons à ses propos dans la suite de ce chapitre, en esquissant les classifications nominales existant en polonais contemporain.

Les explications des linguistes tels que Sapir et Meillet cités *supra* semblent avoir toutes cet élément de la négation d'un sens logique de la répartition des genres. Le genre, en tant que

catégorie grammaticale inscrivant *a priori* à l'intérieur de la langue cette différence, est ainsi perçu pour une forme *vide, arbitraire, illogique,* et surtout *sémantiquement immotivée.*

En ce qui concerne la logique qui règne sur les moyens de distribuer les genres dans diverses langues, un critère répétitif est l'existence de la différence sexuelle. Cette dernière conditionne souvent la répartition des genres dans une langue donnée. En revanche, il n'y a pas de modalités spécifiques fixes de l'expression de *la catégorie du genre.* Chaque langue peut donc sémantiser différemment les deux éléments constitutifs de cette opposition (c'est-à-dire : *le féminin* et *le masculin*). En plus, cette opposition peut être exprimée de plusieurs manières au niveau de l'organisation lexicale superficielle d'une langue donnée.

Il nous paraît juste de préciser aussi que certaines langues disposent de catégorie de sexe qui n'est pas enracinée dans celle de genre - au contraire, elle est distincte. La catégorie du *sexe* existe dans certaines langues, comme en basque (Lafon, 1947 : 373).

Vu que la présence de la catégorie du *sexe* est très inhabituelle, il nous semble plus important d'aborder la question de *genre naturel* englobant les N *animés* et *personnels*. Le genre appelé *naturel* correspond généralement au sexe des êtres vivants. Le genre grammatical est dans ce cas cohérent avec le sexe biologique d'un être vivant donné. Néanmoins, il y a des exceptions : à titre illustratif, en français, le mot *laideron* est masculin même s'il est habituellement employé pour insulter des femmes. Le polonais dispose des mots tels que *babsko* ou *dziewcze* dont le genre est neutre, même si on l'utilise afin de désigner une femme.

Un problème passionnant, qu'on élabora dans le présent travail, est d'un côté, celui des effets de sens que le genre peut provoquer dans un discours donné, de l'autre, on y examinera la manière de percevoir cette catégorie par les Français et les Polonais. Certains linguistes rejettent totalement l'impact du genre, autrement dit, *l'effet du genre*, même sur le plan métaphorique. Pour Sapir ([1921], 1985 : 117), le genre est totalement accidentel et arbitraire, et il n'a aucune relation avec l'imaginaire des sujets parlants. Néanmoins, il y a des linguistes, par exemple, cognitivistes, tels que Gabriel et Gygax (2016 : 179), Stahlberg, Braun, Irmen et Sczesny (2005 : 15) selon qui, il est indubitable que la catégorie de genre influence notre perception, surtout *le masculin.* Il est sûr d'un côté, que le genre de certains mots se présente à la conscience du sujet parlant comme *arbitraire* ou *casuel,* mais de l'autre, la forme linguistique exprimée par un genre donné peut fonctionner comme génératrice de sens, de clichés et de métaphores caractéristiques pour une communauté linguistique donnée.

Chapitre 2. Catégorie du genre - analyse comparative franco-polonaise des définitions du terme

Le présent chapitre vise à continuer de présenter le genre comme une notion théorique. Cette-fois-ci, nous délimitons nos réflexions à caractériser la nature de cette catégorie grammaticale en français et en polonais contemporains.

1.1 Catégorie du genre en français

Lancelot et Arnauld (1660 : 54) constatent que la catégorie du genre permet d'introduire la différenciation des adjectifs par rapport aux N auxquels ils se réfèrent.

Jean Dubois donne une définition plus détaillée du terme :

> « Le genre est une catégorie grammaticale reposant sur la répartition des N dans les classes nominales, en fonction d'un certain nombre de propriétés formelles qui se manifestent par la référence pronominale, par l'accord de l'adjectif (ou du V) et par des affixes nominaux (préfixes, suffixes ou désinences casuelles), un seul de ces critères étant suffisant » (Dubois et al. 1994 : 247-248).

Dans la suite, nous présenterons quelques autres définitions du genre (cf. point 2 de ce chapitre).

1.2 Catégorie du genre en polonais

Nous débuterons cette partie par la définition du genre présentant cette catégorie comme morphologique, proposée par Saloni (1976). Ce chercheur polonais renommé est l'auteur de l'une des définitions les plus connues du genre grammatical. Dans la perspective *salonienne,* la catégorie grammaticale du *genre* est basée sur les différences entre les référents. Pour le polonais, elle peut être soit « sélective », soit « flexionnelle ». Plus précisément, le genre est une catégorie sélective quand elle est arbitralement assignée : autrement dit, elle est ancrée dans un mot. Le genre est donc une catégorie sélective pour les N : chaque N possède son propre genre et ce dernier conditionne l'usage d'un substantif dans une phrase/un énoncé. *L'usage* comprend aussi les collocations et la position phrastique/énonciative des substantifs. Pour illustrer ces propos, voyons le mot « une table » qui est féminin en français. En polonais, son équivalent « stół » est toujours masculin.

Le genre est une catégorie « flexionnelle » cependant, quand elle se soumet à l'accord. Elle est ainsi pour *les adjectifs,* certaines formes verbales (telles que *les participes passés*) et *les adjectifs numéraux ordinaux* (Górski et at., 1996 : 129[9]). Le polonais se dispose également des trois genres *: masculin, féminin* et *neutre.*

Roman Laskowski propose une définition plus précise du genre présentée dans l'ouvrage *Gramatyka współczesnego języka polskiego* paru sous la rédaction de Grzegorczykowa (1984 : 153-163). Laskowski y a élaboré sa propre conception du genre selon laquelle cette catégorie est perçue ainsi :

> *Rodzaj gramatyczny jest kategorią morfologiczną, właściwą wszystkim odmiennym częściom mowy: rzeczownikom, czasownikom i nieczasownikowym predykatywom osobowym, przymiotnikom i liczebnikom głównym, przy czym rodzaj gramatyczny rzeczowników (a także niektórych zaimków) jest, w przeciwieństwie do rodzaju gramatycznego innych części mowy, kategorią syntaktycznie niezależną która przysługuje leksemowi jako takiemu, tj. jest taka sama we wszystkich formach fleksyjnych danego rzeczownika. Na tej podstawie badacz wyróżnia klasy rzeczowników: męskoosobowych, męskożywotnych, męskonieżywotnych, nijakich i żeńskich* (Grzegorczykowa, 1984: 153-163, cit. par Pycia, 2007 : 12[10]).
>
> « Le genre grammatical est une catégorie morphologique propre à toutes les parties du discours déclinables : les noms, les verbes et les prédicats personnels non verbaux, les adjectifs et les adjectifs numéraux ordinaux. Le genre grammatical des N (ainsi que de certains pronoms) étant, contrairement au genre grammatical des autres parties du discours, une catégorie syntaxiquement indépendante qui appartient au lexème en tant que tel, c'est-à-dire qu'elle est la même dans toutes les formes flexionnelles d'un N donné. Sur cette base, le chercheur distingue les classes des N : masculins-animés, masculins-inanimés, masculins, non-animés, neutres et féminins ».

Comme cela ressort des propos de Laskowski, le genre grammatical est une catégorie morphologique qu'on peut associer à toutes les parties du discours variables. Parmi ces parties, il est concevable de lister *les noms, les verbes, les adjectifs et les adjectifs numéraux ordinaux*.

[9] Kategoria rodzaju dla pozostałych odmiennych części mowy, innych niż rzeczownik, jest kategorią syntaktycznie zależną, niedeterminującą i fleksyjną

En outre, le genre grammatical des N (et aussi de certains pronoms) dans le système linguistique polonais est une catégorie syntaxiquement indépendante étant associée au lexème en tant que tel. Autrement dit, le genre du N est le même dans toutes les formes flexionnelles nominales. Sur cette base, Laskowski distingue quelques genres typiques pour les N masculins polonais : *le masculino-humain (męskoosobowy), le masculino-animé (męskożywotny), le masculino-inanimé (męskonieżywotny), le neutre (nijaki), et le féminin (żeński*) (ibid.[11]).

2 Système du genre du français

Notre visée de la présente partie est de synthétiser le contenu de quelques grammaires françaises portant sur la catégorie du genre. En d'autres termes, nous y esquisserons quelques descriptions du genre en nous nous référant aux trois ouvrages suivants : « Le bon usage », « La Grammaire méthodique du français », et « La Grammaire d'aujourd'hui ».

2.1 Genre selon le Bon Usage (2016) [1936]

Dans cette publication, le genre est défini ainsi :

> « Le genre c'est une propriété du N qui le communique, par le phénomène de l'accord au déterminant, à l'adjectif ou attribut, parfois participe passé, ainsi qu'au pronom représentant le nom » (Grevisse et Goose 2016 : 710).

Le français dispose de deux genres : *le féminin et le masculin* et tous les N français possèdent leur propre genre donné. Certains linguistes, comme Grevisse et al. (ibid., 725), remarquent aussi qu'on peut toujours détecter quelques manifestations du *neutre* qui est un résidu de l'ancienne présence du « neuter » latin. Ce *neutre* ressort de quelques pronoms à l'expression du non-humain, tels que *ce, ceci, cela. Le neutre* est observable également dans certains emplois de *l'infinitif* et dans quelques types de propositions conjonctives (comme *Mentir, c'est odieux !* ou *Que vous mentiez est odieux !*) Dans ces constructions qui sont d'ailleurs très répandues dans la langue de Molière, le sujet prend les marques du *neutre*. À savoir : dans les marques de la troisième personne du singulier masculin. Le V principal y est cependant à la troisième personne du singulier. La subordonnée infinitive et complétive y sont substituables par le pronom démonstratif *cela.* Néanmoins, il est certain que *le neutre* n'existe plus comme le genre du nom, il ne se reflète que dans les constructions susmentionnées.

Grevisse (ibid., 721) propose une classification nominale très simple, où il distingue deux classes des N du français : celle des N animés et des N inanimés. Quant à la question du genre de ces N, la classe des animés correspond à leur genre *naturel*/à leur sexe. . Néanmoins, il y a quelques exceptions de cette règle : le lexème *laideron* est masculin, mais il peut désigner une femme et il est habituellement employé dans ce sens-là[12]. Cependant, le genre des *inanimés* est arbitraire.

2.2 Genre selon la Grammaire méthodique du français (2021) [1994]

Dans cette publication, on lit que le N est pourvu du genre (à savoir, soit *masculin,* soit *féminin*) qui lui est inhérent et varie en nombre (*singulier* ou *pluriel*) et qui reflète les besoins de communication des locuteurs du français (ibid., 329).

Dans la grammaire en question, ses auteurs énumèrent trois classes nominales distinctes : *la classe des N propres, la classe des N communs* et *la classe des N collectifs*. Traditionnellement, on définit le genre du N comme « catégorie grammaticale permettant de regrouper les mots dénotant les êtres et les choses ». Dans la même source, on lit qu'il est essentiel de prendre en compte que les N peuvent désigner également les propriétés, les états, les sentiments, les relations, les quantités et les procès (ibid., 321).

Les N de personnes, d'animaux, d'objets, de matières sont considérés comme référentiellement autonomes, c'est-à-dire qu'ils englobent les entités dotées d'un mode qui fait qu'elles existent ou subsistent par elles-mêmes. En revanche, les sentiments comme *la tristesse* et *la joie* désignent une entité dont l'existence est subordonnée à la personne qui l'éprouve (ibid., 322).

Les auteurs de *la Grammaire méthodique du français* ont introduit aussi quelques autres classes des N *communs* englobant en premier lieu les N *comptables* (c'est-à-dire ceux qui renvoient à des segments discontinus de la réalité qui nous entoure, comme *pilote, avion, orag*e). La classe des N communs comprend les N *massifs,* mais étant donné que ce groupe ne concerne pas les référents humains, il nous semble inutile de l'examiner dans ce travail.

12 Comme on peut lire dans le dictionnaire d'Alain Rey, ce N est « autrefois variable en genre (av. 1544, n. f.) » À savoir, « laideron et laideronne s'appliquent à une jeune fille ou à une jeune femme laide et quelquefois au pluriel, a un homme et une femme laids. Le mot laideron était féminin à l'origine, mais il s'est aligné ensuite sur le genre masculin d'un féminin laideronne, demeure dans la langue littéraire ». (Rey et al. : 2018 : 1961).

Puis, la même publication décrit *les N animés* et *les N inanimés* que nous avons traités dans la partie précédente.

Ensuite, on distingue dans cette grammaire, la classe des *N collectifs.* Ce groupe se compose *de N comptables* et *de N massifs*. Une autre distinction y est proposée est celle entre *les N concrets* et *les N abstraits*. Ces dernières désignent les N de propriétés (*faiblesse*), les N de processus (*destruction*) et de relation *(infériorité*).

Finalement, dans cette grammaire, il y a également des *N d'agent* (comme *auteur, conducteur, écrivain*).

2.3 Genre selon la Grammaire d'aujourd'hui (2010) [1986]

Dans la Grammaire d'aujourd'hui, le genre est perçu comme une catégorie morphologique qu'on peut diviser en deux genres : *le masculin* et *le féminin*. Cette catégorie affecte les N et les éléments qui s'accordent avec eux *: déterminants, adjectifs, pronoms représentants* et *participe des formes verbales composées.* Du point de vue du signifié, le genre se combine avec la catégorie naturelle du sexe (2010 : 280-281). En français, il existe à peu près autant de N *masculins* que de N *féminins.* Cette opposition entre *masculin* et *féminin* est fréquente, mais Françoise Gadet, Michel Arrivé et Michel Galmiche spécifient également les classes nominales suivantes : *les N animés* et *les N inanimés, les N composés* et *les N propres.*

2.4 Pour résumer

Le genre constitue une catégorie grammaticale complexe permettant de classer les N en tenant compte de leurs caractéristiques sémantiques, elle comprend alors la classe des N *animés/inanimés,* celle *d'humains/non humains, etc.*

En ce qui concerne les êtres vivants, l'opposition entre *le masculin* et *le féminin* correspond habituellement à une distinction biologique/à leur sexe (*un chien/une chienne*). Cependant, quand le référent est inanimé, cette opposition devient arbitraire/purement grammaticale (comme, *une table* qui est un N féminin en français, mais masculin - *stół* en polonais).

Le système linguistique du français possède deux genres : *masculin* et *féminin,* alors que le système linguistique du polonais en possède trois : *masculin, féminin* et *neutre.*

3 Classifications nominales du polonais

Dans cette partie, nous comparerons quelques classifications du genre en polonais proposés par divers linguistes. Nous procèderons par l'ordre chronologique : en commençant par la classification la plus ancienne de Mańczak (1956), puis nous passerons à celles créées par Saloni (1976) et par Zaron (2004). Nous terminerons notre présentation par la classification la plus récente : celle de Laskowski (2016).

3.1 Classification de Mańczak (1956)

Mańczak dans sa publication parue en 1956 intitulée « Ile jest rodzajów w języku polskim? » a décrit cinq genres nominaux caractéristiques pour la langue polonaise. Sa classification nominale est basée sur le critère de la capacité des N polonais à former des associations syntaxiquement correctes avec les parties du discours pour lesquelles le genre constitue une catégorie flexionnelle, en d'autres termes pour *les adjectifs* et *les* V (Mańczak, 1956 cit. par Pycia, 2007 : 21). Dans le modèle de Mańczak, il existe cinq genres suivants :

M1 - *le masculino-humain* (męskoosobowy) où la forme de l'accusatif polonais (*biernik*) est identique à la forme du génitif polonais (*dopełniacz*) : *rycerza/rycerzy*

M2 - *le masculino-animé* (męskozwierzęcy) où la forme de l'accusatif polonais (*biernik*) correspond fidèlement à la forme du génitif polonais (*dopełniacz*) : *psa, psy*

M3 - *le masculino-non-animé* (męskorzeczowy) où la forme du nominatif polonais (*mianownik*) est analogue à la forme de l'accusatif polonais (*biernik*) : *dom, domy*

N - le neutre (nijaki) : *dziecko*

F - le féminin (żeński) : *kobieta*

Cette classification est résumée dans le tableau ci-dessous :

Forme du nominatif au singulier	**Forme du nominatif au pluriel**	**Forme de l'accusatif au singulier**	**Forme de l'accusatif au pluriel**	**Genre**
miły (mężczyzna) posłuszny (pies)	mili (mężczyźni) posłuszne (psy)	miłego (mężczyznę) posłusznego (psa)	dobrych (mężczyzn) posłuszne (psy) solidne (stoły) posłuszne (dzieci) dobre (kobiety)	męskoosobowy męskozwierzęcy męskorzeczowy nijaki żeński

Tableau 1. Classification des N polonais proposée par Mańczak

Nous voyons que la classification susmentionnée est basée sur les formes syncrétiques de *l'accusatif* accompagnées du *nominatif* ou du *génitif* tant au singulier qu'au pluriel. L'exposant supplémentaire du genre masculin dans cette division est la terminaison - *owie* au singulier, par exemple, *bohaterowie* ou le suffixe *i/y* comme dans les exemples : *dyrektorzy, agenci* (ibid., 22).

3.2 Classification de Saloni (1976)

Saloni (1976) a adopté le même axiome que Mańczak (1956) : sa classification est également appuyée sur le critère de la capacité des N à former des associations syntaxiquement correctes avec les parties du discours pour lesquelles le genre est une catégorie flexionnelle : pour *les adjectifs* et *certaines formes verbales.* Dans son modèle, comme dans celui de Mańczak, on distingue également cinq classes nominales majeures :

M1 - był (*il était*) + B (accusatif au singulier) + le mot *tego,* et *tych* pour la forme du l'accusatif au pluriel : *chłopiec,*

M2 - był (*il était*) + B (accusatif au singulier) + le mot *tego,* et *te* pour la forme du l'accusatif au pluriel : *pies,*

M3 - był (*il était*) + B (accusatif au singulier) + le mot *ten*, et *te* pour la forme du l'accusatif au pluriel : *stół,*

N - było (*c'était*) + B (accusatif au singulier) + le mot *to*, et *te*, (la forme de l'accusatif au pluriel) : *okno,*

F - była (*elle était*) + B (accusatif au singulier) + le mot *tę*, et *te*, (la forme de l'accusatif au pluriel) : *kobieta, książka.*

Le deuxième critère essentiel pour Saloni permettant de classer les genres était la capacité des N à former des associations syntaxiquement correctes avec les adjectifs numéraux ordinaux (pol. *liczebniki porządkowe*) polonais de type *pięć, pięcioro.* En s'appuyant sur ce critère, Saloni a divisé le *neutre* en deux classes suivantes :

N1 - englobe les N qu'on associe avec les adjectifs numéraux collectifs, tels que : *pięcioro dzieci, dwoje uszu*,

N2 - englobe les N qui se combinent toujours avec les adjectifs numéraux ordinaux, comme *pięć okien.*

Les trois dernières classes listées par Saloni englobent les *pluralia tantum* (à savoir : les N désignant quelques ensembles/paires existants en polonais) :

PI - les N masculino-humain : *państwo, wujostwo, generałostwo, rodzice,*

P2 - les N masculino-inanimés (où la forme de l'accusatif est égale à la forme du nominatif) : *skrzypce, drzwi*,

P3 - les paires (l'accusatif=le nominatif) : *spodnie, okulary*

3.3 Modèle de Zaron (2004)

Zaron (2004 : 38) propose de repartir les N du polonais en sept classes nominales :

I - żeńska (classe des N féminins) : *kobieta, szafa,*

II - męskożywotna (classe des N masculino-animés): *pies,*

III - męskonieżywotna (classe des N masculino - inanimés) : *dom, stół,*

IV - nijaka (classe des N neutres) : *okno, pole,*

V - nie-nijaka niemęskoosobowa, (classe des N non-neutres -non masculino-humains) : *drzwi, wnętrzności, usta,*

VI - żeńsko-męskoosobowa, (classe des N féminino-masculino-humains) : *poeta, starosta* [13]*,*

VII - męskożywotno-męskoosobowa, (classe des N masculino-animés - masculino-humains) : *chłopiec, lekarz.*

3.4 Modèle de Laskowski (2016)

Dans la classification proposée par Roman Laskowski, le N polonais peut appartenir à un de six groupes représentant six genres différents. Dans son modèle, on trouve les genres suivants : **le neutre (nijaki),** comme *dziecko,* **le féminin (żeński)** : *kobieta,* **le masculino-inanimé (męskonieżywotny)** : *stół,* **le masculino-animé (męskożywotny)** : *kot,* **le masculino-humain (męskoosobowy)** : *pan* et finalement : **le masculino-humain péjoratif** : **(męskoosobowy pejoratywny**) : *cham* (Laskowski, 2016 : 160).

3.5 Pour résumer

En tenant compte des classifications présentées auparavant, nous pouvons dire que le polonais dispose de quelques conceptions construites autour de la catégorie du genre. Cette catégorie est incluse dans les classifications nominales exposées *supra.*

Globalement, l'on tend à dire que dans la langue polonaise il existe trois genres grammaticaux : *masculin, féminin* et *neutre.* Le *masculin* en tant que genre du polonais le plus répandu se répartit en trois sous-genres : celui qui caractérise des êtres humains : (*męskoosobowy*), puis, le masculin désignant d'autres êtres vivants de sexe masculin (*męskożywotny*) et au final, le masculin inséré dans les N abstraits de genre masculin (*męskorzeczowy*). En plus, nous pouvons distinguer dans cette classification le féminin (*żeński*) et le neutre (*nijaki*). Cette classification créée par Mańczak est largement connue. En outre, elle constitue le prototype pour la conception des genres nominaux proposée par Saloni. Cette dernière certes, plus spécifique, contient le *neutre* divisé en trois sous-catégories de *pluralia tantum*, c'est-à-dire, les N désignant quelques ensembles/paires existants en polonais : PI - les N masculino-humain : *państwo, wujostwo,* P2 - les N masculino-inanimés (où la forme de

[13] Cette classe englobe des noms personnels féminins se terminant traditionnellement en -a indépendamment du genre employé (Zaron, 2004 : 94). Actuellement, en observe de plus en plus fréquemment la tendance à former en polonais le féminin distinct, à la base de cette forme ancienne en -a. Cette féminisation consiste à remplacer -a en -ka. À titre illustratif, starosta (masculin) et starostka (féminin), poeta (masculin) et poetka (féminin).

l’accusatif est égale à la forme du nominatif) : *skrzypce, drzwi* et P3 - les paires (l’accusatif=le nominatif) : *spodnie, okulary.*

Le modèle le moins connu, mais à la fois le plus détaillé est celui proposé par Zofia Zaron. Cette linguiste polonaise nous expose sept classes nominales distinctes dont trois comprennent *le masculin,* une classe englobe *le féminin*, puis nous avons quelques classes typiques pour l*e neutre*.

La conception la plus récente et répandue est celle de Laskowski qui spécifie davantage le masculin, en ajoutant un sous-groupe de N humains masculins de sens péjoratif (pol. *męskoosobowy pejoratywny*).

Ce qui nous intéresse le plus dans nos réflexions scientifiques, c’est naturellement le féminin. Ce genre est indivisible et peu explicité dans les trois conceptions exposées. Il y est *explicite*, mais, comme nous le savons, il peut être englobé dans le masculin *générique.* Quant aux référents humains, *le masculin* qui l’englobe est nommé *męskoosobowy*. Le féminin réside aussi dans la classe des N féminin-masculino-humains de Zaron (pol. *żeńsko-męskoosobowa*) comprenant les N humains qui se terminent par *a.*

II La formation du féminin des N de métiers en français en polonais contemporains

La formation des N féminisés est un processus morphologique qui est soumis aux règles assez précises tant en français qu'en polonais contemporains. Dans la suite, nous exposerons ces règles en nous nous focalisant sur les N féminisés les plus répandus dans les corpus examinés, c'est-à-dire ceux dénotant la dénomination professionnelle. Nous commencerons par les règles de la formation du féminin en français et puis en polonais. Ensuite, nous procèderons à l'analyse contrastive des règles syntaxiques et rédactionnelles (postulées par les auteurs du concept de *l'écriture inclusive*) liées au féminin dans ces deux langues mises en contraste.

Chapitre 3. Règles fondamentales de la formation du féminin en français

L'objectif de ce chapitre est la présentation de la catégorie du féminin en français de la perspective purement grammaticale. Nous nous y référons à Morell (2005), Bironet et al. (1999), Pinon et Champagnol (1989), (Gardes-Tamine, 2018) et Descrochers (1986).

Globalement, pour marquer un genre donné (soit *masculin,* soit *féminin*), nous pouvons procéder de quatre manières distinctes :

1. **lexicale** : ici, la forme morphologique du féminin est complètement distincte par rapport au masculin : *mère/père, maïeuticien/sage-femme*[14],
2. **dérivationnelle** : dans ce cas, il s'agit d'utiliser le suffixe convenable, comme *-euse* ; *chercheur/chercheuse, acheteur/acheteuse*, *transporteur/transporteuse*[15],
3. **flexionnelle** : c'est quand, pour former un féminin, l'on ajoute la terminaison « e » au masculin : *enseignant/enseignante, professeur/professeure, docteur/docteure* (Gardes-Tamine, 2018 : 111),
4. **compositionnelle** : elle consiste à ajouter le terme *femme* ou *madame* devant le N d'agent masculin pour signaler le sexe du référent (Desrochers, 1986 : 228).

1.1 Question des deux féminins du français

Étant donné que ce travail porte sur la féminisation linguistique, c'est le féminin qui nous semble le plus pertinent. Comme le constate Morell (2005 : 168), le système linguistique français dispose de deux sous-types de ce genre : *le féminin lexical* et *le féminin grammatical/morphologique.* Il s'agit du premier lorsqu'on constate grâce à la forme lexicale d'un mot utilisé, que son référent est une femme, par exemple : une *sage-femme* contrairement à *sage-homme/maïeuticien*. En revanche, la formation du second *type de féminin*, celui *grammatical/morphologique* consiste à ajouter un morphème grammatical convenable à la

[14] In French, gender and, less obviously, number are indicated by two processes : 1. A so called morphological process by affixation of a morpheme (for example, -e in the feminine, -s in the plural),
2. A so called lexical process by changing a word (ex. masculine garçon and feminine fille, singular cheval and plural chevaux » (Pinon et Champagnol, 1989 : 531).

[15] In French, gender and, less obviously, number are indicated by two processes : 1. A so called morphological process by affixation of a morpheme (for example, -e in the feminine, -s in the plural),
2. A so called lexical process by changing a word (ex. masculine garçon and feminine fille, singular cheval and plural chevaux » (Pinon et Champagnol, 1989 : 531).

forme nominale masculine, comme *-e, -nne* (*avocat/avocate, chirurgien/chirurgienne*) (ibid., 169).

1.2 Règles de la formation du féminin des N de métiers et de fonctions en français

En ce qui concerne strictement la formation du féminin de la dénomination professionnelle, elle procède généralement par deux manières suivantes : soit, on ajoute un déterminant féminin, soit on emploie un suffixe visant la marque du *féminin*.

Notons que toutes les règles de la féminisation du français, explicitées ci-dessous, ont été décrites en 1999 dans l'ouvrage de Cerquiglini et *al.* « Femme, j'écris ton nom… Guide d'aide à la féminisation des N de métiers, titres, grades et fonctions » (pp. 22-28).

1.2.1 Emploi d'un déterminant féminin

Cette manière de féminiser des N de métiers est certes la plus facile à appliquer. Il suffit justement d'accorder un déterminant au féminin d'un N accompagné par lui. Bironet (1991 : 11) remarque que le respect des règles de cette féminisation appelée *partielle* est particulièrement important dans le cas des formes *épicènes* et celles terminées par *e muet* où leur déterminant est le seul moyen de rendre les femmes visibles au niveau linguistique et par conséquent, social. Ce problème touche les N féminisés suivants : *une stomatologue, une ministre, une peintre, une architecte, une pilote, etc.*

1.2.2 Ajout d'une terminaison féminine

La deuxième manière de la féminisation est beaucoup plus fréquente en français. En même temps, elle est beaucoup plus difficile à mettre en pratique, car elle exige d'avoir une compétence linguistique importante, notamment, lorsqu'il y a plusieurs formes morphologiques possibles à choisir. Le choix de la forme féminisée est encore plus compliqué du fait que parfois, le féminin du N varie en fonction de pays francophone, il faut donc savoir distinguer les normes et les adapter à notre auditoire cible.

Voici les recommandations de la féminisation grammaticale en France les plus fréquentes :

1.2.2.1 N se terminant par -e

Dans ce cas, le féminin est conforme au masculin. Là, il s'agit d'*une forme épicène* (ibid., 22) :

architecte, ministre, vétérinaire, dentiste.

1.2.2.2 N se terminant par — é et — i

Le féminin est formé par l'ajout d'un -e à la finale (ibid., 23), c'est-à-dire selon le modèle suivant : *Dét. + N + e :*

attachée, chargée, députée, apprentie

1.2.2.3 N se terminant par une syllabe finale autre que -eur

Ici, la formation du féminin procède par l'ajout d'un -e à la finale (ibid., 23), par ex. :

laborantine, agente, écrivaine,

Remarquons que cette manière de féminiser oblige assez souvent à introduire certaines modifications graphophoniques qui obéissent aux lois morphologiques de la langue (ibid., 23). En d'autres termes, ces modifications consistent à :

- doubler la consonne finale (ibid., 23) :

chirurgienne, colonelle, électricienne, industrielle, informaticienne

- modifier la dernière consonne (ibid., 23) :

créative, sportive, syndique

- ajouter un accent sur la voyelle de la syllabe finale (ibid., 23) :

conseillère, une menuisière, officière, pompière, préfète, sommelière

1.2.2.4 N se terminant par - eur (sauf la terminaison en - teur) :

Le féminin se termine par *-euse* lorsque le N correspond à un V qui est en rapport sémantique direct avec lui (par exemple : *démarcher/démarcheur)* (ibid., 24), comme :

chercheuse, entraîneuse, programmeuse

Lorsqu'il n'y a pas de V correspondant au N ou que le V n'est pas en rapport sémantique direct (il s'agit dans ce cas-là globalement des N issus directement du latin), nous avons le choix entre l'emploi épicène (qui constitue une solution habituelle préférée par les Belges) ou l'ajout

d'*un e* à la finale (qui est un recours préconisé par les Québécois et les Suisses) (ibid., 25), par exemple :

commandeur(e), entrepreneur(e), ingénieur(e), professeur(e), proviseur(e)

1.2.2.5 N se terminant par - teur

Dans la plupart des N masculinisés comprenant cette terminaison, le féminin se forme en ajoutant le suffixe *-trice*. Nous pouvons illustrer cette féminisation par les exemples suivants (ibid., 26) :

- Lorsqu'il n'existe pas de V correspondant sémantiquement au N :

  agricultrice, aviatrice, institutrice, rectrice

- Quand du point de vue étymologique, le V est apparu plus tard qu'un N

  actrice, auditrice

- S'il existe un V correspondant au N, mais il ne se termine par - *t*

  calculer - calculatrice, conduire - conductrice, former - formatrice

- Lorsqu'il y a un autre substantif corrélé au N masculinisé se terminant par - *tion, ture, ou - torat,* comme :

  agricultrice, conservatrice, correctrice, détectrice, directrice, éditrice,

1.2.2.6 N humains empruntés à une langue étrangère

Pour les mots empruntés d'autres langues étrangères, globalement le féminin est conforme au masculin, par exemple : *influencer*, *blogger*, *vlogger*. Lorsqu'il existe des équivalents recommandés par les commissions ministérielles de terminologie, seuls ces équivalents sont féminisés *: stylicien, stylicienne* (ibid., 27).

2 Formation du féminin des N de métiers et de fonctions en polonais - règles à suivre

Dans la plupart des cas, la direction de la formation des N féminisés est telle qu'on forme les féminins sur la base des N masculins (Grzegorczykowa et al. 1999, 422). La tendance opposée est presque imperceptible. Tant en polonais qu'en français, nous pouvons distinguer

quatre manières de féminiser les N humains. Remarquerons qu'elles sont identiques à celles évoquées précédemment (cf. partie II, chapitre 3). Parmi ces manières, il y a :

1. **lexicale** (*matka/ojciec*) ;
2. **morphologique**, **dérivationnelle** (*chirurg/chirurżka*) ;
3. **morphologique flexionnelle** (*uczony/uczona*) ;
4. **compositionnelle** (*kobieta-inżynier, pani profesor).*

Les suffixes typiquement féminins sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Les N féminins formés à la base de leurs équivalents masculins	
Cas réguliers/fréquents	**Cas rares**
1. ka : *lekarka*	*1.* owa : *krawcowa*
2. i (y) ni : *dawczyni*	*2.* ina : *starościna*
3. y/ ica : *coachyca*	*3.* anka : *posłanka*
4. a : *ministra, radna*	

Tableau 2. Suffixes marquant le féminin des référents humains les plus récurrents dans le système grammatical polonais

Grzegorczykowa et al. (1999, 422-425) a expliqué assez précisément les fonctions des suffixes évoquées. Voici les fonctions concernées :

Le suffixe - *ka* permet de former un nombre très important de N féminisés polonais. À savoir, c'est le suffixe féminin le plus répandu dans cette langue vivante slave : *fryzjer - fryzjerka, aktor - aktorka, autor - autorka* (ibid.[16]).

[16] Toutefois, il y a des cas où il faut enlever un morphème de la base masculine et ensuite on ajoute — *ka,* il s'agit ici notamment de quelques noms de nationalités tels que : *Amerykanin - Amerykanka, Australijczyk - Australijka*

Le suffixe - *i/yna* est la base du féminin dérivé du masculin se terminant par - *ca,* comme : *wykonawca* - *wykonawczyni, mówca* - *mówczyni* (ibid.).

Le suffixe - *y/ica* est utilisé grandement pour former les N des femelles : t*ygrys/tygrysica, osioł/oślica*. Néanmoins, il existe dans la profession polonaise *coachyca* (fr. « une coach ») qui se soumet à la règle de formation du féminin évoquée (ibid.[17]).

Le suffixe - *a* c'est une terminaison avec laquelle on marque assez souvent le féminin en polonais *: radny* - *radna, woźny* - *woźna* (ibid.).

Le suffixe - *owa* apparaît dans *krawcowa* (fr. « une couturière ») (ibid.). Ce suffixe est grandement utilisé dans les N des femmes mariées portant le N de leur époux : l'épouse d'un homme dont le N est *Nowak* est *Nowakowa.* En revanche, le suffixe polonais - *ówna* est utilisé dans les N des filles : la fille d'un homme dont le N est *Nowak* est *Nowakówna*. Il convient de mentionner que l'emploi de ces N féminisés est critiqué notamment par ceux qui y voient une manifestation du patriarcat.

Le suffixe - *anka* et *ówka* sont très rares : *wybranka, szlachcianka, Żydówka* (ibid.).

3 Pour résumer

Les deux langues étudiées, malgré leur nature différente, possèdent quatre principales manières de féminiser les N de métiers. Elles sont les suivantes : « lexicale », où la forme du féminin est complètement distincte de celle du masculin, par exemple *mère/père* ou *matka/ojciec,* « morphologique flexionnelle », où il s'agit d'utiliser le suffixe approprié ; « morphologique dérivationnelle », qui consiste à modifier la terminaison d'un N masculin ; et enfin « compositionnelle », où l'on ajoute un terme désignant une femme, *comme femme/madame* ou *pani/kobieta*, devant le N d'agent masculin.

[17] Il est fréquent dans le cas de la dénomination archaïque dont la connotation est péjorative : *diablica, łotrzyca, obłudnica*

Chapitre 4. Inclusivité linguistique des femmes - règles syntaxiques et rédactionnelles mettant en valeur le féminin en français et en polonais

Dans ce chapitre, nous procèderons à la présentation des règles syntaxiques et rédactionnelles rendant les femmes plus visibles au niveau linguistique. Ces règles sont recommandées par les instances normatives officielles française et polonaise, plus précisément par *l'Académie française* et *Rada Języka Polskiego*.

Dans la suite, nous exposerons brièvement les règles syntaxiques et rédactionnelles recommandées par les instances normatives susmentionnées. Avant cela, nous expliciterons deux concepts cruciaux pour notre problématique : *communication inclusive/langage inclusif* et *écriture inclusive.*

1 Deux concepts de base : communication inclusive/langage inclusif et écriture inclusive

1.1 Communication inclusive/langage inclusif

Le concept de *communication inclusive* n'est pas très populaire en France, car la plupart des résultats de nos recherches qui y concernent sont en anglais. Néanmoins, nous avons trouvé quelques ressources francophones nous parvenant quelques définitions du terme étudié. Selon l'organisation belge *UNIA* visant la lutte contre la discrimination et défendant l'égalité des chances, *la communication inclusive* c'est « un processus qui consiste à inclure les publics cibles dans la langue, l'accessibilité et les visuels utilisés pour communiquer » (UNIA, s. d.[18]). Elle vise que « chaque personne, avec sa diversité et ses différences, se sent représentée, entendue, reconnue et interpellée dans la communication » (ibid., s.d.[19]).

D'après l'Université du Québec (2021 : 5), *la communication inclusive* a pour but de s'adresser au plus grand nombre d'individus. Elle constitue une sorte de « gymnastique linguistique » et sert à mobiliser chaque personne qui l'utilise à un effort conscient pour s'éloigner de toutes formes de discrimination » (ibid.). En plus, cette communication permet d'« éviter de nourrir des clichés ou des préjugés et à faire en sorte qu'aucun groupe ne se sente oublié, mis à l'écart ou indésirable » (ibid.). *La communication inclusive* contribue à « ce que

[18] https://www.unia.be/fr/sensibilisation-et-prevention/outils/communication-inclusive (consulté le 30.01.23).
[19] Ibid.

chaque personne puisse s'épanouir dans un environnement où la diversité et la différence sont respectées et valorisées » (ibid.).

La définition proposée par *les Nations Unies* est assez similaire. Selon cette organisation, *le langage inclusif* c'est :

> « le fait de s'exprimer, à l'oral comme à l'écrit, d'une façon non discriminante, quels que soient le sexe ou l'identité de genre de la personne dont on parle ou à qui l'on s'adresse, sans véhiculer de stéréotypes de genre. Comme la langue a le pouvoir de faire évoluer les attitudes culturelles et sociales, l'emploi d'un langage inclusif est un bon moyen de promouvoir l'égalité de genre et de lutter contre les préjugés » (Nations Unies s. d.[20]).

Ainsi, ce phénomène vise l'augmentation de la visibilité au niveau discursif de plusieurs groupes, y compris : *autochtones, ethniques, sociaux, religieux.* Elle cible également toutes les personnes qui sont stigmatisées à cause de leur état de santé (y compris leur handicap et d'autres maladies/troubles psychiques et physiques), les membres de la communauté LGBTQA+ et les femmes (ibid., 7). La communication *inclusive* englobe deux sous-types : écrite et orale. Le premier se focalise sur *l'écriture,* le second se réfère à la langue orale (ibid., 9).

1.2 Écriture inclusive

Comme nous l'avons mentionné *supra, l'écriture inclusive* est une notion subordonnée, comprise comme un sous-type de *la communication inclusive/le langage inclusif.* Dans la suite, nous présenterons quelques définitions du terme en question :

D'après Danielle Omer (2020 : 187), *l'écriture inclusive* consiste à « s'éloigner du féminin et du masculin lorsque l'on se réfère aux individus ainsi qu'à mettre fin à l'usage du masculin *générique* quand le discours s'adresse aussi aux femmes ».

Alpheratz (2019 : 53-54) évoque que *l'écriture inclusive* dénote l'ensemble des processus langagiers visant à inclure les non représentés dans divers discours. Ainsi, elle consiste à assurer la visibilité/valorisation/prise en compte/reconnaissance des groupes minorisés au niveau discursif ».

[20] https://www.un.org/fr/gender-inclusive-language/ (consulté le 30/01/23).

Ashley (2017 : 36) propose une définition concise, mais concrète. De sa perspective, *l'écriture inclusive* est conçue pour « un langage qui n'exclurait personne pour motif de sexe, d'âge, d'origine ethnique ou d'orientation sexuelle ».

2 Stratégies de l'écriture inclusive existant en français et polonais

2.1 Stratégies de l'écriture inclusive typiques pour le français

Maria Candea (J.Abbou et al., 2018 : 133) énumère quelques stratégies de *l'écriture inclusive* suivantes :

1 L'emploi de formules syntaxiques impersonnelles : *penser au lectorat,*

2 Les choix lexicaux : *droits humains* à la place de *droits de l'homme,*

3 Les jeux de flexion : *auteure, auteur*,

4 Les méthodes typographiques (l'usage des doublets) : *certain·e,*

5 La féminisation de la nomenclature professionnelle.

Le guide de la communication inclusive (L'Université du Québec**,** « Guide de la communication inclusive », 2021 : 9) énumère quatre stratégies majeures similaires de *l'écriture inclusive* apparaissant sous forme de règles :

Stratégie 1 : **Éviter l'usage du masculin générique,**

Stratégie 2 : **Privilégier l'usage des termes épicènes et les formulations englobantes,**

Stratégie 3 : **Utiliser systématiquement les doublets complets pour maximiser *la visibilité des femmes* au niveau linguistique et discursif,**

Stratégie 4 : **Faire un usage limité et raisonné des doublets abrégés.**

Voici les caractéristiques des stratégies inclusives susmentionnées :

Stratégie 1 : Éviter l'usage du masculin générique

La première stratégie vise à équilibrer l'usage du masculin et du féminin pour valoriser la représentation des femmes au niveau discursif (2021 : 9).

Stratégie 2 : Privilégier l'usage des termes épicènes et les formulations englobantes

La deuxième stratégie consiste à utiliser *les épicènes, donc* « les mots qui ont la même forme au masculin et au féminin » (L'Université du Québec**,** « Guide de la communication inclusive », 2021 : 13-14). L'avantage indubitable de ces formes grammaticales est qu'elles peuvent désigner les femmes, les hommes, ou encore les personnes non binaires. Les épicènes se référant à la dénomination professionnelle sont les suivants : *arbitre, artiste, athlète, auxiliaire, fonctionnaire, gestionnaire, interprète, jeune maître d'enseignement, maître de langues, membre, militaire, ministre, réceptionniste, responsable, scientifique, stagiaire, téléphoniste, titulaire, architecte, biologiste, démographe, épidémiologiste, infectiologue, journaliste, juriste, pédiatre, politologue, psychologue, urbaniste* (ibid.).

En plus, cette stratégie consiste en l'usage plus répandu des *N collectifs*. *Les N collectifs* englobent « les N communs permettant de désigner un ensemble » (Costes, 2020[21]). Ces N, tout en étant singuliers, représentent un ensemble d'individus (L'Université du Québec**,** « Guide de la communication inclusive », 2021 : 15). Voici les exemples les plus répandus (ibid.) :

auditoire	autorité	clientèle	collectivité
communauté	corps	délégation	effectif
électorat	équipe	foule	groupe
lectorat	main-d'œuvre	milieu de l'éducation	personnel
population	public	ensemble	amas
meute	couvée	rangée	dizaine
pile	collection	colonie	volée
centaine	nuée	série	groupe
essaim	banc	rangée	quantité
cortège	poignée	ribambelle	masse
infinité			

Voyons aussi quelques exemples de reformulations cohérentes avec cette stratégie :

les professeurs	le corps professoral
les étudiants	la population étudiante
les employés de soutien	le personnel de soutien

[21] https://www.scribbr.fr/elements-linguistiques/le-nom-collectif/ (consulté le 30/01/23).

les animateurs et animatrices	l'équipe d'animation

La même institution (ibid., 16) recommandait aussi le remplacement d'un titre de fonction par un N d'une unité administrative donnée. Par exemple :

bureau, décanat, département	direction, faculté, présidence
service, trésorerie, exemples, tutora	rectorat, rédaction, secrétariat

Stratégie 3 : Utiliser systématiquement les doublets complets pour maximiser la visibilité des femmes au niveau linguistique et discursif

Cette stratégie désigne l'usage des doublets. Un *doublet* signifie « l'ensemble constitué de la forme masculine d'un mot ainsi que de la forme féminine correspondante, coordonnées par *et* ou bien par *ou* » (OQLF, 2021[22]). Généralement, il y a deux types de doublets : *complets* et *abrégés*. Les doublets *complets «* sont les N entiers masculins et féminins utilisés avec une conjonction » (ibid.). *Les doublets abrégés* ce sont ceux qui se composent uniquement des terminaisons marquant le féminin » (Lessard et Zaccour, 2018 : 24). En ce qui concerne l'ordre de ces formes, les spécialistes en communication *inclusive* recommandent d'adapter l'ordre alphabétique (ibid.).

Notons que *les doublets abrégés* peuvent être écrits de diverses façons, comme en utilisant :

- Les tirets : regroupé-e, divers-es, masqué-e-s
- Les barres obliques : les étudiant/e/s ;
- Les majuscules : manifestantE, mauvaisES ; (J. Abbou, 2011 : 61-63) ;
- Les parenthèses : les étudiant(e)s ;
- Les points médians : les étudiant·e·s ;
- Les virgules : des fanfaron, ne, s ;
- Les points : les étudiant. e. s ;• les tirets bas : l'étudiant_e (Elmiger, 2017 : 43) ;
- d'autres symboles : dérivé € s, pauvre~sse~s, Tou [te] s les producteur[s]|rice[s]
- Des fois, la différence de couleur : les éternelles étudiantes, les consommateurices (Aeschlimann, 2017 : 531).

[22] https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=23991 (consulté le 30/01/23).

Stratégie 4 : Faire un usage limité et raisonné des doublets abrégés

Plusieurs instances scientifiques (OQLF, 2021), (Guide de communication Inclusive de l'Université du Québec, 2021 : 43) examinant *l'écriture inclusive*, déconseillent l'usage exubérant des doublets abrégés. Ces derniers sont acceptables dans certaines situations. Par exemple :

- Lorsque l'espace disponible est limité, c'est-à-dire dans des tableaux, formulaires, réseaux sociaux, certaines publicités, certains sites Web,
- Seulement avec des mots dont les variantes féminine et masculine ne diffèrent que légèrement. Globalement, il s'agit dans ce cas des formes féminines qui se terminent en *e* (comme *étudiant·e*),
- Afin d'éviter de « genrer » un sujet dont on ne connaît pas le genre ou qui utilise des accords non binaires (Lessard et Zaccour, 2018 : 19).

Sauf les stratégies susmentionnées, certaines publications sur le sujet (ibid., 34) recommandent l'usage des adjectifs remplaçant des N dans des constructions binominales ou plurinominales. À titre illustratif : « le conseil d'étudiants » est remplaçable par « le conseil estudiantin » et « les droits de l'homme » peut être remplacé par « les droits humains ».

2.2 Stratégies de l'écriture inclusive typiques pour le polonais

La règle générale qu'il faut respecter est telle que les N de métiers doivent être accordés avec l'adjectif qui suit tant en genre qu'en nombre. Cette règle ressort des usages suivants : *dobra lekarka, cierpliwa nauczycielka* etc. La règle en question fonctionne en polonais sous le N de *związek zgody/kongruencja*[23]. Dans la linguistique polonaise, on parle également du phénomène opposé *appelé zaburzenie związku zgody*. Nous pouvons l'observer dans la nomenclature professionnelle binominale dans laquelle le premier N apparaît au féminin et le second au masculin, par exemple : *pani prezydent, pani profesor, pani magister* (Nagórko, 2004 : 45). Par ailleurs, ce phénomène existe également en français dans la

[23] Związek zgody (kongruencja) – połączenie wyrazu określającego z wyrazem określanym, w którym oba wyrazy zgadzają się w rodzaju, liczbie i przypadku (Bąk, 1977: 271). L'Accord, également appelé la concordance, est la combinaison d'un mot déterminant avec un mot déterminé, dans laquelle les deux mots s'accordent en genre, en nombre et en cas.

dénomination, telle que *madame le ministre,* où le mot féminin *madame/pani* n'est pas cohérent par rapport au genre du second N qui le suit - ce dernier est habituellement mis au masculin.

En ce qui concerne strictement les stratégies de *l'écriture inclusive*, elles sont les mêmes dans les deux langues. Ce qui les différencie, c'est leur popularité. En Pologne, ce phénomène ne semble pas être très connu. La rédaction qui domine la plupart des discours est androcentrique. En France, ces stratégies tendent à être plus fréquemment utilisées.

3 Pour résumer

Communication inclusive constitue une tendance assez nouvelle de la linguistique contemporaine. Son objectif crucial est d'inclure tout le monde au niveau discursif par l'usage des formules sémantiquement neutres et génériques. Leurs deux objectifs sont les suivants : elles permettent d'englober chaque personne participante dans un échange linguistique, indépendamment de ses caractéristiques au sens large : *identitaire, ethnique, physique, mentale.* De plus, elles contrecarrent toute impolitesse ou discrimination linguistique.

La communication inclusive a deux sous-types : *orale* et *écrite.* Celle *écrite* est largement connue sous le nom de *l'écriture inclusive.* Ce terme linguistique moderne englobe quelques stratégies permettant d'équilibrer/de neutraliser le texte pour qu'il soit dépourvu de références perpétuant des stéréotypes de sexe vexants et discriminatoires. Plus précisément, il s'agit globalement d'éviter l'usage du *masculin générique* et de privilégier l'usage des termes *épicènes* et des *formulations englobantes.*

Chapitre 5. Quelques facteurs rendant difficile la féminisation des N de métiers en français et en polonais

Dans ce chapitre, nous exposerons quelques facteurs rendant difficile la féminisation des N de métiers, parmi lesquels figurent *: homonymie, euphonie, féminisation partielle, masculin générique* et *changement de connotation*.

1.1 Homonymie

L'une des réticences à la féminisation est l'homonymie des N de métiers pouvant désigner aussi des objets de diverse nature. Ce problème concerne habituellement les N français se terminant par *-euse*. La *faneuse* en fonction du contexte peut désigner soit *une femme qui fane le foin*, soit *une machine à faner.* Dans le dictionnaire de Richelet (1680), on lit justement que le premier sens de ce mot c'était un métier - la femme qui fane le foin. *La faneuse* définie comme une machine est apparue en 1850 (Becquer et al. 1999 : 10).

L'homonymie des N de métiers ne caractérise qu'une partie des N féminisés, au contraire : elle est observable aussi dans certains N de métiers masculinisés, comme : *conservateur, avocat, distributeur*.

Un conservateur peut désigner à la fois « un produit destiné à la conservation des aliments[24] » et « un métier consistant à assurer la conservation et la publicité des actes relatifs aux immeubles *(conservateur des hypothèques),* ou à entretenir de biens, de monuments ou d'objets appartenant à l'État ou à des collectivités publiques (*conservateur de musée,* etc.) [25]».

En autre, *un avocat* est à la fois un N de métier juridique masculin signifiant « une personne régulièrement inscrite à un barreau, qui conseille en matière juridique, assiste ou représente ses clients en justice (en parlant d'une femme : elle est avocat ou avocate) [26] », et une sorte de « fruit en forme de poire, à peau verte et à gros noyau, à pulpe grasse et fondante [27] ».

[24] https://dictionnaire.lerobert.com/definition/conservateur (consulté le 12/04/24).
[25] https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/conservateur/18366#18264 (consulte le 12/04/24).
[26] https://dictionnaire.lerobert.com/definition/avocat (consulté le 12/04/24).
[27] Ibid. (consulte le 12/04/24).

Finalement, *un distributeur* est un N de métier désignant « personne ou firme qui assure la distribution d'un produit, d'un film, d'un service [28] ». Ce mot désigne aussi *«* un appareil de distribution ou de vente mesurant le débit, le volume, le poids ou le prix d'un produit pétrolier [29]».

1.2 Euphonie

Une autre source importante de résistance à la féminisation est l'euphonie. Dans le dictionnaire CNRTL, on trouve la définition suivante de la notion en question :

> « LINGUIST. Qualité des combinaisons de sons considérées comme agréables à entendre ou faciles à prononcer. *L'élision et la contraction de l'article défini peuvent s'expliquer par la recherche de l'euphonie*[30] ».

L'euphonie en tant que phénomène linguistique tend à être évoquée en réaction aux certaines formes nominales féminines, par exemple « sapeuse-pompière » ou « psycholożka *» (fr. une psychologue*). Certes, ces N féminisés ne sonnent pas joliment pour tous les Francophones/Polonophones, mais, il est justifiable de rappeler que du point de vue morphologique, elles sont tout à fait correctes.

Les commentaires concernant l'euphonie des N féminisés (à voir la partie IV, chapitre 5, point 1.2 de cette thèse), de type *ça pique aux oreilles, ça sonne mal, c'est moche !* semblent fréquemment mentionnées dans diverses discussions portant sur la féminisation linguistique. Par ailleurs, il arrive que le même argument apparaisse dans diverses discussions portant sur certains N de métiers masculins. Il s'agit par exemple du N « un maïeuticien » qui dans les années quatre-vingt a commencé à fonctionner comme le masculin de *sage-femme* et qui s'est transformé ensuite en forme péjorative et humoristique « mailloticien ». À savoir, cette déformation lexicale était utilisée pour ridiculiser ce mot qui à l'époque, constituait une sorte de blague linguistique (Pavot, 2001 : 124).

[28] https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/distributeur/26090 (consulté le 12/04/24).
[29] Ibid. (consulté le 12/04/24).
[30].https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/euphonie#:~:text=EUPHONIE%20n.%20f.,combin%C3%A9s%22 par%20opposition%20%C3%A0%20Cacophonie. (consulté le 19/04/24).

1.3 Masculin générique

Un autre obstacle à la féminisation des N de métiers est l'emploi excessif du *masculin générique* qui mène en résultat à neutraliser l'opposition des genres. Nous l'utilisons généralement pour nommer le N personnel indépendamment du sexe de leur référent humain.

La question est délicate, car le genre grammatical de cette classe des N doit refléter leur genre *naturel*. Comme cela résulte de notre étude des écrits universitaires, ceci ne constitue pas la règle indéniable. La question qui en ressort est alors la suivante : *est-ce que le sexe peut être soumis à la neutralisation linguistique en universalisant ce concept par l'usage du masculin générique ?* Dans notre thèse, nous avons cité plusieurs fois les propos des linguistes critiquant cet usage. Là, nous pensons surtout à Bernard Cerquiglini. Ce chercheur français explique que *le masculin générique* peut être utilisé tout d'abord *en extension* - lorsqu'on évoque un ensemble d'individus, on tend à supposer que cet ensemble se compose tant de femmes que d'hommes. Pour nommer cet ensemble, on recourt généralement à un seul genre - celui du *masculin générique.* Plus précisément, il s'agit du *masculin générique* pluriel. Ce dernier est plus répandu que celui singulier (2018 : 37). En ce qui concerne *le masculin générique singulier*, il s'agit de la généricité *en compréhension* (ibid.).

L'emploi du *masculin générique* (aussi bien au singulier qu'au pluriel) est très fréquent dans le discours administratif qu'on a examiné dans la partie analytique du présent travail. Toutefois, certaines femmes sont ouvertement contre l'idée de les nommer à l'aide des N masculinisés (génériques), car cet emploi peut diminuer leur visibilité discursive (ibid., 38). La notion *d'invisibilité linguistique des femmes* sera explicitée dans la partie III, chapitre 6, point 1).

1.4 Féminisation partielle

Ce qui ralentit la féminisation des N de métiers est le recours systématique à *la féminisation partielle*. Ce phénomène est typique pour les N de métiers féminisés dont la morphologie est conforme aux N masculinisés. Ceci concerne notamment les N humains se terminant par un *e muet.* (Robiche, 2018 : 23). Autrement dit, il s'agit ici des formules épicènes décrites dans la partie II, chapitre 2). Nous remarquerons que la féminisation *partielle* apparaît habituellement dans les cas où le déterminant féminin n'est pas utilisé. C'est par exemple, lorsqu'une femme évoque son métier en le précédant par un verbe *copule «* être » apparaissant dans les constructions attributives :

N +hum sujet + le verbe être (attributif), appelée aussi verbe copule + N (qui est en fonction d'attribut du sujet) et

N+hum +le verbe "être" (attributif) + adjectif (où l'adjectif est en fonction d'attribut du sujet).

L'absence de la marque du féminin dans les constructions susmentionnées typique pour la féminisation *partielle/les formules épicènes* peut prêter alors à confusion, comme dans les exemples ci-dessous :

Je suis biologiste

Je suis pianiste

Je suis psychologue

Je suis athlète

Là, vu la morphologie nominale identique, il est impossible de distinguer le sexe des référents humains appelés par cette dénomination professionnelle évoquée

1.5 Pour résumer

Malgré la complexité liée à la féminisation des N humains féminisés français et polonais, il y a de nombreuses sources crédibles et facilement accessibles fournissant des règles de formation des N de métiers. En plus, elles sont accessibles à tout auditoire, exposant les règles de féminisation d'une manière très claire. Ce qu'il faut prendre en considération en français, c'est que les règles qui sont recommandées pour cette langue peuvent varier selon le pays francophone. En Pologne, vu la nature homogène de notre langue, la formation du féminin se soumet aux règles universalisées. La formation du féminin en polonais peut toutefois causer quelques problèmes notamment à cause du fait que cette langue slave possède un grand potentiel flexionnel - il y en a une variété énorme des suffixes servant à marquer le féminin des N de métiers.

De plus, les nombreux N féminisés tant en polonais qu'en français sont de nature homonymique.

En outre, les Polonophones et les Francophones tendent à recourir systématiquement au masculin *générique.* Ce dernier est perçu par eux comme une solution traditionnelle et facilement applicable, voire neutre/universellement générique (même s'il ne l'est pas).

Finalement, il y a des N tant en français et en polonais qui ne sonnent pas joliment pour une partie des locuteurs natifs. La sonorité de certains N féminisés peut donc contredire l'idée d'*euphonie*. Néanmoins, il convient de noter que toutes les difficultés susmentionnées nous semblent faciles à surmonter à condition que nous soyons ouverts d'esprit et prêts à remplacer nos anciennes habitudes de communication par celles plus égalitaires et par conséquent, moins *androcentriques.*

III Statut asymétrique du féminin en français et en polonais contemporains

Cette partie de notre travail a pour but de définir et d'illustrer les notions *d'asymétrie linguistique des genres* et d'*invisibilité linguistique des femmes*. Notons que cette dernière est un concept similaire par rapport au précédent, mais pas identique. De ce fait, notre intention primordiale est de trouver des points différents et similaires entre ces deux concepts. Cette étape sera suivie d'une présentation du contexte de l'apparition de ces deux notions : celle *d'asymétrie linguistique des genres* et *d'invisibilité linguistique des femmes*. Ensuite, nous présenterons quelques manifestations linguistiques illustrant *l'asymétrie linguistique des genres,* ainsi que celles de *l'invisibilité linguistique des femmes* ressortant du français et du polonais modernes.

Chapitre 6. Asymétrie linguistique de genre vs invisibilité linguistique des femmes

1 Notion d'asymétrie linguistique des genres et d'invisibilité linguistique des femmes : points communs et différences

Dans ce chapitre, nous comparons les deux phénomènes linguistiques qui nous semblent impossibles d'omettre dans nos réflexions scientifiques : la notion *d'asymétrie linguistique des genres* et celle d'*invisibilité linguistique des femmes*. En ce qui concerne le point commun d'en émergeant, toutes les deux impliquent « l'existence d'une image inégale d'un genre par rapport aux autres qui nous mène en conséquence à diverses disproportions dans l'usage courant de ce genre[31] » (Handke, 1994 : 17). *L'invisibilité linguistique des femmes* constitue la version plus radicale du concept d'*asymétrie linguistique des genres.*

En effet, *l'invisibilité linguistique des femmes* implique que l'usage des manifestations linguistiques servant à rendre les femmes visibles au niveau linguistique est considéré par la majorité des locuteurs Polonophones comme quelque chose d'inhabituel, voire d'inutile. Autrement dit, le masculin *générique* paraît suffisant, au moins pour certains, pour combler de nombreuses lacunes caractérisant la dénomination professionnelle polonaise. De plus, *la valeur générique du masculin* semble satisfaire pleinement leurs besoins de communication, en ce qui concerne l'expression de la catégorie du genre grammatical. Néanmoins, ce qui est indubitable

[31] Zakładają istnienie nierównego obrazu jednego rodzaju w odniesieniu do innych, co w konsekwencji prowadzi do powstania różnorakich dysproporcji w powszechnym stosowaniu rzeczowników osobowych tego rodzaju.

est que le masculin *générique* entraîne l'apparition du problème appelé *l'invisibilité linguistique des femmes* et, par conséquent, celui d'*asymétrie linguistique des genres.*

Par ailleurs, la pratique rédactionnelle courante dans l'un de nos discours examinés, celui règlementaire, consiste en *l'invisibilisation linguistique des femmes.* Par le terme d'*invisibilisation,* on comprend le processus d'invisibiliser les femmes au niveau discursif (causant en résultat *leur invisibilité linguistique*).

Ainsi, *l'invisibilité linguistique des femmes* est un phénomène englobant toutes les pratiques de rédaction qui rendent les femmes invisibles dans la langue. L'ensemble de ses pratiques est connu aussi sous le nom de *rédaction générique*. Comme le constatent deux chercheuses polonaises Małogorzata Karwatowska et Jolanta Szpyra-Kozłowska, *l'Invisibilité linguistique des femmes* est répandue notamment dans les textes administratifs et juridiques polonais (2010 : 97).

En concluant, on peut constater que derrière le concept *d'Invisibilité linguistique des femmes,* il se cache toutes les habitudes linguistiques menant à l'invisibilisation progressive du *féminin* au niveau linguistique, y compris : l'usage du *masculin générique* et la favorisation de l'emploi des formes masculinisées. Le recours fréquent à ces deux moyens linguistiques susmentionnés conduit en conséquence à la discrimination des femmes et à une certaine confusion sémantique dans tous les cas où l'utilisation du *masculin générique* n'est pas interprétée comme *générique,* dénotant donc un ensemble mixte (c'est-à-dire un groupe composé aussi bien de femmes que d'hommes).

En ce qui concerne le polonais, on voit déjà, grâce à l'étude menée par le portail de recherche d'emploi polonais *pracuj.pl*[32], que la majorité des Polonaises sont en faveur de l'usage des N féminisés dans le discours administratif et surtout, dans les offres d'emploi. Les résultats précis de l'étude susmentionnée sont les suivants [33] :

- 83 % des femmes interrogées sont favorables à l'utilisation des N féminisés,
- 78 % des femmes interrogées souhaitent voir dans les offres d'emploi les N féminisés,

[32] https://pracuj.pl (consulté le 07/11/22).
[33] https://media.pracuj.pl/149349-jezyk-ofert-pracy-kobiety-o-feminatywach-badanie-pracujpl (consulté le 07/11/22).

- Moins de 30 % d'entre elles pensent que les N féminisés ne sont pas adaptés à certaines professions,
- Les 3/4 des femmes interrogées souhaitent avoir une influence sur le N de leur poste : la plupart des femmes soutiennent l'idée d'utiliser les N féminisés des professions populaires[34].

Finalement, *l'invisibilité linguistique des femmes* est un problème pertinent actuel existant dans différentes langues disposant au moins de l'opposition entre *féminin* et *masculin.*

Dans la suite du présent texte, nous donnerons quelques exemples concrets illustrant les disproportions ressortant de nos analyses franco-polonaises dans l'usage symétrique du féminin. Avant d'y passer, nous nous étendrons sur les causes possibles de ces disproportions.

2 Raisons de la suprématie du masculin en français et en polonais

Il y a plusieurs facteurs sociolinguistiques justifiant la suprématie du masculin qui ont déterminé par suite l'apparition de la notion d'*asymétrie linguistique des* genres et celle d'*invisibilité linguistique des femmes* dans diverses langues du monde. Ce phénomène linguistique a constitué un objet d'étude analysé à plusieurs reprises par de nombreux linguistes de différentes nationalités, y compris celle française et polonaise. Dans la suite, nous résumerons très concisément les facteurs déterminant la présence du phénomène de la domination du *masculin.*

Anne-Marie Houdebine-Gravaud - linguiste, féministe, professeure émérite de l'Université Paris-Descartes nous parvient à une explication assez détaillée de la genèse du problème : dans l'un de ses articles, elle a mis l'accent sur le fait qu'aussi bien les garçons que les filles doivent se soumettre à un certain nombre de conventions sociales, culturelles et familiales pour advenir comme adulte, représentant(e) d'un sexe donné (1999 : 24). Autrement dit, tout le monde s'enseigne dès son enfance à transmettre son identité sexuelle, c'est-à-dire, son appartenance à un des deux sexes dans la langue. Par ailleurs, cette constatation a été illustrée par une citation de Simone de Beauvoir qui a dit une fois « On ne naît pas femme : on le devient » (1949 : 56).

Le fait de vivre dans le monde dans lequel très souvent les femmes deviennent victimes des discriminations salariales, sociales, sexistes, sexuelles et linguistiques est reflété

visiblement dans la manière de percevoir les femmes et de s'adresser à elles. Quant à une discrimination la plus pertinente pour nous, celle *linguistique,* il s'agit notamment de la pratique courante consistant à utiliser d'une manière exubérante *le masculin générique.* Cette tendance est favorisée notamment par les linguistes étant en faveur de l'approche traditionaliste envers la langue (à titre d'exemple : Bralczyk, Carrère d'Encausse).

Tous les Français connaissent la règle suivante : *le masculin l'emporte sur le féminin*. Cette maxime répétée dès le CP même si elle est critiquée par certains reste solidement ancrée dans la conscience collective française (Cerquiglini, 2018 : 161). Il semble alors que les asymétries linguistiques des genres viennent de l'ancienne tradition linguistique. Ainsi, il est approprié de dire que *l'invisibilité linguistique des femmes* est un signe des temps très éloignés où le marché du travail et l'éducation étaient inaccessibles aux femmes. C'est pourquoi, il est tellement important d'adapter nos pratiques linguistiques courantes au monde contemporain.

D'après Houdebine Gravaud (1998 : 37), c'est le rôle des utilisateurs d'une langue donnée de cesser de recourir à toutes les pratiques linguistiques discriminatoires. Ce sont aussi les locuteurs d'une langue donnée qui sont responsables d'accorder tout ce qui est soumis à l'accord aux deux genres grammaticaux français : masculin et féminin.

En consultant diverses sources portant sur les conséquences de l'emploi excessif du masculin à valeur *générique,* nous avons repéré une devinette qui illustre clairement les conséquences de l'emploi exubérant *du masculin générique* (Cerquiglini, 2018 : 94) :

> « Un garçon de treize ans est en voiture avec son père quand ils ont un accident. Le père meurt sur le coup et le fils est transporté d'urgence à l'hôpital. Le meilleur chirurgien de l'hôpital est appelé en urgence pour l'opérer, mais au moment où il entre dans la salle d'opération il voit le garçon et dit : *je ne peux pas l'opérer, c'est mon fils.* Comment est-ce possible ? »

La réponse à cette devinette est simple - la personne qui a répondu « je ne peux pas l'opérer, c'est mon fils » était une femme, la mère du garçon en question qui travaillait comme *chirurgienne.* L'emploi générique du N de sa profession provoque toute la confusion sémantique et par conséquent, empêche le décodage immédiat du sens de cette devinette.

Le remède le plus intuitif pour *l'invisibilité linguistique des femmes* est donc de recourir plus systématiquement aux N féminisés. La féminisation des N de plus en plus répandue dans les deux langues examinées reste quand même souvent critiquée. Cette réticence envers la

nomenclature professionnelle féminisée a ses racines dans l'attitude de divers spécialistes en linguistique, y compris ceux représentant les instances normatives officielles (cf. la partie IV, chapitre 9). L'attitude assez défavorable envers toute marque du féminin en français et en polonais constitue également l'une des raisons principales du statut inégal du féminin dans ces deux langues vivantes comparées.

3 Pour résumer

Le statut asymétrique du féminin englobe deux notions suivantes : celle *d'asymétrie linguistique des genres* et *d'invisibilité linguistique des femmes.* Leur point commun est tel que les deux présupposent la présence d'une image inégale d'un genre par rapport à l'autre (il s'agit généralement de la suprématie du masculin), qui nous mène en conséquence à diverses disproportions dans l'usage égalitaire du féminin » (Handke, 1994 : 17). En outre, *l'invisibilité linguistique des femmes* constitue la version plus radicale du concept *d'asymétrie linguistique des genres.*

L'invisibilité linguistique des femmes se réfère à l'ensemble des pratiques rédactionnelles *androcentriques,* c'est-à-dire privilégiant la domination du masculin *générique.* Les pratiques androcentriques englobent d'un côté, l'usage du *masculin générique* et de l'autre, la favorisation de l'emploi des formes masculinisées. La rédaction *androcentrique* conduit à la fois à la discrimination des femmes et à la confusion sémantique dans les cas où l'emploi du *masculin générique* n'est pas interprété comme celui dénotant un ensemble mixte.

En plus*, l'invisibilité linguistique des femmes* est un phénomène répandu aussi bien en français qu'en polonais, principalement au niveau du discours administratif et juridique.

L'existence de *l'invisibilité linguistique des femmes* dans nos deux langues comparées peut être justifiée par plusieurs raisons : tout d'abord, admettons que nous sommes tous enseignées depuis l'école primaire que *le masculin emporte sur le féminin*. Le sens générique de ce dernier semble justifier la présence de *l'invisibilité linguistique des femmes* progressant tant en français qu'en polonais modernes. Ce qu'il faut souligner aussi est que *l'invisibilité linguistique des femmes* avance même contre le désir majoritaire des Polonaises à utiliser systématiquement les N féminisés en polonais contemporain. Cette conclusion ressort de la recherche menée par pracuj.pl de 2021 mentionnée auparavant. *L'invisibilité linguistique des femmes* résulte également des habitudes de communication datant des temps très éloignés où le marché du travail et l'éducation étaient inaccessibles aux femmes et en conséquence, il y avait

plusieurs lacunes lexicales dans la nomenclature professionnelle féminisée. Ce problème existe sur un pied d'égalité dans les deux langues examinées. Dans la suite, nous détaillerons cet aspect lexical.

Chapitre 7. Principales manifestations d'asymétries linguistiques des genres

Le terme d'*asymétrie linguistique des genres* implique que dans divers idiomes pourvus de la catégorie du genre, existent des disproportions dans l'usage égalitaire du *masculin* et du *féminin.* Cette tendance touche grandement la pronominalisation et l'accord *des adjectifs* (comme *cierpliwa profesor* (fr. « une professeure patiente »), *kompetentna doktor* (fr. « une docteure compétente ») (Karwatowska et Szpyra-Kozłowska, 2010 : 23).

Diverses *asymétries linguistiques des genres* sont facilement détectables aussi dans de nombreuses lacunes lexicales existant dans la dénomination professionnelle, comme *kobieta-mechanik, kobieta-stolarz* (ibid., 18). Comme nous l'avons montré dans notre mémoire de maîtrise[35], il y a des métiers qui sont dominés par la nomenclature masculinisée - cela concerne principalement le secteur de la gestion et de la technique. En général, cette tendance à recourir au *masculin générique* est causée, soit par le manque de féminin, soit par des habitudes obsolètes d'utiliser souvent le masculin au sens *générique.*

L'universalité sémantique du masculin *générique* a été d'ailleurs niée par plusieurs spécialistes, comme : Bojarska (2011), Stahlberg (2007), Braun, Sczesny et Stahlberg (2005). Une telle attitude linguistique androcentrique peut être considérée comme sexiste (Jaworski, 1986 : 42). *L'asymétrie linguistique des genres* est visible à plusieurs niveaux linguistiques, cela concerne le niveau *lexical, morphologique, syntaxique et phraséologique,* ce que nous verrons dans les sections suivantes.

1 Morphologie lexicale

Le problème qui se répète dans nos deux langues d'étude est qu'il n'y a pas d'équivalents féminins pour certaines fonctions. Pauwels (1998 : 154) constate que « ces lacunes lexicales concernent notamment la nomenclature liée aux fonctions prestigieuses, et notamment, aux fonctions qui se trouvent dans le secteur de gestion, de technique et d'éducation.

[35] Walczak J. (2020). Le statut des noms féminisés de métiers et de fonctions en France et au Québec - l'analyse sociolinguistique d'un corpus d'offres d'emploi français et québécois, Université pédagogique de Cracovie Mémoire de maîtrise rédigée sous la direction de prof. Teresa Muryn et de prof. Wojciech Prażuch

La construction binominale de type *pani + N de métier masculin/«* madame + N de métier au masculin » présentée *supra* remplit aussi les lacunes lexicales existantes dans les métiers venant de ces secteurs susmentionnés, par exemple :

FRANÇAIS	**POLONAIS**
madame l'ambassadeur	pani ambasador
un ambassadeur	ambasador
madame le président madame la présidente	prezydent pani Prezydent
un ingénieur - *madame l'ingénieur*	inżynier -pani inżynier,
un mécanicien - *une femme mécanicien*	mechanik, kobieta-mechanik
un électricien - *une femme électricien*	elektryk, kobieta elektryk

2 Plusieurs formes nominales féminisées possibles

La direction de la formation des N de métiers et de fonctions est telle que, généralement, le féminin est formé à partir du masculin. La tendance opposée est pratiquement imperceptible, sauf dans la nomenclature professionnelle venant des services de soins, comme *pielęgniarka* (fr. « infirmière ») > *pielęgniarz* (fr. « infirmier »). Habituellement, on dit que le masculin est considéré comme primaire et morphologiquement pur (Maussa-Lopez, 2021 : 17). En revanche, on peut entendre très souvent que le féminin est secondaire et motivé (ibid.). Cette question est complexe, car dans certains cas, il n'y a pas une seule norme de la formation du féminin, mais il y en a plusieurs.

En plus, le féminin peut varier selon le pays : par exemple au Québec, on emploie parfois la forme de « chercheure » au lieu de « chercheuse », tandis que cette dernière est plus répandue en Europe. Vu la nature homogène du polonais, on y a les règles uniformisées de la formation du féminin. Il y a une construction habituelle typique particulièrement pour le polonais : *pani* (fr. « madame ») + un N masculinisé d'un métier/d'une profession ».

Remarquons que la même façon de féminiser existe d'ailleurs en français. Voyons quelques exemples communs illustrant cette féminisation dans nos deux langues mises en contraste :

FRANÇAIS	**POLONAIS**
un professeur - une professeur/une professeure	profesor - profesorka (usage familier) pani profesor (très fréquent, standard)
un docteur - une docteure	doktor - Pani doktor (standard) doktorka (familier)
un chercheur - une chercheure (la forme fréquente au Québec), une chercheuse	naukowiec/naukowczyni uczona (plus ancien que naukowczyni) docent - pani docent, docentka (familier)
rectrice	rektor - rektorka (familier)
madame le ministre madame la ministre	pani minister (standard) ministra (plus rare, plus récent) ministerka (rare)
un député/une député la députée) (standard)	pani poseł (fr. madame posłanka (standard) poślica (ancien)

3 Changement de connotation de certains N de métiers et de fonctions

Le phénomène qui nous semble particulièrement intéressant est *le changement de connotation*. Il est lié à certains N de métiers français et polonais. Précisons que *le changement de connotation* consiste en modification sémantique de certains N de métiers mis en féminin. Cette connotation devient alors *inappropriée, péjorative, offensante,* puisqu'elle se réfère aux questions tabouisées, telles que *la sexualité féminine.* Nous indiquerons quelques manifestations de cette connotation dans la suite. Avant cela, il est justifié de noter que *le changement de connotation* touche en particulier le français. Néanmoins, le lexique du polonais dispose aussi de quelques N de métiers qui en étant mis en féminin changent radicalement leur connotation.

quelques exemples français :

un professionnel c'est un travailleur compètent vs. *une professionnelle* c'est une prostituée ;

un maître c'est un professeur vs. *une maîtresse* qui est soit une professeure, soit une amante ;

un entraîneur c'est un coach sportif vs. *une entraîneuse* - une prostituée

un homme sans moralité - c'est un homme politique vs. *une femme sans moralité* signifie une prostituée

quelques exemples polonais :

tirowiec c'est un conducteur d'un camion vs. *tirówka*-signifie une prostituée

łajdak c'est un fripon vs. *łajdaczka* c'est une prostituée.

4 Syntaxe

En français et en polonais contemporains, il y a des cas où le sujet d'une phrase se compose au moins de deux mots associés par une conjonction. Si au moins un constituant de ce sujet est masculin, toutes les formes qui l'accompagnent doivent être accordées au masculin :

Dans le couloir, on a rencontré 31 étudiants studieux

Na korytarzu spotkaliśmy 31 pilnych studentów[36].

Maria i jej dwóch braci zostali zaproszeni na nasz ślub.

Marie et ses deux frères ont été invités à notre mariage.

Dans la première proposition, on voit l'usage du masculin *générique* où les formes adjectivales et nominales ont été accordées au masculin[37].

Dans la seconde, celle à la voix passive, le participe passé du V « inviter » a été accordé au masculin pluriel, car le mot « frère » est masculin et il y avait « deux frères ».

Ce qu'il faut noter, c'est qu'auparavant, le français (comme les autres langues romanes) se caractérisait par *la règle de proximité,* plus précisément, en ancien français et en moyen

[36] (Même s'il y avait 30 étudiantes et un seul étudiant.)

français, il était habituel d'accorder l'adjectif en genre et en nombre avec le dernier nom, même si ce dernier était féminin (Moreau, 2019 : 355). En revanche, au XVIIe siècle, la noblesse du genre jouait un rôle crucial dans l'accord. Cette noblesse ressort particulièrement de la citation de Vaugelas suivante : « le genre masculin est réputé plus noble que le féminin, à cause de la supériorité du mâle sur la femelle » (ibid., 1612 : 7).

Nous remarquons donc que, d'après Vaugelas, le masculin est considéré comme un genre *noble* et sa noblesse est strictement corrélée à une domination extralinguistique des hommes que le masculin entraîne.

Une autre règle caractéristique pour le français d'avant le XVII siècle était celle nommée : *La règle de majorité* (Viennot, 2020 : 32). Elle apparaît dans la proposition suivante : « le maître et les écolières sont sorties ». Étant donné qu'il y avait plus d'écolières, le participe passé du V « sortir » a été mis au pluriel.

5 Phraséologie

Les proverbes consacrés à l'homme et à la femme constituent une source précieuse de clichés linguistiques liés aux deux sexes. Dans nos deux langues mises en contraste, il existe beaucoup de locutions exposant certains traits associés stéréotypiquement tant aux femmes qu'aux hommes. Voici quelques exemples sélectionnés.

5.1 Traits féminins véhiculés dans les proverbes français

La phraséologie française portant sur les femmes est riche en exemples mettant l'accent sur l'émotivité, l'indécision et l'instabilité féminines.
Voici quelques exemples :

5.1.1 Instabilité émotionnelle

Temps et vent et femme fortune changent autant comme la lune
L'esprit de la femme est semblable au vent du midi[38].
Vivre seul vaut mieux que de vivre avec femme quinteuse[39].

[38] https://www.proverbes-francais.fr/proverbes-esprit/#:~:text=L'esprit%20de%20la%20femme%20est%20semblable%20au%20vent%20du%20midi.&text=L'esprit%20des%20femmes%20est,leur%20c%C5%93ur%20est%20de%20cire.&text=On%20peut%20%C3%AAtre%20petit%20par,et%20grand%20par%20l'esprit.&text=Le%20bon%20sens%20est%20un%20casque%20et%20l'esprit%20un%20panache. (consulté le 07/11/22).
[39] https://proverbesdictons.com/vivre-seul-vaut-mieux-que-de-vivre-avec.html (consulté le 07/11/22).

Femme à l'église, chanoinesse, ange en la rue, à la maison diablesse[40].

Pleurs de femme et pluie d'été ne durent pas longtemps[41].

5.1.1 Bavardage/indiscrétion

En plus, pareillement au polonais, le stéréotype attribué souvent à la femme est son indiscrétion et bavardage :

Donne ton amour à ta femme, mais ton secret à ta mère ou à ta sœur[42].

Jamais homme sage et discret ne révèle à femme son secret[43].

5.1.2 Infidélité

En français, on souligne souvent l'infidélité féminine :

Celui qui épouse une belle femme a besoin de plus de deux yeux[44].

La femme bonne et fidèle est un trésor sans pareil[45].

5.1.3 Modestie/Pudeur

L'importance d'être pudique et modeste en étant une femme française est également mise en avant dans le discours proverbial français :

La femme sans pudeur cesse d'être une femme[46].

Plus une femme s'occupe de ses toilettes, moins la maison est nette[47].

Il n'y a pas meilleure plante fruitière que la femme vertueuse[48].

Une femme sans pudeur est comme un plat sans sel[49].

---

[40] https://www.proverbes-francais.fr/proverbes-femme (consulté le 07/11/22).
[41] https://www.dicocitations.com/citations/citation-131336.php (consulté le 07/11/22).
[42] https://citations.ouest-france.fr/citation-proverbe-francais/donne-ton-amour-femme-donne-129097.html (consulté le 07/11/22).
[43] https://citations.ouest-france.fr/citation-proverbe-gaelique/donne-ton-amour-femme-ton-74536.html (consulté le 07/11/22).
[44] https://citations.ouest-france.fr/citation-proverbe-francais/celui-epouse-belle-femme-besoin-129098.html (consulté le 07/11/22).
[45] https://blowdeadobserve.top/?utm_campaign=3R60Iq_6TwnSLaZnPTupNSKfvhj857wOWHP26RZmXuw1&t=main7dexpsess (consulté le 07/11/22).
[46] https://proverbesdictons.com/la-femme-sans-pudeur-cesse-d-etre-une-fe.html (consulté le 07/11/22).
[47] https://www.proverbemalin.fr/proverbe-soccuper-de-ses-affaires / (consulté le 07/11/22).
[48] Femme vertueuse : Qualités selon le Saint Proverbe 31 (consulté le 07/11/22).
[49] http://evene.lefigaro.fr/citation/femme-pudeur-plat-sel-55682.php (consulté le 07/11/22).

5.2 Traits féminins véhiculés dans les proverbes polonais

Avant de passer à nos analyses, nous souhaitons nous référer à celles effectuées par les linguistes polonaises, Małgorzata Karwatowska et Jolanta Szpyra-Kozłowska dans leur ouvrage *Lingwistyka płci ona i on w języku polskim* (2010). Ces chercheuses ont examiné un grand nombre de proverbes polonais. Leur but était de détecter les clichés linguistiques associés aux femmes. Ce qui résulte de leurs analyses est le fait que les traits typiquement féminins en Pologne sont les suivants : « entêtement, manque de discrétion, tendance à provoquer des conflits, instabilité, infidélité, méchanceté, ruse et stupidité ». (ibid., 42) Le discours proverbial véhicule donc les attributs très négatifs des Polonaises. Ce qui est particulièrement intéressant en polonais, c'est l'asymétrie sémantique des collocations liées aux adjectifs *masculin* et *féminin.* En règle générale, les collocations contenant le mot « masculin(e) (*męski, męska*) » sont positives, alors que la connotation des collocations comprenant le mot « féminin(e) » (*kobiecy, kobieca*) et son équivalent familier - babski (du mot *baba* - femme (sens péjoratif) » sont d'habitude négatives. Ces conclusions sont illustrées par les exemples suivants empruntés à Szpyra-Kozłowska et Karwatowska (2010 : 43).

> *Męska przyjaźń* (trad. « une amitié masculine ») une vraie amitié, solide, une amitié fidèle
> *Męska decyzja* (trad. « une décision masculine ») une décision vite prise, une décision raisonnable
> *Męski honor/męska duma* (trad. « un honneur masculin, une fierté masculine »)
> *Chłopski rozum* (trad. « une raison masculine ») un raisonnement logique
> *Babska logika* (trad. « une logique féminine ») un manque de logique
> *Babska ciekawość* (trad. « une curiosité féminine ») un manque de discrétion
> *Babskie kaprysy* (trad. « des caprices de filles ») des sauts d'humeurs, une émotivité excessive.

Voici, quelques résultats de nos investigations :

5.2.1 Émotivité excessive

Ce qui émerge fréquemment du discours proverbial polonais autour des femmes, c'est leur émotivité excessive :

> *Mazać się jak baba*.
> Pleureur comme une femme.

Łzy - broń kobieca (Szymański, 1988 : 145)

Les larmes - une arme de femme.

Chłopaki nie płaczą. (ibid.).

Les mecs ne pleurent pas.

De ces phraséologismes ressort une certaine différence dans la perception de l'émotivité des femmes et celle des hommes. Le stéréotype qui en résulte est tel que les femmes sont très capricieuses et émotives, voire manipulatrices. En revanche, l'émotivité (même pas excessive) des hommes est très mal vue : *les mecs ne pleurent pas.*

5.2.2 Beauté

Mężczyzna musi być trochę ładniejszy od diabła[50].

L'Homme doit être un peu moins laid que le diable.

Kobieta musi być trochę brzydsza od anioła[51].

La femme doit être un peu moins belle qu'un ange (Szymański, 1988 : 146).

Nie pomoże bielidło kiedy baba jak straszydło.

La poudre blanchissante ne sert à rien quand une femme est un laideron (ibid.)

Dans ces proverbes, on observe une autre asymétrie, qui concerne l'apparence physique des hommes et des femmes. En effet, les femmes doivent avoir un look impeccable (elles doivent être belles), alors que l'apparence physique des hommes n'est pas importante.

5.2.3 Pudeur/Modestie

La femme doit être aussi pudique et modeste. Ce trait semble transposé à partir de l'Ancien Testament. Cette caractéristique montre donc une influence biblique :

Kobieta powinna mieć cnotę w sercu, skromność na czole, łagodność w ustach, a robotę w ręku (Szymański, 1988 : 146).

Une femme doit avoir la vertu dans son cœur, la modestie sur son front, la douceur dans sa bouche et le travail dans sa main.

U mężczyzny każdy grzech śmiertelny jest powszednim, a u kobiety każdy powszedni jest śmiertelnym[52].

Chez l'homme, tout péché mortel est véniel, et chez la femme, tout péché véniel est mortel.

[50] https://cytaty.pl/mezczyzni/33573,mezczyzna-powinien-byc-tylko-troszke.html (consulté le 03/04/22).
[51] Ibid. (consulté le 03/04/22).
[52] http://www.cytaty.malutki.pl/cytat17783.html (consulté le 03/04/22).

Ce dernier exemple peut être interprété d'une telle manière : « On pardonne plus facilement aux hommes, qu'aux femmes ».

5.2.4 La femme est porteuse de défauts

On tend à souligner que les femmes sont défectueuses :

Koni i niewiast bez wad nie ma (ibid).

Il n'y a pas de chevaux ou de femme sans défaut.

Z kobietami wielka bieda, lecz bez kobiet żyć się nie da (ibid.).

On vit dans une grande misère avec les femmes, mais on ne peut pas vivre sans elles (Masłowscy, s.d., 130).

Nie raj nikomu żony, bo to towar uprzykrzony[53].

Ne conseille à nul homme de se marier, car la femme est une créature pénible.

5.2.5 Bavardage/indiscrétion

Cud nad cudami, niegadatliwa między niewiastami. (Szymański, 1988 : 146).

Un miracle incomparable à d'autres miracles, c'est une femme silencieuse. (ibid. : 93).

Przysłowie dobrze powiada, mąż żony nie przegada. (ibid : 151).

*L*e proverbe dit bien : un mari ne sera jamais vainqueur dans un conflit avec sa femme.

Wół rogami, a baba językiem kole. (Cegielska, 2017 : 237).

Un bœuf peut te blesser avec ses cornes, une femme avec ses paroles.

5.2.6 Entêtement

Bać się kobiet należy, nawet wtedy, gdy dają pocałunki (Szymański, 1988, 150).

Il faut craindre les femmes, même lorsqu'elles te donnent des brasiers.

Snadniej stu mężów niż dwie zgodzić baby (ibid.).

Il est plus facile de réconcilier cent hommes que de réconcilier deux femmes.

Kto z babą wojuje, pewnie pożałuje (ibid., 147).

Celui qui est en conflit avec une femme le regrettera certainement.

Nie masz małżonka, żeby na niego nie krakała żonka [54]

Il n'y a pas de mari dont la femme ne se plaint pas

Księdzu, pijanemu, wariatowi i kobiecie zawsze ustąp (2001 : 372)

Il faut toujours céder à un prêtre, un ivrogne, à un fou et à une femme.

---

[53] https://msus.kylos.pl/slowa.php?str=senten&litr=Z&s=1 (consulté le 03/04/22).

[54] Dominiczak, Maciej (2013). Księga Przysłów: Inaczej mówiąc mądrości, motta, porzekadła, powiedzenia, przysłowia, sentencje itp. s.l. s.p. https://www.google.pl/books/edition/Ksi%C4%99ga_Przys%C5%82%C3%B3w/yWxlAQAAQBAJ?hl=fr&gbpv=1 (consulté le 03/04/22).

5.2.7 Instabilité

Deszczyk majowy i łzy panny młodej niedługo trwają (ibid, 1988 : 146).
La pluie de mai et les larmes d'une jeune femme ne durent pas longtemps…
Kobieta zmienną jest… (Ligacz, 1994 : 14)
La femme est d'habitude changeante…

5.2.8 Obéissance

En plus, la femme ne peut pas décider dans sa maison, elle doit obéir à son mari :
Biada temu domowi, gdy żona przewodzi mężowi [55]
Le malheur à la maison dans laquelle la femme domine son mari
Nie tak sromota, gdy mąż sam przez się błądzi, jak gdy niewiasta mężem swoim rządzi
(Ligacz, 1994 : 30)
C'est moins honteux quand un mari commet ses propres fautes, que quand sa femme le dirige.

5.2.9 Ruse

On peut toujours dire avec audace que les femmes sont toujours rusées :
Babi naród zawsze chytry (Chrupała, 2000 : 26)
Toutes les femmes sont rusées.

5.2.10 Jeunesse

Des fois, on souligne dans les proverbes polonais quelques atouts des femmes, à condition qu'elles soient jeunes :
Dobra żona - mężowi korona (Szymański, 1988 : 150).
Une femme bonne est une couronne de son mari.
Stare wino, żona młoda niejednemu życia doda (Szymański, 1988 : 145).
Un vieux vin et une jeune femme donneront de la vie à beaucoup d'hommes.

5 Pour résumer

Statut asymétrique du féminin est particulièrement visible dans la dénomination professionnelle des femmes, notamment celle appartenant aux secteurs diplomatique, éducatif et technique. Dans ces deux secteurs, il y a diverses lacunes lexicales dans la nomenclature des métiers féminins. En plus, certains d'entre eux (comme *maîtresse, entraîneuse, tirówka)* subissent un changement négatif de connotation par rapport à leurs formes morphologiques masculines). L'emploi de ces N masculinisés prédomine également la syntaxe du français et du polonais : même si l'ensemble mixte est composé de la majorité des femmes, les adjectifs et les formes verbales du passé seront accordés au masculin. Néanmoins, la disproportion dans l'image égalitaire des genres (grammaticaux et naturels) découle le plus de la phraséologie française et polonaise construite autour des notions de *femme/féminin.* Tant en français qu'en polonais, le discours proverbial se caractérise par le fait d'associer les traits négatifs aux femmes et de mettre en valeur leur nature *imparfaite.* Plus précisément, la phraséologie française dispose des caractéristiques féminines suivantes : *bavardage, indiscrétion, émotivité excessive, nécessite d'être modeste/pudique et infidélité*. En revanche, dans les proverbes polonais, nous pouvons trouver les traits des femmes suivants : *émotivité excessive, priorisation de la beauté féminine, indiscrétion, bavardage, ruse* et *nécessite d'être toujours pudique et obéissante, etc.* On voit que la plupart des stéréotypes féminins sont communs dans nos deux langues mises en contraste. Cependant, l'étude contrastive plus détaillée des clichés associés aux femmes ressortant de la phraséologie française et polonaise reste toujours à réaliser. La nôtre ne constitue qu'une sorte d'introduction à cette problématique.

Partie IV Positions sur la féminisation des N de métiers français et polonais

Cette partie vise à présenter les préconisations concernant la féminisation des N de métiers en Pologne émanant de l'instance nommée *Rada Języka Polskiego* sur le même sujet (à voir : le chapitre 8, point 1). Elles seront suivies de recommandations récemment émises par *l'Académie française* (cf. le chapitre 8, point 2), Dans le deuxième chapitre, nous mettons en avant la position actuelle des quelques linguistes français et polonais concernant *la féminisation des* N et *l'écriture inclusive.* Le troisième chapitre présentera *la féminisation des N* et *l'écriture inclusive* en tant que sujet clivant de débat politique actuel. Le dernier chapitre cependant comprendra une synthèse des opinions des internautes français et polonais pour ou contre le recours à la *féminisation des N* et à l*'écriture inclusive.*

Chapitre 8. Positions sur la féminisation linguistique des instances officielles françaises et polonaises

1 Positions de l'Académie française sur la féminisation des N de fonctions et de métiers

Dans cette partie, nous comparerons les deux derniers rapports de *l'Académie française* sur la féminisation linguistique : plus précisément, celui des 2014 intitulé : *La féminisation des N de métiers, fonctions, grades ou titres - Mise au point de l'Académie française*[56] et sa dernière déclaration *LA FÉMINISATION DES NOMS DE MÉTIERS ET DE FONCTIONS* » parue en 2019[57].

L'Académie française a été fondée en 1634, mais officialisée en 1635 par le cardinal de Richelieu. Sa mission primordiale est de « contribuer à titre non lucratif au perfectionnement et au rayonnement des lettres ». Ses membres s'occupent également de la mise à jour d'un dictionnaire de référence du français, et de l'approbation de la publication au *Journal officiel d'équivalents francophones de termes techniques étrangers dans la langue française*[58]. Plus précisément, l'Académie est en charge des responsabilités suivantes [59] :

- Édition du Dictionnaire de *l'Académie française* recueillant et fixant l'usage de la langue (nomenclature, orthographe, sens et prononciation des mots) :
- Émission de recommandations et d'avis sur les règles de la langue : publications officielles sur Internet et dans la presse :
- Participation aux différentes commissions de terminologie responsables de créer de nouveaux mots dans tous les domaines, en particulier ceux où les inventions et développements de la science sont nombreux :
- Finalement, *l'Académie* opine la publication des termes au *Journal officiel*, qui sont alors aussi publiés sur *France Terme.* Leur usage devient comme cela obligatoire au sein des administrations et des services publics en remplacement des termes étrangers.

Cette instance normative officielle française se compose à nos jours de quarante membres : poètes, romanciers, dramaturges, philosophes, historiens, critiques littéraires,

[56] https://www.acade+mie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie (consulté le 13/12/23).
[57] https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metier_et_de_fonction.pdf (consulté le 13/12/23).
[58] « L'Académie française est-elle encore utile ? » [archive], sur *franceculture.fr*, 1er novembre 2017 (consulté le 14/01/23).
[59] https://fr.wikipedia.org/wiki/Acad%C3%A9mie_fran%C3%A7aise (consulté le 14.01.23).

scientifiques, et, ce qui résulte de sa tradition, des militaires de haut rang, des dignitaires religieux et des hommes d'État (ibid.).

1.1 Contenu du rapport de 2014

Dans le premier passage du document en question[60], *l'Académie* tient à souligner qu'elle est contre la rupture avec la tradition linguistique consistant en la féminisation des N de fonctions et de métiers. Afin de défendre cette thèse, les académiciens donnent quelques exemples des formes englobées dans les dictionnaires rédigés par *l'Académie française.* Par exemple, elle se réfère à la 8e édition de son Dictionnaire (1935) contenant des mots personnels féminins suivants : *artisane, postière, aviatrice, pharmacienne, avocate, bûcheronne, factrice, compositrice, éditrice* et *exploratrice*. Dans la 9e édition, qui est en cours de publication au moment de la rédaction de ce sous-chapitre, figurent également par dizaines des formes féminines correspondant à des N de métiers. *L'Académie* constate que tous ces mots « sont entrés naturellement dans l'usage, sans qu'ils aient été prescrits par décret : *l'Académie* les a enregistrés pourvu qu'ils soient de formation correcte et que leur emploi se soit imposé » (Académie française, 2014[61]).

Cette instance se révolte cependant contre l'esprit de système qui « tend à imposer, parfois contre le vœu des intéressées, des formes telles que *professeure, recteure, sapeuse-pompière, auteure, ingénieure, procureure,* etc., pour ne rien dire de *chercheure,* qui sont contraires aux règles ordinaires de dérivation » et qui constituent « de véritables barbarismes » (ibid.). Les membres de *l'Académie* soulignent le fait que le français dispose de plusieurs suffixes permettant de féminiser les substantifs. Ils postulent que « s'agissant des métiers, très peu de N s'avèrent en réalité, du point de vue morphologique, rebelles à la féminisation quand elle paraît utile » (ibid.). L'*Académie* rappelle que, dans les situations dans lesquelles « le sexe de la personne n'est pas plus à prendre en considération, il faut faire appel au masculin à valeur *générique/non marqué* » (ibid.).

Dans le deuxième passage de cette déclaration, *l'Académie* se réfère à la publication parue en 1984 où, pour la première fois, le gouvernement français a pris une position en faveur de « la féminisation des N de titres et fonctions et, d'une manière générale, du vocabulaire

[60] https://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie (consulté le 14/01/23).
[61] La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres - Mise au point de l'Académie française | Académie française (academie-francaise.fr) (consulté le 14/01/23).

concernant les activités des femmes ». En réponse à cela*, l'Académie* a publié une déclaration rappelant le rôle des genres grammaticaux en français. D'après cette instance normative, la distribution des genres grammaticaux du français remonte au bas latin et se compose des quelques contraintes internes suivantes : la langue française ne possède que deux genres : pour désigner les qualités communes aux deux sexes, il a donc fallu qu'à l'un des deux genres soit conférée une valeur générique afin qu'il puisse neutraliser la différence entre les sexes. Néanmoins, l'héritage latin a opté pour le *masculin*. À ces propos, deux professeurs Georges Dumézil et Claude Lévi-Strauss dans la séance du 14 juin 1984 ont constaté comme suit :

> « En français, la marque du féminin ne sert qu'accessoirement à rendre la distinction entre mâle et femelle. La distribution des substantifs en deux genres institue, dans la totalité du lexique, un principe de classification permettant éventuellement de distinguer des homonymes, de souligner des orthographes différentes, de classer des suffixes, d'indiquer des grandeurs relatives, des rapports de dérivation, et favorisant, par le jeu de l'accord des adjectifs, la variété des constructions nominales. Tous les emplois susmentionnés du genre grammatical constituent un réseau complexe où la désignation contrastée des sexes ne joue qu'un rôle mineur ». (Déclaration faite en séance, le 14 juin 1984, cit. ibid.)

Comme constatent ces deux chercheurs susmentionnés, ces changements consistant à imposer l'usage du *féminin* dans les cas où il s'agit d'un groupe mixte « risquent de mettre la confusion et le désordre dans un équilibre subtil né de l'usage, et qu'il paraîtrait mieux avisé de laisser à l'usage le soin de modifier » (ibid.).

Dans le troisième passage de cette déclaration, *l'Académie* se réfère à sa publication de 2002 dans laquelle ses membres constatent que la féminisation systématique provoque un contresens linguistique. D'après eux, cette féminisation cause les nombreuses incohérences linguistiques qui en découlent (par ex. la concurrence des formes *recteure* et *rectrice* - préférée par certaines titulaires de cette fonction). Tous ces usages mélangés, nouveaux, rebelles, mènent les locuteurs du français à « porter atteinte au génie même de la langue française et à ouvrir une période d'incertitude linguistique » (ibid.). Dans le même extrait, *l'Académie française* tient à mettre l'accent sur le fait que dans le cas de la dénomination professionnelle désignant des fonctions officielles et les titres correspondants, les particularités de la personne « ne doivent pas empiéter sur le caractère abstrait de la fonction dont elle est investie, mais au contraire s'effacer derrière lui » (ibid.). D'ailleurs, en 1998, *la Commission générale de terminologie et de néologie* déconseillait formellement la féminisation des N de titres, grades et fonctions officielles, par distinction avec les N de métiers, dont le féminin s'impose

naturellement dans l'usage. *La Commission* est aussi contre l'usage du féminin dans le cas des N de fonctions publiques, en justifiant sa position défavorable ainsi : « pour nommer le sujet de droit, indifférent par nature au sexe de l'individu qu'il désigne, il faut se résoudre à utiliser le masculin, le français ne disposant pas de neutre » (ibid.). L'Académie constate qu'elle est d'accord avec cette opinion de *la Commission.* Dans le dernier extrait de sa déclaration portant sur la féminisation linguistique, *l'Académie française* se réfère encore une fois aux conclusions formulées par *la Commission.* Elle y déclare que « s'agissant des appellations utilisées dans la vie courante (entretiens, correspondances, relations personnelles) concernant les fonctions et les grades, rien ne s'oppose, à la demande expresse des individus, à ce qu'elles soient mises en accord avec le sexe de ceux qui les portent et soient féminisées ou maintenues au masculin générique selon le cas ». *La Commission générale* ajoute aussi que « cette souplesse de l'appellation est sans incidence sur le statut du sujet juridique et devrait permettre de concilier l'aspiration à la reconnaissance de la différence avec l'impersonnalité exigée par l'égalité juridique » (ibid.).

La dernière déclaration portant sur la féminisation des N paraît opter pour l'attitude traditionaliste envers le français, c'est-à-dire favorisant l'usage *générique* du masculin dans la plupart des cas.

1.2 Contenu du rapport de 2019

Vu que le rapport paru en 2019 se compose de vingt pages, nous visons leur présentation concise exposant uniquement ses points clés. Globalement, dans ce document, on lit « qu'il n'existe aucun obstacle de principe à la féminisation des N de métiers et de fonctions » (Académie française, 2019 : 4). Ses membres y expriment alors une position moins radicalement défavorable envers les N de métiers féminisés que celle exprimée dans leur déclaration précédente.

Puis, l'*Académie* se réfère, comme dans sa déclaration du 2012, aux N féminisés, *inventeure, chirurgienne, commandante, venderesse, mairesse, chanteresse* ou *devineresse* existant en français depuis des siècles (ibid., 4). Dans sa déclaration, cette instance française renommée insiste à rappeler que certaines formes féminisées auparavant naturelles ont disparu. À ce titre, elle évoque la forme de *peintresse*, employée dès le XIIIe siècle au sens d'*épouse d'un peintre,* et qui, du XVIe au XVIIIe siècle s'est référée à *une femme qui s'adonne à la peinture.* D'autres formes pourtant « connaissent une durée de vie encore plus courte (ainsi

chirurgienne, ou *autrice,* employé lui aussi du XVIe au XIXe siècle, où il est supplanté par *autoresse*, dont l'emploi n'est pas parvenu à s'enraciner) (ibid., 5). *L'Académie* illustre, de cette façon, que la langue française en tant qu'une langue vivante évolue. Son évolution remarquable a été observable également au cours du XXe siècle, comme le montre la huitième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* rédigée du 1932 au 1935. Cette édition est particulièrement riche en formes féminisées des N de métiers. Les académiciens constatent que « le nombre d'entrées comportant des formes féminisées dans cette édition du Dictionnaire atteste cette sûreté de l'usage consistant à féminiser aisément les métiers » (ibid., 6). En ce qui concerne les métiers manuels exercés par de nombreuses femmes au XIXe siècle, ils ont été féminisés depuis très longtemps. De nos jours, cette féminisation est très courante, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public, où elle touche presque tous les cas, bien qu'il existe encore quelques N de métiers qui ne sont pas régulièrement féminisés. Pour ces derniers, comme le mentionne l'Académie, la recherche de solutions doit se poursuivre.

L'Académie affirme que « presque toutes les appellations professionnelles employées possèdent déjà leur féminin reconnu par les dictionnaires, mais leur usage est une réalité complexe » (Académie française, 2019 : 6). Il faut donc prendre en considération les points de résistance, existant même si certaines raisons des personnes opposées à la féminisation ne peuvent être *a priori* considérées comme irrationnelles. Les écueils donnés par les personnes résistant à la féminisation linguistique peuvent être classés en deux catégories : les écueils *pratiques* et *psychologiques.* Pour la première catégorie, on peut toujours envisager des moyens linguistiques parvenant à une féminisation respectueuse des règles fondamentales de la langue (ibid., 6). Quant à cette deuxième catégorie, les raisons de nature psychologique, il convient, selon *l'Académie*, « de prendre toute la mesure des résistances à l'emploi de certaines formes particulières » (ibid., 6). Ces « résistances » doivent être également comprises et acceptées (ibid.).

Quant aux N de métiers, *l'Académie* est en faveur de toutes les évolutions visant à mettre en valeur dans la langue la place reconnue aujourd'hui aux femmes dans la société, à condition que ces évolutions soient conformes aux modes ordinaires d'expression et de formation propres au français, « dans la mesure où ces règles fondamentales ordonnent et guident toutes ses évolutions » (ibid., 6). Dans la suite, *l'Académie* ajoute que :

> « Notre mission ne consiste pas à dresser une liste exhaustive des N de métiers et de leur féminisation inscrite dans l'usage ou souhaitable. Ce serait une tâche

> insurmontable dans la mesure où les N de métiers sont très nombreux et où nous traversons par ailleurs une période de transition sociale et d'évolution des usages. Or il convient de laisser aux pratiques qui assurent la vitalité de la langue le soin de trancher : elles seules peuvent conférer à des appellations nouvelles la légitimité dont elles manquaient à l'origine » (ibid., 6-7).

Dans la partie suivante de ce rapport, *l'Académie* décrit les règles de la formation des N de fonctions, de titres et de fonctions qui ont été présentées dans la partie théorique traitant la catégorie du genre (à voir : partie II, chapitre 3, point 1.2)

L'Académie conclut dans son rapport qu'il faut tenir compte des règles fondamentales de *la langue de Molière* et le droit français, même si dans un bon nombre de cas leur usage est encore loin d'être fixé et il continuera d'évoluer :

> « Greffier de l'usage », mais aussi « gardienne du bon usage de la langue », il lui revient, dans une période marquée par l'instabilité linguistique que déplorent bon nombre de nos concitoyens - certains souhaitent accélérer ces évolutions, d'autres les freiner ou en limiter la portée de rappeler qu'elles ne peuvent être envisagées que dans le respect des règles fondamentales de la langue et selon l'esprit du droit français » (ibid., 20).

2 Position sur la féminisation des N de métiers, de fonctions et de titres de Rada Języka Polskiego

Ce qui sera présenté ci-dessous est une synthèse de l'ensemble des arguments clés donnés par *Rada Języka Polskiego* (fr. « Conseil de la langue polonaise ») dans les déclarations officielles portant sur la féminisation des N de métiers, de titres, de grades et de fonctions en polonais.

Rada Języka Polskiego est une institution d'avis et de conseil s'occupant de diverses questions relatives à l'usage de la langue polonaise. Cette instance a été créée par *le Présidium de l'Académie polonaise des sciences* (pol : « Prezydium Polskiej Akademii Nauk ») en vertu de la résolution n° 17/96 (du 9 septembre 1996). Ses missions sont les suivantes [62] :

- Popularisation du savoir concernant la langue polonaise,
- Révision systématique des règles d'orthographe et de ponctuation de la langue polonaise,

[62] https://rjp.pan.pl/o-radzie/podstawowe-informacje-o-radzie (consulté le 13/12/23).

- Formulation des recommandations sur les questions litigieuses relatives à l'usage de la langue polonaise dans le domaine de la communication publique. Elle opine aussi la justesse de la nomenclature nouvelle proposée pour des produits ou des services,
- Recommandations de l'usage normatif du polonais dans différents domaines (y compris scientifique et technique),
- Sensibilisation à l'usage du polonais correspondant aux normes dans l'éducation (il s'agit notamment de *la politesse linguistique* et d'autres questions liées au développement de la compétence pragmatique chez les élèves polonais[63]).

Parmi les membres du « Conseil de la langue polonaise », il y a des spécialistes en divers domaines scientifiques, comme : en anthropologie culturelle, en journalisme, en histoire et culture polonaises, en informatique, en linguistique, en littérature, en éducation, en droit, en sémiotique, etc.[64].

Nous passons maintenant à la synthèse de deux dernières déclarations de *Rada Języka Polskiego* portant sur la féminisation des N en polonais. Ces deux documents publiés à près de sept ans d'intervalle : en 2012 et en 2019 illustrent un changement significatif de la perspective de vue adoptée par les linguistes polonais les plus éminents envers la notion de féminisation des N de métiers, te titres, de grades et de fonctions.

Le premier rapport s'intitule *Stanowisko Rady Języka Polskiego w sprawie żeńskich form nazw zawodów i tytułów*[65]. Le deuxième rapport est un annexe actualisant le premier et il s'intitule ainsi : *Stanowisko Rady Języka Polskiego przy Prezydium PAN w sprawie żeńskich form nazw zawodów i tytułów (25 XI 2019* [66]*)*. L'intitulé de ces rapports est alors quasi identique, toutefois leur contenu diffère grandement d'un texte à l'autre.

2.1 Contenu du rapport de 2012

En mars 2012 *, Rada Języka Polskiego* pour la première fois, a pris position sur les formes morphologiques féminisées des N de métiers. Comme indiqué officiellement, cette

[63] Ibid (consulté le 13/12/23).
[64] Skład Rady Języka Polskiego w VI kadencji (2015–2018), Rada Języka Polskiego (consulté le 12/12/23).https://web.archive.org/web/20160720060752/http:/www.rjp.pan.pl/index.php?option=com_content&view=article&id=213&Itemid=43
[65] https://rjp.pan.pl/?view=article&id=1359:stanowisko-rady-jzyka-polskiego-w-sprawie-eskich-form-nazw-zawodow-i-tytuow&catid=109 (consulté le 13/12/23).
[66] Stanowisko Rady Języka Polskiego przy Prezydium PAN w sprawie żeńskich form nazw zawodów i tytułów(25XI2019 r.)https://rjp.pan.pl/index.php?option=com_content&view=article&id=1861:stanowisko-rjp-w-sprawie-zenskich-form-nazw-zawodow-i-tytulow. (consulté le 13/12/23).

prise de position est une réaction aux diverses discussions concernant la forme graphique et phonique des N de métiers féminisés polonais apparaissant dans différents médias. Ce qui reste un sujet clivant particulier concernant la langue polonaise, c'est la nomenclature professionnelle féminine désignant les fonctions publiques prestigieuses[67] :

> *W ostatnich tygodniach w mediach ukazały się liczne wypowiedzi dotyczące form nazw zawodów uprawianych przez kobiety i funkcji przez nie sprawowanych. Dotyczy to także takich wysokich funkcji, jak minister/ministra, marszałek/marszałkini czy premier/premiera.*
>
> « Ces dernières semaines, les médias ont diffusé de nombreuses déclarations concernant les formes des N de métiers exercés par les femmes et les fonctions qu'elles occupent. Cela concerne également des fonctions prestigieuses, telles que *minister/ministra* (fr. un/une ministre), *marszałek/marszałkini* (fr. « président/e de la Diète ») *czy premier/premiera* (fr. « le/la premier/e ministre ») ».

Les auteurs du dernier rapport sur la féminisation nominale du polonais mettent l'accent sur le fait que ce sont les femmes qui ont lancé ce débat, en postulant le besoin croissant d'observer l'usage symétrique et systématique du *féminin* et du *masculin* dans la dénomination professionnelle évoquée dans le discours public[68] :

> *W większości wypowiedzi na ten temat kobiety zabierające głos opowiadały się za tym, żeby konsekwentnie używać obok męskiej – formy żeńskiej zawodu czy stanowiska.*
>
> « Dans la plupart des déclarations sur ce sujet, les femmes intervenantes se sont prononcées en faveur de l'usage systématique, aux côtés de la forme masculinisée, la forme féminisée du métier ou du poste concernés ».

Par rapport à ce souhait, *Rada Języka Polskiego* admet que certaines propositions des N de métiers féminisés sont systématiquement acceptables et fonctionnent déjà dans la langue polonaise, au moins dans son registre familier[69] :

[67] Ibid. (consulté le 13/12/23).
[68] https://rjp.pan.pl/?view=article&id=1359:stanowisko-rady-jzyka-polskiego-w-sprawie-eskich-form-nazw-zawodow-i-tytuow&catid=109 (Ibid.) (consulté le 13/12/24).
[69] (ibid.) (consulté le 13/12/23).

W niektórych wypadkach w propozycjach tych wykorzystuje się możliwości słowotwórcze polszczyzny, co prowadzi do utworzenia nazw zgodnych z systemem językowym, obecnych zresztą w języku potocznym.

« Dans certains cas, ces façons de former les N féminisés exploitent les possibilités de dérivation traditionnelles pour le polonais, ce qui conduit à la création des N conformes au système linguistique, qui existent d'ailleurs déjà dans le registre familier du polonais ».

Les auteurs de cette déclaration se prononcent également sur certains suffixes formateurs des N de métiers et de fonctions polonais, tels que : *-ka, -ini/- yni, — a*. Ces suffixes permettent donc la formation des N de métiers féminins (à la base des N masculins) par le biais du processus de dérivation. Ils constatent aussi que la dérivation des N de métiers féminisés par le suffixe « a » n'est pas un processus « traditionnel » pour le polonais. Cette dérivation peut toutefois remplacer à l'avenir les formes qui se terminent par « *-ka »* dont la connotation est d'habitude familière. Cette connotation résulte d'une autre fonction de ce suffixe - celle diminutive. Par rapport au problème de la multifonctionnalité suffixale du polonais, *Rada* met l'accent sur une certaine inconvenance de l'usage du suffixe « a », car, ce dernier peut posséder une nuance de grossièreté en polonais[70] :

Należy jednak zaznaczyć, że także nazwy żeńskie utworzone elementem -a mają swoje wady [...] i - mogą być odczuwane jako nazwy zgrubiałe (por. ta profesora).

« Il convient cependant de noter que les N féminisés formés à l'aide du morphème -a présentent également leurs inconvénients […] et peuvent être perçus comme des N grossiers (*cf. ta professora*) ».

Il semble donc qu'il n'y a pas de solution idéale pour la question de connotation des N de métiers féminins existant en polonais. Comme nous l'avons mentionné dans la première partie de notre thèse, le polonais se caractérise par le phénomène qui s'appelle *Zaburzenie związku zgody rodzajowej.* En français, le phénomène analogue existe aussi dans les syntagmes, tels que *Madame LE président* - il s'agit-là de l'usage de la construction binominale dans laquelle les deux N représentent des genres grammaticaux distincts. D'après les auteurs de la déclaration en question, ce phénomène n'est pas un problème grave, et ces constructions ne marquant le féminin que partiellement par l'appellatif « pani » suffisent pour satisfaire

[70] https://rjp.pan.pl/?view=article&id=1359:stanowisko-rady-jzyka-polskiego-w-sprawie-eskich-form-nazw-zawodow-i-tytuow&catid=109 (ibid.) (consulté le 13/12/23).

pleinement le besoin de certaines personnes de marquer le féminin dans les cas où la personne à qui on s'adresse est une femme[71].

En conclusion, il est souligné à nouveau que l'usage du féminin des N de métiers et des titres est acceptable, tandis que leur non-utilisation est due aux réactions négatives qu'elles suscitent chez la majorité des Polonophones. Ainsi, il est inutile de forcer tous les locuteurs du polonais à changer cette situation, car « aucune règle ne peut être imposée aux modèles d'utilisation par le biais de réglementations juridiques ni par le biais de force [72] ». *Rada Języka Polskiego* admet aussi que les opinions des utilisateurs du polonais peuvent changer à condition que le public Polonophone soit persuadé de la nécessité de l'emploi plus systématique des N féminisés de fonctions et de métiers. D'une telle façon, *Rada* constate que c'est la société polonaise qui décide de féminiser les N de métiers ou pas [73] :

> *Jednakże, jak stwierdziliśmy na początku, formy żeńskie nazw zawodów i tytułów są systemowo dopuszczalne. Jeżeli przy większości nazw zawodów i tytułów nie są one dotąd powszechnie używane, to dlatego, że budzą negatywne reakcje większości osób mówiących po polsku. To, oczywiście, można zmienić, jeśli przekona się społeczeństwo, że formy żeńskie wspomnianych nazw są potrzebne, a ich używanie będzie świadczyć o równouprawnieniu kobiet w zakresie wykonywania zawodów i piastowania funkcji*.
>
> « Cependant, comme nous l'avons mentionné au début de notre déclaration, les N féminisés de métiers sont systématiquement acceptables. S'ils ne sont pas encore couramment utilisées (cela concerne la majorité des N de métiers et des titres polonais), c'est parce qu'ils suscitent des réactions négatives chez la majorité des locuteurs polonais. Cela peut évidemment changer, si l'on parvient à convaincre la société polonaise à l'idée selon laquelle, l'emploi des N féminisés est nécessaire et que cet usage témoignera de l'égalité des droits des femmes tant dans l'exercice des professions que dans l'occupation des fonctions ».

[71] Językoznawcy od dawna opisywali pary rzeczowników takie, jak *ten inżynier* i *ta inżynier*, *ten minister* i *ta minister*, *ten psycholog* i *ta psycholog*, i wskazali, że jeden z nich odnosi się do mężczyzny, a drugi do kobiety. Znajduje to wyraz w ich użyciu w zdaniu, por. *Rozmawiałem z ministrem* (mężczyzną) i *Rozmawiałem z minister* (kobietą), *Minister podpisał rozporządzenie* i *Minister podpisała rozporządzenie*, *Nowy minister przyszedł* i *Nowa minister przyszła*. We wszystkich przytoczonych wyżej zdaniach jest jawnie wskazana płeć osoby, o której mowa, bez tworzenia odrębnych, pochodnych słowotwórczo, nazw żeńskich. (ibid.) (consulté le 13/12/23).
[72] Ibid. (consulté le 13/12/23).
[73] Ibid. (consulté le 13/12/23).

2.2 Contenu du rapport de 2019

Presque huit ans plus tard, en réaction au débat politique et social sur ce phénomène, *Rada Języka Polskiego* a publié son deuxième avis portant sur la féminisation linguistique du polonais moderne[74]. D'après *Rada,* la discussion actuelle a été dominée par des avis sociétaux et idéologiques qui, selon cette instance normative, doivent être absolument distingués de ceux qui sont strictement linguistiques. La parution du deuxième rapport traitant de la féminisation est motivée par le fait que, depuis ces sept années, la conscience collective polonaise a beaucoup évolué à cet égard[75] :

> *Dyskusja o żeńskich rzeczownikach osobowych, czyli feminatywach, na nowo rozgorzała w mediach oraz w wypowiedziach polityków. Jej temperatura oraz powszechne mieszanie faktów językowych z argumentami społecznymi i ideologicznymi skłania nas do zajęcia stanowiska, szczególnie że od 2012 roku, kiedy to zostało wydane ostatnie oświadczenie w tej sprawie, zaszły w świadomości społecznej i języku istotne zmiany* (ibid.).

> « La discussion sur les N féminisés de métiers polonais a de nouveau éclaté dans les médias et dans les déclarations des membres du monde politique. La température de ce débat, ainsi que le mélange fréquent de faits linguistiques avec des avis sociaux et idéologiques nous incitent à prendre position, d'autant plus que depuis 2012, lors de la parution de la dernière déclaration à ce sujet, des changements significatifs se sont produits dans la conscience sociétale et dans la langue polonaise ».

En polonais contemporain, les deux tendances opposées sont détectables : d'un côté, on observe une formation régulière et systématique des formes féminines basées sur la féminisation morphologique (celle consistant en l'ajout des suffixes), de l'autre côté, on remarque l'apparition des formes binominales. Ces dernières sont construites soit, à partir de l'appellatif, madame (*pani*), accompagné de N masculins, soit en faisant appel au phénomène de « congruence morphosyntaxique » (pol. *kongruencja morfosyntaktyczna*). Cette deuxième façon consiste à exprimer le féminin en ajoutant des formes féminines accompagnant un N humain masculin, par exemple : *ta doktor* (littéralement *: «* cette docteur »), *premier wróciła*

74.https://rjp.pan.pl/?view=article&id=1861:stanowisko-rjp-w-sprawie-zenskich-form-nazw-zawodow-i-tytulow&catid=98 (consulté le 13/12/23).
75 Ibid. (consulté le 13/12/23).

(fr. « Le Premier ministre est revenue »). Ces deux dernières façons de féminiser sont caractéristiques pour le polonais de la deuxième moitié du XXe (ibid.).

Une autre constatation importante du *Rada Języka Polskiego* est que « la plupart des arguments contre l'emploi plus régulier des N féminisés sont sans fondement », (pol. *większość argumentów przeciw feminatywom jest pozbwiona podstaw)* (ibid.). Les membres du *Rada* soulèvent des avis populaires des personnes opposées à la féminisation linguistique, tels que *l'homonymie, l'euphonie,* et *la multifonctionnalité suffixale* en rappelant que ce sont des phénomènes totalement naturels pour le polonais. Selon *Rada,* la poursuite de la symétrie lexicale totale de la dénomination professionnelle polonaise ne peut pas être résolue que par le biais de la tradition ou par le respect des règles, car, à l'heure actuelle, elle est conditionnée principalement par la société. Ce sont donc les locuteurs du polonais qui déterminent l'usage courant des N féminisés. Leurs choix reflètent leurs besoins de communication spécifiques, et ces derniers, doivent constituer l'avis décisif dans le choix des formes linguistiques dénotant les individus. En même temps, l'instance normative en question souligne que la nécessité d'évoluer vers l'usage parallèle des N personnels (féminins et masculins) se heurte à l'attitude de certains locuteurs natifs du polonais qui refusent d'utiliser de nouveaux N féminisés. Leur choix est également légitime, ils ont le droit d'éviter l'emploi des N féminisés :

> *Sporu o nazwy żeńskie nie rozstrzygnie ani odwołanie się do tradycji (różnorodnej pod tym względem), ani do reguł systemu. Dążenie do symetrii systemu rodzajowego ma podstawy społeczne; językoznawcy mogą je wyłącznie komentować. Prawo do stosowania nazw żeńskich należy zostawić mówiącym, pamiętając, że obok nagłaśnianych ostatnio w mediach wezwań do tworzenia feminatywów istnieje opór przed ich stosowaniem. Nie wszyscy będą mówić o kobiecie gościni czy profesorka, nawet jeśli ona sama wyartykułuje takie oczekiwanie* (ibid.).

> « Le débat sur les N féminisés ne sera tranché ni par un appel à la tradition (variée à cet égard) ni par les règles du système. La quête de la symétrie du système des genres repose sur des bases sociales ; les linguistes ne peuvent que les commenter. Le droit d'utiliser des N féminins doit être laissé aux locuteurs, en gardant à l'esprit qu'en plus des appels médiatisés récents à créer des N de métiers féminisés, il existe une résistance à leur emploi. Tout le monde ne parlera pas de *gościni* ou de *profesorka,* même si celle-ci ce désir sera exprimé directement par les femmes concernées ».

À ce propos, *Rada* constate également que la tâche primordiale des linguistes est de suivre et de décrire les habitudes linguistiques actuelles et les changements qui en résultent[76].

En conclusion, *Rada Języka Polskiego* reconnaît la nécessité de symétriser le vocabulaire et encourage l'utilisation en parallèle des N humains féminisés et masculinisés, tout en expliquant que la symétrie des usages les plus répandus tels que *Polki i Polacy* (fr. *Polonaises et Polonais*) n'est pas toujours nécessaire, car en polonais, il y a aussi des N masculinisés qui, dans certains discours, peuvent se référer aux deux sexes. Là, il s'agit du *masculin générique*[77] : *Polacy.*

3 Pour résumer

Comme le montrent les préconisations présentées par les membres de *l'Académie française* et de *Rada Języka Polskiego*, leur attitude est pourvue d'un conservatisme ou de réticence significative. Tous les documents étudiés dans cette partie de notre travail se renvoient systématiquement aux traditions linguistiques légitimant l'usage *générique* du masculin. Dans ces documents, on observe une grande résistance à la féminisation linguistique. Par ailleurs, la féminisation des N semble être traitée dans ces déclarations comme incohérente par rapport au système de la langue française et polonaise, au moins dans un certain nombre de cas. Les arguments systémiques et intralinguistiques (englobant la dérivation et la formation complexe des N féminisés) paraissent prédominer la totalité de l'argumentation présentée dans les documents normatifs officiels.

La féminisation linguistique, dans l'ensemble des documents émis par *l'Académie française,* est vue comme un phénomène prêtant à confusion. Elle y est même perçue comme problématique. Dans la déclaration la plus récente, la féminisation des N de métiers est considérée moins négativement qu'auparavant, mais l'attitude des spécialistes en linguistique normative reste réservée.

[76] Ibid. (consulté le 13/12/23).
[77] Rada Języka Polskiego przy Prezydium PAN uznaje, że w polszczyźnie potrzebna jest większa, możliwie pełna symetria nazw osobowych męskich i żeńskich w zasobie słownictwa. [...] Nie ma jednak potrzeby używania konstrukcji typu *Polki i Polacy, studenci i studentki* w każdym tekście i zdaniu, ponieważ formy męskie mogą odnosić się do obu płci. (ibid.) (consulté le 13/12/23).

Dans le rapport polonais, *Rada Języka Polskiego* constate que ce sont les instances linguistico-normatives qui doivent avoir un rôle décisif dans la détermination de normes et de règles et non pas des instances juridiques.

Dans les deux derniers documents émis par les instances normatives du français et du polonais, leurs membres soulignent que c'est la société qui décide. *Rada Języka Polskiego* admet que formellement en polonais, il n'y a pas d'obstacles pour construire les N féminisés.

Les deux instances mettent l'accent sur le fait qu'il faut comprendre la résistance des locuteurs des deux langues vivantes analysées envers la féminisation linguistique d'un certain nombre de N de métiers et de fonctions.

Néanmoins, *L'Académie française* et *Rada Języka Polskiego* tiennent compte des changements sociaux qui déterminent et pourront déterminer à l'avenir, la familiarisation des Français et des Polonais avec l'usage plus systématique et symétrique des N féminisés (y compris ceux dont l'emploi est peu répandu). Cette tendance est particulièrement déterminée par les besoins de communication de ces deux communautés linguistiques. Il faut admettre, il nous semble, que les deux documents normatifs les plus récents se caractérisent d'une grande souplesse argumentative. Certes, leur teneur est moins radicale que celle typique pour les deux déclarations publiées précédemment.

En résumant, ce sont donc nos sociétés qui décident comment s'exprimer. L'un des objectifs de cette thèse est d'examiner à quel point les locuteurs natifs français et polonais veulent intégrer davantage la féminisation linguistique dans leurs pratiques de communication.

Chapitre 9. Positions de quelques linguistes français et polonais concernant la féminisation des N et *l'écriture inclusive*

Nous exposerons ci-dessous, quelques opinions les plus récentes des linguistes français et polonais sur *la féminisation des N de metiers* et *l'écriture inclusive.*

1 Position de Bernard Cerquiglini

Ce linguiste français renommé est en faveur de la féminisation des N de métiers. En revanche, il critique, voire prohibe *l'écriture inclusive* en établissant une forte distinction entre ces deux concepts linguistiques. Voici sa position globale sur la question :

1.1 Féminisation des N conduit à l'Égalité femme-homme

Cerquiglini constate dans l'interview récente intitulée « *L'écriture inclusive* est une folie [78]» (cf. les transcriptions des interviews qui se trouvent dans l'annexe), que *l'écriture inclusive* est souvent défendue en tant que prolongement d'une lutte récente pour la féminisation plus systématique des N de métiers français. Cerquiglini est favorable à la féminisation des N de métiers, car elle contribue selon ce chercheur « à la présentation plus égalitaire des femmes dans le discours public ».

1.2 Écriture inclusive vue comme « une torsion de la langue »

Cerquiglini insiste dans son intervention sur le fait qu'il y a cependant, une différence fondamentale entre le concept d'*écriture inclusive* et celui de *féminisation linguistique.* Ce premier est, selon lui, animé par « de louables intentions », en étant même considéré comme « une fâcheuse erreur ».

En outre, Cerquiglini est ouvertement favorable à la féminisation des N de métiers. *L'écriture inclusive* est par contre jugée par lui comme « une torsion de la langue entraînant des inconvénients graves ». En plus, il constate que la féminisation linguistique couvre parfaitement le besoin d'exprimer le genre d'une manière égalitaire. Cela sous-entend que *l'écriture inclusive* ne sert à rien.

1.3 Écriture inclusive empêche l'acquisition des normes du français

[78] https://www.youtube.com/watch?v=HfhHZazSiMo (consulté le 30/01/23).

Plus loin, il ajoute que « depuis la Renaissance, il existe un mouvement de pensée visant à rendre le texte accessible au plus grand nombre, en simplifiant l'orthographe et en la rendant transparente, permettant ainsi de calculer l'écrit à partir de l'oral. ». Cependant, avec *l'écriture inclusive,* on observe un éloignement significatif entre l'oral et l'écrit, car certaines formulations sont difficiles à vocaliser, comme *agriculteur.rice* : « on ne sait pas comment oraliser certaines constructions ». L'autre jour, j'ai vu *agriculteur.rice.* Comment cela se lit-il ? « agriculteur/trice » ou bien « agriculteur et agricultrice » ? Bien qu'il reconnaisse une intention louable derrière le recours à *l'écriture inclusive,* il estime que c'est une mauvaise invention qui, d'un côté, complique la langue, et de l'autre, accentue l'écart entre l'oral et l'écrit, perturbant ainsi l'acquisition de la langue française par les jeunes qui « doivent lire et écrire pour être libres ».

1.4 Masculin est neutre dans certains contextes

En ce qui concerne la catégorie du genre, ce linguiste précise qu'elle relève du fonctionnement intrinsèque de la grammaire et ne peut être modifiée. Cerquiglini illustre son point de vue en évoquant deux usages communs du masculin : celui dénotant uniquement les hommes (comme dans la phrase « les Hollandais se rasent tous les matins ») et aussi celui générique - neutre au pluriel (ressortant de la phrase « les Hollandais surveillent leurs digues ») englobant à la fois hommes et femmes. Cerquiglini insiste sur le fait qu'il faut respecter cet usage inclusif du *masculin générique* au pluriel, existant d'ailleurs en français depuis longtemps. Par rapport à la règle « le masculin l'emporte sur le féminin », Cerquiglini exprime sa position défavorable en jugeant que la règle susmentionnée est « détestable ». Dans la suite, il rappelle que cette règle a été éliminée des écoles. Il résume ses propos en constatant que *l'écriture inclusive* est « un mauvais combat avec de bonnes intentions » exprimant ainsi sa colère face à ces expressions *inclusives* jugées comme « complexes et ridicules ».

Ce qui nous a étonnée dans sa position, c'est un nombre de termes émotifs et subjectifs qu'il a utilisés afin d'exprimer son attitude défavorable envers le concept d'*écriture inclusive.* Il l'a nommé « une torsion de la langue » et « c'est ridicule ». L'écriture inclusive est « une fâcheuse erreur » ou « un mauvais combat, ce sont des idées mauvaises ». Par ailleurs, ces formulations utilisées nous semblent trop fortes pour un discours scientifique.

1.5 Il faut distinguer la féminisation linguistique du langage inclusif

Cerquiglini a fait également une distinction très forte entre *l'écriture inclusive* et *la féminisation linguistique.* Néanmoins, cette dernière constitue une de stratégies s'inscrivant dans *l'écriture inclusive*. La féminisation des N s'inscrit aussi dans une autre stratégie : *les doublets*. Paradoxalement, l'usage de ces derniers a été critiqué par ce linguiste.

Cerquiglini a suggéré dans la suite que d'après lui, le français dispose de tous les moyens linguistiques possibles pour garantir l'égalité *homme-femme.* Nous sommes d'accord avec lui sur cet aspect. Toutefois, l'identité sexuelle selon les théories modernes (comme celle *du Genre*) n'est pas forcément *binaire* (c'est-à-dire *masculine/féminine*). Actuellement, on remarque également la présence de *la non-binarité, de la transsexualité,* etc. Cependant, ni le système grammatical polonais ni le système grammatical français ne disposent que des moyens linguistiques traditionnels (autrement dit, décrits dans des grammaires normatives) permettant d'inclure tous ces groupes discursifs au niveau linguistique. Ainsi, l*'écriture inclusive* est un remède pour ce problème, car elle sert aussi à englober les habitudes de communication de tous ces groupes concernés.

Par rapport à l'hypothèse du chercheur selon laquelle, *l'écriture inclusive* cause des inconvénients graves (en compliquant la langue et l'écriture), cette remarque semble partiellement vraie, car il y a d'autres moyens linguistiques tout à fait inclusifs qui rendent nos textes plus faciles et plus concis. Plus précisément, il s'agit :

1. des formulations englobantes : *unité de recherche, direction, présidence,*
2. des formes épicènes : *coach, ophtalmologue,*
3. des constructions impersonnelles : *il est indispensable que tout le monde…*
4. des constructions formées à partir du mot personne + adjectif/participe : *personne chargée de/personne travaillant comme…*

Quant à la nature du *masculin générique* qui est « non genré », il ne l'est ainsi qu'apparemment, comme cela est montré par les études suivantes : (Bojarska, 2011) (Stahlberg 2007) (Braun, Sczesny et Stahlberg, 2005) (Hamilton, Hunter et Stuart-Smith, 1992) (Hyde, 1984) (MacKay et Fulkerson, 1979) (Moulton, Robinson, Elias, 1978) (Mucchi-Faina, 2005) (Stitt, 1988). Ces recherches nous permettent de dire que la nature *générique* du masculin ne l'est pas ainsi dans tous les cas, même si on le souhaite, car l'usage du masculin implique souvent qu'il s'agit d'un homme de sexe masculin ou d'un groupe d'hommes. Cette

caractéristique du masculin nous mène en conséquence d'habitude à la vision androcentrique du monde.

2 Positions sur la féminisation des N et sur l'écriture inclusive de quelques linguistes polonais

Cette partie sera consacrée à la synthèse de quelques opinions prononcées par deux linguistes polonais renommés : Jerzy Bralczyk et Jan Miodek. Ce premier est connu de son attitude traditionaliste auprès de la féminisation nominale du polonais. En revanche, Jan Miodek est assez progressiste envers cette question.

2.1 Position de Jerzy Bralczyk sur la féminisation des N et l'écriture inclusive

Là, il s'agira d'exposer quelques positions de Bralczyk concernant la féminisation des N polonais. Il s'est prononcé sur plusieurs N féminisés de métiers polonais (à voir les transcriptions des interviews qui se trouvent dans l'annexe). Notre objectif est de synthétiser toutes ses opinions, en essayons d'en tirer l'essence, c'est-à-dire les positions prononcées par ce chercheur. À savoir, notre analyse sera appuyée sur quelques interviews récemment données par lui sur la question.

2.1.1 Liberté du choix

Dans l'interview donnée[79] pour le portail d'actualité *i.pl*[80], Bralczyk opte ouvertement pour *la liberté du choix.* À ce propos, il souligne que la société polonophone a le droit de choisir les N féminisés qui lui conviennent. Autrement dit, les Polonais peuvent être aussi bien *pour* que *contre* l'emploi systématique d'un N féminisé donné. Néanmoins, il constate que la nomenclature professionnelle, qui apparaît officiellement dans le sens *générique*, doit rester en masculin. En même temps, Bralczyk y est défavorable à l'emploi des formes plus nouvelles (telle que *ministra,* fr. « une ministre »), dans les situations d'énonciation officielles [81] :

> *Dajmy ludziom wolność. Jeśli ktoś chce być ministrą, niech się tak nazywa. Ale oficjalny urząd powinien brzmieć: minister.*

[79] https://i.pl/jerzy-bralczyk-dajmy-ludziom-wolnosc-jesli-ktos-chce-byc-ministra-niech-sie-tak-nazywa/gh/c13-14653317 (consulté le 30/01/23).
[80] https://i.pl/ (consulté le 30/01/23).
[81] (ibid.)

> « Offrons aux gens la liberté. Si quelqu'un veut être *ministra* (fr. « une ministre »), il peut se nommer ainsi. Mais le titre officiel devrait être : *minister* (fr. un ministre) ».

Plus loin, Bralczyk justifie sa position en constatant que *Wiele jest takich pań, które tego nie chcą*, qui se traduit par « Il y a un bon nombre de Polonaises qui sont contre l'emploi des N féminisés envers elles-mêmes ». Cela sous-entend donc, qu'il faut également, respecter cette réticence.

2.1.2 Impossibilité de féminiser certains N de métiers polonais

Pour justifier son opposition envers l'emploi systématique de certains N féminisés polonais, Bralczyk affirme que : *są w języku polskim takie wyrazy, których nie da się poddać feminizacji* (fr. « en polonais, il y a des N qui ne peuvent pas être féminisés[82] »). Ce sont par exemple les N suivants : *wróg* et *gość.* Bralczyk opine que ces formes nominales ont été créées en conséquence de la popularité croissante de certaines idéologies, surtout du féminisme. Dans une des émissions proposées par Radio Warszawa de 2021, Bralczyk donne l'exemple du N masculin *gość* (fr. « un invité ») dont la forme nominale féminisée « n'a jamais existé en polonais ». Il se prononce ainsi en réaction au fait qu'il y a des N féminisés du mot *gość* qui devient de plus en plus populaire dans le discours public polonais récent. Plus précisément, il s'agit des formes suivantes : *gościa* ou *gościni*. En effet, le polonais du XXe siècle disposait des N féminisés *gościa* et *gościni* qui ont apparu d'ailleurs dans « Słownik języka polskiego » rédigé en 1927 par Kozłowicz, Kryński, Niedzwiedzki (ibid., 261) :

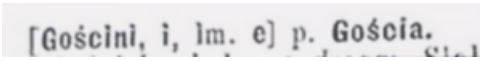
[Gościni, i, lm. e] p. Gościa.

En ce qui concerne le N féminisé forme à partir du *wróg,* cependant l'on peut noter quelques usages de cette forme nominale dans l'histoire de la littérature polonaise. Cet emploi apparaît dans un des drames de Leon Kaplinski intitulé *Wieczności Zorza* (1860 : 17) :

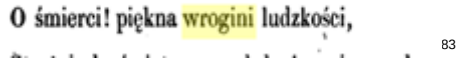
O śmierci! piękna wrogini ludzkości,

[83]

[82] https://radiowarszawa.com.pl/goscini-i-powstanczyni-jak-prof-bralczyk-ocenia-feminizacje-jezyka/ (consulté le 05/05/24).
[83] https://books.google.fr/books?redir_esc=y&hl=fr&id=0w1AAQAAMAAJ&q=wrogini#v=snippet&q=wrogini&f=false (consulté le 30/01/23).

2.1.3 Réticence des Polonais envers certains N féminisés

Bralczyk dit également que la féminisation du polonais est généralement mal vue[84]. Comme le montre l'étude menée par pracuj.pl 2021[85], les Polonais sont plutôt pour la féminisation plus fréquente des N de métiers en polonais.

2.1.4 Féminisation des N de métiers polonais arrive à être idéologiquement motivée

Dans une autre interview publiée en 2020, Bralczyk interrogée sur les N féminisés tels que *chirurżka* (« une chirurgienne »), lekarka et *doktorka* (« une docteure de médecine ») constate [86] :

> *Środowisko medyczne zdaje się stosunkowo odporne na politycznopoprawnościowe trendy, sugestie i wymagania. Zręczność formuł doktorka nauk medycznych, doktorka medycyny czy doktorka neurolożka jest oczywiście wątpliwa, sama doktorka brzmi dziwnie, podobnie jak profesorka nadzwyczajna (nadzwyczajnych pań profesor znałem i znam wiele). Ale i sama lekarka nie wyzbyła się odcienia zbędnego podkreślania płci. Formy neurolożka komputer mi nie podkreśla, diabetolożka też, ale chirurżka i chirurgiczka – tak. Czy pani doktor psychiatra chciałaby być psychiatrką, czy wolałaby być psychiatryczką (komputer woli to drugie)?*
>
> « La communauté médicale semble être relativement immunisée contre les tendances, les suggestions et les demandes conçues comme *politiquement correctes.* La dextérité des formules *doktorka nauk medycznych* (« docteure en sciences médicales »), *doktorka medycyny* (« une docteure ») ou *neurolożka* (« une neurologue ») est, bien sûr, discutable : le N féminisé *doktorka* (« une docteure ») lui-même sonne étrangement, tout comme *profesorka nadzwyczajna* (« une professeure associée »). Mais la forme *lekarka* (« une femme médecin ») elle-même n'est pas dépourvue de l'accentuation inutile du genre. La forme *neurolożka* (« une neurologue ») et *diabetolożka* (« une diabétologue ») ne sont pas corrigées par des éditeurs de texte (comme Microsoft Word), mais les formes *chirurżka* et *chirurgini* (« une chirurgienne ») - oui. La langue peut parfois résister à l'idéologie, et elle peut aussi être incohérente. Elle influence aussi la réalité, c'est clair. Mais est-ce que le combat pour l'égalité doit être gagné par des changements imposés par

[84] https://radiowarszawa.com.pl/goscini-i-powstanczyni-jak-prof-bralczyk-ocenia-feminizacje-jezyka/ (consulté le 05/05/24).
[85] https://porady.pracuj.pl/zycie-zawodowe/feminatywy-na-rynku-pracy/ (consulté le 30/01/23).
[86] https://www.termedia.pl/mz/Moja-zona-jest-psychologiem,49780.html (consulté le 30/01/23).

la loi ? La liberté linguistique, qui tient compte d'une tradition de bon sens de ce terme, n'est-elle pas une plus grande valeur ? *»*

Les remarques faites par Bralczyk nous semblent très subjectives. De ce fait, elles ne constituent pas une explication scientifique. En revanche, c'est plutôt une séquence de ses jugements personnels dans laquelle il fait exprès son attitude défavorable envers la féminisation du polonais. Il y utilise beaucoup d'énoncés à valeur émotive, comme *politycznopoprawnościowe trendy* (fr. « les tendances de mode qui sont politiquement correctes »), *brzmi dziwnie* (« cela sonne bizarrement ») *zbędne podkreślanie płci* (« l'accentuation inutile du genre/du sexe d'une personne »). Dans la suite, Jerzy Bralczyk donne l'exemple des éditeurs textuels en les présentant comme des modèles du bon usage du polonais. Toutefois, ce ne sont pas des appareils qui établissent des normes du bon usage du polonais, ce sont des instances normatives officielles telles que *Rada Języka Polskiego.*

2.1.5 Certains N féminisés sont formés correctement de point de vue morphologique

En outre, Bralczyk s'est prononcé parfois d'une manière plus favorable à la féminisation des N de métiers polonais. Par exemple, en 2021, il a évalué le N féminisé « kierowczyni » (fr. *une conductrice*) utilisé dans une des campagnes d'Uber[87] en la jugeant morphologiquement correcte et alors recommandable.

2.1.6 Langage inclusif exclut

Sa position reste défavorable envers *la communication inclusive.* Dans son interrogation prononcée récemment pendant l'évènement « Bomba Megabitowa », il constate que [88] :

Język, który ma być włączający, inkluzywny, który ma zapobiec konfliktom, właśnie konflikty tworzy. Ileż ludzi się kłóci o to, co na dobrą sprawę przedtem nie było może aż tak artykułowane, a więc nie było przedmiotem problemu i dochodzi do tego, że język, a czasem zjawiska językowe, które mają usprawnić komunikację, uczynić ją lepszą, zdrowszą, to podsyca się w ten sposób konflikty. Polityczna poprawność jak bardzo jest dyskutowana i jak często dzieli ludzi. Feminatywy - no oczywiście, że tak! Nawiasem mówiąc kiedyś pomyślałem, że dawniej się mówiło „Polacy" i wszyscy wiedzieli, że chodzi o całą populację Polski razem, a teraz się mówi „Polki i Polacy" i od razu się dzieli. Tu Polki, a Tu Polacy. No, może trzeba by było jakieś trzecie słowo wymyślić, przeciwko któremu kobiety nie będą protestowały. No, ale

[87].https://nowymarketing.pl/historia-kierowcy-i-kierowczyni-prof-bralczyk-komentuje-kampanie-firmy-uber/ (consulté le 05/05/24).
[88] https://www.facebook.com/watch/?v=1253316215424540 (consulté le 30/01/23).

tylko „polactwo" mi przychodzi do głowy, a to chyba niedobre jest. […]A teraz się jeszcze pojawia ta cała walka o niebinarność. Nie mówi się już „studenci i studentki" tylko „osoby studenckie". […]. A jak ktoś jest niebinarny, to ma prawo mówić „byłom" I mnie to nie przeszkadza, niech mówi byłom, ale czy my musimy?

« Le langage qui doit servir à inclure, qui doit être inclusif, provoque divers conflits et divisions. Il y a un bon nombre de gens qui se disputent sur les questions qui auparavant n'ont été ni populaires ni discutées. Ces discussions concernent divers phénomènes linguistiques ou même la langue en général. Tout cela provoque des conflits. Le langage (inclusif) qui servait à rendre notre communication plus facile, plus raisonnable et meilleure cause de nombreuses disputes. Le *politiquement correct* fait l'objet des débats animés et en résultat, il divise systématiquement des gens. La question de N féminisés, ah, bien sûr ! À propos, je pensais qu'autrefois, on disait *Polacy* (« les Polonais ») et tout le monde savait qu'il s'agissait de l'ensemble de la population polonaise, alors qu'aujourd'hui, on dit : *Polki i Polacy* (fr. « les Polonaises et les Polonais ») et du coup on divise immédiatement notre nation : ici *Polki* (fr. « les Polonaises ») et là *Polacy* « les Polonais »). Il faudrait peut-être inventer un troisième mot contre lequel les femmes ne protesteraient pas. Mais seulement le mot *polactwo* me vient à l'esprit, ce qui n'est pas un mot approprié[89]. Bref, ça divise, ça divise […]. On a aussi à nos jours, un autre conflit linguistique concernant la question de non-binarité. On ne dit plus *Studenci i Studentki* (« étudiantes et étudiants »). Au lieu de cela, l'on dit *osoby studenckie* (« les personnes estudiantines ») […]. Et si quelqu'un est non binaire, il a le droit d'utiliser la forme *byłom,* [90]Et cela ne me dérange pas, laissez-les dire *byłom*, mais est-ce que nous sommes tous obligés de le faire ? »

Cette position forte contre *le langage inclusif* contient quelques constatations qui nous paraissent exagérées. La formule fréquente dans le discours politique polonais *Polki i Polacy* ne dénote une division, car la conjonction *i* (fr. « et ») y sert à réunir deux éléments, pas à les séparer. En plus, généralement, cette appellation n'est utilisée que dans le discours politique, elle n'est pas donc omniprésente. Nous tenons aussi à rappeler que parfois, l'intention de communication prédominante est le désir de la personne qui parle, d'augmenter la visibilité de diverses personnes (y compris des femmes) au niveau discursif.

L'alternative de la construction englobante *Polki i Polacy* proposée par Bralczyk *polactwo,* est cependant perçue comme péjorative, voire offensante pour la population polonaise. Au lieu de recourir à cet appellatif, nous pouvons proposer un autre terme *Naród*

[89] Le mot *polactwo* est péjoratif et il désigne les Polonais.
[90] Fr. « j'étais/j'ai été » - c'est une forme neutre utilisée par certaines personnes non binaires). En général, le système grammatical du polonais reconnaît deux formes traditionnelles *byłam* (s'il s'agit d'une femme) et *byłem* (s'il s'agit d'un homme).

(fr. « Nation ») ou *Naród polski* (fr. « la Nation polonaise ») dépourvue de cette connotation grossière.

La formulation neutre *osoby studenckie* (« les personnes estudiantines ») mentionnée par Bralczyk dans la suite, n'est pas très répandue, donc certainement, elle peut susciter des émotions négatives chez certaines personnes. En revanche, le polonais a une autre formulation au sens analogue : *osoby studiujące.* Le mot *studiujące* est l'équivalent du participe français « étudiant ». Les syntagmes tels que *Osoby studiujące na naszej uczelni* (fr. « les personnes étudiant dans notre université ») nous semblent naturels. Par ailleurs, ils apparaissent dans les règlements universitaires examinés dans la VIe partie.

De plus, la forme verbale citée « byłom » n'est pas répandue non plus et personne ne force son entourage à l'utiliser. Si malgré tout, une personne donnée veut l'utiliser, il n'est pas bien de la ridiculiser, car le fait de se moquer d'une personne est contraire aux pratiques du savoir-vivre. Les moqueries liées au *langage inclusif* sont cependant très fréquentes dans les discussions menées sur la toile polonaise.

2.2 Position de Jan Miodek

2.2.1 Féminisation des N de métiers a une longue tradition

Dans ce sous-chapitre, nous commenterons quelques opinions d'un autre linguiste polonais renommé Jan Miodek. Il arrive que ce linguiste se réfère à la longue tradition de l'usage de certains N de métiers féminisés polonais[91] :

> *Nie po raz pierwszy wyznaję, że jestem zwolennikiem postaci z feminatywnymi przyrostkami. Są one odwieczną typologiczną cechą języków słowiańskich, upraszczającą wiele poczynań komunikacyjnych, więc wzrost ich frekwencji w ostatnim czasie jest w moim odczuciu w silniejszym stopniu powrotem do tradycji niż przejawem ruchów feministycznych.*
>
> « Ce n'est pas la première fois que j'avoue que je suis fan des N féminisés complets. Ils constituent un trait typologique bien ancré des langues slaves, simplifiant de nombreux échanges, donc l'augmentation de la fréquence de leur usage ces derniers

[91] https://www.vogue.pl/a/jan-miodek-o-feminatywach-czyz-nie-brzmia-naturalniej (consulté le 05/05/24).

temps constitue, à mon avis plutôt un retour à la tradition qu'une manifestation des mouvements féministes [92]».

2.2.2 Féminisation des N de métiers était plus fréquente autrefois

Miodek mentionne dans la même interview que les habitudes linguistiques caractéristiques pour l'époque de son enfance étaient différentes. Il y met l'accent sur le fait que les N féminisés polonais étaient plus positivement perçus quand il était jeune :

W czasach mojego dzieciństwa, w Tarnowskich Górach, żyłem w świecie nauczycielek, profesorek, kierowniczek, dyrektorek, prezesek, redaktorek, dziennikarek. Do wszystkich nauczycielek szkół średnich zwracaliśmy się za pomocą formuły "pani profesorko", a kiedy kobieta stała na czele szkoły, wszyscy do niej mówili "pani kierowniczko", "pani dyrektorko".

« Pendant mon enfance, à Tarnowskie Góry, j'étais entouré de diverses « enseignantes, professeurs, directrices, chefs d'établissement, présidentes, rédactrices, journalistes. (pol. *nauczycielki, profesorki, kierowniczki, dyrektorki, redaktorki, dziennikarki.)* Toutes les enseignantes du secondaire étaient appelées par la formule « pani profesorko » (fr. *Madame la professeure)*, et lorsqu'une femme se trouvait à la tête d'une école, tout le monde l'appelait « pani kierowniczko » (fr. *Madame la Chef d'établissement*) ou « pani dyrektorko ». (fr. *Madame la directrice*) ».

2.2.3 Féminisation des N est facilement applicable

Plus loin, Miodek constate que :

Nie ma takiego rzeczownika rodzaju męskiego, od którego nie można stworzyć feminatywu, czyli formy żeńskiej za pomocą jakiegoś przyrostka. Ale nie trzeba tego robić na siłę, trzeba uwzględnić rozmaite odczucia ludzi. Zwłaszcza w odniesieniu do form młodszych: szpieżka, krytyczka, gościni, powstanka, graczka komputerowa czy kierowczyni autobusu. Te formy mogą razić. Tutaj byłbym bardziej powściągliwy.

« Il n'existe pas de N masculin qui ne puisse pas être transformé en féminin à l'aide d'un suffixe. Mais cela ne doit pas être fait de force, il faut tenir compte des divers sentiments des gens. Surtout en ce qui concerne les formes plus récentes : *szpieżka*

[92] https://www.vogue.pl/a/jan-miodek-o-feminatywach-czyz-nie-brzmia-naturalniej (consulté le 30/01/23).

(espionne), krytyczka (critique), gościni (invitée) chirurżka (chirurgienne) etc. Ces formes peuvent choquer. Il faudrait être plus modéré dans ce cas[93] ».

Nous voyons donc que la position sur la féminisation linguistique de Miodek est significativement plus favorable que celle prononcée par Bralczyk. Miodek admet ouvertement qu'il est en faveur de l'usage des N féminisés. De plus, il souligne que ces formes nominales sont bien ancrées en polonais et qu'elles sont tout à fait naturelles pour les langues flexionnelles (y compris pour le polonais).

2.3 Pour résumer

La féminisation linguistique et *l'écriture inclusive* sont des phénomènes clivants, constituant un sujet très médiatisé. Il est abordé tant dans la presse que dans la télévision par divers médias. Ces derniers invitent les linguistes les plus connus à prendre la parole publiquement sur ces tendances langagières actuelles. La popularité de ces tendances dans le discours public semble refléter le désir des sociétés française et polonaise à se positionner sur ces phénomènes. Par ailleurs, les publications concernant *l'inclusivité linguistique* (y compris, *la féminisation des N de métiers*) sont de plus en plus populaires sur la toile. Tant les Français que les Polonais veulent également connaître les positions des expertes en linguistique sur *la féminisation des N* et *l'écriture inclusive,* pour pouvoir se faire une idée sur les phénomènes en question. L'intérêt pour cette problématique ressort aussi des commentaires publiés par des internautes français et polonais sur cette question dont le nombre augmente constamment. Nous analyserons leur contenu dans la partie suivante.

En revenant aux positions des linguistes sur la féminisation des N, il est essentiel de souligner que *la féminisation* et *l'écriture inclusive* sont critiquées/contestées dans la plupart des témoignages récents retrouvés. En ce qui concerne la féminisation linguistique, elle paraît être un sujet moins controversé en France qu'en Pologne : Cerquiglini affirme que la féminisation est enracinée dans les pratiques de communication courantes des Français. En revanche, *l'écriture inclusive* appartient pour lui à des idées mauvaises. Cerquiglini opine que cette *écriture* englobe des expressions extrêmement compliquées dont l'usage aura des conséquences graves : plus précisément, elles vont avoir un impact négatif sur l'acquisition des

[93] Ibid. (consulté le 30/01/23)

compétences des enfants français en ralentissant l'approbation appropriée de l'orthographe, de la lecture et de la ponctuation.

En Pologne, étant donné que *l'écriture inclusive* reste une tendance peu connue, les spécialistes en linguistique tendent à prendre la position sur la féminisation des N de métiers et de fonctions. Leurs avis sont partagés : Bralczyk appartient à ceux dont l'attitude est traditionaliste. Ainsi, il critique le recours à *l'écriture inclusive* et aux N féminisés (au moins à ceux qui sont peu connus).

Miodek qui est également connu que Bralczyk, mais en même temps certainement plus favorable à la féminisation des N, il voit dans cette dernière, un phénomène logique, important et naturel pour le polonais. Miodek résume son point de vue en constatant que les attitudes des Polonophones envers la féminisation se diffèrent. Ainsi, il faut, selon lui, tolérer chaque point de vue : tant favorable que défavorable. Tous les arguments sont égaux, au moins si on s'exprime poliment avec un respect mutuel de chaque perspective.

Chapitre 10. Féminisation et inclusivité linguistique en tant que sujet clivant de débat politique actuel

Le phénomène de *communication inclusive* et *d'écriture inclusive* ne cesse de susciter de controverses en France et en Pologne. Nous pouvons tirer une telle conclusion en nous basant sur le nombre croissant de publications critiquant ces deux phénomènes linguistiques qui, malgré toutes les voix critiques, gagnent en popularité depuis ces dernières années (Zaccour et Lessard, 2018 : 20). Ce phénomène est commenté non seulement par des instances normatives officielles telles que *l'Académie française* ou *Rada Języka Polskiego,* mais encore par plusieurs linguistes reconnus (comme par Cerquiglini, Bralczyk, Miodek).

Vu un nombre significatif de clicks que cette thématique génère, elle est vivement discutée par les représentantes de la scène politique française et polonaise. Dans la suite, nous exposerons quelques opinions sur la rédaction inclusive récemment prononcées en France et en Pologne par des hommes politiques notamment, ainsi que par quelques militants de la *communication inclusive*.

1 Controverses autour l'écriture inclusive en France et en Pologne

Ci-dessous, nous présenterons quelques positions sur *l'écriture inclusive* et *la féminisation des N de métiers* prononcées par divers membres du monde politique français et polonais.

1.1 Controverses liées à l'écriture inclusive en France

1.1.1 Position de Jean-Michel Blanquer

Tout d'abord, nous tenterons de rappeler la démarche faite en 2021 par l'ancien ministre de l'Éducation nationale français, Jean-Michel Blanquer qui a interdit l'usage de *l'écriture inclusive* via une circulaire officielle en constatant qu'il convient de « proscrire le recours à *l'écriture inclusive* qui utilise notamment le point médian pour faire apparaître simultanément les formes féminines et masculines d'un mot employé au masculin lorsque celui-ci est utilisé dans un sens générique (ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, 2021[94]). *L'écriture inclusive* modifie alors le respect des règles d'accord usuelles attendues dans le cadre des programmes d'enseignement » (ibid[95]). Dans ce document, Blanquer se réfère

[94] https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo18/MENB2114203C.htm (consulté le 30/01/23).
[95] Ibid. (consulté le 30/01/23).

principalement aux trois arguments suivants : la « complexité » de cette écriture, son « caractère instable » et le fait qu'elle provoque « divers obstacles à l'acquisition de la langue comme de la lecture », ce qui illustre par ailleurs le propos ci-dessous :

> « Le fait de mettre des points au milieu des mots est un barrage à la transmission de notre langue pour tous, par exemple pour les élèves dyslexiques. On a un énorme enjeu de consolidation des savoirs fondamentaux et l'écriture inclusive vient en barrage de cet enjeu » (ibid[96]).

Toutefois, Blanquer est favorable à la féminisation des N de métiers, grades et fonctions :

> « L'intitulé des fonctions tenues par une femme doit être systématiquement féminisé suivant les règles énoncées par le guide d'aide à la féminisation des N de métiers, titres, grades et fonctions élaborés par le Centre national de la recherche scientifique et l'Institut national de la langue française » (ibid.[97]).

Nous voyons que l'avis sur *l'écriture inclusive* de l'ancien ministre de l'Éducation nationale français est très défavorable. Il y voit quelques risques pour le développement cognitif/intellectuel des élèves. Plus précisément, il craint pour l'acquisition correcte du français par les jeunes citoyens de la République[98].

Blanquer déclare aussi que « *l'écriture inclusive* modifie le respect des règles d'accord usuelles attendues dans le cadre des programmes d'enseignement[99] ».

Par rapport à l'objectif de *l'écriture inclusive,* il convient de noter que cette écriture ne vise que *l'inclusivité linguistique des femmes*, en réalité, elle vise l'inclusion de tout le monde au niveau linguistique et discursif. La rédaction du *Petit Robert* a trouvé un moyen visant l'inclusion linguistique en introduisant le premier pronom personnel neutre français *iel* qui sert à désigner chaque personne indépendamment de son genre[100]. Cet événement a suscité un vif intérêt en France et c'est pourquoi, nous mentionnons cette démarche particulière dans ce

[96] Ibid. (consulté le 30/01/23).
[97] Ibid. (consulté le 30/01/23).
[98] Cependant, *l'écriture inclusive* ne semble pas constituer un facteur perturbateur dans les pratiques communicatives de jeunes Québécois
[99] https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo18/MENB2114203C.htm (consulte le 30/01/23).
[100] https://dictionnaire.lerobert.com/ (consulté le 30/01/23).

chapitre. En plus, elle a provoqué par la suite une longue séquence des réactions contestant *l'écriture inclusive* en général.

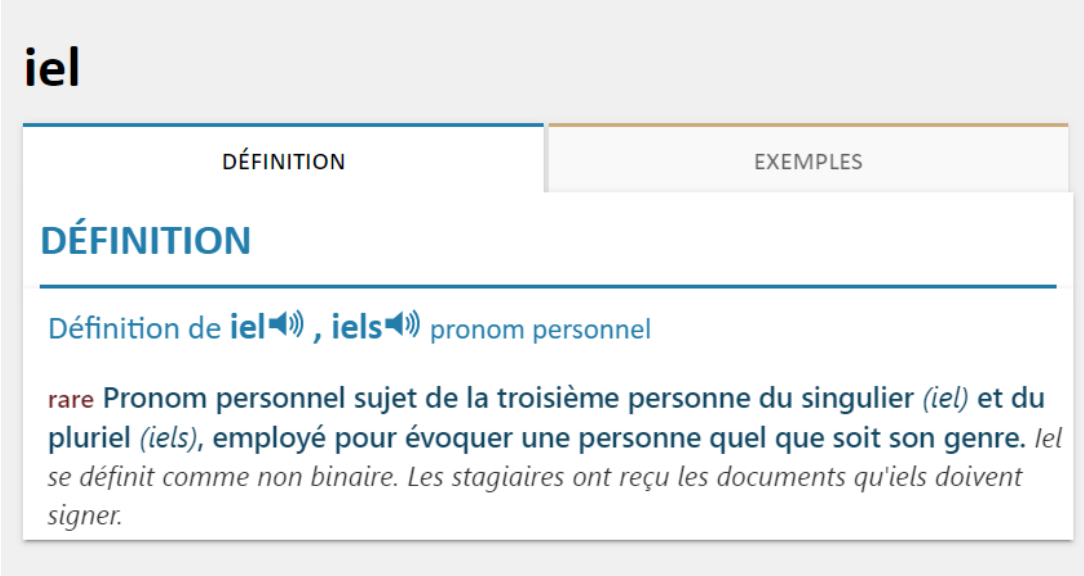

[101]

L'intégration de ce pronom dans *le Petit Robert,* a lancé un débat non seulement parmi des linguistes, mais aussi parmi les hommes politiques et d'autres membres de la société française. Selon le sondage fait par *Le Figaro, sur* leur site Internet, 93,15 % des 169 253 votant-es seraient contre cette décision[102]. Cependant, 70 pour cent des jeunes interrogées par le journal « La Libre » sont en faveur de cette démarche[103]. Voyons quelques exemples de réactions contre cette initiative linguistique controversée.

[101] https://dictionnaire.lerobert.com/(consulté le 30/01/23).
[102] https://www.lefigaro.fr/actualite-france/approuvez-vous-l-introduction-du-pronom-iel-dans-le-dictionnaire-20211118 (consulté le 30/01/23).
[103] https://www.lalibre.be/debats/opinions/2021/11/26/iel-lentree-au-dictionnaire-dun-pronom-polemique-HIDDHNW4FREBHAGJFYJ6SMI4FQ/ (consulté le 30/01/23).

1.1.2 Position d'Éric Ciotti

[104]

1.1.3 Réaction de Jean-Michel Blanquer

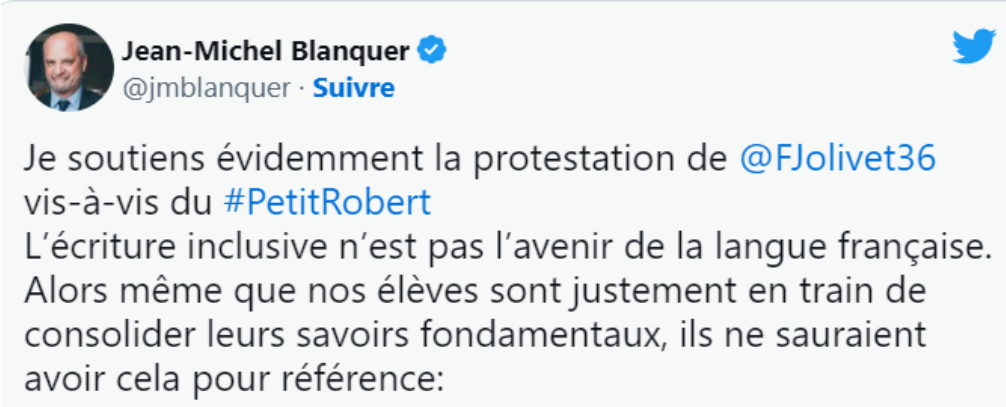

[105]

Là, Jean-Michel Blanquer se réfère à la lettre rédigée par François Jolivet adressée à *l'Académie française* qui va être présentée au-dessous :

[104] Ibid. (consulté le 30/01/23).
[105] https://www.tf1info.fr/societe/jean-michel-blanquer-le-ministre-de-l-education-s-oppose-a-l-entree-du-pronom-inclusif-iel-ielle-iels-ielles-dans-le-dictionnaire-petit-robert-2202115.html (consulté le 30/01/23).

1.1.4 Position de François Jolivet

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

François JOLIVET
Député de l'Indre
Commissaire aux Finances
Rapporteur des crédits du Logement
et de l'Hébergement d'urgence

Hélène CARRÈRE d'ENCAUSSE
Secrétaire perpétuel de l'Académie française
23 Quai de Conti
75270 Paris

Paris, le 16 novembre 2021

Madame le Secrétaire perpétuel,

Je me permets de venir vers vous pour connaître votre point de vue sur une initiative que je considère comme très malheureuse, portée par les rédacteurs d'un dictionnaire que l'on pensait être une référence : Le Petit Robert.

En effet, les auteurs ont souhaité faire entrer dans notre langue des mots que je méconnais, il s'agit de « *iel, ielle, iels, ielles* ». Je suis stupéfait par cette initiative.

En votre qualité de gardien de notre langue, pourriez-vous me dire si l'Académie française a délibéré sur ce sujet ?

Si tel n'était pas le cas, cette orientation du Petit Robert serait le stigmate de l'entrée dans notre langue de l'écriture dite « inclusive », sans doute précurseur de l'avénement de l'idéologie « Woke », destructrice des valeurs qui sont les nôtres.

La campagne solitaire du Petit Robert est une intrusion idéologique manifeste qui porte atteinte à notre langue commune et à son rayonnement. Ce genre d'initiative aboutit à une langue souillée, qui désunit ses usagers plutôt que de les rassembler.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame le Secrétaire perpétuel, l'expression de mes respectueux hommages.

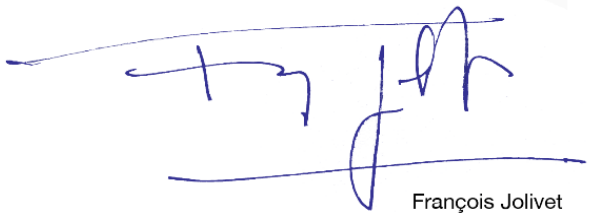

François Jolivet

ASSEMBLÉE NATIONALE – Bureau 6032 • 126, rue de l'Université 75007 PARIS • 01 40 63 60 32 • francois.jolivet@assemblee-nationale.fr
PERMANENCE PARLEMENTAIRE – 3, rue Jean Jaurès 36000 CHÂTEAUROUX • 09 63 54 50 83 • permanence@francois-jolivet.fr
WWW.FRANCOIS-JOLIVET.FR

106

[106] https://twitter.com/FJolivet36/status/1460629818446422016?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1460644816677744640%7Ctwgr%5E7c041de7423d75ebe0c7afdcde692d63d8b4104e%7Ctwcon%5Es3_&ref_url=https%3A%2F%2Fwww.tf1info.fr%2Fsociete%2Fjean-michel-blanquer-le-ministre-de-l-education-s-oppose-a-l-entree-du-pronom-inclusif-iel-ielle-iels-ielles-dans-le-dictionnaire-petit-robert-2202115.html (consulté le 30/01/23).

Pour les hommes politiques susmentionnés, *l'écriture inclusive* constitue une manifestation explicite et directe d'une certaine intrusion idéologique. En outre, de leur perspective, cette écriture semble servir à désunir la société française.

1.1.5 Position d'Elisabeth Moreno

Pour d'autres membres de la scène politique française, l'introduction du pronom neutre « iel » peut être considérée comme une démarche positive. Par exemple, Elisabeth Moreno, la ministre française déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes assume :

> « Qu'on puisse dire *iel* parce que ça vient enrichir la langue et c'est un pronom neutre, pourquoi c'est si choquant ? En quoi est-ce idéologique ? Pour moi, une idéologie, c'est forcer quelqu'un à faire quelque chose qu'il n'a pas envie de faire, lui mettre dans la tête quelque chose qu'il n'aurait pas eu seul. (…) C'est un progrès pour les personnes qui ont envie de se reconnaître dans ce pronom. Et je ne vois pas ce que ça enlève à ceux qui n'ont pas envie de l'utiliser[107] ».

Elisabeth Moreno a attiré l'attention sur le fond de l'affaire : personne n'est forcé à l'utiliser, sauf, peut-être le cas du souhait explicite de notre interlocuteur qu'il faut, selon nous, respecter. Toutefois, sur le terrain de l'éducation nationale, elle partage l'avis de Blanquer :

> « Toutefois, si Jean-Michel Blanquer dit qu'il ne faut pas l'utiliser au sein de l'Éducation nationale, et qu'il explique que c'est pour éviter de complexifier les choses, je pense qu'il a raison[108] ».

[107] https://twitter.com/franceinfoplus/status/1461089937072263171?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1461089937072263171%7Ctwgr%5E9b8943dda5d8704003d0e7baef9cfeab02b4a5a9%7Ctwcon%5Es1_&ref_url=https%3A%2F%2Fwww.tf1info.fr%2Fpolitique%2Fpronom-iel-dans-le-dictionnaire-petit-robert-elisabeth-moreno-s-oppose-a-jean-michel-blanquer-2202264.html (consulté le 30/01/23).

[108] Ibid. (consulté le 30/01/23).

1.2 Controverses liées à l'écriture inclusive en Pologne

Avant de passer à la présentation de quelques témoignages portant sur la question, nous souhaitons préciser que *l'écriture inclusive* reste actuellement un concept peu connu en Pologne : la discussion publique portant sur les relations entre notre identité de genre et la langue polonaise s'y focalise plus sur *la féminisation des N de métiers* que sur *l'écriture inclusive* au sens large. Même si la problématique de la féminisation des N de métier est observable sur le terrain polonais depuis vingt ans, elle engendre toujours de vifs débats. Notamment les hommes politiques de droite sont explicitement contre le recours régulier à *l'écriture inclusive.* Ils sont également particulièrement défavorables à la féminisation des N de métiers polonais.

1.2.1 Position d'Oskar Hejka

Oskar Hejka, homme politique représentant le parti de droit polonais *PIS,* déclare que les N de métiers féminisés sont des formes artificielles et atypiques pour le polonais[109]. En plus, les N féminisés constituent pour ce politicien une émanation d'une idéologie nocive, sous-jacente sournoise. Hejka les appelle *sztuczne twory językowe* (fr. « une invention linguistique artificielle [110]»).

1.2.2 Position de Jan Kowalski

> *Trwa atak lewaków i liberałów na piękny polski język. W przyszłym Sejmie konieczne jest przyjęcie zmian prawnych chroniących polski język przed ideologicznymi lewackimi ingerencjami. Koniec ze słownymi potworkami w stylu "ministra" czy "prezydentka"* [111].
>
> « L'attaque des gauchistes et des libéraux contre la belle langue polonaise se poursuit. Des amendements juridiques visant à protéger la langue polonaise de l'ingérence idéologique de la gauche doivent être adoptés lors de la prochaine séance du Sejm (fr. « le diète »). Il faut mettre fin aux monstruosités verbales telles que *ministra* ou *prezydentka* .

[109].https://warszawa.wyborcza.pl/warszawa/7,54420,29381328,inzynierka-razi-sprzataczka-nie-dla-nich-niektore-zenskie.html (consulté le 30/01/23).
[110].https://vibez.pl/wydarzenia/wydali-poradnik-o-feminatywach-dla-nauczycieli-radny-pis-ideologia-6858635424553888a (consulté le 30/01/23).
[111].https://www.o2.pl/informacje/janusz-kowalski-o-feminatywach-atak-lewakow-i-liberalow-na-piekny-polski-jezyk-6941439266413184a (consulté le 30/01/23).

Cette citation de Kowalski, député polonais représentant le parti de droite PIS continue sur le même ton que celui de l'homme politique précédemment cité, Hejka. Pour Kowalski, la féminisation nominale du polonais constitue un vrai danger idéologique, car comme il le constate, l'emploi plus courant des N féminisés est associé particulièrement aux milieux politiques aux convictions libérales ou aux celles de gauche. Dans les propos de Kowalski, l'habitude linguistique consistant en usage régulier des N féminisés constitue même une ingérence/une intrusion idéologique *gauchiste*. Pour lui, ces formes linguistiques peuvent être considérées même comme « des monstruosités verbales ». Cette comparaison forte reflète parfaitement son attitude défavorable, voire hostile, envers l'idée d'employer habituellement les N de métiers féminisés. Notons que ces exemples qu'il donne : *prezydentka* (fr. « une présidente ») ou *ministra* (fr. « une ministre ») figurent déjà dans le dictionnaire de Wikipédia polonaise[112][113]. Par ailleurs, nous observons que ces deux N sont utilisés dans le discours public, notamment celui typique pour les médias de gauche polonaise.

1.2.3 Position de Zdzisław Kransodębski

[114]

Trad. : « Nouvelle sensationnelle rapportée par le portail Gazeta.pl : Une espionne a été arrêtée ».

Zdzisław Krasnodębski, professeur polonais en sociologie, eurodéputé du parti *PIS*, commente une forme nominale assez archaïque qui a été utilisée par la rédaction du portail d'actualités « gazeta.pl », *szpieżka* (fr. « une espionne » dont l'équivalent masculin est *szpieg* (fr. « un espion »). Le tweet publié par Kransodębski est très ironique. Une telle nuance sémantique a été accentuée par l'usage d'une hyperbole sous forme de *sensacyjna wiadomość.* De cette façon, il semble vouloir exprimer son désaccord par rapport à l'emploi de ces formes

[112] https://pl.wiktionary.org/wiki/prezydentka (consulté le 30/01/23).
[113] https://pl.wiktionary.org/wiki/ministra (consulté le 30/01/23).
[114] https://vibez.pl/myimpact/dramat-politykow-pis-zenskie-koncowki-odbieraja-im-smak-zycia-6928341910383264a (consulté le 06/03/24).

par *Gazeta.pl*. Le substantif *szpieżka* (« une espionne »), certainement originale est quand même formé en respectant les règles morphologiques du polonais contemporain, car nous avons déjà *Norweżka* (« une Norvégienne ») venant du N *Norweg* (« un Norvégien »). Cette formation nominale est donc conforme aux règles morphologique du polonais moderne. Cependant, nous avons détecté un autre équivalent du N masculin en question *szpiegini*. Ce dernier a apparu déjà dans la langue polonaise. À titre illustratif, le collage de quelques fragments montrant l'usage factif de ce substantif *szpiegini*.

kie powieści czy reportażu powieściowego, opiewającego czyny i losy słwnej niemieckiej szpiegini Anny Marji Lesser podczas wielkiej wojny. Tego

chronologiczny od r. 1491 do 1727.

— Na *Variétés* wystawiają teraz Komedyo-Operę we 3ch aktach Panów *Mélesville* i *Carmouche*, która się mocno podoba. Tytuł iéy: *Szpiegini Rossyyska*. Rzecz się dzieie podczas odwrotu z Moskwy. Rossyanka szpieguie woyskowych francuzkich; jeden z nich

najęty na szofera, pani Fredda, holenderka, sprzedawczyni tulipanów, Tarkwinio Gonsalvo, portugalski Gambetta. Dalej idą komisarze sowieccy, awanturnicy, szpieginie.

Ciekawe choć nie przekonv-

Leopoldyna miałaby mu skraść tę kompromitującą notatkę?... Tak, tak, niewątpliwie... to ona to zrobiła... ona, szpiegini... szpiegini na rzecz Francji... Jakiejże się dopuścił nieostrożności! Ale bo któżby mógł był przypuścić!... Przecież to była istna zasadzka!

115

1.2.4 Position de Paweł Jabłoński

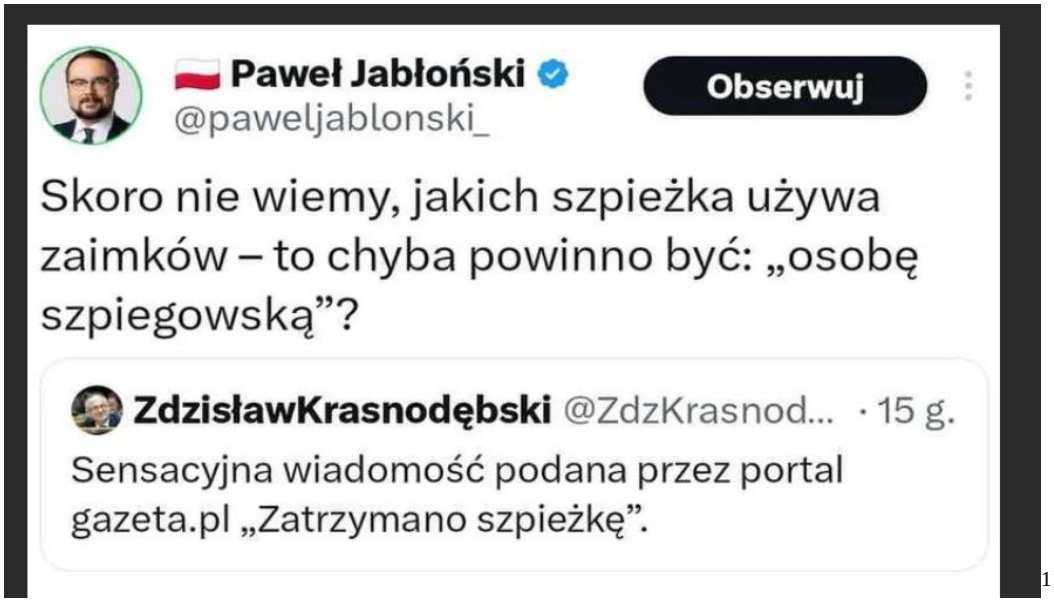

116

[115] https://fotoforum.gazeta.pl/photo/1/bj/sc/vwua/aB5tNQ9Am57G7lajX.jpg (consulté le 06/03/24). Ces extraits viennent de l'ancienne presse polonaise. Leur auteur est anonyme.
[116] https://vibez.pl/myimpact/dramat-politykow-pis-zenskie-koncowki-odbieraja-im-smak-zycia-6928341910383264a (consulté le 06/03/24).

Trad. : « Puisque nous ne savons pas, quels pronoms utilise l'espionne, on devrait alors employer *une personne espionne* » ?

Paweł Jabłoński, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères polonais, réagit au tweet de Krasnodębski également de façon ironique et suggère d'utiliser *osobatyw*, c'est-à-dire dire d'une construction binominale composée du N générique *osoba* accompagné d'un adjectif ou d'un participe.

Comme cela ressort de ces tweets, l'usage de ces formes *osobatywy* est critiqué par divers milieux conservateurs. Toutefois, *osobatywy* sont employés en polonais contemporain (comme nous le verrons dans le chapitre consacré au discours règlementaire universitaire).

Jabłoński a réagi à la publication précédente en posant une question rhétorique. Cette figure de style met en avant d'ailleurs son attitude critique envers le phénomène de communication inclusive. Certes, elles sont inhabituelles si on les utilise ensemble. Chacune de leurs composantes fonctionne pourtant déjà dans le polonais contemporain. Les tweets publiés en 2023 montrent que la féminisation progressant en polonais depuis plusieurs années rencontre toujours une réticence forte de la part de divers hommes politiques polonais. Il y a quand même une exception comme celle ci-dessous :

1.2.5 Position de Janusz Korwin-Mikke

[117]

Ce tweet a été publié par Janusz Korwin-Mikke, député du parti de l'extrême droite polonaise, nommé *Konfederacja*. Dans sa publication, Korwin-Mikke emploie deux N féminisés : *demokratka* (« une démocrate ») et *senatoressa* (« une sénatrice »). Par ailleurs, nous avons écouté quelques interviews donnés par cet homme politique, et il y recourt à l'usage des N féminisés très souvent.

[117] Cette dame est une sénatrice de Rhode Island. Elle est en plus démocrate et elle est en train d'inviter tout le monde à revoter pour elle.

2 Initiatives visant la popularisation de l'écriture inclusive

En réaction à des opinions défavorables envers la féminisation linguistique dans le discours public, on observe de plus en plus souvent diverses initiatives visant la popularisation et la familiarisation de la société tant française que polonaise avec ces changements linguistiques *inclusifs.* Ainsi, la suite a pour objectif de présenter quelques activistes linguistiques abordant le concept de *féminisation des N* et *d'écriture inclusive* d'une manière simplifiée et ludique[118].

2.1 Initiatives visant la popularisation de l'écriture inclusive dans la Francophonie

Dans cette partie, nous présenterons brièvement quelques publications visant la popularisation de *l'écriture inclusive* créée dans quelques pays francophones, notamment au Québec et en France.

Parmi ces initiatives, nous pouvons énumérer :

- Publication : *Manuel de grammaire non sexiste et inclusive*
- *Guide de l'écriture inclusive publiée par l'OQLF*[119]
- *Guide de communication inclusive publié par l'Université du Québec*[120]
- Compte Instagram *cherchaire en son genre*[121]
- Compte Instagram *Sexisme Ordinaire Podcast*[122]
- Compte Instagram *Communication inclusive*[123]

2.1.1 Manuel de grammaire non sexiste et inclusive

« Le manuel de grammaire non sexiste et inclusive » a été créé par Michaël Lessard et Suzanne Zaccour en 2018. Nous trouvons cette publication intéressante vu sa dimension

[118] Le terme d'« activisme linguistique » (en polonais aktywizm językowy) a été déjà discuté notamment par Marta Anna Jarosz dans son article intitulé Działania aktywistów języka inkluzywnego w mediach społecznościowych a społeczne postrzeganie feminatywów .
[119] https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/banque-de-depannage-linguistique/la-redaction-et-la-communication (consulté le 30/01/23).
[120] https://www.uquebec.ca/reseau/fr/system/files/documents/edi/guide-communication-inclusive_uq-2021.pdf (consulté le 30/01/23).
[121] https://www.instagram.com/cherchaire_en_son_genre (consulté le 30/01/23).
[122] https://www.instagram.com/sexismeordinaire_podcast (consulté le 30/01/23).
[123] https://www.instagram.com/communicationinclusive (consulté le 30/01/23).

pratique. Ce manuel contient des exercices ayant pour but l'acquisition des stratégies majeures de *l'écriture inclusive*, comme : *formation correcte des N féminisés et règles de l'accord*

2.1.2 Guide de l'écriture inclusive publiée par l'OQLF

Sur la page de *l'Office québécois de la langue française* – l'instance normative officielle visant la promotion du français au Québec, nous pouvons trouver un cycle de publications consacrées *à l'écriture inclusive.* Sur l'onglet intitulé *Vitrine linguistique*[124], il y a quelques articles portant sur *la rédaction inclusive*. Ce qui nous plaît le plus, c'est un caractère simplifié des contenus qui, certainement, seront clairs pour tout le monde, y compris pour les novices. Cette clarté contribue de manière significative à la popularisation du concept d'*écriture inclusive* dans toute la francophonie. En plus, ce guide étant le plus progressiste, est riche en stratégies visant l'inclusion au niveau discursif des personnes non binaires, en exposant quelques caractéristiques de leur manière de communiquer[125].

2.1.3 Guide de communication inclusive publié par l'Université du Québec

Cette publication parue en 2021 proposée par l'Université du Québec[126] est facilement accessible et gratuite, ce qui constitue quelques-uns de ses atouts indubitables. De plus, son contenu est simplifié. Ce qui nous semble intéressant dans ce guide, c'est la partie consacrée à la communication orale inclusive, car généralement, c'est *l'écriture inclusive* qui constitue un sujet principal du débat sur l'inclusivité linguistique. Le contenu qui s'y trouve est bien équilibré, c'est-à-dire, ce guide est dépourvu de détails inutiles : il contient seulement des stratégies et quelques définitions qui comptent le plus dans la compréhension et l'acquisition de la notion de *communication inclusive.*

[124] https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/resultats-de-recherche?tx_solr%5Bfilter%5D%5B0%5D=type_stringM%3Abdl&tx_solr%5Bfilter%5D%5B1%5D=type_stringM%3Agdt&tx_solr%5Bfilter%5D%5B2%5D=terme%3A1&tx_solr%5Bfilter%5D%5B3%5D=themes_stringM%3A%2FLa+r%C3%A9daction+et+la+communication%2F&tx_solr%5Bq%5D=inclusive (consulté le 30/01/23)

[125] https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/25370/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-ep icene/redaction-epicene/formulation-neutre/designer-les-personnes-non-binaires (consulté le 30/01/23)

[126] https://www.uquebec.ca/reseau/fr/system/files/documents/edi/guide-communication-inclusive_uq-2021.pdf (consulté le 30/01/23).

2.1.4 Cherchaire en son genre

Ce compte Instagram est créé par Elena Mascarenhas qui mène des recherches en « philosophie du langage, philosophie du droit, philosophie politique et sociale, éthique, droits humains, droit de la filiation, droit du travail [127]». Son compte vise la popularisation du savoir sur *la communication inclusive*, notamment celle détectable dans le discours juridique.

2.1.5 Sexisme Ordinaire Podcast

Ce compte Instagram a été créé par Marine Petroline, auteure du podcast « Sexisme ordinaire » visant à « débusquer le sexisme dans les moindres recoins [128]». Sur ce profil Instagram, nous trouverons quelques publications ayant pour but la popularisation de *l'écriture inclusive.* Son auteure dévulgarise également le savoir sociologique et culturel lié à l'identité, aux inégalités, au féminisme et aux discriminations.

2.1.6 Communication inclusive

Ce compte Instagram a été créé par Charlotte Marti, consultante en *communication inclusive*. Sa mission est de populariser *la communication inclusive* en donnant les définitions de ce concept qui sont à la fois accessibles, simples et concrètes. Notons que c'est un seul compte Instagram français retrouvé par nous qui s'occupe entièrement de *la communication inclusive*.

2.2 Initiatives visant la popularisation de l'écriture inclusive en Pologne

Ce qui a attiré notre attention c'est un nombre croissant de diverses initiatives visant la popularisation du langage inclusif et de la féminisation linguistique en Pologne. Sur la toile polonaise, nous pouvons trouver de nombreux sites vulgarisant les problématiques précédemment mentionnées. Ils sont listés ci-dessous :

- *Zaimki.pl*[129]
- Compte Instagram Słownik *empatyczny języka polskiego* »[130]

[127] https://recherche-en-son-genre.fr/a-propos/ (consulté le 30/01/23).
[128] https://linktr.ee/chroniquesdusexismeordinaire (consulté le 30/01/23).
[129] Zaimki.pl (consulté le 30/01/23)
[130] https://www.instagram.com/slownikempatyczny/ (consulté le 30/01/23).

- Compte Instagram *Inkluzywna mowa* [131]
- La plate-forme et le compte Instagram *O jezyku* [132]
- Compte Instagram Maciej *Makselon* [133]
- Compte Instagram *Pani od feminatywów*[134]
- Compte Instagram *Feminatywy* [135]
- Compte Instagram Mateusz *Adamczyk* [136]
- *Guide de féminisation linguistique pour le corps pédagogique « (NIE)równość płci w języku »* [137]

2.2.1 Zaimki.pl

Ce site novateur vise principalement à promouvoir l'idée du langage *neutre/épicène.* Sauf les pronoms neutres, les personnes ayant créé cette page définissent d'autres stratégies rédactionnelles *inclusives,* telles que les constructions génériques de type *« osoba/personne + imiesłów przymiotnikowy/un participe »* : par exemple : *osoba studiująca na naszej uczelni.*

2.2.2 Słownik Empatyczny Języka Polskiego

Ce compte Instagram est consacré à la question du *langage inclusif*. L'intitulé de ce compte contient l'adjectif *empatyczny* qui le caractérise. Ce *profil* a été créé par Margaret Amaka Ohia-Nowak, docteure en sciences du langage, experte en communication inclusive et en études culturelles travaillant à l'Université de Maria Curie-Sklodowska à Lublin[138]. *Słownik Empatyczny Języka Polskiego* vise à collecter et à définir le lexique étant directement lié aux questions d'inclusion, d'égalité, du respect de la communauté *Queer*, et d'autres minorités. En

[131] https://www.instagram.com/inkluzywnamowa / (consulté le 30/01/23).
[132] https://www.instagram.com/o.jezyku et https://www.o-jezyku.pl (consulté le 30/01/23).
[133] https://www.instagram.com/maciejmakselon (consulté le 30/01/23).
[134] https://www.instagram.com/paniodfeminatywow (consulté le 30/01/23).
[135] https://www.instagram.com/feminatywy (consulté le 30/01/23).
[136] https://www.instagram.com/mateusz_adamczyk (consulté le 30/01/23).
[137] https://edukacja.um.warszawa.pl/documents/66399/34359048/Nier%C3%B3wno%C5%9B%C4%87+p%C5%82ci+w+j%C4%99zyku+Poradnik+dla+nauczycielek+i+nauczycieli.pdf/bdbeed94-0ad2-4259-9ada-832c86a8dcee?t=1674210912389 (consulté le 30/01/23).
[138] https://www.umcs.pl/pl/addres-book-employee,16577,pl.html (consulté le 30/01/23).

plus, son auteure promeut l'usage des N de métiers féminisés dans son cycle de publications appelé *Podzbiór Feministyczny.*

2.2.3 Inkluzywna Mowa

Ce compte Instagram contient certaines publications visant la vulgarisation scientifique des termes liés au *langage inclusif.* Ce profil traite *le langage inclusif* non seulement comme étant lié à la question d'identitémsexuelle/celle de genre, mais aussi à d'autres aspects stigmatisants linguistiquement divers groupes sociaux (touchant leur ethnicité, état de santé, apparence physique, etc.).

2.2..4 Maciej Makselon

Ce compte Instagram créée par enseignant de l'Université Jagellonne et éditeur Maciej Makselon se compose de publications visant la popularisation du savoir sur la communication. L'auteur de ce compte connu de son style sarcastique et direct polémique efficacement avec les mythes populaires liés à la féminisation des N de métiers polonais.

2.2.5 Pani od feminatywów

Ce compte Instagram a été créé par Martyna Faustyna Zachorska, doctorante en sciences de langage et interprète d'anglais de l'Université d'Adam Mickiewicz à Poznań. Son profil Instagram vise principalement la polémique avec les mythes liés à la féminisation linguistique. Zachorska y aborde également quelques questions sociétales, comme *le féminisme, le queer* etc.

2.2.6 Feminatywy

Ce compte est constitué d'un ensemble de N de métiers féminisés qui sont mis en valeur par des graphiques multicolores. Sa visée est de populariser les N féminisés peu répandus en polonais moderne.

2.2.7 Mateusz Adamczyk

Ce profil Instagram a été créé par Mateusz Adamczyk, philologue polonais, membre de l'Académie polonaise des Sciences. Son objectif est de promouvoir le bon usage du polonais, y compris le recours plus fréquent aux N de métiers féminisés.

2.2.8 O Języku

Ce portail créé par Maria Bolek, philologue, doctorante en Sciences du langage, anthropologue culturelle ,et par Paweł Chról, enseignant d'hébreu, a pour le but de promouvoir le savoir sur diverses langues. Ces auteurs abordent les sujets liés à la phonologie, à la grammaire descriptive, à la dialectologie. Souvent, ils abordent également la notion de *langage inclusif,* y compris de *féminisation linguistique.*

2.2.9 Guide de féminisation linguistique pour le corps pédagogique « (NIE)równość płci w języku »

Cette publication gratuite et alors accessible à tout le monde constitue un premier guide officiel de féminisation linguistique adressé au corps pédagogique polonais. Ce manuel a été rédigé par deux professeures polonaises : Iwona Chmura-Rutkowska, professeure en pédagogie et en sociologie travaillant à l'Université Adam Mickiewicz à Poznań[139], et par Jolanta Szpyra-Kozłowska, professeure en sciences du langage venant de l'Université Maria Curie-Skłodowska à Lublin[140]. Leur objectif est de présenter les manifestations majeures de *l'androcentrisme linguistique* caractéristique pour le polonais contemporain. Parmi ces dernières, les linguistes mentionnent des lacunes lexicales dans la nomenclature professionnelle polonaise, une connotation négative de certains N féminisés, l'existence d'un grand éventail des proverbes polonais exposant des traits négatifs des femmes. Dans ce guide, nous pouvons trouver également quelques stratégies de *l'écriture inclusive* (comme l'usage *des doublets* et *des N collectifs*). Le contenu du manuel, malgré sa nature concise, est clair. Les règles qui y sont présentées paraissent facilement applicables dans la communication didactique et institutionnelle caractéristique pour les écoles polonaises.

3 Pour résumer

Cette partie a visé la mise en valeur de *la communication inclusive* et de l*a féminisation linguistique* en tant que stratégie garantissant l'inclusion des femmes au niveau discursif. Nous y avons présenté quelques avis des hommes politiques sur la question *d'écriture inclusive/de féminisation linguistique* pour mettre leurs positions au clair. Ces personnes dont l'influence est inestimable, car, en tant que politiciens, ils prennent diverses décisions à notre nom, ayant

[139] https://wse.amu.edu.pl/dla-pracownika/pracownicy-wydzialu2/nauczyciele-akademiccy/chmura-rutkowska-iwona,-dr-hab (consulté le 30/01/23).
[140] https://www.umcs.pl/pl/addres-book-employee,2724,pl.html (consulté le 30/01/23).

ainsi un impact sur la perception sociale de divers phénomènes, y compris linguistiques. À cause de cette influence, ils se prononcent volontiers sur diverses tendances linguistiques et leurs positions méritent d'être analysées.

Nous avons tenté de présenter ce phénomène le plus objectivement possible. Toutefois, les hommes et femmes politiques peuvent le considérer différemment : plus subjectivement. D'un côté, tant *l'écriture inclusive* que *la féminisation des N de métiers, de titres, de grades et de fonctions* sont considérées comme un moyen de propagation des idéologies purement politiques, même celles nocives *(féminisme radical, théorie du genre)* (Hejka, Kransodębski, Jabłoński). En outre, selon certaines personnes (comme Blanquer, Jolivet), le recours aux stratégies de *l'écriture inclusive* peut empêcher l'acquisition correcte du français par les élèves francophones. *L'écriture inclusive* y est donc vue comme un vrai danger.

De l'autre côté, *l'écriture inclusive* et *la féminisation des N de métiers* peuvent être perçues comme un phénomène positif possédant des partisans même dans le monde politique et scientifique (comme les personnes en charge de la rédaction du *Petit Robert*). La problématique visant à inclure les femmes au niveau linguistique et discursif constitue également un sujet intéressant pour plusieurs personnes, non seulement pour divers linguistes, mais aussi pour *les activistes linguistiques* qui, sous forme simplifiée et ludique, présentent les concepts clés liés au langage *inclusif.* Ils agissent sur divers réseaux sociaux et leurs profils ne cessent pas de gagner en popularité. Cela justifie une de nos hypothèses, celle selon *laquelle la communication inclusive* est un sujet proche du cœur de plusieurs personnes. Les profils visant l'activisme linguistique les plus populaires en Pologne sont les suivants : la plate-forme et le compte Instagram *Zaimki.pl*[141], le profil *O jezyku*[142] , les comptes Instagram, *Maciej Makselon* [143] et *Pani od feminatywów*[144].

En France, *l'activisme linguistique* est moins populaire, mais il y a quand même quelques ressources assez reconnues portant sur ce sujet. À titre illustratif : la publication *Manuel de grammaire non sexiste et inclusive,*[145] *Guide de l'écriture inclusive publiée par*

[141] https://zaimki.pl (consulté le 30/01/23).
[142] https://ojezyku.pl (consulté le 30/01/23).
[143] https://www.instagram.com/maciejmakselon (consulté le 30/01/23).
[144] https://www.instagram.com/paniodfeminatywow (consulté le 30/01/23).
[145] https://www.syllepse.net/manuel-de-grammaire-non-sexiste-et-inclusive-_r_87_i_716.html (consulté le 30/01/23).

l'OQLF[146], *Guide de communication inclusive publié par l'Université du Québec*[147] et le compte Instagram *cherchaire en son genre*[148].

[146] https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/banque-de-depannage-linguistique/la-redaction-et-la-communication (consulté le 30/01/23).
[147] https://www.uquebec.ca/reseau/fr/system/files/documents/edi/guide-communication-inclusive_uq-2021.pdf (consulté le 30/01/23).
[148] https://www.instagram.com/cherchaire_en_son_genre (consulté le 30/01/23).

Chapitre 11. Positions sur la féminisation des N de métiers des locuteurs natifs du français et du polonais contemporains

L'objectif de ce chapitre est de confronter les opinions des internautes opposés à la féminisation des N de métier avec celles des internautes favorables à ce phénomène linguistique. Il s'agit des arguments exprimés en réaction à certaines publications concernant la féminisation des N de métiers français et polonais. Étant donné que les discours d'Internet ne sont pas censurés, les internautes s'y expriment librement sans se conformer au *politiquement correct.* Par conséquent, leurs opinions sur le sujet peuvent être considérées comme crédibles. Pour connaître leur avis, nous avons lu environ cinq mille commentaires de longueur diverse, habituellement concise, portant sur la féminisation des N de métiers publiés sur divers réseaux sociaux (Facebook[149], 20 minutes[150]) (cf. annexe). Nous avons sélectionné seulement ceux qui mettent en valeur les avis les plus récurrents sur la féminisation des N de métiers français et polonais. Il est convenable également de souligner que ces avis sont assez cohérents avec l'état factuel décrit dans la littérature de référence portant sur la féminisation des N en français et en polonais.

Dans la suite, nous confronterons la position des internautes français et polonais avec quelques faits linguistiques liés à la féminisation des N de métiers. Plus précisément, nous avons analysé cinquante-six commentaires français, ainsi que de quatre-vingt-sept commentaires polonais. Nous exposerons tout d'abord les avis contre la féminisation des N de métiers des Français, puis les opinions défavorables des Polonais. Ensuite, nous passerons à la présentation des opinions favorables des Français et Polonais concernant le phénomène examiné.

1 Avis des internautes français opposés à la féminisation linguistique

L'objectif de cette partie est de synthétiser les avis les plus fréquemment évoqués par les internautes français contre l'usage plus systématique des N de métiers féminisés.

1.1 Féminiser les N de métiers, c'est ridicule

Ce qui est évoqué particulièrement par les Français, c'est la sonorité jugée « ridicule » de certains N de métiers féminisés, ainsi que leur caractère homonymique.

[149] https://www.facebook.com (consulté le 15/01/23).
[150] https://www.20minutes.fr/ (consulté le 15/01/23).

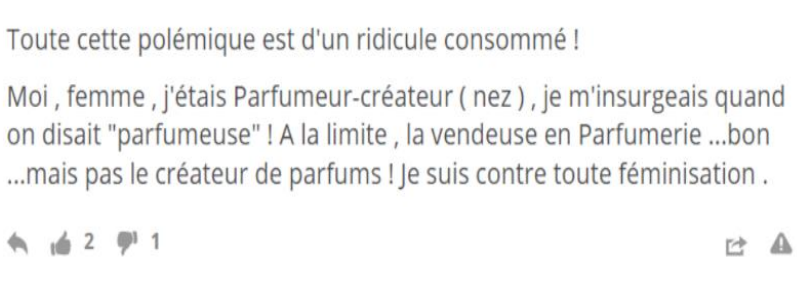

151

6

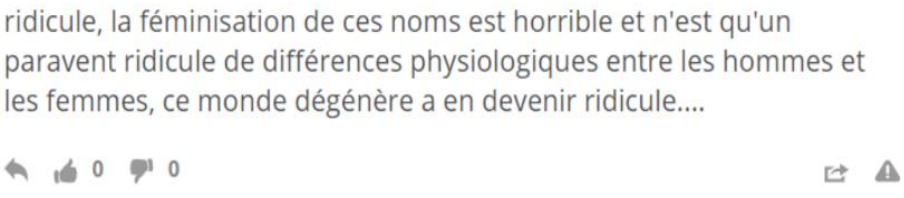

152

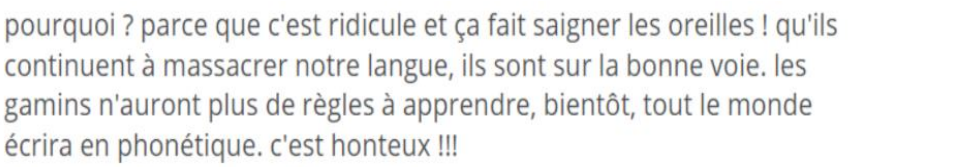

153

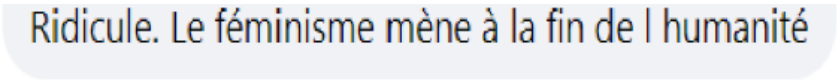

154

Cette opinion peut résulter de la rareté de l'usage de certaines formes féminisées. Avant tout, nous préciserons que les commentaires cités au-dessous ont été publiés en réaction à l'article « Autrice, professeuse, procureure… Pourquoi la féminisation des N de métiers pose-t-elle aujourd'hui problème ?[155] » paru en 2019, sur le site *20minutes.fr*. Notons que cet article

[151] https://www.20minutes.fr/societe/2463075-20190301-autrice-professeuse-procureure-pourquoi-feminisation-noms-metiers-pose-aujourdhui-probleme (consulté le 15/01/23).
[152] https://www.20minutes.fr/societe/2463075-20190301-autrice-professeuse-procureure-pourquoi-feminisation-noms-metiers-pose-aujourdhui-probleme (consulté le 15/01/23).
[153] Ibid. (consulté le 15/01/23).
[154] Ibid. (consulté le 15/01/23).
[155] Ibid. (consulté le 15/01/23).

a été rédigé juste après la parution de la dernière déclaration de *l'Académie française* sur la féminisation des N de métiers, de titres et de fonctions mise en ligne en 2019. *L'Académie* y déclare qu'elle ne voit aucun obstacle de principe à la féminisation des N de métiers. L'article susmentionné vise également à exposer les opinions sur la féminisation des N de métiers d'Eliane Viennot et d'Hayat Outahar.

Malgré la position plutôt favorable de l'*Académie française* envers la féminisation des N, à présent, il y a beaucoup de personnes refusant toujours leur usage systématique. Les commentaires portant sur la féminisation des N analysés ne font pas d'exception : ils sont chargés d'émotions négatives éprouvés par des internautes. Leur ressenti se manifeste particulièrement à travers des termes et des expressions émotives suivantes : *ridicule, horrible, honteux, dégénérer, faire saigner des oreilles, massacrer*. Ils montrent que la féminisation des N constitue un sujet controversé. Les internautes étant « contre toute féminisation » expriment leurs critiques sans retenue, en présentant leurs positions majoritairement défavorables à la féminisation des N de métiers. En effet, pour certains d'entre eux, il est même inutile d'employer ces formes nominales. Le masculin *générique* semble donc répondre pleinement à leurs besoins de communication.

1.2 Féminiser, c'est un fait marginal

L'opinion récurrente portant sur la féminisation linguistique met en valeur la marginalité de cette problématique :

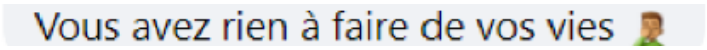

156

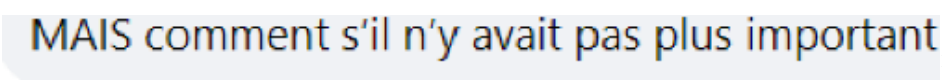

157

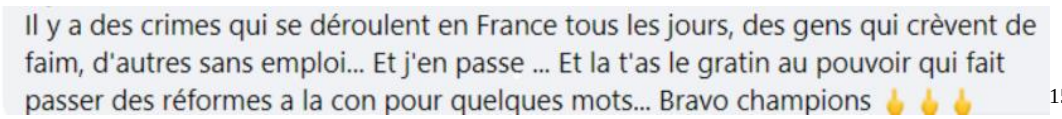

158

[156] https://www.facebook.com/search/posts/?q=%20f%C3%A9minisation%20des%20noms%20de%20m%C3%A9tiers (Brut officiel - « L'Académie française vient d'ouvrir la porte à la féminisation des noms de métiers. Il faudra désormais dire une cheffe, une professeure, une Première ministre… ») (consulté le 15/01/23).
[157] Ibid. (consulté le 15/01/23).
[158] Ibid. (consulté le 15/01/23).

Et sinon, on dit LE ou LA chomage, LE ou LA misère sociale, LE ou LA désastre écologique, LE ou LA intégration des jeunes génération....
Peut-être que l'on pourrait se disputer sur les thèmes plus importants que sur leur titre respectif...[159]

On va bientôt revenir au débat « le masculin l'emporte » (en français) ouhhh c'est pas bien! Perso, ok c'est presque un autre débat, mais je passe par là juste pour dire que ma féminité ne souffre pas du fait que le masculin puisse l'emporter dans une phrase. Celles qui veulent changer cette règle (j'en ai déjà entendu parler) sont justement celles qui ont négligé leur féminité et qui veulent la revendiquer sur le papier. Ladies please stop.
En revanche, l'égalité des salaires, ça c'est un vrai débat.[160]

Ils n'ont pas d'autres préoccupations plus importantes pour les français ? Non, tout tourne autour de leur petite personne et leur ego...le, la qu'elle importance...la France et le français ne sont ils pas les plus importants ?[161]

Un combat inutile, encore une fois.[162]

Ils perdent vraiment leur temps à parler de ça ? 😱

L'opinion selon laquelle, il n'est même pas utile d'aborder la question de la féminisation linguistique apparaît régulièrement tant dans les commentaires des internautes français que polonais. Nous pouvons admettre que *de facto,* il y a énormément de problèmes sociaux plus graves qu'il faut régler : *misère sociale, désastre écologique, chômage.* Toutefois, nous ne pouvons pas être d'accord avec la constatation que la féminisation linguistique est un problème marginal au sein des sciences du langage : même au contraire. La féminisation des N constitue un sujet prédominant surtout dans la sociolinguistique.

En plus, la féminisation des N de métiers est une question sociale : certains y voient un signe fort d'émancipation des femmes. En revanche, en lisant de nombreuses commentaires, on réalise que l'emploi de certains N de métiers constitue pour une grande partie des internautes, un prétexte idéal pour exprimer leur réticence envers le féminisme en tant que tel. À titre illustratif, nous pouvons donner l'exemple du commentaire dans lequel une internaute constate que « sa féminité ne souffre pas » quand quelqu'un utilise les N masculinisés envers

[159] Ibid. (consulté le 15/01/23).
[160] Ibid. (consulté le 15/01/23).
[161] https://www.facebook.com/search/posts/?q=%20f%C3%A9minisation%20des%20noms%20de%20m%C3%A9tiers (Brut officiel - « L'Académie française vient d'ouvrir la porte à la féminisation des noms de métiers. Il faudra désormais dire une cheffe, une professeure, une Première ministre… ») (consulté le 15/01/23).
[162] Ibid. (consulté le 15/01/23).

elle. De plus, selon son point de vue, celles qui pensent le contraire « négligent leur féminité ». Cet argument est pour nous de nature purement éristique : comment peut-on négliger notre identité féminine en utilisant des formes grammaticales données ? Nous supposons que ce raisonnement résulte principalement de l'attitude traditionaliste envers la langue de la personne en question.

1.3 Féminiser les N de métiers n'est pas naturel

Ce qui reste fréquemment abordé, c'est la nature générique du *masculin* qui, par conséquent, dénote aussi les femmes :

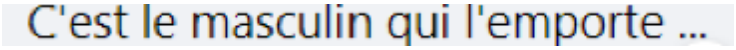

[163]

[164]

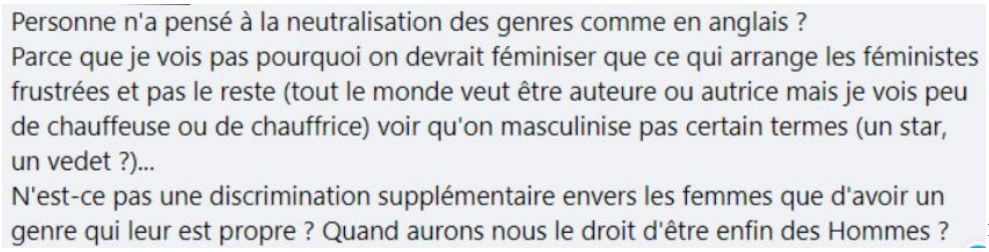

[165]

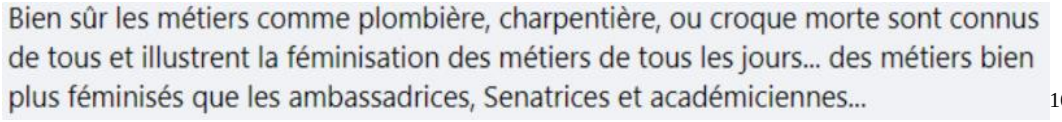

[166]

Dans le premier commentaire, l'internaute se réfère à une règle connue des Français, répétée depuis l'école primaire : « le masculin l'emporte sur le féminin ». Cette règle datant le XVII siècle a été introduite par les académiciens de l'époque (notamment par Vaugelas). Selon ce dernier, « le masculin est un genre plus noble ». La règle mentionnée étant très enracinée dans la conscience collective française reste contestée à nos jours par certaines organisations

[163] https://www.facebook.com/search/posts/?q=%20f%C3%A9minisation%20des%20noms%20de%20m%C3%A9tiers (Brut officiel - « L'Académie française vient d'ouvrir la porte à la féminisation des noms de métiers. Il faudra désormais dire une cheffe, une professeure, une Première ministre… ») (consulté le 15/01/23).
[164] Ibid. (consulté le 15/01/23).
[165] Ibid. (consulté le 15/01/23).
[166] https://www.facebook.com/search/posts/?q=%20f%C3%A9minisation%20des%20noms%20de%20m%C3%A9tiers (Brut officiel - « Féminisation des noms de métiers : à l'Assemblée nationale, certains ont encore du mal… ») (Consulté le 15/01/23).

(comme *L'égalité, ce n'est pas sorcier*, *Le monde selon les femmes*, *Femmes solidaires* et la *Ligue de l'enseignement).* Cette dernière a lancé en 2011 la pétition « Pour que les hommes et les femmes soient belles ! »). Ce document sert à populariser la règle/l'accord *de proximité* qui était caractéristique pour le français d'avant XVII siècle (Viennot, 2014 : 2). À savoir, *l'accord de proximité* consiste à « accorder un adjectif ou un participe passé en genre et en nombre avec le N qui en est le plus proche, qu'il soit masculin ou féminin [167]».

De plus, l'un des commentaires mentionnés précédemment (« Personne n'a pensé à la neutralisation des genres comme en anglais ») met en avant une idée récurrente dans plusieurs langues, souvent discutée par les internautes. Pour eux, l'anglais semble constituer un modèle, probablement en raison de sa popularité en tant que *lingua franca* moderne. Cependant, l'idée de neutraliser les genres comme en anglais ne semble pas applicable. En effet, l'anglais ne dispose que d'une catégorie du genre « cachée » (en anglais : *Covert Gender*) (Whorf, 1945 : 1-11) qui n'existe ni dans les langues slaves ni romanes. Paradoxalement, même en anglais, des fois, on distingue deux formes nominales d'un métier, comme : *waiter* et *waitress* (fr. « serveur » et « serveuse »), *postman* et *postwoman,* (fr. « facteur » et « factrice ») *landlord* et *landlady (fr.* « un/une propriétaire »).

Dans le même commentaire, il est dit que ce sont uniquement les féministes qui souhaitent recourir plus souvent à la féminisation des N de métiers, de grades, de titres et de fonctions. En réalité, bien que la féminisation linguistique contribue à l'émancipation des femmes, ce désir est désormais exprimé par divers milieux, y compris par des hommes.

Le dernier commentaire porte sur la faible fréquence d'usage de certains N féminisés. Nous souhaitons alors poser la question suivante : la fréquence de leur emploi doit-elle être un facteur déterminant ? Notre analyse des offres d'emploi au Québec (Walczak, 2020 : 34) montre que cette opinion n'est pas partagée par la population francophone du Canada, qui privilégie l'utilisation systématique des N de métiers même pas récurrents, comme *une plombière* ou une *charpentière.* En revanche, on observe dans les opinions analysées que l'habitude de féminiser les mots tels que *académicienne* ou *sénatrice* est défendue, car ces fonctions sont plus souvent occupées par des femmes que celles mentionnées précédemment.

[167] Écriture inclusive : accords - Clés de la rédaction - Outils d'aide à la rédaction - Ressources du Portail linguistique du Canada - Canada.ca (noslangues-ourlanguages.gc.ca) (consulté le 15/01/23).

1.4 Féminiser crée l'homonymie et une mauvaise sonorité

Pour certains, la féminisation nominale est problématique du fait de son caractère homonymique et euphonique. En effet, elle peut créer les homonymes comme en témoignent les exemples suivants :

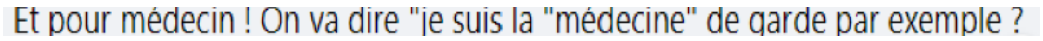

[168]

En fait, le mot « médecine » crée l'homonymie, car *médecine* peut dénoter soit une disciplinée, soit ressembler à un N féminisé formé à partir du « médecin ».

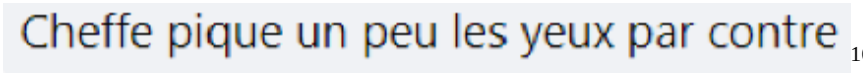

[169]

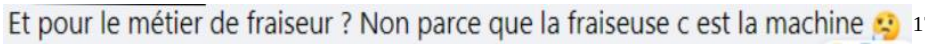

[170]

La « fraiseuse » est également homonymique. Elle peut désigner à la fois une machine qu'une femme dont la mission est de fraiser.

En réalité, dans les langues naturelles, *l'homonymie* est un phénomène très courant. Cependant, *l'euphonie* demeure une question de préférence personnelle. On peut se demander si cette tendance à évaluer constamment la sonorité des N féminisés par les locuteurs d'une langue est toujours nécessaire. En effet, nous pensons que *l'euphonie* ne doit pas être un facteur déterminant nos choix d'utiliser ou au contraire, d'éviter l'emploi des formes linguistiques précises. Ce qui compte davantage, c'est leur utilité. Cette utilité, parfois contestée, prend de plus en plus de place dans le discours public : le désir des femmes d'être visibles à travers la nomenclature professionnelle féminisée en français augmente, et cela se reflète dans divers discours, y compris ceux politique, médiatique et d'Internet (Viennot, 2014 : 12).

[168] https://www.facebook.com/search/posts/?q=%20f%C3%A9minisation%20des%20noms%20de%20m%C3%A9tiers (Brut officiel - « Féminisation des noms de métiers : à l'Assemblée nationale, certains ont encore du mal… ») (consulté le 15/01/23).
[169] Ibid. (consulté le 15/01/23).
[170] https://www.facebook.com/search/posts/?q=%20f%C3%A9minisation%20des%20noms%20de%20m%C3%A9tiers (Brut officiel - « L'Académie française vient d'ouvrir la porte à la féminisation des noms de métiers. Il faudra désormais dire une cheffe, une professeure, une Première ministre… ») (consulté le 15/01/23).

2 Avis des internautes polonais opposés à la féminisation des N de métiers

À présent, nous exposerons quelques opinions des internautes polonophones défavorables à la féminisation des N de métiers du polonais :

2.1 Féminiser les N de métiers c'est un élément d'une novlangue « gauchiste »

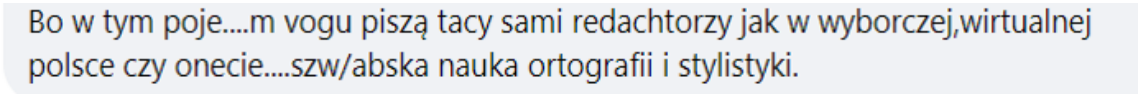

[171]

Trad. : « C'est parce que dans cette put.. in de Vogue, il y a les mêmes éditeurs que dans Wyborcza, Wirtualna Polska ou Onet[172]. Ils ont appris la vision allemande de l'orthographe et la stylistique du polonais ».

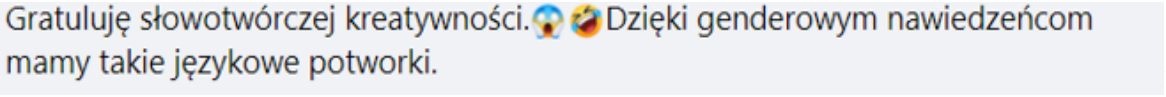

[173]

Trad. : « Félicitations pour votre créativité linguistique. Grâce aux fanatiques de la théorie du Genre, nous avons ces monstruosités linguistiques ».

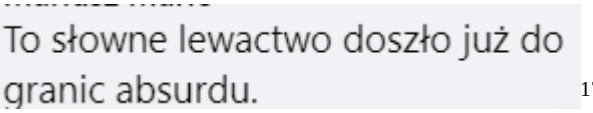

[174]

Trad. : « Cette novlangue gauchiste a déjà atteint les limites de l'absurdité ».

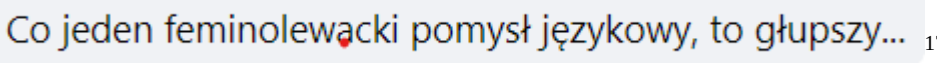

[175]

Trad. : « Chaque nouveau mot inventé par les gauchistes-féministes est encore plus stupide que le précédent… »

---

[171] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=szpie%C5%BCka (Szpieżka – Vogue) (consulté le 15/01/23).
[172] Il s'agit là des plateformes d'actualités et du quotidien Gazeta Wyborcza qui sont considérées comme des médias gauchistes en Pologne.
[173] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=weterynarka (Weterynarka w Gazecie Wyborczej) (consulté le 15/01/23).
[174] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=szpie%C5%BCka (Szpieżka – Vogue) (consulté le 15/01/23).
[175] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=weterynarka (Weterynarka w Gazecie Wyborczej) (consulté le 15/01/23).

Les commentaires recueillis critiquent certains médias pour leur propagation de l'idéologie *gauchiste*. Les internautes y associent la féminisation linguistique à un courant de pensée qu'ils ne supportent pas. La féminisation y est perçue même comme un ennemi, introduit probablement par les Allemands (cf. le premier commentaire). Cette accusation vient du préjugé selon lequel l'Allemagne est toujours notre ennemi, comme c'était le cas à l'époque de la Seconde Guerre mondiale. La féminisation des N de métiers tend à être associée également aux démarches des activistes qui promeuvent *la théorie du Genre/le féminisme.* Ainsi, ces théories véhiculées autour de certains courants idéologiques et politiques tendent à être associées souvent à la féminisation des N de métiers tant en France qu'en Pologne.

2.2 Les N féminisés sonnent mal !

Dans plusieurs commentaires, les internautes polonais évaluent l'esthétisme des N de métiers féminisés en constatant que : *wygląda i brzmi to po prostu okropnie* (fr. « cela pique les yeux et les oreilles ! »), *te wyrazy brzmią kretyńsko* (fr. « Ces mots ont l'air et sonnent tout simplement stupides »), *brzmi to jak dziecięca mowa* (fr. « Ces formes ressemblent au discours des enfants »). Les opinions citées ci-dessous se réfèrent notamment aux N féminisés polonais suivants : *marszałki, gościni, psycholożka, chirurżka, fizyczka, naukowczyni, architektka, marszałkini, gościni.*

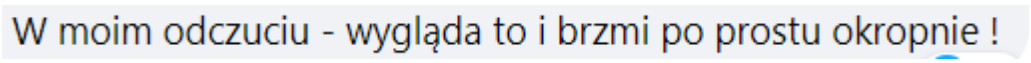

[176]

Trad. : « *cela pique les yeux et les oreilles !* tel est mon ressenti. »

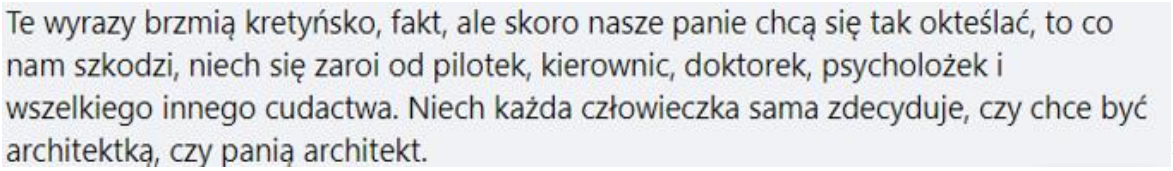

[177]

Trad. : « Ces mots ont l'air et sonnent tout simplement stupides, c'est un fait, mais si nos mesdames veulent se désigner ainsi, qu'est-ce que ça nous coûte ? Qu'il y ait des « pilotes », « conductrices », « docteures », « psychologues » et toutes sortes d'autres bizarreries. Que chaque humainE décide elle-même si elle veut être « une architecte » (*architektka*) ou « madame l'architecte » (*pani architekt*) ».

[176] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=szpie%C5%BCka (Szpieżka – Vogue) (consulté le 15/01/23).
[177] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=psycholo%C5%BCka (Psycholożka – w « Zwierciadle ») (consulté le 15/01/23).

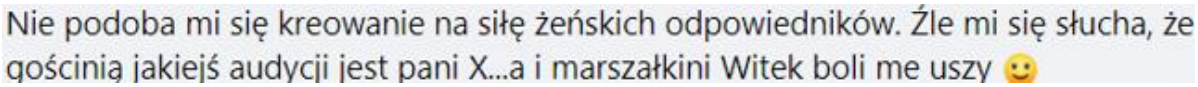

178

Trad. : « Je n'aime pas la création forcée d'es N. de métiers s féminisées. J'ai du mal à entendre que l'invitée (*gościni)* d'une émission est Mme X… et la « présidente de la diète (*marszałkini*) » Witek. Ça me fait mal aux oreilles ».

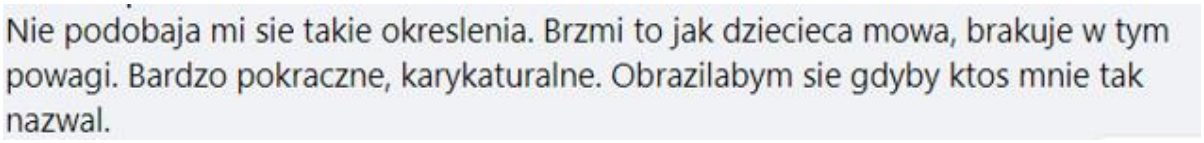

179

Trad. : « Ces formes ne me plaisent pas. Elles ressemblent au discours des enfants, les formes féminisées sont pourvues de sérieux. Elles sont « torsadées », caricaturales. Je me fâcherais si quelqu'un m'appelait comme cela ».

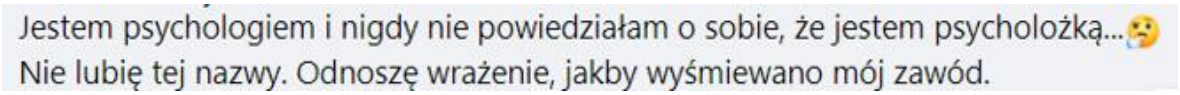

180

Trad. : « Moi je suis psychologue (psycholog) et je ne m'appellerais jamais que je suis UNE psychologue (psycholożka)… Je n'aime pas cette forme. J'ai l'impression qu'elle ridiculise ma profession ».

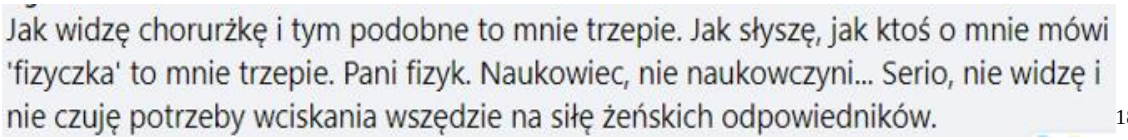

181

Trad. : « Quand je vois les formes telles que chorurżka (il s'agit probablement de chirurżka/« une chirurgienne »), cela m'énerve. Quand j'entends quand quelqu'un m'appelle une physicienne, cela me met en colère. Je suis Madame le physicien (pani fizyk), je suis

[178] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=chirur%C5%BCka (Polska chirurżka i naukowczyni w „Wysokich Obcasach") (consulté le 15/01/23).
[179] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=psycholo%C5%BCka (Psycholożka – w « Zwierciadle ») (consulté le 15/01/23).
[180] Ibid. (consulté le 15/01/23).
[181] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=chirur%C5%BCka (Polska chirurżka i naukowczyni w „Wysokich Obcasach") (consulté le 15/01/23).

chercheur (pol. naukowiec), pas chercheuse (pol. naukowczyni). Sérieusement, je ne vois aucun besoin d'utiliser ces formes partout ! ».

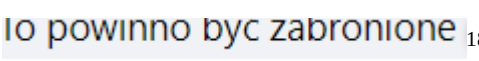

[182]

Trad. : « Cela doit être interdit ! »

En examinant les commentaires susmentionnés, il apparaît que les N de métiers féminisés en polonais sont constamment évalués en fonction de leur sonorité. Comparée à la morphologie des N de métiers français, la formation du féminin des N polonais est un peu plus complexe. En polonais, il est souvent nécessaire de modifier significativement l'orthographe d'un N masculinisé pour créer sa forme féminisée, contrairement au français où il suffit généralement d'ajouter un « e » qui est d'ailleurs une modification perceptible qu'à l'écrit. En polonais, toutes les lettres d'un mot sont prononcées, sauf les diphtongues, ce qui explique pourquoi les N de métiers féminisés polonais peuvent sembler particulièrement discordants par rapport à leurs équivalents masculins. Cette différence peut être perçue comme significative, mais elle résulte probablement de l'absence d'emploi systématique des N de métiers féminisées polonais. Cela changerait peut-être, car comme plusieurs chercheuses admettent « nous vivons une époque de transition linguistique » (Karwatowska et Szpyra-Kozłowska, 2019 : 45).

2.3 Féminiser crée l'homonymie

La féminisation des N de métiers polonais conduit à la création de l'homonymie dans certains cas…

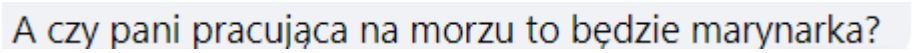

[183]

Trad. : « Et madame qui navigue par profession sur les caneaux, c'est *marynarka* ?[184] »

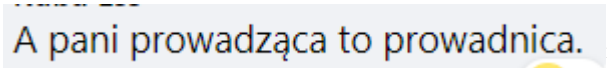

[185]

Trad. : « Et *une présentatrice (prowadząca)* c'est *prowadnica* en polonais [186]».

[182] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=szpie%C5%BCka (Szpieżka – Vogue) (consulté le 15/01/23).
[183] Ibid. (consulté le 15/01/23).
[184] *marynarka* c'est une femme de mer, mais aussi une veste »
[185] Ibid. (consulté le 15/01/23).
[186] (le mot prowadnica c'est un objet - « une glissière »)

L'homonymie apparaît souvent suite à la féminisation des N de métiers. Ce phénomène linguistique est caractéristique pour le polonais et il y touche la dénomination professionnelle en entier : tant celle masculinisée que féminisée. Voici quelques exemples :

marynarka (une veste) vs (une femme de mer)

pilotka (une pilote) vs (un capuchon de pilote)

cukierniczka (un sucrier) vs (une pâtissière).

Ce problème touche aussi les N de métiers masculins suivants :

grafik (un designer graphique) vs (un horaire)

Comme il est montré par nos observations, *l'homonymie* liée à certains N de métiers féminisés semble gêner plus que celle concernant certains N de métiers masculinisés. En réalité, *l'homonymie* n'est pas problématique, car le sens de chaque N pourrait être désambiguïsé grâce au contexte.

2.4 Féminiser constitue une profanation de la langue polonaise et une tendance de mode

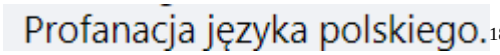

[187]

Trad. : « Féminisation est une profanation de la langue polonaise ».

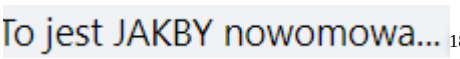

[188]

Trad. : « Féminiser c'est UNE SORTE de nouvelangue »

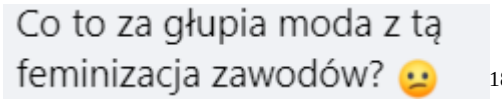

[189]

Trad. : « Quelle mode stupide avec cette féminisation des N des métiers ? ☹ »

[187] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=szpie%C5%BCka (Szpieżka – Gazeta Wyborcza) (consulté le 15/01/23).
[188] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=psycholo%C5%BCka (Psycholożka – w « Zwierciadle ») (consulté le 15/01/23).
[189] Ibid.

L'analyse lexicographique franco-polonaise des N féminisés effectuée par Patrycja Krysiak (2021) prouve que la féminisation des N de métiers est un élément profondément ancré dans le système grammatical du polonais depuis des siècles. Par ailleurs, les N de métiers féminisés étaient déjà présents dans la langue *protoslave*, ancêtre du polonais (ibid.), ce qui indique que la féminisation nominale n'est pas une mode passagère. Malgré cela, le mot « profanacja » (fr. *une profanation*) utilisé par un des internautes illustre que la féminisation des N de métiers du polonais tend à être perçue très négativement.

3 Avis des partisans français de la féminisation des N de métiers

Les arguments les plus répandus des internautes étant en faveur de la féminisation linguistique exposent la naturalité des N de métiers français. En plus, leur non-utilisation est jugée par certains comme une manifestation du machisme.

3.1 Féminiser est naturel

En France ainsi que dans d'autres pays francophones, la féminisation des N de métiers est un phénomène plus naturel. Dans les commentaires susmentionnés, les internautes francophones remarquent que la féminisation n'est pas un moyen linguistique nouveau. Ce fait linguistique a été d'ailleurs rappelé par *l'Académie française* dans son dernier rapport sur la féminisation linguistique :

> « Il serait simplificateur de dire que les N de métiers se sont toujours féminisés librement, en particulier au temps des corporations. Mais à partir de leur abrogation en 1791 par le décret d'Allarde et la loi Le Chapelier, il en fut ainsi, comme l'attestent les différentes éditions du Dictionnaire de l'Académie française – la huitième édition (1932-1935) a donné entrée à un grand nombre de formes féminines ; dans la neuvième édition (en cours de publication) figurent par centaines des formes féminines correspondant à des N de métiers. » (Académie française, 2019 : 5).

En outre, certains internautes francophones se réfèrent au québécois. Effectivement, le Québec était le précurseur dans le domaine de la féminisation linguistique (Brazeau 1992 : 113).

C'est sérieux? Est-ce que ce reportage date ou quoi? Au Québec on s'en fout de l'académie française. L'office de langue française du Québec a changé cela depuis 2 décennies quasiment. Arrivez sur terre chères lol 😂 messieurs poussièreux de l'académie française! [190]

Enfin, la re féminisation de ces noms de métiers qui existait déjà ! [191]

21 ans pour l'autorisation de l"accadémie française dire Madame LA ou Première ministre et le reste, il était temps !!!!!!!!... 😲 [192]

Le refus de la féminisation des métiers relève de l'ignorance des évolutions historiques de la langue française. Ce sont d'ailleurs ceux qui la refusent qui fabriquent de faux débats et font perdre du temps pour parler d'autres sujets qui feraient avancer la cause des femmes.
A savoir que le français en tant que langue n'existe pas qu'en France : ce sont les québécois qui les premiers ont affirmé durablement cette modification et l'ont inscrite dans la loi. Notre langue et ses évolutions ne se réduisent pas au territoire purement métropolitain.
Par ailleurs, depuis le 18ème siècle, des métiers sont déjà accordés au féminin. L'académie français, dans ses premiers dictionnaires de 1694 et 1718 prônait l'utilisation du terme "ambassadrice" afin de désigner une femme officiant dans une ambassade. Le terme a ensuite servi à désigner la femme d'un ambassadeur.
La langue évolue selon les contextes et il est ridicule de soutenir des formes qui relèvent d'un autre temps voire même d'un temps qui n'a jamais vraiment existé. [193]

Pauvre France, toujours en retard d'une guerre ! Bien le bonjour du Québec. [194]

3.2 Ne pas féminiser est un signe de machisme ?

La non-utilisation des N de métiers féminisés peut être considérée aussi comme une tendance linguistique misogyne :

La misogynie dans toute sa splendeur [195]

[190] https://www.facebook.com/search/posts/?q=%20f%C3%A9minisation%20des%20noms%20de%20m%C3%A9tiers (Brut officiel - « L'Académie française vient d'ouvrir la porte à la féminisation des noms de métiers. Il faudra désormais dire une cheffe, une professeure, une Première ministre… »)(consulté le 15/01/23).
[191] Ibid. (consulté le 15/01/23).
[192] Ibid. (consulté le 15/01/23).
[193] Ibid. (consulté le 15/01/23).
[194] Ibid. (consulté le 15/01/23).
[195] https://www.facebook.com/search/posts/?q=%20f%C3%A9minisation%20des%20noms%20de%20m%C3%A9tiers (Brut officiel - « L'Académie française vient d'ouvrir la porte à la féminisation des noms de métiers. Il faudra désormais dire une cheffe, une professeure, une Première ministre… ») (consulté le 15/01/23).

Il faudra changer ces règles misogynes qui existent dans la plupart des langues du monde
C'était une époque révolue [196]

Cet argument se base sur la même comparaison qu'un contre-argument cité précédemment dans lequel son auteur a fait un parallèle entre le féminisme et la féminisation. Dans les opinions citées ci-dessus, l'emploi excessif du *masculin générique* est comparé au machisme. Cette analogie au courant philosophique est bien répandue dans le discours sur les N féminisés de certains linguistes, comme d'Elianne Viennot (2014). Pour elle, l'emploi excessif du *masculin générique* est un signe du *sexisme linguistique*. En revanche, Cerquiglini (2019), préfère parler d'*androcentrisme linguistique*. Nous optons pour cette dernière expression, certes moins émotive. Ces comparaisons fortes montrent quand même que la féminisation des N de métiers, de grades, de titres et de fonctions reste un sujet clivant pour les deux parties du débat.

4 Avis des internautes polonophones favorables à la féminisation des N de métiers

En Pologne, il y a aussi des positions favorables à la féminisation des N de métiers où leurs auteurs indiquent l'aspect plaisant, naturel et évolutif du fait de féminiser plus souvent les N de métiers polonais.

4.1 Féminiser c'est plaisant

Pour une partie de la société polonaise, les N de métiers féminisés sonnent bien :

A mi się podoba. [197]

Trad. : « La féminisation des N me plaît. »

Bardzo ładne! [198]

Trad : « C'est très beau ! »

[196] Ibid.
[197] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=psycholo%C5%BCka (Psycholożka – w « Zwierciadle ») (consulté le 15/01/23).
[198] Ibid. (consulté le 15/01/23).

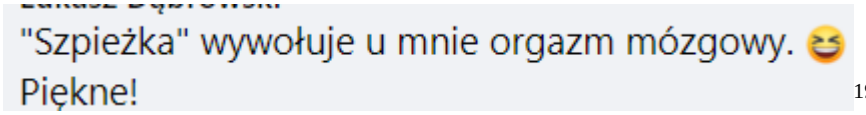

[199]

Trad. : « Le mot *szpieżka* (« une espionne ») provoque un orgasme cérébral chez moi :)
C'est beau ! »

Dans les commentaires susmentionnés, *l'euphonie* est un aspect montrant que les N féminisés peuvent être considérés comme mélodieux.

4.2 Féminiser c'est naturel

La féminisation des N de métiers polonais peut-être également vue comme naturelle :

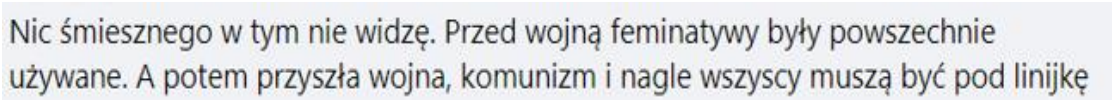

[200]

Trad. : « Je ne vois rien de drôle là-dedans. Avant la Seconde Guerre mondiale, les N féminisés étaient largement utilisés. Puis, il y a eu la guerre et l'époque communiste, et soudainement, tout le monde devait être sous le joug ».

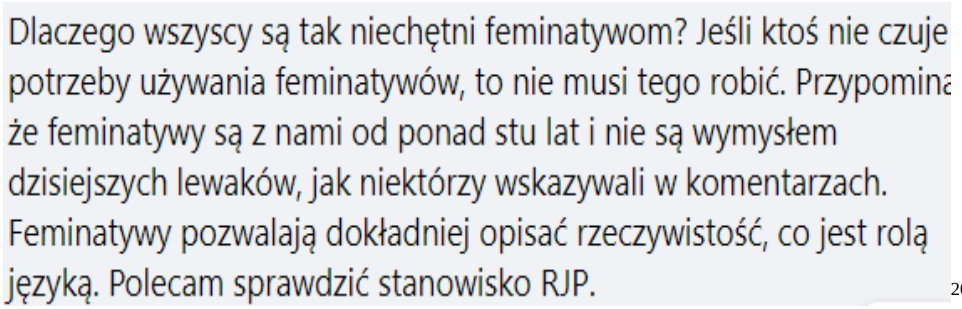

[201]

Trad. « Pourquoi tout le monde rechigne-t-il à utiliser des formes féminisées ? Si quelqu'un ne ressent pas le besoin de les utiliser, il n'a pas à le faire. Je vous rappelle que ces formes existent depuis plus de 100 ans et ne sont pas une invention des gauchistes modernes, contrairement à ce que certains constatent dans leurs commentaires. Les formes féminisées nous permettent de décrire la réalité de

[199] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=szpie%C5%BCka (Szpieżka – Gazeta Wyborcza) (consulté le 15/01/23).
[200] Ibid. (consulté le 15/01/23).
[201] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=chirur%C5%BCka (Polska chirurżka i naukowczyni w „Wysokich Obcasach") (consulté le 15/01/23).

manière plus précise, ce qui est le rôle de la langue. Je vous invite à consulter la dernière déclaration de *Rada Języka Polskiego* ».

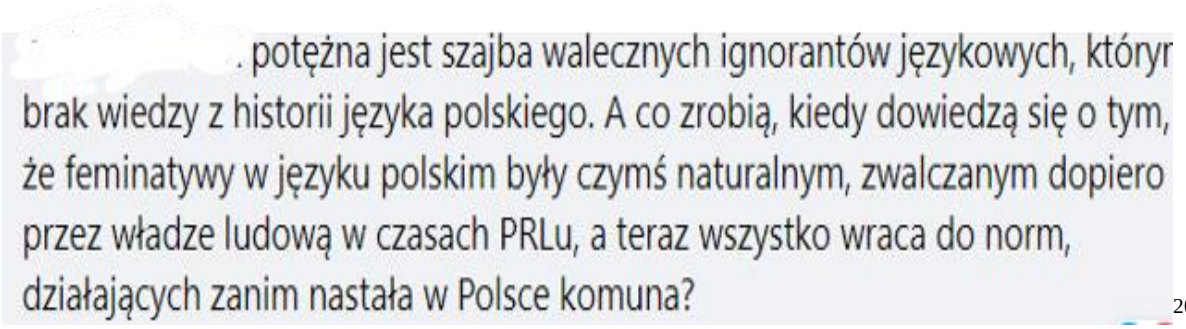

[202]

Trad. : « La frénésie des ignorants linguistiques qui ne connaissent pas l'histoire de la langue polonaise est énorme ! Et que feront-ils s'ils découvrent que les N féminisés ont été massivement supprimés de notre langue pendant l'époque communiste, et que maintenant l'usage de ces N est en train de redevenir normal/habituel ? »

Cette fois-ci, la féminisation est vue comme un phénomène naturel et bien ancré dans la langue polonaise. Dans la littérature de référence, on a vu la position selon laquelle la féminisation était plus présente dans la langue polonaise auparavant (Krysiak, 2021 : 31). Cependant la fréquence de l'usage des N féminisés polonais varie beaucoup. Selon les analyses lexicographiques faites par Patrycja Krysiak (ibid., 32), le polonais était le plus féminisé aux XIXe jusqu'à la première moitié du XXe siècle, cependant, la fréquence de la féminisation n'a jamais été énorme. Marek Łaziński (2008 : 81) partage cet avis, en constatant que le polonais a toujours été androcentrique. À l'époque communiste, le polonais était le plus androcentrique, car l'usage des N de métiers masculinisés était perçu comme une expression d'appréciation du travail des femmes. Par cet usage, on tentait de prouver que leur travail est aussi valable que celui des hommes (Woźniak, 2014 : 302). Depuis une décennie, on observe toutefois la tendance opposée, consistant à revenir au polonais plus symétrique dans l'expression des genres.

[202] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=psycholo%C5%BCka (Psycholożka – w « Zwierciadle ») (consulté le 15/01/23).

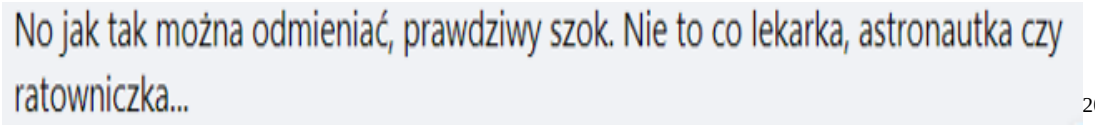

[203]

Trad. : « Comment on peut utiliser les formes comme cela, c'est choquant ! Ce n'est pas comme l'usage des formes telles que lekarka, astronautka, ratowniczka (une médecin, une astronaute, une paramédic) ».

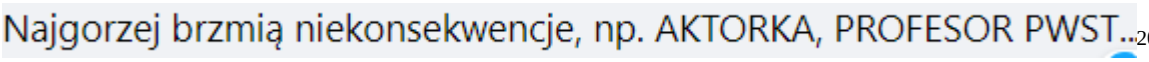

[204]

Trad. : « Pour moi le pire c'est cet usage incohérent tel que aktorka, profesor PWST (une actrice, un professeur de l'école théâtrale) ».

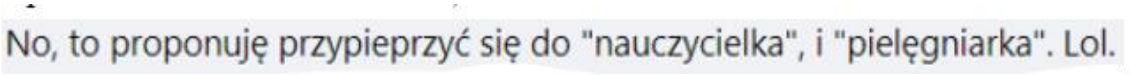

[205]

Trad. : « Je propose donc de critiquer les formes, telles que nauczycielka (une enseignante) et pielęgniarka (une infirmière). Lol ».

Certains internautes expriment leur agacement face au ton excessivement émotionnel qui ressort de nombreux commentaires de personnes opposées à la féminisation des N de métiers. Ce qui nous surprend particulièrement, c'est la brutalité de ce discours sur la féminisation des N de métiers. Bien que ce phénomène linguistique soit d'une nature tout à fait objective, il est constamment évalué selon divers critères subjectifs ou esthétiques.

4.3 Féminiser, c'est faire évoluer la langue…

La présence des N de métiers féminisés montre l'évolution du polonais…

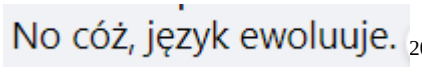

[206]

Trad. : « Et bien, la langue évolue ! »

[203] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=chirur%C5%BCka (Polska chirurżka i naukowczyni w „Wysokich Obcasach") (consulté le 15/01/23).
[204] Ibid. (consulté le 15/01/23).
[205] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=psycholo%C5%BCka (Psycholożka – w « Zwierciadle ») (consulté le 15/01/23).
[206] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=psycholo%C5%BCka (Psycholożka – w « Zwierciadle ») (consulté le 15/01/23).

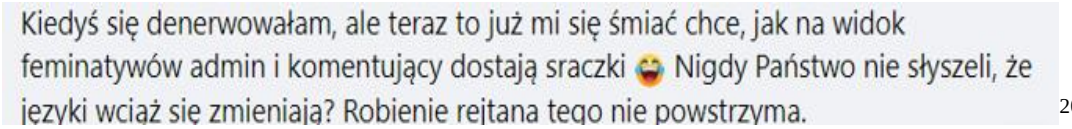

[207]

Trad. : « Avant, ça m'énervait, mais maintenant je rigole en observant à quel point les N féminisés font chier le modérateur et les internautes ! N'avez-vous jamais entendu dire que les langues ne cessent de changer ? Votre lutte inutile ne l'arrêtera pas ».

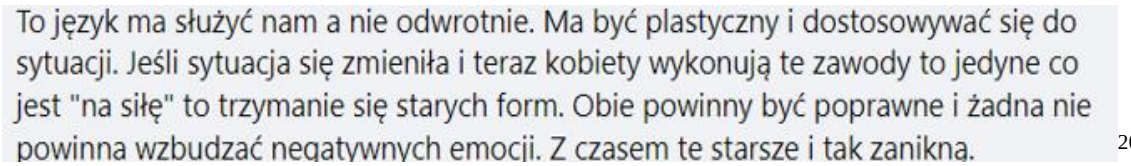

[208]

Trad. : « La langue doit servir à ces utilisateurs, pas à l'inverse. Elle doit être souple et elle doit s'appliquer à une situation d'énonciation donnée. Si la situation des femmes a changé et maintenant, les femmes exercent plusieurs métiers, il ne faut pas s'accrocher à l'usage des anciennes formes (masculinisées). Les formes féminisées et masculinisées doivent être considérées comme correctes et aucune forme ne devrait pas susciter d'émotions négatives. De toute façon, avec le temps, celles les plus archaïques vont disparaître ».

L'idée principale des commentaires évoqués est que le polonais évolue. Bien entendu, toutes les langues vivantes évoluent. La féminisation des N plus systématique observée en polonais au cours de la dernière décennie constitue un signe très marquant de cette évolution. La tendance croissante à féminiser les N semble être inévitable, car les femmes sont désormais présentes dans de nombreux secteurs, y compris dans ceux qui leur étaient auparavant inaccessibles.

[207] https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=chirur%C5%BCka(Polska chirurżka i naukowczyni w „Wysokich Obcasach") (consulté le 15/01/23).
[208] Ibid. (consulté le 15/01/23).

5 Pour résumer

L'analyse des commentaires a montré que la féminisation des N de métiers reste un sujet brûlant tant en France qu'en Pologne. Depuis ces dernières années, elle provoque de nombreuses disputes. Néanmoins, les avis sur cette question prononcés par les internautes polonophones et francophones sont très similaires.

Notre hypothèse initiale était que ceux qui ne voient aucun obstacle à l'usage régulier des N de métiers féminisés et les trouvent naturels participeraient probablement moins fréquemment à ces discussions anonymes. En général, sur Internet, ce sont les opinions fortes et critiques qui attirent le plus l'attention. Cependant, notre corpus comprend également des avis défendant explicitement l'idée d'un recours plus systématique aux N de métiers féminisés en français et en polonais. Ces avis correspondent d'ailleurs aux opinions des spécialistes en sciences du langage étudiant la corrélation entre la langue et le sexe. Cela montre que la conscience collective française et polonaise sur la féminisation linguistique augmente.

Toutefois, il y a aussi de nombreux internautes qui critiquent ouvertement l'habitude d'employer des N de métiers féminisés, surtout ceux dont l'emploi n'est pas récurrent. Les avis des internautes francophones et polonophones opposés à la féminisation des N de métiers sont similaires. Les internautes défavorables à la féminisation nominale se réfèrent notamment au fait que certains N de métiers créent de *de l'homonymie,* et qu'ils sonnent mal. De plus, étant donné la rareté du recours à certains N de métiers, leur utilité tend à être contestée.

Certains pensent aussi que la féminisation des N de métiers, de grades, de titres et de fonctions fait partie de la propagation des courants idéologiques de gauche, comme *le féminisme* et *la théorie du genre.*

En conséquence, l'emploi plus habituel des N féminisés est perçu comme un instrument d'intrusion idéologique. Pour d'autres, la féminisation linguistique est une tendance de mode ou une novlangue qui disparaîtra.

Les internautes français et polonais favorables à la féminisation des N de métiers insistent sur le fait que ce phénomène est profondément enraciné dans le système grammatical du français et du polonais. De plus, les N de métiers féminisés, tant en polonais qu'en français, sont utiles, car ils reflètent plus fidèlement la réalité actuelle où les femmes travaillent dans de nombreux secteurs, y compris ceux autrefois réservés uniquement aux hommes. Enfin, certains

internautes jugent la sonorité des N de métiers féminisés comme euphonique, voire plaisante. Les Français vont plus loin et certains d'entre eux pensent que la non-utilisation des N de métiers féminisés est un signe de machisme.

Moyens linguistiques du féminin détectables dans les écrits universitaires et dans les mèmes

Partie V Présentation des analyses - textes formels

Chapitre 12. Degré d'inclusion linguistique des femmes dans les règlements intérieurs des établissements supérieurs français et polonais

Le discours administratif commence à occuper une position prépondérante au sein des réflexions linguistiques contemporaines concernant la communication *inclusive.* Cette problématique de recherche est abordée de plus en plus souvent tant en France qu'en Pologne. Plus précisément, à titre d'exemple, évoquons à nouveau la publication récente traitant du discours éducatif et de l'écriture inclusive suivante : « O (nie)równości płci w języku – podręcznik dla nauczycielek i nauczycieli » de Jolanta Szpyra-Kozłowska, linguiste polonaise et d'Iwona Chmura-Rutkowska, sociologue polonaise. Cet ouvrage présente, semble-t-il, les premières directives officielles concernant la mise en pratique de *l'écriture inclusive* en polonais. La publication en question apparaît sous forme d'un manuel et elle s'adresse au corps pédagogique polonais. Son objectif principal consiste à faciliter l'application des stratégies de *l'écriture inclusive* aux pratiques rédactionnelles de divers textes : éducatifs, scolaires et pédagogiques. En France, cette thématique de recherche est connue depuis 2017, dont témoigne la préface de la publication d'Éliane Viennot (et al., 2018 : 5) : *Le langage inclusif. Pourquoi, Comment*, dans laquelle elle constate que « La violente polémique autour du langage inclusif surgie en France à l'automne 2017 ».

Ainsi, cette étude cherche à voir si l'application des pratiques linguistiques *inclusives* est effective dans un discours règlementaire universitaire français et polonais. Cette analyse s'appuiera sur les règlements internes qui ont été publiés sur les sites officiels de divers établissements d'enseignement supérieur en France et en Pologne[209].

1 Stratégies de l'écriture inclusive en tant qu'outil permettant d'examiner le degré d'inclusivité linguistique des femmes dans le discours règlementaire universitaire français et polonais

Avant d'illustrer les stratégies rédactionnelles favorisant *l'inclusivité linguistique* et *discursive* des femmes, nous souhaitons justifier le lien direct entre *l'inclusivité linguistique* et les manifestations linguistiques du féminin. Ainsi, pour étayer ce lien étroit, nous nous appuyons sur la distinction introduite par Ute Gabriel et Franziska Mellenberger (2004 : 3).

[209] Ils sont consultables dans les annexes correspondants aux règlements universitaires

En effet, dans leur article intitulé *Exchanging the Generic Masculine for Gender- Balanced Forms - The Impact of Context Valence*, deux stratégies majeures d'écriture inclusive sont discutées : « la stratégie d'équilibrage des genres » (ang. *gender balancing strategy*) et « la stratégie de neutralisation des genres » (ang. *gender neutralising strategy*).

1. La stratégie d'équilibrage des genres (ang. *gender balancing strategy*) vise à équilibrer la visibilité de tous les genres au niveau discursif.

2. La stratégie de neutralisation des genres (ang. *gender neutralising strategy*) sert à dissimuler la distinction des genres existant dans une langue donnée (ibid., 273).

Actuellement, *l'écriture inclusive* englobe quatre stratégies majeures suivantes (cf. « Guide de communication inclusive de l'Université du Québec », 2021 : 9[210]) :

1. Éviter l'usage du masculin générique : *enseignante, directrice, rectrice,*
2. Privilégier l'usage des termes épicènes : *psychologue, coach, gynécologue,* et des formulations englobantes : *direction de l'établissement, rédaction, unité de recherche,*
3. Utiliser systématiquement des doublets *complets* pour maximiser *la visibilité linguistique des femmes* dans divers discours : *président/présidente, professeur/professeure, docteur/docteure, ingénieur/ingénieure,*
4. Recourir à l'usage limité et raisonné des doublets *abrégés* : *directeur. trice, auteur. e, écrivain/ne.*

En nous basant sur la dichotomie introduite par Ute Gabriel et Franziska Mellenberger (ibid., 2004), nous pouvons classer les quatre stratégies inclusives modernes susmentionnées en deux groupes suivants : celles qui équilibrent la binarité des genres et celles qui la masquent. Dans les stratégies équilibrantes (ang. *gender balancing strategies*), nous pouvons inclure alors *la double flexion*/les doublets (Alpheratz, 2019 : 60–61) et l'usage régulier *des N féminisés.* En revanche, dans les stratégies dissimulant la binarité des genres (ang. *gender neutralising strategies*), nous pouvons catégoriser *l'usage des N collectifs, des formulations englobantes* et *des épicènes.*

[210] https://reseau.uquebec.ca/system/files/documents/guide-communication-inclusive-universite-du-quebec-2023.pdf (consulte lé 05/01/24)

Il est essentiel de tenir compte du fait que ces quatre stratégies susmentionnées se réfèrent aux manifestations linguistiques du féminin des référents humains de deux manières : soit explicitement (*la double flexion/les doublets, la féminisation linguistique*), soit implicitement, c'est-à-dire en impliquant l'existence des femmes dans un collectif/dans un groupe mixte. Cette seconde manière, *implicite*, recouvre donc l'emploi des *formulations englobantes, des épicènes et des N collectifs.*

Cette partie de notre thèse a pour but de voir à quel point les stratégies précédemment évoquées sont employées dans les règlements internes de diverses universités françaises et polonaises. Étant donné qu'il est impossible de trouver une définition strictement linguistique du terme *règlement intérieur* ou *règlement* (car c'est un terme juridique), nous nous appuyons sur la définition venant du dictionnaire de droit de Serge Braudo[211]. Ce chercheur en droit définit la notion de règlement intérieur ainsi :

> « Il désigne le document par lequel une autorité publique ou privée (par exemple la direction d'une entreprise) fixe des règles de gestion ou d'administration ou des prescriptions qui doivent être suivies par les salariés ou une catégorie d'entre eux la féminisation des N ».

Dans le cas d'un établissement éducatif, il s'agit bien sûr des étudiants, des doctorants et des salariés. Malgré sa brièveté, la définition ci-dessus reflète fidèlement la nature des documents étudiés par nous. Notre première remarque est telle que le contenu de ces documents est très répétitif, ne variant que de manière subtile. Globalement, le règlement intérieur est structuré de façon suivante :

1. Liste des abréviations et des termes utilisés (plus typique pour les règlements intérieurs polonais),
2. Préambule,
3. Dispositions communes : les droits et libertés, l'hygiène, sécurité et condition du travail,
4. Dispositions relatives aux outils numériques et à l'utilisation du domaine public de l'université, propres aux personnels d'une université donnée et à ses usagers (principalement aux étudiants),
5. Régimes disciplinaires applicables aux personnels et aux usagers.

[211] Règlement - Définition - Dictionnaire juridique (dictionnaire-juridique.com) (consulte lé 05/01/24)

6. Dispositions cruciales pour les étudiants, y compris l'organisation des examens, les conditions de l'obtention d'un diplôme, les obligations et les droits de l'étudiant (plus détaillées dans les règlements intérieurs polonais examinés).

2 Caractéristique des textes collectés

Pour pouvoir estimer l'application des pratiques linguistiques inclusives dans le discours administratif, nous avons collecté au cours des années 2021-2024, trente-huit règlements intérieurs français et trente-quatre règlements intérieurs polonais. Vu la quantité colossale des règlements intérieurs publiés sur la toile, nous nous sommes limitée aux règlements des établissements supérieurs français et polonais les plus populaires. En plus, notre corpus final se compose des règlements de plusieurs établissements supérieurs français et polonais de diverse nature : publics, privés, polytechniques, médicaux. Voici la liste complète des institutions éducatives prises en considération dans cette étude.

Pour la France :

Université Grenoble Alpes, Université Paris Saclay, Sorbonne Université, Université Paris-Descartes, Université Paris Diderot, Université Paris Nord, Université Paris Est Créteil Val-De-Marne, Université de Lille, Université Paul Sabatier, Université de Limoges, Université d'Amiens, Université d'Orléans, Université Côte d'Azur, Université de Lorraine, Université de Franc Comté, Université de Strasbourg, Université de Bourgogne, Université de Nantes, Université de Montpellier, Toulouse Université, Université Jean Moulin Lyon 3, Universités d'Angers, Université de Rouen Normandie, Aix Marseille Université, Université de Poitiers, Université de Tours, École Polytechnique IP Paris, Université Polytechnique Haute de France, Polytechnique Nice Sophia, Mines Saint-Étienne, Polytechnique Montpellier, Enim Lorraine.

Pour la Pologne :

Uniwersytet Komisji Edukacji Narodowej w Krakowie, Uniwersytet Jagielloński w Krakowie, Uniwersytet Rolniczy w Krakowie, Akademia Górniczo-hutnicza w Krakowie, Uniwersytet Ekonomiczny w Krakowie, Akademia Ignatianum, Uniwersytet Wrocławski, Uniwersytet Gdański, Warszawski Uniwersytet Medyczny, Uniwersytet Adama Mickiewicza w Poznaniu, Gdański Uniwersytet Medyczny, Uniwersytet Medyczny im. Karola Marcinkowskiego w Poznaniu, Śląski Uniwersytet Medyczny, Pomorski Uniwersytet Medyczny, Uniwersytet Medyczny w Łodzi , Uniwersytet Medyczny im. Piastów Śląskich we Wrocławiu, Krakowska Akademia im. Andrzeja Frycza-Modrzewskiego, Katolicki Uniwersytet Lubelski, Uniwersytet

Marii Curie Skłodowskiej w Lublinie, Uniwersytet Łódzki, Wyższa Szkoła Bankowa Merito, Akademia Wychowania Fizycznego w Krakowie, Akademia Wychowania Fizycznego w Warszawie, Szkoła Wyższa Psychologii Społecznej, Uniwersytet Kardynała Stefana Wyszyńskiego w Warszawie, Wyższa Szkoła Bankowa w Gdańsku, Uniwersytet Wrocławski, Politechnika Wrocławska, Uniwersytet w Białymstoku, Politechnika Krakowska, Politechnika Gdańska, Politechnika Warszawska, Politechnika Lubelska, Politechnika Łódzka, Politechnika Rzeszowska, Uniwersytet Pomorski w Słupsku.

Afin de calibrer nos analyses aux aspects les plus pertinents du point de vue de notre problématique, c'est-à-dire aux manifestations du féminin des référents humains dans le discours règlementaire universitaire, nous avons réduit davantage nos observations aux extraits règlementaires riches en vocabulaire désignant les êtres humains. Étant donné que la longueur des règlements varie significativement (allant de 5-7 pages à 80-90 pages), cette délimitation nous a semblé indispensable.

La visée primordiale est d'observer comment les règlements intérieurs universitaires caractérisent les êtres humains féminins (plus précisément, le personnel et les usagers), et de déterminer dans quelle mesure ce genre textuel peut être considéré comme *inclusif*. Autrement dit, il s'agit d'examiner le degré de *l'(in) visibilité des femmes* dans le discours règlementaire des établissements supérieurs français et polonais.

Le choix de cette problématique découle de l'essor croissant des stratégies relatives à *l'écriture inclusive* observables à la fois dans les courriels académiques que nous recevons quotidiennement, que celles visibles sur les réseaux sociaux des établissements d'enseignement supérieur en France. C'est dans ce contexte que nous avons décidé d'explorer si *l'écriture inclusive* caractérise également le discours réglementaire universitaire officiel. Ainsi, nous avons opté pour l'étude des règlements intérieurs de divers établissements supérieurs. Nous avons exploré uniquement des règlements publiés et téléchargeables en ligne.

3 Stratégies inclusives propres au féminin détectées dans les corpus analysés

Plusieurs stratégies évoquées dans la section 1 de cette partie améliorant *la visibilité/l'inclusivité linguistique des femmes* peuvent être mises en œuvre. Elles seront présentées dans la suite.

3.1 Stratégies inclusives détectées dans le discours règlementaire universitaire français

3.1.1 Double flexion/doublets

Une des différences immédiatement perceptibles dans la rédaction des règlements français et polonais réside dans l'utilisation des doublets. Cette stratégie *inclusive* est fréquemment employée en France. Dans la grande majorité des textes, nous avons vu le recours aux doublets (soit *abrégés,* soit *complets*) dans ce genre textuel. Comme dans les exemples ci-dessous :

> **Le. La futur. e doctorant. e doit être informé. e du nombre de thèses en cours dirigées par le.la directeur. trice qu'il pressent** ; **ce ou cette dernier. ère** ne pouvant en encadrer qu'un nombre limité, conformément aux normes fixées au sein de chaque ED[212].
>
> Conformément à l'article L. 952-2 du Code de l'éducation, **les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs jouissent,** par la loi, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de leurs activités de recherche. **Elles et ils sont tenus** au respect des principes d'objectivité et de tolérance**. Elles et ils jouissent,** par ailleurs, des libertés politiques et syndicales dans les conditions fixées par les principes généraux du droit de la fonction publique et par les dispositions de leurs statuts particuliers[213].
>
> Article 8 - Garantie du libre exercice des libertés syndicales, **Le-la Président-e de** l'Établissement **est le-la garant-e du** libre exercice des libertés syndicales des Personnels dans le cadre des dispositions législatives et règlementaires. […] Par Usager, on entend, selon l'article L. 811-1 du Code de l'Éducation, les bénéficiaires des services d'enseignement, de recherche et de diffusion des connaissances et, notamment, **les étudiant-e-s inscrit-e-s en** vue de la préparation d'un diplôme ou d'un concours, **les personnes bénéficiant** de la formation continue et **les auditeur-trice-s**[214]**.**

[212] http://ecoledoctorale-llsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/candidature-et-inscription/candidater/ (consulté le 09/01/24).
[213] https://www.u-pec.fr/medias/fichier/reglement-interieur-de-l-universite-paris-est-creteil-val-de-marne_1681822781255-pdf (consulté le 09/01/24).
[214] www.univ-nantes.fr (consulté le 09/01/24).

1. Composition de la Commission relative à la vie étudiante et de campus La Commission relative à la vie étudiante et de campus prévu à l'article 97 des statuts de l'Université, dénommée « Commission CVEC », est composée :

1°. **Du Président ou de la Présidente** de l'Université ou de son/sa représentant(e), qui en assume la présidence ;

2°. **Du Vice-président ou de la Vice-présidente** de la Commission de la formation et de la vie universitaire ;

3°. **Du Directeur général ou de la Directrice générale des services** ou **de son/sa représentant(e) ;**

4°. **Du ou des membres du bureau mentionné (s)** à l'article 16 des statuts de l'Université **chargé(s)** d'une ou plusieurs des attributions suivantes […] 5°. **Du Vice-président ou de la Vice-présidente étudiant(e) ;**

6**°. Du Directeur ou de la Directrice du Pôle Vie de campus et patrimoine** ;

7°. **Du Directeur ou de la Directrice de la Maison des étudiants (MDE)** ;

8**°. Du Directeur ou de la Directrice du service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) ;**

9°. **Du Directeur ou de la Directrice** du Service de santé universitaire (SSU) ;

10°**. Du Directeur ou de la Directrice du** Pôle Formation et réussite étudiante ;

11°. **De deux représentant(e)s des élu(e)s étudiant(e)s choisi(e)s** par et parmi **les élu(e)s étudiant(e)**s siégeant au Conseil d'administration, respectivement en qualité de titulaire et **de suppléant(e) ; […]**

12°. De quatre **représentant(e)s des élu(e)s étudiants** choisis par et parmi **les élu(e)s étudiant(e)s** siégeant à la Commission de la formation et de la vie universitaire, respectivement en qualité de titulaires et de **suppléant(e)s ;**

13°. **Du Directeur ou de la Directrice** du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) ou son (sa) **représentant(e) ;**

14°. Un(e) représentant(e) de la Communauté urbaine de Grand Poitiers.

Les représentants des étudiants sont désignés par leurs conseils respectifs sur proposition du Vice-président ou **de la Vice-présidente étudiant(e).**

1. Missions du Bureau de la vie étudiante :

Conformément à l'article 101 des statuts, un Bureau de la vie étudiante est créé à l'Université ayant pour mission : 1°. D'offrir l'ensemble des informations qui sont utiles aux **étudiant(e)s, en particulier aux étudiant(e)s** à besoins spécifiques :

a. Étudiant(e)s en mobilité nationale ou internationale ;

b. Étudiant(e)s en situation de handicap ;

c. Étudiant(e)s sportif (ive) s de haut ou bon niveau ;

d. Étudiant(e)s ultramarin(e)s ;

e. Étudiant(e)s salarié(e)s ;

f. Étudiant(e)s à charge de famille ;

2°. De participer aux guichets d'accueil des étudiant(e)s mis en place par l'Université ;

Du Vice-Président ou de la Vice-présidente étudiant(e) ou de son/sa représentante, qui en assume la présidence ; [215]

Le/La Président. e de l'université est garant. e de l'application des libertés et droits fondamentaux dans le respect du cadre législatif et règlementaire[216].

À partir des extraits examinés, nous pouvons constater que la graphie employée dans les doublets est vraiment diversifiée. Les règles d'orthographe concernant cette stratégie inclusive figurent dans la partie II, chapitre 2, point 1.2 de cette thèse). Ainsi, notre conclusion globale portant sur cette graphie est telle que les pratiques rédactionnelles utilisées dans ces documents reflètent fidèlement la théorie. Faut-il admettre aussi que l'éventail des graphies est remarquable : nous pouvons observer chaque type de doublets : *complet* et *abrégé.* Ce dernier, plus répandu et concis, est marqué généralement par des points et des parenthèses. En revanche, dans quelques textes règlementaires, nous pouvons observer l'emploi prédominant des *doublets complets* séparés par la conjonction « et ». En plus, dans ces documents, cet usage est caractéristique pour la totalité du texte, même si les doublets *complets* allongent significativement ce document (à voir le règlement interne de l'Université Angers).

3.1.2 Formulations englobantes et N collectifs

Dans un corpus français récolté, nous pouvons observer aussi une certaine tendance rédactionnelle consistant à utiliser diverses nominalisations incluant chaque personne indépendamment de son identité sexuelle. Parmi les formes préférentielles dans le discours règlementaire des établissements supérieurs français, il y a notamment un recours aux *formulations englobantes,* comme celles-ci :

[215] https://www.univ-poitiers.fr/wp-content/uploads/sites/10/2021/12/Deliberation-n%C2%B0CA-26-11-2021-03-Reglement-interieur-universite-de-Poitiers-2.pdf, p. 35. (Consulté le 09/01/24).
[216] https://www.univ-angers.fr/_attachment/actes-et-infos-publiques-article-3/RI_CA20171214_maj_2020-09-24.pdf?download=true p. 36. (Consulté le 09/01/24).

Conseil d'administration provisoire [217]

Le Conseil d'Administration [218]

Le comité [219]

Les organismes de recherche : L'accès aux parkings est réservé aux personnels des universités **et des organismes de recherche** sous réserve de dispositions dérogatoires propres à certains sites.[220]

Service des Affaires Générales, Agence Comptable

Direction des Finances, Service des Affaires Juridiques [221]

La Commission relative à la vie étudiante et de campus [222]

Les commissions du sénat académique, La Commission des finances et des moyens (CFM) [223]

Unité pédagogique [224]

Les étudiants doivent être porteurs de leur carte d'étudiant ; ces documents doivent être présentés à toute réquisition **des autorités universitaires**[225].

Les unités de recherche doivent se doter d'un règlement intérieur soumis à l'avis **du conseil de leur composante de rattachement** et à l'approbation de **la commission de la recherche de l'université**[226].

Comme on peut en déduire, « les formulations englobantes » servent à remplacer soit la fonction (*une direction*), soit un collectif de gens (*une commission, un comité, un organisme*

[217] https://univ-cotedazur.fr/vie-institutionnelle/documents-institutionnels/reglement-interieur p.3 (consulté le 09/01/24).
[218] https://www.univ-amu.fr/system/files/2018-09/DEVE-reglement-interieur.pdf p.8 (consulté le 09/01/24).
[219] https://www.univ-lorraine.fr/raa/wpcontent/uploads/sites/6/2021/04/20211109_reglement_interieur_universite-de-Lorraine.pdf, p.13
(consulté le 09/01/24).
[220] https://www.unistra.fr/fileadmin/upload/unistra/etudes/REGLEMENT_INTERIEUR_UNISTRA.pdf p. 4 (consulté le 09/01/24).
[221] https://www.unistra.fr/fileadmin/upload/unistra/etudes/REGLEMENT_INTERIEUR_UNISTRA.pdf p.5 (consulté le 09/01/24).
[222] https://www.univ-poitiers.fr/wp-content/uploads/sites/10/2021/12/Deliberation-n%C2%B0CA-26-11-2021-03-Reglement-interieur-universite-de-Poitiers-2.pdf p.18 (consulté le 09/01/24).
[223] VD_RI_UP_20211210.pdf (u-paris.fr) p.10 (consulté le 09/01/24).
[224] https://www.mines-stetienne.fr/wp content/uploads/2022/10/Reglement_de_scolarite_des_formations_dingenieur_Mines_Saint-Etienne_juin2022.pdf p.14 (consulté le 09/01/24).
[225] https://www.unistra.fr/fileadmin/upload/unistra/etudes/REGLEMENT_INTERIEUR_UNISTRA.pdf p.4 (consulté le 09/01/24).
[226] https://www.unistra.fr/fileadmin/upload/unistra/etudes/REGLEMENT_INTERIEUR_UNISTRA.pdf p.4 (consulté le 09/01/24).

de recherche, une unité de recherche) (cf. *le Guide de communication inclusive de l'Université du Québec*, 2021 : 13).

3.1.3 Construction « personne » + participe/adjectif

> **Toute personne doit se conformer** aux consignes d'examen ou de concours, au risque de s'exposer à d'éventuelles sanctions disciplinaires[227].
>
> L'accès aux locaux et enceintes universitaires relevant de l'Université est réservé aux personnels, aux usagers et **aux personnes qui participent dans des conditions régulières aux activités pédagogiques, scientifiques et culturelles organisées** à l'Université ainsi qu'**à toute personne dont la présence, à titre bénévole ou professionnel, est nécessaire,** de manière occasionnelle ou permanente, à l'organisation ou au bon déroulement de ces activités[228].
>
> Le présent règlement intérieur s'applique à tout l'Établissement, à ses Personnels, à ses Usagers, à **toute personne physique ou morale présente en son sein et à quelque titre que ce soit […] Les personnes autorisées** à accéder aux différents sites, locaux et parkings de l'Université sont les personnels, les usagers du service public de l'enseignement supérieur tels que définis à l'article L.811-1 du code de l'éducation et **les autres personnes intervenant** dans le cadre du service[229].

La construction *personne* + *participe* ou *adjectif* ne semble pas être une forme préférable des Français, elle est beaucoup plus fréquente dans le corpus polonais. Toutefois, elle a été détectée également plusieurs fois dans le corpus des règlements internes français examinés. Cet appellatif générique *personne* est accompagné habituellement en français par *un adjectif* (par ex. *une personne* « morale », « physique ») ou par *un participe présent/passé* : (*une personne* « intervenant »/« autorisée »). Elle tend parfois à introduire une subordonnée relative (*les personnes qui participent* […]).

3.1.4 Formules épicènes

*« Les formules épicènes »*désignent les N humains dont la forme ne varie pas du tout selon les deux genres grammaticaux (ibid.) ». Ces formules apparaissent aussi dans un discours règlementaire universitaire français sous formes diverses. Comme celles-ci :

[227] https://www.univ-smb.fr/formation-continue/wp-content/uploads/sites/8/2021/03/reglement-interieur-usmb.pdf p.10 (consulté le 09/01/24).
[228] https://focal.univ-lyon1.fr/medias/fichier/2017-10-24-reglement-interieur-ucbl-avenant-focal_1530535208509-pdf?ID_FICHE=174336 p.19 (consulté le 09/01/24).
[229] https://www.univ-tours.fr/medias/fichier/reglement-interieur_1643873819518-pdf p.9 (consulté le 09/01/24).

Les responsables : Tout étudiant présent en bibliothèque doit être en mesure de justifier de sa qualité d'étudiant auprès **des responsables** qui lui en font la demande[230].

Tout élève ayant accompli dans un groupe pédagogique un travail jugé satisfaisant valide le groupe pédagogique et obtient les crédits ECTS correspondants[231].

Délégataires : Article 14 - Rôle du-de la Président-e ou de **ses délégataires.** Le-la Président-e de l'Établissement ou **ses délégataires** sont responsables de l'ordre et de la sécurité dans les Enceintes et Locaux de l'Établissement[232].

Les usagers **et membres du personnel** disposent également d'un droit d'opposition, comme prévu à l'article 21 du RGPD pouvant être exercé en contactant le (la) Délégué(e) à la Protection des Données par courrier à l'adresse suivante […].

Le règlement intérieur distingue **les membres permanents temporaires et les membres associés à l'unité,** étant entendu que nul ne peut être **membre** permanent de plus *d'une unité*[233].

3.1.5 Rédaction androcentrique

Les professeurs des universités et les maitres de conférence retraités qui n'ont pas demandé ou pas obtenu l'éméritat ou son renouvellement ainsi que les autres **enseignants-chercheurs pour lesquels** l'éméritat n'a pas été institué peuvent se prévaloir de l'honorariat[234].

La décision du **président**, qui s'appuie sur l'avis de la commission, ne sera délivrée qu'après l'inscription administrative du **néo-bachelier** au sein de l'université d'Orléans (article D. 611 - 17 du code de l'éducation)[235].

Les enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs jouissent d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de leurs activités de recherche, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires, les principes de tolérance et d'objectivité[236].

[230] https://iae.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/2020/12/en_images_RecherchesSG_REGLEMENT_INTERIEUR.pdf p.11 (consulté le 09/01/24).
[231] https://www.mines-stetienne.fr/wp-content/uploads/2022/10/Reglement_de_scolarite_des_formations_dingenieur_Mines_Saint-Etienne_juin2022.pdf p.9 (consulté le 09/01/24).
[232] www.univ-nantes.fr p.14 (consulté le 09/01/24).
[233] www.univ-nantes.fr p.15 (consulté le 09/01/24).
[234] https://www.montpellier-management.fr/wp-content/uploads/2018/03/REGLEMENT-INTERIEUR-DE-LUNVIERSITE-DE-MONTPELLIER.pdf p.11 (consulté le 09/01/24).
[235] https://www.univ-orleans.fr/upload/public/media/fichier/2021-04/cesure_-reglement-interne-uo-2020-2021.pdf p.3 (consulté le 09/01/24).
[236] http://communaute-universitaire.univ-rouen.fr/medias/fichier/reglement-interieur-urn-cs-17-09-2019-chcst-2020-01-23-cs-11-02-2020-ct-13-02-2020-cac-13-03-2020-ca-15-05-2020_1590501421678-pdf p.3 (consulté le 09/01/24).

Les étudiants doivent être porteurs de leur carte d'étudiant [237]

Les étudiants, chargés de famille, handicapés, sportifs de haut niveau peuvent obtenir une dispense d'assiduité et de contrôle continu (sauf rares exceptions pour certaines UE). **Ils doivent** en faire la demande écrite, en l'accompagnant de justificatifs, auprès du responsable de l'année de formation dans les meilleurs délais après leur inscription ou leur changement de situation[238].

Comme nous venons de montrer, plusieurs textes règlementaires sont dépourvus de stratégies inclusives[239]. En réalité, ils adoptent une rédaction purement androcentrique, c'est-à-dire riche en formulations masculinisées, autrement dit, non accordées au féminin. En revanche, l'utilisation du masculin *générique* présente quelques avantages : elle est concise, intuitive et ne requiert pas de connaissance des règles grammaticales complexes de la féminisation des N ou de l'accord. Néanmoins, elle renforce la vision *androcentrique* du monde professionnel et scientifique. *L'androcentrisme linguistique* prédomine ainsi dans certains secteurs économiques, mais pas dans l'ensemble des métiers et fonctions. Habituellement, on tend à évoquer des ingénieurs, des docteurs en médecine et des chercheurs, en omettant en même temps des ingénieures, des docteures en médecine et des chercheures (soit « chercheuses »), même si la formation du féminin de ces N de métiers n'exige que l'ajout d'un « e ». Cette manière de féminiser les N est la plus simple et la plus populaire, elle est également brève. Bien qu'elle possède ses atouts, plusieurs règlements universitaires se caractérisent par l'usage systématique du *masculin générique.*

3.2 Stratégies inclusives inhérentes dans le discours règlementaire universitaire polonais

Nous procéderons à présent à l'illustration des stratégies de *l'écriture inclusive* détectées dans les règlements intérieurs polonais. Nos exemples sont classés en fonction de la fréquence de la stratégie employée, c'est-à-dire, de la plus observables à la moins répandue.

3.2.1 Usage de la construction « osoba » + adjectif/participe présent (pol. imiesłów przysłówkowy bierny) ou + participe passé polonais (pol. imiesłów przymiotnikowy)

Osoba przyjęta *na studia rozpoczyna studia i nabywa prawa studenta dopiero z chwilą złożenia ślubowania*[240].

[237] https://www.unistra.fr/fileadmin/upload/unistra/etudes/REGLEMENT_INTERIEUR_UNISTRA.pdf p.5 (consulté le 09/01/24).
[238] https://llshs.univ-paris13.fr/wp-content/uploads/reglement_etudes_llshs.pdf p.3 (consulté le 09/01/24).
[239] À voir par exemple le règlement de l'Université Paris Saclay et de l'Université Paris-Diderot etc.
[240] Regulaminy studiów - Uniwersytet Komisji Edukacji Narodowej w Krakowie (uken.krakow.pl)

> « La personne admise à l'université commence ses études et acquiert les droits d'étudiant seulement au moment de la prestation de serment ».

Dans cet exemple, nous observons une construction linguistique fréquemment employée dans la langue polonaise. En effet, elle est habituelle en particulier dans les textes destinés à un auditoire diversifié et hétérogène (comme c'est le cas du discours administratif, juridique et éducatif). Cette forme est nommée parfois *osobatyw*[241], ce qui vient de la forme *osoba* (fr. « une personne »). Cette construction générique peut se référer à chaque individu indépendamment de son identité sexuelle. Le féminin y est alors « caché », dans le sens où la forme *osoba* dénote tant qu'un homme qu'une femme. Cependant, le féminin s'y manifeste grammaticalement, car tant en français qu'en polonais, le N générique évoqué apparaît seulement au féminin.

À nos jours, nous observons en polonais, une certaine croissance de la popularité des formes néologiques/novatrices, comme *osoba studencka* (fr. « une personne estudiantine ») qui est utilisée au lieu d'« un étudiant »/*student, osoba pisarska* (fr. « une personne littéraire ») employée à la place d'« un écrivain » ou *osoba uczniowska* (fr. « une personne écolière ») qui remplace « un écolier »/*uczeń.* Nous avons aussi remarqué que ces pratiques linguistiques ressortent notamment du discours de jeunes représentants de la communauté LGBTQ+, surtout ceux *non-binaires.* Il mérite d'être souligné que les formes linguistiques utilisées dans les constructions bilexicales susmentionnées sont très répandues, mais séparément : elles ne tendent pas à être utilisées ensemble. L'usage de cette construction bilexicale dans son ensemble rencontre souvent la réticence de la part des personnes favorisant l'attitude traditionnelle envers le polonais. Cette réticence est reflétée également dans la construction *prawa studenta* (fr. « les droits de l'étudiant ») utilisée dans le genre examiné au lieu de *prawa studenckie* (fr. « les droits estudiantins »). L'usage adjectival semble alors rare.

> ***Osoba odpowiedzialna*** *za przedmiot ustala zasady kontroli efektów uczenia się oraz sposób wystawiania ocen formujących i oceny podsumowującej*[242]
>
> « **La personne responsable** du cours établit les règles de contrôle des apprentissages ainsi que la méthode d'évaluation partielle et finale ».

La construction utilisée dans cet extrait est très courante en polonais. Le N *osoba* + adjectif *odpowiedzialna* semble figé dans les discours officiels, tels qu'administratif, universitaire et

[241] OJ UW - osobatyw (consulté le 09/01/24).
[242] https://bip.pk.edu.pl/index.php?ver=0&dok=3672 p. 8 (consulté le 09/01/24).

juridique. Elle est très *inclusive*, dans le sens où elle englobe chaque référent, indépendamment de son identité générique/sexuelle ou préférences de s'adresser à lui.

3.2.2 Formulations englobantes et *N collectifs*

Le polonais se caractérise par l'usage systématique des *formulations englobantes* ou *des N collectifs* désignant des groupes spécifiques/des personnes appartenant à une collectivité donnée. Le recours à ces deux stratégies ne nécessite ni reformulation, ni accord, ni autre modification/complication grammaticale. Nous supposons que c'est l'une des principales raisons de la popularité des constructions évoquées dans notre langue maternelle. Ainsi, les *formulations englobantes/les N collectifs* ne choquent ni les oreilles ni les yeux des Polonais. En conséquence, ces constructions n'engendrent pas de débats animés susceptibles d'exclure, de diviser ou de discriminer les gens, ce qui est d'ailleurs contraire à l'objectif de l'*écriture inclusive.* Les *N collectifs* de type *ogół* (fr. « un ensemble de ») se réfèrent à la totalité d'un groupe auquel fait allusion un émetteur d'un message. Finalement, la nature concise de cette sous-catégorie nominale constitue son atout indéniable.

> ***Samorząd studencki*** *jest wyłącznym reprezentantem* ***ogółu studentów Uniwersytetu****.*[243]
>
> « **Le conseil étudiant** est le représentant exclusif de **l'ensemble des étudiants de l'Université** ».

Dans la phrase analysée, nous voyons aussi deux formulations englobantes : *samorząd studencki* (fr. « le conseil étudiant ») désignant naturellement la totalité des personnes étudiantes dans l'établissement en question et *Uniwersytet* (fr. « L'Université ») incluant chaque personne étudiant dans l'université en question.

> *Student ma w szczególności prawo do : […]*
>
> *uczestnictwa w podejmowaniu decyzji przez* ***organy kolegialne Uczelni*** *za pośrednictwem swoich przedstawicieli, […], rozwijania zainteresowań kulturalnych, turystycznych i sportowych, korzystania w tym celu z urządzeń i środków Uczelni oraz pomocy ze strony nauczycieli akademickich* ***i organów Uczelni*** *zrzeszania się w istniejących już* ***uczelnianych organizacjach studenckich*** *oraz zakładania nowych*[244]
>
> « L'étudiant a notamment le droit de : […]
>
> participer à la prise de décisions par **les organes collégiaux de l'université p**ar le biais de ses représentants […], développer des intérêts culturels, touristiques et sportifs en utilisant les installations et les ressources de l'**Université**, ainsi qu'en

[243] https://bip.uek.krakow.pl/attachments/download/6002 p.2 (consulté le 09/01/24).
[244] Uchwala 9-2023.pdf (wum.edu.pl) p. 8 (consulté le 09/01/24).

bénéficiant de l'aide des enseignants et **des organes de l'université,** s'associer à **des organisations étudiantes fonctionnant déjà à l'université et créer de nouvelles ».**

Dans cet extrait du règlement de l'Université de la médecine de Varsovie (pol. *Warszawski Uniwersytet Medyczny*), nous pouvons observer quelques pratiques rédactionnelles intéressantes englobantes quelques groupes constituant l'université : *organy kolegialne uczelni* (fr. « les organes collégiaux de l'université »), *organy Uczelni* (fr. « les organes de l'université ») et *uczelniane organizacje studenckie* (« des organisations étudiantes fonctionnant déjà à l'université *»*).

3.3 Rédaction androcentrique

À ce point, il est essentiel de constater que la plupart des stratégies rédactionnelles utilisées dans les règlements universitaires polonais constituent une antithèse totale des fondements de l'invention linguistique moderne appelée *l'écriture inclusive*. En revanche, la façon de rédiger ces documents administratifs apparaît « androcentrique », autrement dit, consistant en l'usage systématique et majoritaire du masculin générique. Voici quelques exemples :

Student obowiązany jest postępować *zgodnie z treścią ślubowania i Regulaminem, przestrzegać przepisów obowiązujących na Uniwersytecie, wykonywać zarządzeń jego władz, dbać o dobre imię Uniwersytetu oraz szanować jego tradycje i zwyczaje*[245].

« **Étudiant, il est tenu de respecter** les termes du serment et le règlement, d'observer les dispositions en vigueur à l'Université, d'exécuter les décisions de ses autorités, de préserver la réputation de l'Université et de respecter ses traditions et coutumes ».

Comme nous le voyons, les Polonais privilégient l'usage du *masculin générique* plutôt qu'un recours aux doublets *complets*/*abrégés*. Dans la partie II, chapitre 5, point 1.3, nous avons parlé des conséquences de l'emploi excessif du masculin *générique.* Malgré l'existence de la conviction commune selon laquelle, le masculin est *générique* par lui-même et tout le monde l'aperçoit ainsi, nous savons déjà que le masculin engendre généralement une association mentale immédiate avec un homme/un groupe d'hommes. Pour cette raison, il est conçu pour un non inclusif.

*Z zastrzeżeniem art. 85 ust. 2 pkt 1 Ustawy****, student :***

niepełnosprawny,

[245] https://bip.uj.edu.pl/documents/1384597/145181030/uchw_nr_24_2020_zal_1.pdf (consulté le 09/01/24).

będący w ciąży – w przypadku studentki,

będący rodzicem,

samodzielnie wychowujący dzieci,

studiujący na dwóch lub więcej kierunkach studiów,

studiujący *wybrane przedmioty na innych kierunkach studiów,*

odbywający część studiów *w uczelni zagranicznej,*

odbywający praktyki, *o których mowa w § 30 ust. 2,*

w innych szczególnie uzasadnionych przypadkach może odbywać studia, za zgodą ***prodziekana,*** *według indywidualnej organizacji studiów.*[246]

Sous réserve de l'article 85, paragraphe 2, point 1 de la loi, **l'étudiant :**

handicapé,

enceinte - en cas d'étudiante,

parent,

étant un seul parent*,*

étudiant *dans deux domaines d'études ou plus,*

suivant *des matières spécifiques dans d'autres domaines d'études,*

effectuant *une partie de ses études dans une université étrangère,*

effectuant *des stages mentionnés au paragraphe 30, point 2,*

dans d'autres cas particulièrement justifiés,

peut suivre des études*, avec l'accord du* ***vice-doyen****, selon une organisation personnalisée des études*[247].

Ce qui nous étonne particulièrement dans cet extrait venant du règlement interne de l'Université de Gdańsk, c'est l'usage du masculin même dans le contexte biologique (lorsqu'il s'agit d'une grossesse), comme dans cet extrait : *Z zastrzeżeniem art. 85 ust. 2 pkt 1 Ustawy***,**

[246] https://bip.uj.edu.pl/documents/1384597/145181030/uchw_nr_24_2020_zal_1.pdf (consulté le 09/01/24).
[247] Uchwała nr 120/19 Senatu Uniwersytetu Gdańskiego z dnia 26 września 2019 roku w sprawie Regulaminu Studiów Uniwersytetu Gdańskiego | Biuletyn Informacji Publicznej p.4 (consulté le 09/01/24).

student : będący w ciąży – w przypadku studentki (fr. « Sous réserve de l'article 85, paragraphe 2, point 1 de la loi, **l'étudiant : enceinte - en cas d'étudiante** ») , nous semble absurde, car cela va de soi - uniquement les femmes peuvent être enceintes. Concernant la plupart de notre corpus, dans le contexte *reproductif,* nous n'observons que des formes féminisées - *studentka w ciąży* (fr. « l'étudiante qui est enceinte »). Il est important aussi de souligner que les personnes chargées de la rédaction des règlements universitaires polonais ne dénotent les femmes que dans un contexte reproductif/biologique.

> ***Opiekunem naukowym*** *może być* ***nauczyciel akademicki posiadający tytuł profesora albo stopień naukowy doktora habilitowanego. Dziekan może również upoważnić nauczyciela akademickiego posiadającego stopień naukowy doktora do pełnienia funkcji opiekuna naukowego.*** *Do wniosku o wyrażenie zgody na studiowanie według indywidualnej organizacji studiów z opieką naukową* ***student dołącza*** *projekt programu zaakceptowany* ***przez kandydata na opiekuna naukowego oraz jego pisemną zgodę na objęcie funkcji opiekuna naukowego[248].***
>
> **« Le tuteur académique** peut être **un enseignant-chercheur titulaire du titre de professeur ou du grade de docteur habilité. Le doyen** peut également autoriser **un enseignant-chercheur titulaire du grade de docteur** à exercer les fonctions de tuteur académique. Pour soumettre une demande d'approbation pour étudier selon une organisation d'études individuelle avec un encadrement académique, **l'étudiant doit joindre** un projet de programme **approuvé par le candidat à la fonction de tuteur académique**, ainsi que son consentement écrit à assumer **la fonction de tuteur académique ».**
>
> *W zakresie swoich kompetencji* ***nauczyciele akademiccy są odpowiedzialni*** *za prowadzenie bieżącej dokumentacji przebiegu zajęć i rejestrację postępów w nauce studentów oraz archiwizowanie tej dokumentacji*[249].
>
> « En vertu de leurs compétences, **les enseignants-chercheurs sont responsables** de la tenue de la documentation en cours des cours, de l'enregistrement du progrès académique des étudiants et de l'archivage de la documentation concernant ce progrès ».

Dans ces deux extraits, nous pouvons observer une séquence des formes masculinisées. Rappelons que cette rédaction *androcentrique* est omniprésente dans notre corpus polonais.

4 Profil d'université versus le degré du recours à l'écriture inclusive

Notre hypothèse préliminaire était telle que la fréquence des stratégies inclusives dépendrait du profil d'université. Par « profil d'université », nous entendons le domaine scientifique prédominant/fonctionnant exclusivement dans un établissement donné. À partir de ce critère, nous avons distingué cinq profils suivants : établissements supérieurs généraux,

[248] Uchwała nr 120/19 Senatu Uniwersytetu Gdańskiego z dnia 26 września 2019 roku w sprawie Regulaminu Studiów Uniwersytetu Gdańskiego | Biuletyn Informacji Publicznej (consulté le 09/01/24).
[249] Regulamin_studiow_2023.pdf (urk.edu.pl) p.11. (Consulté le 09/01/24).

écoles polytechniques, établissements supérieurs de médecine, établissements privés, établissements publics.

Nos observations de cette étape de la recherche sur le discours réglementaire universitaire sont les suivantes : la manière de rédiger les textes réglementaires en France dépend du profil de l'établissement en question. Dans la plupart des règlements internes des établissements supérieurs généraux français, nous avons observé une pratique rédactionnelle consistant en un recours régulier aux diverses stratégies inclusives. Cette tendance est caractéristique non seulement pour des établissements généraux, mais aussi pour des établissements publics et privés. En revanche, dans les écoles polytechniques et les universités de médecine, une rédaction androcentrique prédomine.

En outre, en ce qui concerne la Pologne, la rédaction des textes règlementaires est majoritairement *androcentrique,* c'est-à-dire dominée par l'emploi du *masculin générique.* Quant au recours aux stratégies inclusives, notre corpus polonais ne comprend que le recours aux stratégies qui neutralisent la catégorie du genre, comme les *formulations englobantes, les N collectifs et l'appellatif « personne »* désignant tout le monde (homme(s)) et femme(s)).

Pendant la phase conceptuelle du travail sur cette thèse, nous supposions également que la fréquence de diverses *stratégies inclusives* détectées dépendrait du prestige ou de la popularité d'un établissement donné. Nous n'observons cette corrélation que dans le corpus français. Le recours aux stratégies inclusives est particulièrement typique pour les règlements internes des universités françaises reconnues et renommées. Il s'agit notamment des établissements suivants : *la Sorbonne, l'Université Aix-Marseille, l'Université de Poitiers, l'Université Grenoble Alpes,* etc. Là, nous pouvons remarquer notamment : *féminisation des N personnels, doublets, formules épicènes, formulations englobantes*. La rédaction des règlements des universités françaises moins reconnues est plus *androcentrique.* Nos analyses ont montré également que la rédaction *masculinisée/androcentrique* caractérise la plupart des règlements des universités techniques. Dans le cas des établissements dont le profil est technique, on peut légitimer cette tendance rédactionnelle androcentrique en tenant compte du fait que la majorité des personnes étudiant dans ces établissements sont des hommes. Cela peut également être causé par l'existence dans notre conscience collective, de l'image stéréotypique d'un ingénieur. L'ingénieur stéréotypique d'en émergeant est un homme fort travaillant dans l'industrie lourde, chimique ou technologique.

Toutefois, cette hypothèse ne s'applique pas au corpus polonais analysé et le recours à *l'écriture inclusive* y est peu perceptible. La seule exception était la présence dans les règlements polonais, de nombreuses formules uniformisant l'ensemble de l'auditoire (c'est-à-dire : *formulations englobantes, N collectifs*).

5 Pour résumer

Pour conclure, nous constatons que *l'écriture inclusive* est une pratique rédactionnelle plus connue en France qu'en Pologne. Ainsi, la majorité des textes règlementaires français analysés est riche en stratégies inclusives. Les Français paraissent alors être habitués à la présence systématique de ces stratégies dans leur discours règlementaire universitaire. Bien qu'il existe effectivement quelques exceptions à la règle (puisque nous avons détecté quelques règlements dont la rédaction est purement *androcentrique*), le corpus français récolté dispose de toutes les stratégies de *l'écriture inclusive* présentée au début de cette partie. Cependant, leur fréquence varie. Le recours aux *doublets et* à *la féminisation* était le plus répandu. Puis, nous pouvons voir plusieurs exemples des *formulations englobantes, des N collectifs* et *des épicènes.* La construction *personne + adjectif/participe* était la moins fréquente, probablement en raison de sa longueur.

Néanmoins, dans un corpus polonais, on privilégie notamment l'usage des stratégies qui neutralisent la dichotomie entre *le féminin* et *le masculin*. En Pologne, il y a une conviction sur la signification universellement *générique* du masculin. Ainsi, la rédaction des textes règlementaires qui y demeure est fortement *androcentrique*, c'est-à-dire caractérisée par le recours systématique *du masculin générique*. Cependant, les Polonais semblent être familiarisés avec les stratégies neutralisant la division entre *masculin et féminin,* comme : *formulations englobantes, N collectifs* et *construction osoba accompagnée d'un adjectif ou d'une forme verbale participiale.* Par contre, l'habitude à employer *les doublets* ou *la féminisation* des N y est presque imperceptible.

La réticence envers *l'écriture inclusive* des Polonais résulte probablement de l'attitude traditionaliste des Polonophones envers leur langue. Malgré un grand potentiel flexionnel du polonais, nous préférons employer les N masculinisés (sous-entendu *génériques*). Cela est dû à une mauvaise réputation des N de métiers féminisés polonais : certains Polonophones pensent que ces N sonnent mal. En plus, leur morphologie dans un bon nombre de cas se différencie considérablement de celle des N de métiers masculinisés. Il arrive que cette différence soit si grande qu'il semble que les N de métiers féminisés polonais constituent des néologismes, et

non des N dérivés. À présent, nous ne pouvons non plus prédire si *l'écriture inclusive* serait plus répandue en polonais à l'avenir, car les opinions des locuteurs de polonais sur ce phénomène linguistique nouveau sont partagées.

Partie VI Présentation des analyses – textes informels

Chapitre 13. À la recherche des marqueurs explicites et implicites du féminin dans les mèmes Internet en français et polonais

Cette partie de notre travail constitue un appui théorique pour l'analyse des mèmes Internet et la présentation des résultats de cette dernière. Elle sera donc divisée en trois chapitres. Le premier portera sur la définition du genre textuel en question - celui de *mème Internet* et il explicitera sa genèse, son lieu de diffusion, son auditoire cible, son cycle de vie, sa composition et ses traits distinctifs. Le deuxième chapitre sera consacré à quelques concepts sur lesquels nous nous sommes appuyée dans nos investigations. Plus précisément, nous y mettrons en avant les notions suivantes : l'*intertextualité, ses sous-types* et la notion *d'intertexte*. Ensuite, nous aborderons aussi la question de différence entre *implicite/explicite* et de l'ensemble des compétences indispensables pour déchiffrer *l'implicite.* Nous y détaillerons également les *marqueurs explicites* et *implicites* du *féminin.* Puis, nous passerons à l'explication des concepts *d'humour, d'ironie* et *de sarcasme.*

En dernier lieu, dans le chapitre analytique, nous passerons à la présentation comparative des résultats de la présente étude des mèmes Internet français et polonais terminée par une synthèse contrastive.

1. Définition du mème Internet et ses traits distinctifs

1.1 Définition du mème Internet

Commençant par sa genèse, le mème Internet a été originalement proposé par le biologiste Dawkins qui y voyait « une entité permettant la transmission de patrimoine culturel, à l'instar du gène des espèces biologiques » (1976 : 32). Inspiré des théories évolutionnistes de l'éthologie moderne, le mème correspondrait à une unité distincte de la pensée (ibid., 33) ou à une unité d'information culturelle prête à être consolidée dans le cerveau (Blackmore, 1997 : 68).

En plus, Davison (2012) considère que l'acception courante du terme « mème » doit être réduite à celle de « mème Internet ». Si la genèse du terme n'est guère connue du grand public, les « mèmes Internet » sont désormais familiers : nous sommes en effet habitués à leur

circulation souvent rapide, sur Internet, sous une forme d'une image, sur laquelle peut figurer un élément langagier qui s'apparente à une légende ou à une citation (Wagener, 2022 : 28).

Le mème Internet est une sorte d'illustration graphico-linguistique d'une idée, d'un comportement ou d'un style qui se transmet d'une personne à une autre à l'intérieur d'une même culture. Shifman (2015 : 113) précise que : *Dawkins defined memes as small cultural units of transmission, analogous to genes, which are spread from person to person by copying or imitation*[250]. Plus particulièrement, l'imitation est un terme employé pour décrire « une assimilation et une propagation rapides des unités culturelles (sous forme d'images, de textes et de vidéos) » (ibid., 42).

Par rapport à cette assimilation et propagation des unités culturelles, il convient de citer ici les propos de Kamińska qui considère le mème Internet comme *un complexe sémiotique* (2011 : 61) :

> *Termin mem internetowy jest potocznie używany przez internautów jako oznaczenie popularnego semiotycznego kompleksu transmitowanego przez technologie informacyjne i komunikacyjne, pełniące funkcje tzw. żartu internetowego.*
>
> « La notion de *mème Internet* est communément utilisée par les internautes pour désigner un complexe sémiotique populaire transmis par les technologies de l'information et de la communication, ayant la fonction d'une blague Internet ».

Compte tenu de cette définition, le récepteur du mème doit avoir la capacité de décoder son sens. C'est une condition nécessaire, car comme le justifie Burkacka (2015 : 200) :

> *Memy służą podtrzymywaniu więzi i podkreślaniu przynależności do grupy, a umiejętność kodowania i dekodowania informacji jest jednym z wyznaczników funkcjonowania we wspólnocie i „ogarniania", czyli rozumienia sensu memów lub mechanizmów ich budowy, zasad gry.*
>
> « Les mèmes servent à maintenir les liens et à souligner l'appartenance à un groupe. La capacité d'encoder et de décoder les informations constitue l'un des paramètres du fonctionnement de ce groupe dans la communauté (virtuelle) et elle conditionne l'appropriation correcte du sens des mèmes. Autrement dit, cette capacité conditionne tant la compréhension du mème, que sa construction et les règles du jeu indispensables pour comprendre ce genre textuel ».

[250] Dawkins a défini les « mèmes » comme de petites unités culturelles de transmission, analogues aux gènes, qui se propagent de personne à personne par la copie ou l'imitation. (ibid., 32).

1.2 Lieu de diffusion des mèmes Internet et son auditoire cible

Le lieu de diffusion des mèmes Internet s'appelle « un cyberespace » ou « une espace virtuelle/numérique ». Cette espace englobe des communautés concrètes, liées à des forums et sites Internet précis. Le « cyberspace » est traité d'habitude comme l'espace physique dans lequel les internautes se rassemblent dans un « lieu » concret, c'est-à-dire dans un *forum ou un blog* afin d'y échanger des mèmes. L'espace numérique, contrairement à l'espace physique, traditionnel, n'a ni limites ni frontières. Ses début et fin sont fluctuants. Ses utilisateurs les reconstituent continuellement (Szeflińska-Baran, 2021 : 23).

La communauté qui crée et interprète des mèmes Internet est difficile à définir, mais nous pouvons tout de même indiquer au moins quelques traits spécifiques qui la caractérisent.

Tout d'abord, les internautes qui la construisent connaissent les mêmes codes graphiques et citations reflétant leurs idées. Ensuite, cette communauté est internationale, hétérogène, dans le sens où elle se compose de membres représentant des classes sociales très variées. Enfin, les limites de cette cybercommunauté sont aussi fluentes que celles du cyberespace.

> « Les mèmes y fonctionnent selon leur capacité à mobiliser des références partageables et aisément reproductibles tout en réussissant à faire cristalliser des sensations ou des pensées dans une unité texto-iconique qui représente un nouveau type de langage, avec ses propres signes (comprenons par-là ses propres signifiés et ses propres signifiants) » (ibid., 2021 : 24).

Ce qui vaut la peine d'être souligné également c'est le fait que la création des mèmes est directement liée à l'imaginaire des internautes et à leur niveau de sensibilisation aux phénomènes sociaux, y compris les faits divers et la culture. Les mèmes créés par la communauté des internautes croisent ces thématiques avec une distance à la fois humoristique que critique. Le rapport critique envers cette réalité est très souvent exprimé dans ce genre sous forme d'un message comique. Par ailleurs, ces deux notions : *criticisme* et *humour* s'unissent très souvent. Le mème constitue, donc, pour cette communauté, une unité de base de la communication ayant à la fois les dimensions et les fonctions *affective* et *cognitive* (Wagener, 2020 : 1).

Quant à d'autres traits de la communauté créant et recevant les mèmes Internet, Kostadinovska-Stojchevska et Shalevska (2018 : 53) constatent que les mèmes Internet sont créés et adressés notamment aux jeunes générations : aux adolescents et aux jeunes adultes.

Cela s'explique principalement par le fait que les jeunes appartenant au groupe d'âge susmentionné passent beaucoup plus de temps sur la Toile. En plus, les représentants de ces groupes d'âge précis ont accès à Internet depuis leur plus jeune âge. Ils sont donc habitués aux nouvelles règles de communication établies par la correspondance sur la Toile[251]. Ils n'ont également aucun mal à comprendre le contexte des mèmes et des références à la pop culture (ibid., 54). Appelés *des contenus viraux,* les mèmes Internet se propagent grâce à cette communauté sur le Web par vague rapide de popularité croissante avec le support des réseaux sociaux dans lesquels leur circulation est difficile à contrôler. D'après Albin Wagener (2022 : 56), les auteurs des mèmes créent « la culture du commentaire du commentaire », ou « la cascade de commentaires ». Cette culture bouleverse d'une manière durable la tectonique de la communication, à la fois dans l'univers numérique et au-delà. En effet, grâce à la propagation rapide des contenus numériques, les potentialités de commenter les publications deviennent quasiment infinies. Cette propagation est causée notamment par la popularité de divers réseaux sociaux. Les internautes contemporains y sont très actifs : en utilisant des mèmes Internet, plus précisément, en les créant et diffusant, ils osent exprimer leurs opinions, croyances et visions du monde, même si elles sont controversées. Pour cette raison, l'étude des mèmes Internet constitue une base pour analyser la conscience collective des jeunes concernant divers phénomènes et groupes sociaux, y compris, l'objet de notre étude - divers marqueurs du féminin.

Par exemple, le mème ci-dessous illustre une vision négative des femmes en les présentant comme agressives. Le fait de présenter l'agressivité comme un trait féminin n'est certainement pas très habituel. L'attitude de l'auteur du mème envers l'agressivité des femmes y est très critique.

[251] L'âge des créateurs des mèmes Internet dépend toutefois de leur thématique.
Par exemple, les mèmes politiques peuvent être créés par des représentants des générations plus âgées qui comprennent mieux le contexte historique dans son évolution.

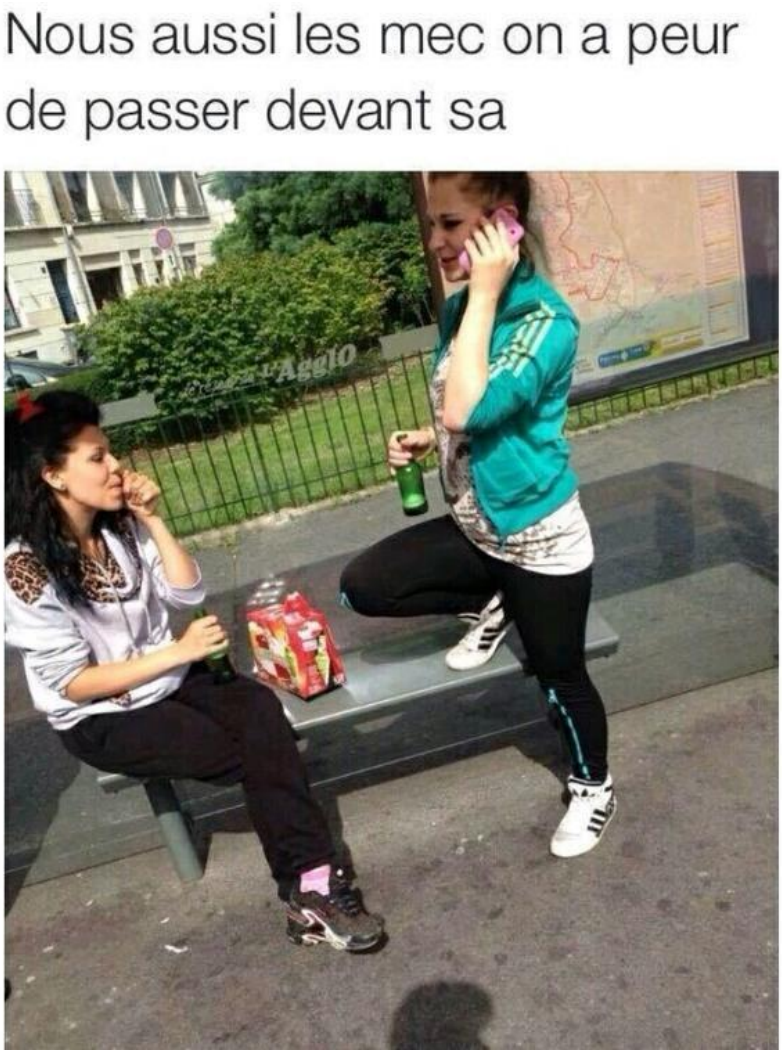

Figure 1. Mème Internet, source : https://fr.memedroid.com/memes/detail/2181694 (consulté le 27/06/24).

Nous aussi les mec on a peur de passer devant sa

1.3 Cycle de vie des mèmes Internet

Les mèmes Internet sont populaires. Leur popularité et leur longévité sur la toile sont conditionnées par certains modes de diffusion. Selon Renaud Clement (2014 : 4), ces modes sont assez évidents et répétitifs. Globalement, les mèmes sont mis en circulation sur divers sites spécialisés, mais peu nombreux, avant d'être repris par un petit nombre d'utilisateurs qui les publient ensuite sur des réseaux sociaux. Ces derniers agissent alors comme une chambre d'écho en déterminant si le « proto-mème » deviendra mème à part entière ou, au contraire, restera un simple message isolé, dépourvu de popularité et de contexte. Pendant cette phase souvent nommée « adoption », le mème entre en concurrence avec d'autres informations sur

les réseaux sociaux (Davenport et Beck, 2001 : 34). D'après Renaud, Fernandez et Puel (2016 : 115), « il faut environ 2 h 30 pour que les mèmes rejoignent les pages des médias plus traditionnels (les blogs, puis éventuellement, certains sites d'information) ». Ensuite, ils passent d'autres phases mentionnées dans le graphique ci-dessous de Renaud (2014 : 30), jusqu'à leur fin lente, c'est-à-dire la chute d'attention de la part de leurs utilisateurs.

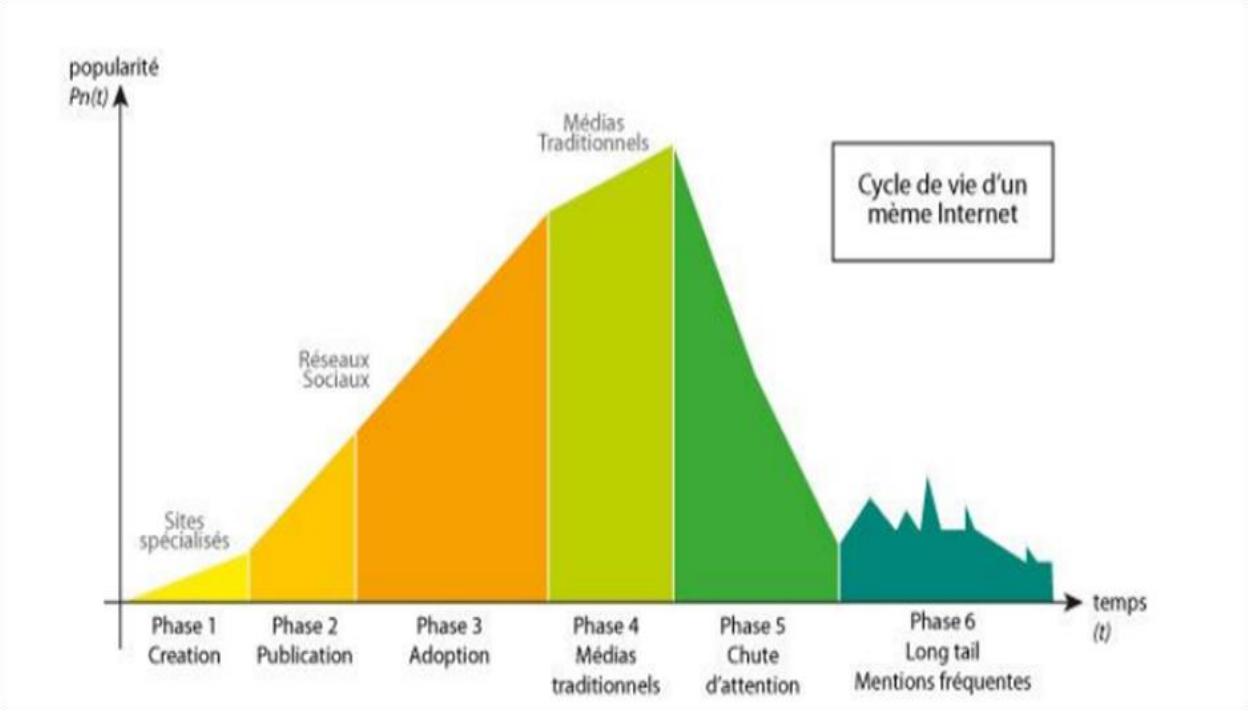

1.4 Composition des mèmes Internet

Comme c'est aussi le cas de la publicité (Adam et Bonhomme, 2012 : 35), le mème Internet est un genre textuel qui se compose habituellement de deux signifiants : d'un signifiant linguistique et d'un signifiant iconique. Ces deux éléments se complètent en formant un sens particulier, pourvu d'une nuance d'absurdité et/ou de comicité plus ou moins évidente, comme présentée dans l'exemple suivant :

Figure 2. Mème Internet, source : https://vdr-nation.com/une-femme-a-la-maison/ (consulté le 27/06/24).

Une femme à la maison

Une femme quand elle sort pour une soirée entre filles

Le signifiant iconique est composé de deux images qui contrastent grandement. Sur la première, nous voyons une femme qui ressemble à un zombie. Cependant, sur la deuxième, elle est totalement métamorphosée : son air sublime saute aux yeux. Les deux images sont accompagnées des signifiants linguistiques sous forme de deux commentaires concis : « une femme à la maison » et « une femme quand elle sort pour une soirée entre filles ».

Il arrive aussi qu'un mème Internet se compose seulement d'un texte ou seulement d'une image. Il est donc possible de saisir le sens du message transmis par tel ou tel mème en ne s'appuyant que sur un seul élément compositionnel, ce qu'illustrent les deux exemples ci-dessous :

Figure 3. Mème Internet, source : https://gifsdomi.files.wordpress.com/2016/10/panneaux-humour-24.png (consulté le 27/06/24)

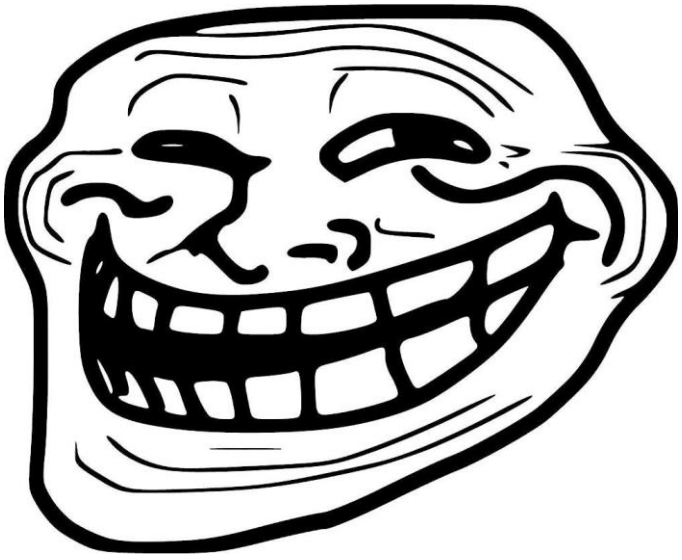

Figure 4. Mème Internet, source : https://web-tech.fr/trollface-meme (consulté le 27/06/24).

Le premier est constitué d'un texte humoristique se fondant sur la juxtaposition de quelques traits contradictoires d'un homme *idéal*. Le deuxième est connu sous le N de « TrollFace ». À savoir, le personnage « Troll » a été créé par le dessinateur Whynne qui « a réussi à donner au visage du *troll,* les caractéristiques de méchanceté, de bêtise, et de fierté de ses actes [252]».

2 Originalité du mème Internet et ses traits distinctifs

Malgré la popularité des mèmes dans le monde virtuel, ils constituent une lacune importante dans les recherches linguistiques. Cette lacune a été remarquée d'ailleurs par quelques chercheurs, notamment Michele Knobel et Colin Lankshear (2007 : 210) qui constatent que les mèmes constituent un phénomène communicationnel nouveau, « en ce qu'ils doivent répondre à un objectif de réussite dans la diffusion et la popularité en ligne, tout en permettant le partage de références culturelles à travers des espaces d'affinités ». En ce qui concerne leur fonction principale, elle est identique à celle des sociolectes : il s'agit de maintenir les liens et de souligner l'appartenance au groupe (ibid., 211[253]).

Nowak (2013 : 220) attribue encore quelques autres fonctions aux mèmes Internet :

> *Można wyróżnić ponadto funkcje memów takie jak: ludyczną, społeczno-polityczną, kulturotwórczą (obejmującą tworzenie stereotypów, bohaterów i antybohaterów) oraz funkcję utrwalającą (prowadzącą do dystrybucji tekstów i innych odniesień kulturowych, w tym do kultury popularnej).*
>
> « Mèmes Internet possèdent les fonctions, telles que : *ludique, sociéto-politique, créatrice de la culture* (autrement dit, qui conduit à générer des clichés, des héros, des antihéros) et *celle consolidatrice* (menant en conséquence à populariser de diverses références culturelles au sens large, y compris celle de la culture *pop*) ».

La question qui nous reste à poser est la suivante : quels sont les traits distinctifs des mèmes, et par conséquent, comment peut-on les identifier ? Pour répondre à cette question, nous exposerons les deux typologies suivantes : celle des chercheurs polonais : Burkacka (2016), Kołowiecki (2012) et Kozioł-Chrzanowska (2014). La seconde est proposée par Bauckhage (2011).

La première classification des traits distinctifs des mèmes Internet, élaborée par les chercheurs polonais susmentionnés, comprend ces quatre traits suivants : *imitation, comicité, contraste* et *intertextualité.*

Toutefois, la seconde classification, celle proposée par Bauckhage contient les traits suivants : *humour, juxtaposition atypique* et *intertextualité.*

Commençons par la taxinomie des chercheurs polonais :

2.1 Typologie des traits de mèmes d'après Burkacka (2016), Kołowiecki (2012) et Kozioł-Chrzanowska (2014)

2.1.1 Imitation

On observe la tendance à utiliser à plusieurs reprises le même schéma ou la même image/illustration. De ce fait, les mèmes Internet constituent très souvent des séries mémetiques. Selon Burkacka (2016 : 76) :

> *Zdaniem wielu badaczy kluczowym pojęciem dla idei memu jest naśladownictwo (por. Kołowiecki 2012; Łoziński 2014; Piskorz 2013), stąd wskazuje się na typowe elementy budowy (zwłaszcza demotywatorów: czarna rama, tekst nad grafiką i pod nią).*
>
> « Selon de nombreux chercheurs, un concept clé pour l'idée de mèmes est l'imitation (cf. Kołowiecki 2012 ; Łoziński 2014 ; Piskorz 2013), d'où on peut procéder à l'identification d'éléments structurels typiques (en particulier dans les démotivateurs qui se caractérisent par l'usage des éléments constructifs répétitifs, tels qu'un cadre noir accompagné d'un texte écrit en blanc) ».

D'après la même chercheuse, *l'imitation* implique également l'utilisation de deux images identiques ou très semblables dans un même mème Internet (2016 : 76). Cette forme d'imitation est reflétée par le mème suivant emprunté à Kowalczyk (2012 : 82) :

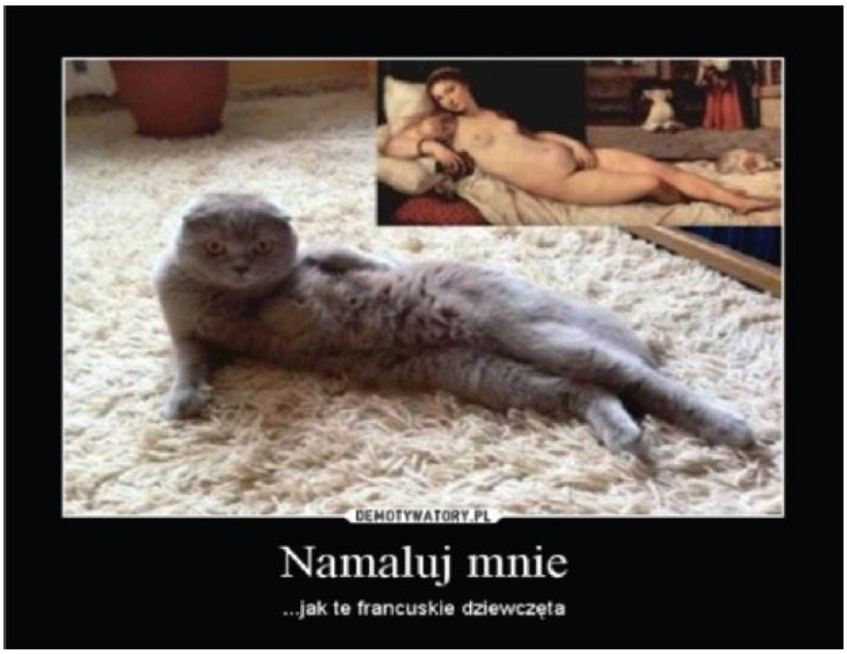

Figure 5. Mème Internet, source : http://strasznasztuka.blox.pl/tagi_b/130663/intertekstualnosc.html (consulté le 27/06/24)

Namaluj mnie

...jak te francuskie dziewczęta

Trad. : « Peins-moi pour que je ressemble à ces filles françaises ».

Selon Burkacka (2016 : 77) :

> *Naśladownictwo to także użycie tego samego tekstu i opatrzeniu go odmienną grafiką lub w zjawisku odwrotnym: - umieszczaniu różnych komentarzy pod tymi samymi zdjęciami, co widoczne jest na przykład w memach wykorzystujących fragment znanego obrazu Jana Matejki (Kazanie Skargi):*
>
> « L'imitation réside également, soit en l'utilisation du même texte et en son association avec une image différente, soit en la mise en place de différents commentaires sous les mêmes images. Cette dernière tendance est visible dans les mèmes ci-dessous utilisant une partie du célèbre tableau de Jan Matejko (*Kazanie Skargi,* fr. « Le Sermon de Piotr Skarga »[254]) :

Ce trait est illustré par les deux exemples suivants (ibid., 77) :

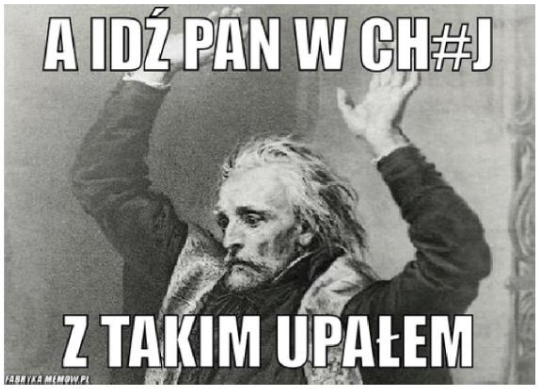

Figure 6. Mème Internet, source : http://fabrykamemow.pl/memy/196243 (consulté le 27/06/24)

Figure 7. Mème Internet, source : http://fabrykamemow.pl/memy/184380 (consulté le 27/06/24)

1. *A idź pan w ch*j z takim upałem 2. A idź pan w ch*j z ocenami na koniec roku*

Trad. 1 : « Va te faire f*utre avec cette canicule »

Trad. 2 : « Va te faire f*utre avec ces notations de fin d'année scolaire »

Au vu des mèmes ci-dessus, l'imitation peut donc porter aussi bien sur le signifiant *iconique* que *linguistique.* Par rapport à ce potentiel générateur des mèmes Internet, Burkacka (ibid., 78) ajoute que :

> *Szablonowość ujawnia się też w występowaniu serii memów, powstałych według tego samego modelu, lub obecności stron, które oferują gotowe wzory tworzenia memów.*
>
> « Le potentiel générateur du genre en question se manifeste également dans la création de séries de mèmes construites selon le même modèle, ou par la présence de sites proposant des modèles prêts à l'emploi pour créer des mèmes ».

2.1.2 Comicité

Le deuxième trait caractérisant les mèmes est *la comicité.* Elle se cache habituellement dans le commentaire accompagnant l'élément graphique. Łoziński (2014 : 45) voit dans la comicité une caractéristique distinctive de ce genre textuel. Kamińska (2017 : 37-38) partage cette opinion en ajoutant que la comicité est un trait des mèmes le plus attendu par les

internautes qui tendent à définir ce genre comme « des images drôles d'Internet ». Pour illustrer la comicité, l'auteure propose le mème suivant :

Figure 8. Mème Internet, source : https://live.staticflickr.com/2563/4044131622_40c0445b7b.jpg (consulté le 27/06/24)

Ebay kitteh

not as described.

Trad. : « un chaton acheté sur eBay…

non conforme à la description ».

L'exemple ci-dessus illustre une comicité qui n'est pas évidente. En effet, il présente un félin sauvage et furieux qui peut faire peur vu son air diabolique. La comicité résulte du contraste entre le mot « kitten » (fr. *chaton*) et l'image illustrant un chat qui ne correspond à un félin ni petit ni mignon. En plus, la graphie *kitteh ,* plus précisément, le graphème *h* donne une nuance assez diabolique à cette créature. Ce graphème fait probablement référence au V anglais « to hiss » (fr. *siffler*). Notre savoir général nous permet de dire que quand le chat siffle, il est en colère. La juxtaposition du félin qui effraye avec l'opinion selon laquelle qu'en faisant des

achats en ligne, on n'est jamais sûr si l'article commandé est conforme à celui offert, provoque l'effet comique de l'exemple décrit. L'effet comique de l'exemple provient alors de la juxtaposition du signifiant *iconique* avec le signifiant *linguistique.*

2.1.3 Contraste

L'existence du contraste découle souvent de la juxtaposition de l'image et des propos écrits triviaux. Kozioł-Chrzanowska (2014 : 55) constate que :

> *W memach widoczny jest kontrast między grafiką a trywialnością wpisanych w nią treści czy potocznością, co jest praktyką bardzo częstą i celowo stosowaną: ma zburzyć nabożny, poważny stosunek do sztuki i do otaczającego świata.*
>
> « Dans les mèmes, on peut observer un contraste entre le graphisme et la trivialité des contenus qui y sont insérés, ainsi que la familiarité du langage utilisé. Cette pratique, très fréquemment mise en œuvre de manière délibérée, a pour but de déconstruire l'approche pieuse et solennelle envers l'art et le monde qui nous entoure ».

Le mème Internet ci-dessous, trouvé dans Kowalczyk (2012 : 35), illustre parfaitement ces propos de Kozioł-Chrzanowska (2014 : 55) :

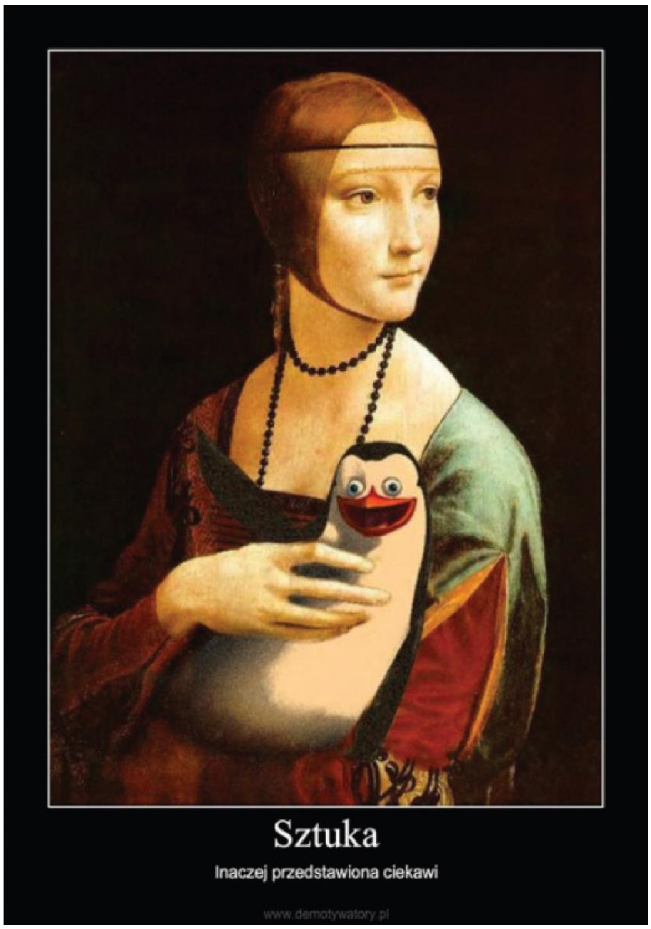

Figure 9. Mème Internet, source : ibid.

Sztuka inaczej przedstawiona, ciekawi

Trad. : « L'art autrement conçu suscite la curiosité ».

Dans cet exemple, nous voyons la parodie de la célèbre peinture de Da Vinci, *La Dame à l'hermine*. Dans sa version originale, la dame tient justement une hermine. De surcroît, dans la version présentée ci-dessus, il y a un pingouin de Madagascar. Cette créature provient du film d'animation américain intitulé « Les pingouins de Madagascar » créé par Darnell et Smith en 2014. Le contraste de cet exemple résulte donc de la version originale du chef-d'œuvre globalement connu, juxtaposée avec la version refaite, illustrée par l'exemple analysé.

2.1.4 Intertextualité

Le mème Internet peut mobiliser un ou plusieurs renvois à d'autres éléments culturels ou textuels, dont la nature est habituellement *implicite.* Pour illustrer la présence de l'*intertextualité* dans les mèmes, nous nous référerons ici à l'exemple emprunté à Burkacka (2016 : 85) :

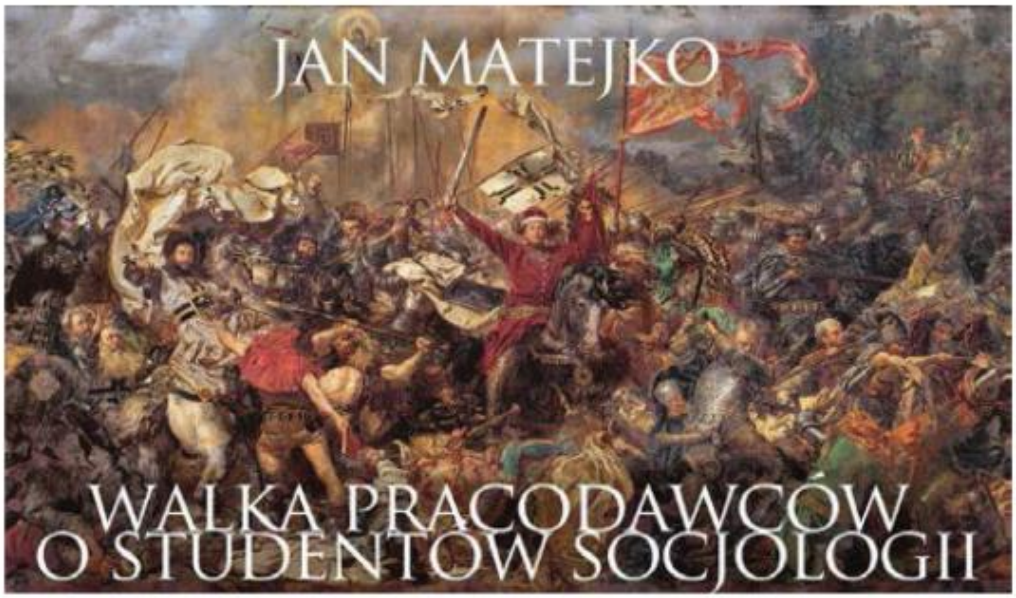

Figure 10. Mème Internet, source : ibid.

JAN MATEJKO

WALKA PRACODAWCÓW O STUDENTÓW SOCJOLOGII

Trad. : « JAN MATEJKO

LA BATAILLE DES EMPLOYEURS POUR CONQUÉRIR LES ÉTUDIANTS EN SOCIOLOGIE »

Ce mème contient une référence artistico-visuelle basée sur l'œuvre connue de Jan Matejko, *Bitwa pod Grunwaldem* (fr. « la Bataille de Grunwald »). Cette peinture est accompagnée d'une proposition averbale suivante : *WALKA PRACODAWCÓW O STUDENTÓW SOCIOJOLOGII* (fr. « LA BATAILLE DES EMPLOYEURS POUR CONQUÉRIR LES ÉTUDIANTS EN SOCIOLOGIE »). Cet exemple est une sorte de détournement de l'art. Son interprétation est donc étroitement corrélée avec les connaissances culturelles qui conditionnent le décodage du contenu iconique et linguistique. Afin d'identifier *l'intertextualité,* l'interprétateur de cet exemple doit être en mesure de reconnaître le tableau. En plus, il doit être conscient du cliché populaire existant en Pologne : les diplômés en sciences humaines et sociales ont du mal à trouver un poste correspondant à leurs qualifications. L'intertextualité de ce mème ressort donc de l'usage de cette référence visuelle (la peinture célèbre de *Matejko*) et du stéréotype susmentionné existant dans la conscience collective polonaise.

2.2 Typologie des traits de mèmes d'après Bauckhage (2011)

Selon ce chercheur américain, le mème Internet partage les trois traits suivants : *humour, intertextualité* et *juxtaposition atypique.*

2.2.1 Humour

Les mèmes Internet qui ont toujours une dimension accrocheuse peuvent posséder aussi une certaine dimension comique. Cette dernière peut émerger du récit humoristique, c'est-à-dire d'un petit texte soit sarcastique, soit ironique. Cet élément doit rester corrélé étroitement avec le signifiant iconique. Comme l'illustre Bauckhage (ibid., 3) :

Figure 11. Mème Internet, source : ibid.

La dimension humoristique de cet exemple provient du jeu de mots lié à la forme abréviative de l'expression anglaise « oh really ? » Généralement, elle est utilisée afin d'exprimer une tournure sarcastique en réponse à une assertion évidente, prévisible ou manifestement faussée[255].

Ce qui surprend également dans ce mème, ce sont quatre versions de la même créature « Orly » (fr. *Harfang des neiges).* Les versions les plus modifiées d'un point de vue graphique se trouvent au milieu : la version *émo* et la version *espagnole/mexicaine*. Celle *émo* fait référence à la sous-culture portant le même N venant des années 80. Les membres de cette sous-culture sont connus de l'image particulière : d'une frange longue et volumineuse, des cheveux foncés et du port du maquillage de type « smoky eyes ». La version *espagnole/mexicaine* est identifiable grâce au chapeau, aux moustaches noires et au jeu de mots autour du mot espagnol « realmente » (fr. *vraiment*). La manipulation graphique si significative de l'image d'Orly et le jeu de mots évoqué en haut peuvent susciter du rire.

2.2.2 Intertextualité

Pour Bauckhage (2014), le mème peut mobiliser un ou des renvois à d'autres éléments textuels ou culturels souvent *implicites. L'intertextualité* consiste donc à utiliser ces références dans le genre textuel en question. *L'intertextualité* en tant que concept sera explicitée dans le chapitre suivant.

2.2.3 Juxtaposition atypique

Les éléments visuels ou sémantiques mis en jeu dans le mème ne possèdent pas de corrélations évidentes et c'est la mise en relation de plusieurs objets improbables qui en fait un objet d'étude intéressant. Ce trait se manifeste notamment par l'existence d'une métaphore *in praesentia* décrite comme « une figure de rapprochement analogique entre deux représentations co-présentes » (Jenny, 2012 : 53). À titre d'exemple, nous souhaitons nous référer au mème emprunté à Burkacka (2016 : 79) :

[255] http://www.hjo3.net/orly/ (consulté le 19/05/23).

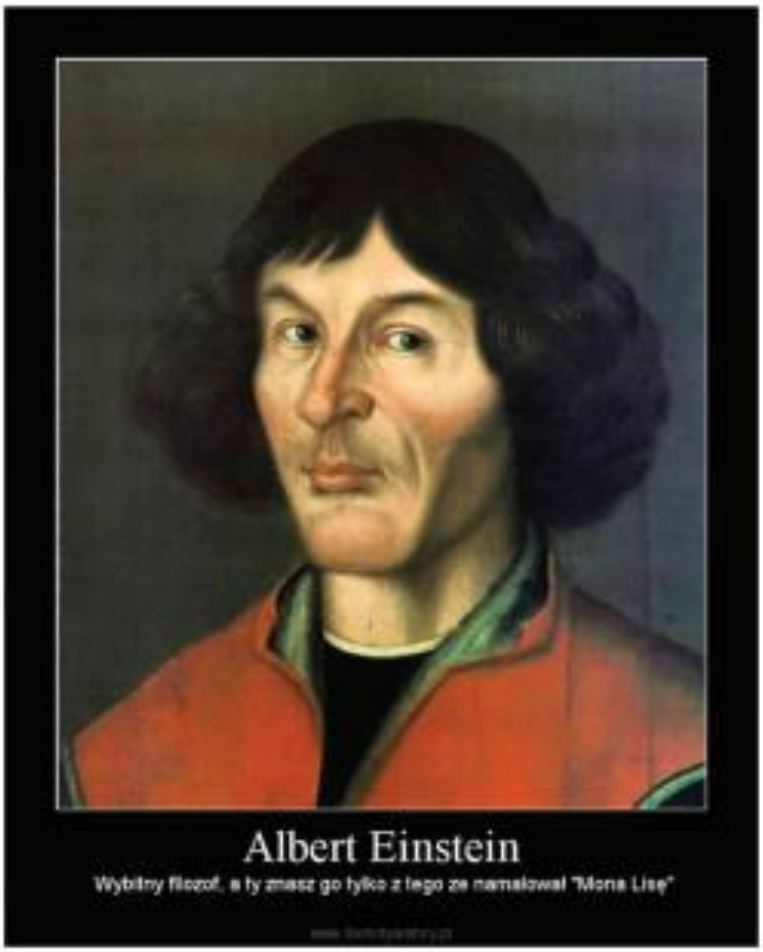

Figure 12. Mème Internet, source : ibid.

Albert Einstein

Wybitny filozof, a ty znasz go tylko z tego, że namalował „Mona Lisę”

Trad. : *«* Albert Einstein », un philosophe renommé. Mais toi, tu le connais seulement à cause du fait qu'il est auteur célèbre de « Mona Lisa *».*

La juxtaposition atypique est dans ce cas très visible. Sur l'image, on voit Nicolas Copernic, un astronome polonais, auteur du développement de la *Théorie de l'héliocentrisme*, selon laquelle la Terre tourne autour du Soleil. Albert Einstein, également mentionné, est un scientifique mondialement connu. Il est mathématicien et physicien théoricien allemand, auteur de *la Théorie de la Relativité restreinte.* De surcroît, le tableau *Le portrait de Mona Lisa* a été créé par Léonard de Vinci, peintre italien. La juxtaposition atypique de l'exemple en question résulte donc de la mise de ces trois références : astronome, philosophique et artistique, malgré l'absence de corrélations évidentes entre elles.

Concernant ces deux typologies : celle des chercheurs polonais et celle de Bauckhage, la plupart des traits du genre textuel en question sont identiques dans les deux. *La comicité* provenant de la taxinomie des chercheurs polonais correspond donc à *l'humour* chez Bauckhage. Le concept de *contraste* ressortant de la typologie polonaise équivaut à *la juxtaposition atypique* chez Bauckhage. *L'intertextualité* est présente dans les deux typologies mises en contraste. Ce qui différencie ces taxinomies est *l'imitation* qui émerge de la classification polonaise. Toutefois, l'étude approfondie de *l'imitation* nous semble difficile, car comme évoqué précédemment, pour examiner *l'imitation,* il faudrait suivre l'évolution de chaque mème Internet. Cette démarche nous paraît irréalisable du fait que ces contenus viraux sont créés en continu sur la toile, rendant leur nombre colossal.

2.2.3 Pour résumer

Le mème Internet fonctionne « sous une forme relativement simple, alliant un texte bref et riche en références symboliques transmissibles, avec une image liée à un phénomène culturel ou d'actualité » (Wagener, 2020 : 11).

De plus, il constitue « un phénomène de sémiosis rapide, percutant et immédiatement reproductible chez les initiés, lui assurant ainsi une diffusion dynamique, jusqu'à ce que le phénomène s'éteigne de lui-même » (ibid., 6). Malgré sa forme apparemment simple, nous constatons que ce genre textuel est complexe. Sa complexité ressort du fait que son interprétateur doit restaurer les informations qui en émergent pour pouvoir décoder/inférer son sens implicite.

Ce genre constitue un objet d'étude intéressant qui peut être soumis à un large éventail d'analyses linguistiques visant plusieurs buts. Le nôtre est de repérer les marqueurs *explicites* et *implicites* du féminin tout en appliquant les taxinomies des traits distinctifs du genre : tant celle de chercheurs polonais : Burkacka (2016), Kołowiecki (2012) et Kozioł-Chrzanowska (2014), que celle de Bauckhage (2011).

Notre objet d'étude est également lié à plusieurs phénomènes linguistiques, comme : *présupposition, sous-entendu,* ainsi qu'à divers sous-types de l'acte humoristique : *ironie, sarcasme* et *humour noir*. Nous présenterons ces concepts dans le chapitre suivant.

Chapitre 14. Quelques concepts inhérents à l'étude des mèmes Internet

Ce chapitre vise la présentation de quelques concepts théoriques cruciaux liés à l'analyse des mèmes Internet suivants : *intertextualité/intertexte, explicite, implicite* et *ses types (présupposition et ses déclencheurs, sous-entendu), humour, humour noir, ironie et sarcasme.*

1 Intertextualité vs *Intertexte*

L'intertextualité en tant que notion linguistique a apparu pour la première fois en 1968 et a été introduite par Julia Kristeva (1968 : 45). Dans son ouvrage « Semeiotikê. Recherches pour une sémanalyse », elle utilise ce concept en tant que traduction française de la notion bakhtinienne de « dialogisme ». Dans le texte de Kristeva, *l'intertextualité* nous renvoie à une conception de texte, selon laquelle ce dernier constitue « un lieu d'une interaction complexe entre différents textes construisant une sorte d'ensemble qui s'appelle *un système textuel* » (ibid., 46). De cette perspective, *l'intertextualité* dans la théorie kristevienne fonctionne comme *interaction textuelle* qui permet de considérer « les différentes séquences (ou codes) d'une structure textuelle précise comme autant de *transforms* de séquences (codes) prises à d'autres textes » (ibid., 44).

En laissant de côté la genèse de *l'intertextualité*, la croissance de la popularité de cette notion est le fruit des travaux de Roland Barthes. C'est grâce à lui que *l'intertextualité* a passé une évolution d'un concept essentiellement théorique à un outil d'analyse poétique. Cet outil vise à articuler le type de relations susceptibles à s'instaurer entre différents textes (Van Nuijs s. d.[256]). Étant donné que ce concept a évolué à la fois sur le plan conceptuel et défini, il peut être appréhendé de plusieurs manières distinctes en fonction l'approche adoptée. Passons maintenant à la présentation de quelques-unes de ces approches :

D'après Piégay-Gros (1996 : 6-7), « l'intertextualité peut être conçue pour le mouvement par lequel un texte réécrit un autre ». La notion similaire d'*intertexte* est pourtant définie comme « l'ensemble des textes qu'une œuvre répercute, qu'il se réfère à lui, soit *in absentia* (par exemple par une allusion) ou l'inscrive *in praesentia*, par exemple, par *une citation* ». Nous revenons au concept d'*intertexte* dans la suite du présent chapitre.

[256] http://ressources-socius.info/index/php/lexique/21-lexique/67-intertextualite, page (consulté le 19/05/23)

L'intertextualité peut être considérée également comme « une éternelle imitation et transformation de la tradition par les auteurs et leurs créations » (ibid., 8). Sa visée est donc de proposer « une nouvelle manière de penser, et d'appréhender des formes d'intersection explicite ou implicite entre deux textes » (ibid.).

Selon Roland Barthes, chaque texte est :

> « Une productivité. […] Il n'est pas un produit d'un travail, mais le théâtre même d'une production où se rejoignent le producteur du texte et son lecteur ». Le texte, quant à lui, travaille à chaque moment et de quelque côté qu'on le prenne. Même écrit fixé, il n'arrête pas de travailler, d'entretenir un processus de production. Il déconstruit la langue de communication, de représentation ou d'expression et reconstruit une autre langue ».
> (« Théories du Texte – Encyclopaedia universalis[257])

La multimodalité de notre objet d'étude, nous oblige à percevoir un texte plus amplement. Nous nous référerons donc au point de vue proposé par Ryszard Nycz qui voit cette notion de la manière holistique, plus précisément, il propose la définition qui va au-delà de la référence au texte au sens exact du terme[258] : ainsi, il traite *l'intertextualité* comme un phénomène de la référence à divers domaines artistiques. Nycz constate (2000 : 82) :

> *Tekst należy rozpatrywać w bardzo szerokiej perspektywie, nie tylko w zestawieniu z innymi tekstami literackimi, ale również z innymi dyscyplinami artystycznymi*.
>
> « Un texte doit être analysé dans une perspective très large, non seulement par rapport à d'autres textes littéraires, mais aussi par rapport à d'autres disciplines artistiques ».

L'analyse du corpus récolté, nous permet d'affirmer que le mème Internet peut contenir des références aux diverses œuvres artistiques : non seulement aux textes, mais aussi à l'art visuel et à la musique. Cette approche nous semble donc la plus adaptée à la problématique de recherche abordée.

En revenant à la théorie de Barthes, chaque texte constitue un intertexte. Par rapport à cet aspect, Barthes précise que d'autres textes d'en émergent, sous formes diversifiées, plus ou moins reconnaissables : « les textes des cultures antérieures et ceux de la culture environnante » (ibid.). Tout texte est ainsi un tissu nouveau des citations révolues. Ces citations passent en texte en étant redistribuées en lui, des morceaux de codes, des formules, des modelés

[257] https://www.universalis.fr/encyclopedie/theorie-du-texte/ (consulté le 19/05/23).
[258] L'approche analogue est proposée par Gilles Lugrin dans son ouvrage « Généricité et intertextualité dans le discours publicitaire de presse écrite » paru en 2006.

rythmiques, des fragments de langages sociaux. *L'intertexte* est « un champ général de formules anonymes dont l'origine est rarement repérable, de citations inconscientes ou automatiques, données sans guillemets » (Piégay-Gros, 1996 : 11).

On voit donc que selon le point de vue évoqué *, l'intertextualité* n'est pas un phénomène d'imitation/de filiation, car dans *l'intertextualité,* il ne s'agit pas spécialement d'emprunts - les citations y apparaissent habituellement sans guillemets. *L'intertextualité* ainsi perçue englobe plutôt les traces qui sont inconscientes, difficilement réparables d'un texte donné. Certes, leur réparation correcte exige de l'effort interprétatif.

L'intertextualité, dans la perspective barthienne, désigne le mouvement essentiel à l'écriture qui « transpose des énoncés antérieurs ou contemporains » (ibid., 12). À ce propos, Laurent Jenny (1976 : 259) admet que « *l'intertexte* parle une langue dont le vocabulaire est la somme des textes existants ».

L'intertextualité est donc une notion extensive. Elle ne recouvre pas qu'*allusion, parodie, pastiche,* mais aussi « toute forme de réécriture et d'échange s'instaurant entre un texte et l'ensemble du langage qui lui est contemporain » (ibid.). Cet avis est d'ailleurs partagé par Piégay-Gros (1996 : 7) qui constate que :

> *Nul texte ne peut s'écrire indépendamment de ce qui a été déjà écrit et il porte, de manière plus ou moins visible, la trace de la mémoire d'un héritage et de la tradition.*

Michael Riffaterre (1980 cit. par Piégay-Gros, 1996 : 16) propose une autre conception qui mérite d'être explicitée également. Sa théorie se base sur la distinction précise entre la notion d'*intertextualité* et celle d'*intertexte*. *L'intertexte* constitue pour Riffaterre « un effet de lecture ». En percevant ce concept ainsi, Riffaterre donne carte blanche au lecteur, car c'est lui qui est responsable d'identifier *l'intertexte*. De plus, l'auteur de cette théorie affirme que « toute trace est intertextuelle à condition que le lecteur la perçoive comme telle » (ibid., 16). *L'intertextualité* est donc « la perception par le lecteur de rapports entre une œuvre et d'autres, qui l'ont précédée ou suivie » (ibid).

Riffaterre distingue deux sous-types d'intertextualité : *aléatoire* (qui ne doit pas être détectée pour saisir correctement le sens d'un texte) et *obligatoire*. Cette dernière est celle que le lecteur « ne peut pas percevoir, parce que *l'intertexte* laisse dans le texte une trace indélébile,

une constante formelle qui joue le rôle d'un impératif de lecture gouvernant le déchiffrement du message transmis » (ibid.).

Dans la théorie de Riffaterre, *l'intertexte* est « un outil de sélection qui fait le partage entre les lecteurs savants, donc ceux qui savent reconnaître l'intertexte et ceux *ordinaires* qui, au contraire, ne possèdent pas cette capacité » (ibid., 17). Une telle perspective est risquée, car elle implique que la responsabilité de déchiffrement des inférences appartient alors au lecteur qui peut les traiter d'une manière subjective. *L'intertexte* peut alors être manqué si son interprétateur ne sait pas comment le repérer, l'identifier, le saisir. À l'inverse, le lecteur très cultivé peut projeter ses propres références à un texte à outrance (ibid.).

L'intertexte conçu pour un effet de lecture peut assumer la subjectivité de la lecture : ainsi, les rapprochements produits entre les textes variés ne sont ni un passage obligé de la lecture, ni même un phénomène d'écriture. Pour Barthes (1973[259]), *l'intertexte* est « le souvenir circulaire » ou « l'impossibilité de vivre hors du texte infini ». En outre, *l'intertexte* est variable selon les lecteurs, les époques, les formes de lecture, etc. Cette conception nous semble très appropriée à notre objet d'étude – les mèmes Internet, dont l'interprétation varie et contient un certain degré de subjectivité. En plus, ces interprétations de mèmes Internet passent par une sorte de filtrage, plus précisément, on les interprète en fonction de nos expériences, nos croyances, notre savoir général, etc.

2 Typologie d'intertextualité : l'intertextualité explicite et *implicite*

Gerard Genette (1982 : 45) distingue deux types de relations intertextuelles. Celle supposant la coprésence entre deux ou plusieurs textes (*explicite*) et celle fondée sur la relation de dérivation (*implicite*).

2.1 Intertextualités explicites

Parmi les intertextualités explicites, Genette (ibid., 45) mentionne *citation* et *référence.*

2.1.1 Citation

Cette forme *d'intertextualité* est perçue comme emblématique. Elle « rend visible l'insertion d'un texte dans un autre » (Genette, 1982 : 45). La citation est « distinguée d'un texte habituellement grâce à l'emploi des caractères italiques ou des guillemets » (ibid.) Le

[259] https://www.universalis.fr/encyclopedie/theorie-du-texte/ (consulté le 30/09/23).

texte multipliant des citations ressemble alors « à une mosaïque, à un patchwork ou à un collage » (ibid., 46). La citation est donc emblématique d'un côté, mais de l'autre, elle constitue une forme minimale d'intertextualité, car sa présence dans un texte « ne requiert pas de la part d'un lecteur ni une érudition ni une perspicacité particulière » (Compagnon, 1979 : 13). Le repérage d'une citation va de soi, mais son identification et interprétation demande quand même un effort interprétatif indéniable. Littré[260] définit la citation comme un « passage emprunté à un auteur qui peut faire autorité » (cit. par Pagès, 2001 : 121). Cette fonction est essentielle du fait qu'une citation bien choisie peut renforcer l'effet de vérité d'un discours en l'authentifiant (ibid.).

Figure 13. Mème Internet, source : https://dziennikpolski24.pl/bo-tak-czyli-baby-sa-jakies-inne-najsmieszniejsze-memy-o-kobietach/ga/13348595/zd/30182663 (consulté le 27/06/24)

« BO TAK » - Kobieta

Bo tak

Jako argument na wszystko

[260] https://www.littre.org/definition/citation (consulté le 30/09/23).

Trad. : « Comme le répond chaque femme - « parce que c'est comme cela »

« Parce que c'est un argument-remède parfait habituellement utilisé par les femmes pour sortir vainqueure de chaque discussion »

Dans le mème évoqué, nous voyons une citation concise *bo tak* fonctionnant comme une réplique habituelle des femmes, employée dans des discussions variées. Cette réplique définitive et irréfutable vise à mettre fin à chaque discussion. La réponse *bo tak* est habituellement donnée par les femmes à chaque remarque inattendue qui apparaît dans une dispute.

2.1.2 Référence

La référence, contrairement à la citation n'expose pas directement le texte auquel elle renvoie. Elle forme donc une relation *in absentia* avec un autre texte. Elle ne le convoque pas littéralement (Genette, 1982 : 48).

Figure 14. Mème Internet, source : https://paczaizm.pl/typowa-dziewczyna-laska-masz-5-minut-zeby-zgadnac-za-co-sie-obrazilam-gra-rozpoczeta/ (consulté le 27/06/24).

MASZ PIĘĆ MINUT ŻEBY ZGADNĄĆ ZA CO SIĘ OBRAZIŁAM, GRA ROZPOCZĘTA

Trad. : « TU AS CINQ MINUTES POUR DEVINER POURQUOI JE SUIS VEXÉE, QUE LE JEU COMMENCE »

La référence émergeant du mème susmentionné est cachée dans les éléments visuel et textuel de l'exemple choisi. Tout d'abord, nous y voyons une femme ressemblant à une princesse de Disney, jolie et innocente, qui porte quand même un maquillage particulier, certes effrayant. Ces deux taches rouges sur ses joues constituent une référence à un personnage connu du thriller américain « the Jigsaw » réalisé par les frères Spierig en 2017[261]. *« Jigsaw/ le tueur au puzzle »* est le tueur série portant le même maquillage. Voici à qui ce personnage ressemble dans le film évoqué :

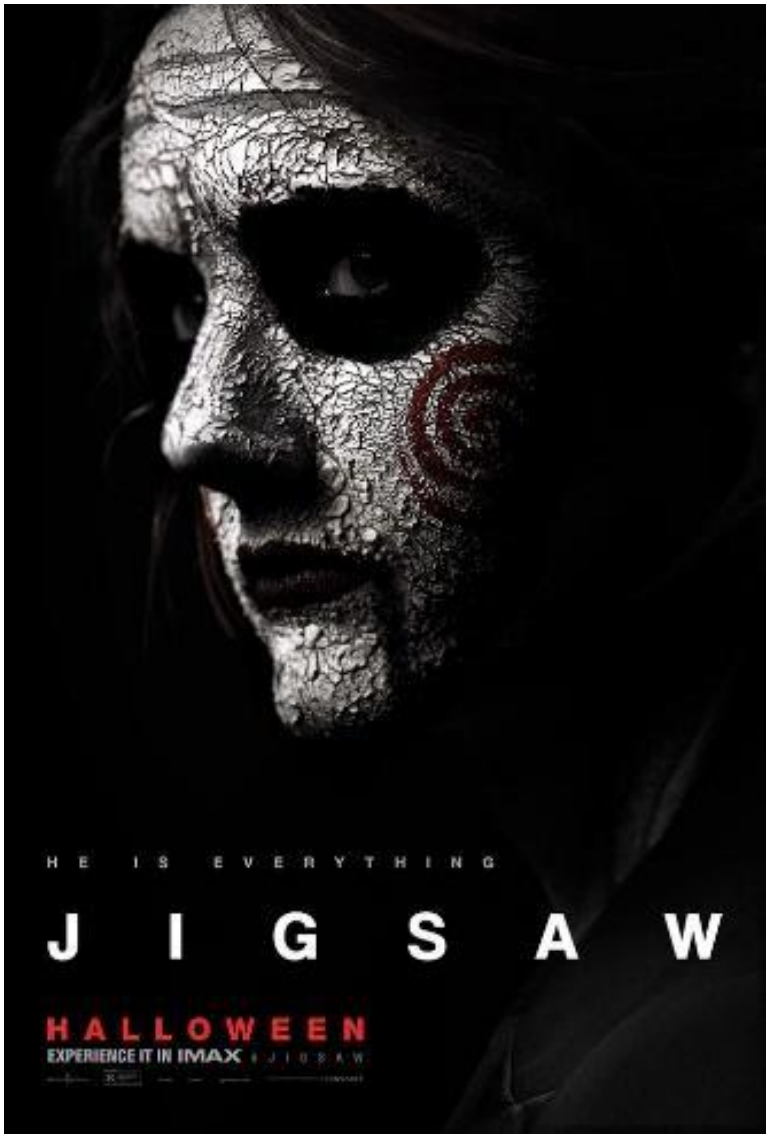

Figure 15. Affiche de film https://www.allocine.fr/film/fichefilm-181102/photos/detail/?cmediafile=21445153 (consulté le 27/06/24)

En outre, ce qui constitue une autre référence, c'est un extrait du composant textuel de l'exemple en question *: gra rozpoczęta* (fr. « Que le jeu commence ! »). Cet énoncé a été utilisé par Jigsaw avant de tuer ses victimes. Cette référence donc souligne la gravité de la situation présentée dans le mème entier. Il paraît être donc une sorte d'ultimatum *explicite* donné par la femme présentée à son mec qui doit deviner quelle est la cause de l'attitude hostile de sa partenaire envers lui.

2.2 Intertextualités implicites

L'intertextualité *implicite* recouvre deux phénomènes *: plagiat* et *allusion.*

2.2.1 Plagiat

Le plagiat appartient à *l'intertextualité implicite* et il est défini comme une citation non démarquée. Plagier une œuvre c'est-à-dire en convoquer un passage sans indiquer son auteur et tout en se faire passer pour l'auteur de celle-ci (Piégay-Gros, 1996 : 50). Généralement, le plagiat est très négativement perçu, il fonctionne comme un synonyme d'un vol ou d'une fraude, mais dans le cas des mèmes Internet, le plagiat n'étonne personne, car il est très difficile de trouver le mème qui était un modèle pour une suite des mèmes créés ultérieurement. Le plagiat y est donc presque irretrouvable et impunissable vu la vitesse de la création des mèmes Internet.

[262]

Figure 16. Mème Internet, source : https://www.scoop.it/topic/trollface-meme-et-humour-2-0/p/4003576728/2013/06/21/ca-veut-dire-quoi-rage-comics-francais-troll-face (consulté le 27/06/24).

[262] https://www.scoop.it/topic/trollface-meme-et-humour-2-0/p/4003576728/2013/06/21/ca-veut-dire-quoi-rage-comics-francais-troll-face (consulté le 30/09/23).

L'exemple ci-dessus se base sur une image qui a été copiée et collée plusieurs fois dans les deux mèmes Internet visibles. Ces dessins ont été reproduits et plagiés à tel point qu'ils sont devenus un motif canonique, très connu dans les séries mèmétiques populaires. En l'occurrence, l'ensemble des personnages illustrés est connu sous le N de « troll face ».

2.2.2 Allusion

L'allusion est souvent comparée à la citation, mais contrairement à cette dernière, elle n'est ni littérale ni explicite. *L'allusion* est beaucoup plus subtile et discrète. Comme l'explique Nodier (1828, cit. par Piégay-Gros, 1996 : 52), *l'allusion* est « une manière ingénieuse de rapporter à son discours une pensée très connue de sorte qu'elle diffère de la citation en ce qu'elle n'a pas besoin de s'étayer du N de l'auteur, qui est familier à tout le monde. […] *L'allusion* est une sorte d'appel « adroit à la mémoire du lecteur qu'il transporte dans un autre ordre de choses, analogue à celui dont il est question » (ibid., 53).

À présent, il est essentiel de préciser que, d'après Fontanier (1977 : 36), le concept *d'allusion* puisse être soit *littéraire,* soit *non littéraire.* En suivant la typologie évoquée par lui, *l'allusion* peut être également *verbale* : ce dernier sous-type appartient à un jeu de mots. *L'allusion verbale* est plus proche au sens propre du mot « allusion » venant du latin « allusio » provenant du V « ludere » (fr. *jouer*) (ibid., 1977 : 38). Cette dernière a été illustrée par le mème précédent.

3 Explicite vs *implicite*

Dans la suite, nous essayons de trouver la distinction entre *l'explicite* et *l'implicite.* Puis, nous confronterons ces deux sens.

3.1 Définitions de l'explicite

Dans chaque langue, il y a deux manières de s'exprimer : la première *explicite* est claire, autrement dit, elle apparaît sans ambiguïté ou incertitude. La seconde *implicite* est suggérée et du coup, elle reste à restituer. Dans cette dernière, il ne s'agit pas d'exprimer formellement sa pensée, au contraire : il faudra la déduire, la deviner, à partir d'un terme ou en recréant son contexte. Comme le constatent Lederer et Seleskovich (1986 : 37) dans les conditions normales de communication, tout le monde est toujours pourvu de savoir plus ou moins partagé : le locuteur n'énonce jamais ce qu'il veut faire comprendre, il ne dit que le *non connu.* Le récepteur complète par lui-même ce qu'il sait déjà. En disant cela, on peut comprendre donc que le

récepteur/le lecteur se trouve presque toujours dans l'obligation de compléter le message comme si on lui présentait un texte contenant divers trous. Tout ce qui n'a pas été explicitement dit ou écrit, doit être alors restitué par l'interprétateur d'un message donné.

La distinction entre *l'explicite* et *l'implicite* faite par Grice en 1967 nous semble particulièrement appropriée. Pour lui, *l'explicite* signifie « to tell something » (fr. *dire quelque chose*), tandis que *l'implicite* serait « to get someone to think something » (fr. *induire quelqu'un à penser quelque chose*) (cf. Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 15). Zarate (1985 : 113) précise que « il y a *implicite* quand, en faisant référence à quelque chose, on se tait sur l'essentiel ».

3.2 Définition de l'implicite

Selon *le Petit Robert, l'implicite* est « ce qui est virtuellement contenu dans une proposition, un fait, sans être formellement exprimé, et peut en être tiré par déduction ou par induction[263] ». De ce fait, *l'implicite* se trouve au-delà de ce qui est dit, et son interprétation exige de l'effort de son interprétateur.

Pour Kerbrat-Orrecchioni (1986 : 21), « les contenus *implicites* […] ont […] la propriété de ne pas constituer en principe le véritable objet du *dire ». L'implicite* sort donc du *cotexte*, c'est-à-dire de « l'ensemble des autres éléments du texte » (ibid.). *L'implicite* résulte aussi du *paratexte* - cela englobe des gestes accompagnant la conversation et des didascalies d'un texte (*littéraire* par exemple) (ibid.). Finalement, *l'implicite* émerge du *contexte situationnel*, c'est-à-dire des éléments de la situation (hors texte) qui dirigent ou connotent son sens (ibid.). Kerbrat-Orrecchioni (ibid., 17) résume que *l'implicite* se trouve alors non seulement dans le contenu *purement verbal/linguistique* d'un message, mais aussi dans la mimogestualité et dans le contexte situationnel.

Afin de bien comprendre *l'implicite*, le lecteur/l'interlocuteur doit donc procéder par l'interprétation de *l'explicite,* puis à compléter ce qui n'a pas été exprimé. *L'implicite* serait donc d'habitude une sorte d'allusion à décoder/à déchiffrer.

En plus, *l'implicite* constitue une continuité avec *le déjà fait* et *le déjà dit*, et exige de la part du décodeur, une formulation d'une hypothèse. Afin de réussir à comprendre *l'implicite,* le décodeur devra s'adapter en permanence à une situation donnée. La question qui se pose alors dans le cadre du décodage de *l'implicite* est comme suit : « comment bien capter

[263] https://dictionnaire.lerobert.com/definition/implicite (consulté le 19/05/23)

l'implicite qui sort du silence, du demi-mot, de l'allusion, du sous-entendu ou du jeu de mots ? » Pour bien déchiffrer ce sens, l'interprétateur doit connaître les règles de jeu qui lui sont imposées par le transmetteur d'un message donné.

Si le locuteur ne saisit ni *allusions* ni *sous-entendus,* nous arrivons à une situation faussée. Par conséquent, la communication deviendra plus ou moins perturbée. *L'implicite* est un élément essentiel émergeant des mèmes Internet. Il conditionne leur interprétation correcte.

Le décodage de *l'implicite* sera d'autant plus parfait que le récepteur d'un message partagera avec l'émetteur un savoir et une mémoire collective. Tant le récepteur que l'émetteur doivent avoir aussi un réservoir de compétences concrètes facilitant le déchiffrage d'un message précis.

3.3 Compétences indispensables pour interpréter l'implicite

Pour décoder correctement le sens *implicite* d'un message, il est nécessaire d'après Kerbrat-Orecchioni (1986 : 18) de posséder cinq compétences suivantes : *linguistique, culturelle/encyclopédique, idéologique, rhétoriquo-pragmatique* et *logique.*

La compétence *linguistique* permet à l'interprétateur d'un message d'extraire toutes les informations contenues aussi bien dans *le co-texte* que dans *le texte*. Grâce à cette compétence, nous pouvons décoder les *explicites*. Ce décodage en conséquence nous mène à déchiffrer les *implicites.* Pour réussir à les décoder, l'interprétateur passe d'habitude par tous les niveaux linguistiques. Pour rappel, ces niveaux sont les suivants : *lexical, syntaxique, sémantique, stylistique* (ce dernier englobe l'organisation rhétorique et divers niveaux de langue) et *typologique* (là, il s'agit des règles spécifiques d'un tel ou tel discours). La compétence *linguistique* recouvre également la compétence *discursive* (c'est-à-dire, impliquant la connaissance des types d'écrits, leur organisation rhétorique et leur dimension pragmatique).

La compétence *encyclopédique/culturelle* et *idéologique* s'assimile à un réservoir d'informations extralinguistiques. Autrement dit, elle est égale à l'ensemble de faits, de vérités, de présomptions et de valeurs qui sont connus ou du moins admis par les interlocuteurs.

La compétence *culturelle* quant à elle, aborde tous les domaines et le bagage culturel de l'émetteur et du récepteur d'un message. Elle est conditionnée par la capacité d'associer ce que l'on connaît déjà (il s'agit-là de notre savoir *historique, littéraire, scientifique, sociale, philosophique,* etc.) avec le contenu linguistique exprimé.

La compétence *rhétoriquo-pragmatique* relève de l'ensemble des savoirs qu'un sujet parlant possède sur le fonctionnement des principes discursifs. En plus, elle permet à tout le monde de maîtriser les règles de cohérence et de pertinence dans le discours, ainsi que celles de l'informativité et d'exhaustivité (ibid., 1986 : 19).

La compétence *logique* est une capacité de l'interprétateur de reconnaître correctement *l'implicite* de toutes les formes (comme : *inférences, présupposés* ou *sous-entendus*). Cette capacité le mène à un raisonnement lui assurant la compréhension correcte du message. Cette dernière compétence est étroitement liée aux autres compétences déjà évoquées (en particulier à la compétence linguistique (ibid., 19).

3.4 Types d'implicite

Nous détaillerons à présent quelques phénomènes liés à *l'implicite* et aux marqueurs du féminin examinés dans cette thèse.

3.4.1 Présupposition

Goffman (1987 : 205) affirme que :

> *«* La présupposition est un état de choses qu'on tient comme acquis en même temps qu'on se livre à une activité […]. En d'autres termes, chaque locuteur dispose à un moment donné d'un certain nombre de savoirs et de croyances stockés en mémoire, qui servent de base à leurs activités en particulier langagière ».

Ces présuppositions jouent un rôle important tant dans la production et que dans l'interprétation appropriée des énoncés. Selon Kerbrat-Orecchioni (1986 : 28), les présupposés sont :

> « Toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (c'est-à-dire, sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif ».

Dans la suite, cette chercheuse ajoute que *les présuppositions* sont en principe « context-free ». Dans son ouvrage « L'implicite », Kerbrat-Orecchionni (1986 : 15) illustre le terme évoqué *supra* par l'exemple suivant : « Pierre a cessé de fumer ». Dans la proposition proposée, il y a *un présupposé (lexical)* qui se trouve dans le V « cesser ». Le sens de ce présupposé se traduit alors ainsi « Auparavant Pierre fumait ». Dans la phrase « J'ai visité Moscou avec Pierre », on observe toutefois les deux présuppositions suivantes : « J'ai visité

Moscou » (dans ce cas, le posé est « c'était avec Pierre ») ou « J'ai fait quelque chose avec Pierre » (cette fois-ci, le posé c'est « visiter Moscou »).

Pour Ducrot (1972 : 34), la présupposition est « l'acte de présupposer, et les présupposés sont des types particuliers de contenus inscrits dans les énoncés ».

3.4.2 Déclencheurs de présupposition

Ce qui nous permet d'identifier dans un énoncé la présupposition s'appelle « un déclencheur de présupposition ». On distingue quelques « déclencheurs » suivants :

3.4.2.1 Description définie

Jouvi (2002 : 25) la définit ainsi : « une expression de la forme le X, dans laquelle X est un N commun ou une locution nominale qui décrit un individu ou un objet déterminé, et un seul. Par exemple « le premier singe de l'espace » ou « le 42e président des États-Unis ».

3.4.2.2 V factifs (de type cognitif **et** *émotif)*

Selon Hooper et Thompson (1973 : 465-497), la classe des *factifs* et des *semi-factifs* englobe les V qui présupposent la vérité de leur argument propositionnel, la proposition *complétive.*

Verbes de ce type, comme l'expliquent Kiparsky et Kiparsky (1970 : 143) « dénotent le mode d'accès à un savoir présupposé vrai (comme *apprendre, découvrir, comprendre, savoir, voir, avouer, réaliser, oublier).* Ces V *factifs* présupposent la vérité de leur argument propositionnel à partir d'attitudes subjectives (comme *: regretter, sentir, s'inquiéter que, être surpris que*) ».

3.4.2.3 V implicatifs

Les V *implicatifs* ont été analysés par Karttunen (1971, 1973 : s.p.). Ce chercheur finnois donne quelques exemples des V en question : *réussir, parvenir, se rappeler, oser.* Karttunen précise que la caractéristique principale des *implicatifs* est telle qu'ils se comportent comme *des factifs* lorsqu'ils sont à la forme *affirmative* (c'est-à-dire lorsqu'ils impliquent la vérité de la phrase complément). Par contre, si on les met à la forme *négative*, contrairement aux V prépositionnels, la phrase complément est niée.

3.4.2.4 Subordonnées temporelles

Les subordonnées temporelles servent à exprimer trois relations temporelles différentes par rapport à la principale : *antériorité, postériorité, simultanéité* (Riegel, 2019 : 353). Afin d'exprimer ces rapports, on utilise généralement des conjonctions de subordination, des modes et des temps.

3.4.2.5 Lexique exprimant un changement d'état

Ce lexique englobe des prédicats de changements d'état (comme *cesser, commencer, se mettre à*), des adverbes de changements d'état (comme *encore, plus, déjà*) et des adverbes itératifs (c'est-à-dire, permettant l'expression d'une répétition d'une action) (comme *de nouveau*[264]).

3.4.2.6 Adverbes propositionnels de type additif **ou** *restrictif*

Des adverbes propositionnels de type *additif* englobent ce que l'on ajoute à un mot pour en former un composé, comme : *aussi, vivement* (Besch : 1845[265]). Toutefois, les *restrictifs* comprennent les adverbes correspondant à une restriction logique (comme : *seulement, uniquement*) (Rob, 1985[266]).

3.4.2.7 Constructions clivées

La construction *clivée* est une proposition « qu'on a coupée en deux pour mettre en relief un de ses éléments ». Partant d'une proposition comme « J'ai fait ce travail-là dimanche », l'on peut mettre en relief le sujet : « c'est moi qui ai fait ce travail-là dimanche », ou le complément adverbial : « c'est dimanche que j'ai fait ce travail-là ». En mettant en relief un élément, on l'oppose à ses homologues potentiels : « c'est moi » qui implique « et pas quelqu'un d'autre » et « c'est dimanche » et « pas un autre jour » (Togeby, 1983 : 1957).

3.4.2.8 Questions

Les questions peuvent également déclencher la présupposition. À titre d'exemple : « Qui a effacé le tableau ? », qui présuppose qu'il y avait quelqu'un qui avait fait cela.

3.4.2.9 Conditionnels contrefactuels

Le conditionnel *contrefactuel* apparaît sous forme suivante : « Si A était le cas, alors B serait le cas ». Les conditionnels *contrefactuels* constituent donc un sous-ensemble des

[264] https://www.cnrtl.fr/definition/it%C3%A9ratif (consulté le 19/05/23).
[265] https://www.cnrtl.fr/definition/additif (consulté le 19/05/23).
[266] https://www.cnrtl.fr/definition/restrictif (consulté le 19/05/23).

conditionnels, c'est-à-dire des propositions de type « Si A, alors B ». Il faut noter que dans le cas des *contrefactuels,* nous supposons que la proposition A n'est pas le cas/n'est pas vraie, par exemple : « Si Pierre croyait aux fantômes, il serait effrayé d'être ici ». Ce *contrefactuel* signifie alors : « Pierre ne croit pas aux fantômes, mais nous imaginons ce qui se passerait s'il y croyait ».

3.5.3 Sous-entendu

Lors de nos échanges linguistiques quotidiens, il arrive bien souvent que notre locuteur nous dise une chose pour nous faire comprendre autre chose. Il peut dire par exemple « Il est tard. », pour que nous comprenions qu'il veut partir. En effet, ce type d'information implicite est *un sous-entendu.*

Commençant par quelques définitions venant des dictionnaires généraux populaires. Dans *Le Petit Robert* on peut lire que le *sous-entendu* englobe « tout ce qui est sous-entendu (souvent dans une intention malveillante) : allusion, insinuation[267] ». D'après la définition du dictionnaire *CNRTL* : *le sous-entendu* « est ce qui n'est pas exprimé, mais que le sens ou la syntaxe pourrait suppléer aisément [268] ».

Kerbrat Orecchioni (1987 : 39) propose une définition plus complétée du terme en question en précisant que « les *sous-entendus* englobent toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif ». La phrase « il est 8 heures » peut être sous-entendue comme « dépêche-toi ! », ainsi bien que « prends ton temps ! ». Kerbrat-Orecchioni affirme aussi que les valeurs des *sous-entendus* sont « instables**,** fluctuantes, neutralisables, dont le décryptage implique un calcul interprétatif » (ibid.). Ce *calcul interprétatif* est toujours plus ou moins sujet à caution et il ne s'actualise vraiment que dans des circonstances déterminées, qu'il n'est d'ailleurs pas toujours aisé de déterminer » (ibid.).

Pour distinguer les *présupposés* des *sous-entendus,* il faut profiter davantage des compétences décrites auparavant. Ce qu'il faut retenir, c'est que le *sous-entendu* ne contient aucun mot qui permette de le repérer. Pour bien comprendre des *sous-entendus,* le destinataire doit mettre en relation le message et le contexte de sa transmission. L'énoncé « Il est tard » peut sous-entendre soit « Il faut que tu partes », soit « Il faut aller se coucher »,

[267] https://dictionnaire.lerobert.com/definition/sous-entendu (consulté le 18/05/23)
[268] https://www.cnrtl.fr/definition/sous-entendu (consulté le 18/05/23)

éventuellement, « Je dois sortir ». Les *sous-entendus* sont donc interprétables grâce au contexte. Par contre, comme nous l'avons mentionné avant, *les présupposés* sont « contexte-free » et ils se trouvent dans la forme linguistique d'un énoncé. C'est donc la différence essentielle entre ces deux notions.

4 Humour

Dans cette section, nous exposerons la notion d'humour et tout ce qui est autour : *humour noir, sarcasme* et *ironie*.

Comme l'affirme Mayer (1961 : 41), *l'humour* est difficile à identifier, car sa nature est grandement floue et complexe.

> « L'humour est une chose si changeante et si multiforme, apparaissant sous tant d'aspects, sous tant de maintiens et tant de déguisements, si diversement jaugés par des regards ou des jugements différents qu'il semble aussi difficile d'en donner une description nette et définie que de peindre un portrait de Protée ou de préciser la forme d'un courant d'air » (ibid.).

> « La difficulté qui est intrinsèquement liée à l'humour réside également dans sa richesse dénominative. Elle est reflétée déjà dans diverses descriptions de l'humour venant des dictionnaires populaires. L'humour y apparaît sous les dénominations suivantes « comique, drôle, plaisant, amusant, ridicule, plaisanterie, moquerie, ironie, dérision, raillerie, grotesque ». Cet éventail terminologique nous mettrait face à des obstacles insurmontables, c'est-à-dire à la difficulté de classement, et par conséquent, à un chaos définitoire » (Charaudeau. 2006 : s. p[269]).

La taxinomie des termes coexistant avec *l'humour* est un autre problème. À titre d'exemple, nous nous référerons au concept *d'ironie* qui sera d'ailleurs défini dans la suite de notre travail. Selon le *Dictionnaire de poétique et de rhétorique* d'Henri Morier (1981 : 468), *l'ironie* et *l'humour* sont présentés comme des catégories distinctes. *L'ironie* s'y opposerait à la seconde en ce qu'elle est exprimée d'habitude par *l'antiphrase*, alors que *l'humour* jouerait sur des oppositions qui ne seraient pas de nature antiphrastique. L'autre différence est telle que « *l'ironie* enclencherait le rire, alors que *l'humour* n'enclencherait que le sourire » (ibid.). Pour d'autres chercheurs, comme Robert Escarpit (1987 : 115, 261), au contraire, *l'humour* et *l'ironie* sont amalgamés ou au moins enchâssés l'un dans l'autre (ibid., 262).

[269] https://www.patrick-charaudeau.com/Des-categories-pour-l-humour.html (consulté le 18/05/23).

Malgré les difficultés auparavant évoquées qui se dressent devant le concept *d'humour,* certains linguistes ont défini ce terme assez précisément. C'était par exemple Zvonko Nikodinovski, linguiste macédonien (2012 : 47). D'après lui, *l'humour* est « l'effort produit par l'homme pour faire rire les autres ». Cet effort fait naître divers formes ou objets humoristiques visant à souligner le caractère comique, ridicule ou absurde de certains aspects de la réalité. Pour lui, « le comique se distingue par son côté non normal par rapport à ce qui est normal » (ibid., 48). Le *normal* est perçu dans ce contexte comme tout ce qui appartient à la norme dans les sociétés contemporaines. Par contre, tout ce qui dépasse cette norme est évalué habituellement comme *anormal*. Notre objet d'étude, les mèmes Internet, se caractérisent par la volonté de leurs auteurs à créer leur propre définition de la norme. Par conséquent, la visée fréquente de leurs auteurs est de critiquer tout ce qui échappe à cette dernière.

4.1 Humour noir

L'humour *noir* constitue une forme d'humour qui en s'appuyant sur l'expression de la cruauté, de l'amertume et parfois du désespoir. Il vise l'accentuation de l'absurdité du monde, face à laquelle, cet humour constitue une réaction défensive. Vu qu'il est très souvent confondu avec l'ironie et le sarcasme le plus violent, la capacité de son utilisateur et de son récepteur de le détecter et de l'interpréter doit être parfaitement maîtrisée. Cette maîtrise leur permet d'éviter le risque d'être mêlé avec une grossièreté ou une méchanceté (Séry, 2008 : 115[270]). En plus, pour être définies comme *noir,* une situation ou une énonciation comique doivent contenir une information socialement taboue.

L'humour *noir* se réfère donc d'habitude aux thèmes controversés, comme : *sexisme, racisme, pauvreté, maladies, malaise* (Aillaud, 2012 : 38). En outre, l'humour *noir* constitue un élément très répandu dans notre corpus des mèmes Internet et sa présence y est plus ou moins acceptée en fonction de la force des tabous qu'il aborde.

[270] https://www.lemonde.fr/culture/article/2008/03/21/l-humour-noir-revient-sur-scene_1026036_3246.html (consulté le 18/05/23).

Figure 18. Mème Internet, source : https://i.pinimg.com/originals/c8/cb/d0/c8cbd0062a23b453cd5260c20db32703.jpg (consulté le 27/06/24)

Ce mème constitue un exemple très parlant de l'humour *noir,* car il aborde le thème de la mort. La mort est souvent un sujet tabou, car elle est associée à la souffrance et à la tristesse. Elle est généralement liée au deuil ou à des maladies terminales. De plus, la mort suscite la peur en raison de son caractère inévitable.

Là, sur la première image, il s'agit d'un chat mort qui est pleuré par sa propriétaire. La seconde présente toutefois un homme visiblement agité qui traite la réplique de la femme « je voudrais tellement avoir un autre pareil » trop littéralement. Ses propos présupposent qu'il

s'agit de son chat vivant, pas celui qui vient de décéder. Vu la thématique touchée – la mortalité des êtres vivants combinée avec la présence d'une tournure comique, ce mème semble constituer un bon exemple de *l'humour noir.*

5 Ironie

Dans la suite, nous présenterons la notion d'*ironie*, quelques approches corrélées avec cette notion. Puis, nous passerons à ses visées et les figures de style permettant de l'exprimer.

5.1 Définition de l'ironie

Pour Charaudeau et Maingueneau (2002 : 330), *l'ironie* constitue « un trope qui consiste à dire le contraire à ce que l'on veut faire comprendre au destinataire ». Ce qui apparaît dans *l'ironie,* c'est « une non-prise en charge de l'énonciation par le locuteur et une sorte de discordance par rapport à la parole attendue dans tel type de situation » (ibid., 331). *L'ironie* est donc un phénomène contextuel dont l'interprétation judicieuse est conditionnée par des capacités linguistiques, rhétoriques et pragmatiques de l'interprétateur. En plus, les composantes interactionnelles et paraverbales de *l'ironie* sont très fortes, donc il faut les inclure dans l'interprétation de l'énoncé ironique pour qu'elle soit réussie (ibid., 332).

L'ironie est une notion linguistique qui se caractérise par une multidimensionnalité définitoire : nous pouvons la traiter différemment par rapport au courant linguistique donné. Comme le résument Grezka, Niziołek et al. (2019 : 46), *l'ironie est* analysée selon trois grandes approches : *rhétorique* (Kerbrat-Orecchioni, 1978, 1980, 1986) ; *argumentatif* (Amossy, 2003, Eggs, 2009) et *énonciatif* (Sperber et Wilson, 1978, 1998 ; Berrendonner, 1981, 2002 ; Ducrot, 1984 ; Clark et Gerrig, 1984 ; Perrin, 1996 ; Wilson, 2006). Vu la complexité de cette problématique, nous présenterons seulement deux approches, celles les plus pertinentes : *l'approche rhétorique* et *énonciative.*

5.1.1 Approche rhétorique : ironie comme trope

Dans la rhétorique, *l'ironie* constitue une antiphrase ou au moins un décalage entre sens *littéral* et *figuré* d'un énoncé donné (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 28). La détection de *l'ironie* est possible grâce à certains indices paraissant dans l'énoncé. Ces indices peuvent apparaître dans le contenu énonciatif lui-même (par ex. à travers *des hyperboles*). Ils peuvent se trouver également dans *la prosodie* (habituellement dans *une intonation*) ou dans la typographie (sous

forme de *points de suspension, d'italique* ou *de guillemets*) (Mainguenau et Charaudeau, 2002 : 332).

5.1.2 Approche énonciative : ironie comme un phénomène pragmatique

L'ironie selon l'approche *énonciative* est un résultat de la violation d'une des maximes conversationnelles de Grice (celle d'« être clair »). En plus, en règle générale, elle a un caractère dévalorisant. Comme le constate Kerbrat-Orecchioni (1980 : 102), « ironiser c'est toujours plus ou moins s'en prendre à une cible qu'il s'agit de disqualifier ». Certains chercheurs tendent à mettre l'accent sur ce caractère *défensif* de l'ironie : à savoir, son caractère *défensif* apparaît notamment en réaction aux normes. D'après Berrendonner (1981 : 239), *l'ironie* c'est « une ruse permettant de déjouer l'assujettissement des énonciateurs aux règles de la rationalité et la bienséance publique ». En outre, *l'ironie* constitue un type d'énonciation foncièrement indécidable portant des valeurs forcément contradictoires pouvant laisser le destinataire perplexe quant à sa visée. Elle ne provoque pas non plus le même effet selon qu'elle s'exerce sur un tiers que sur l'allocutaire (Mainguenau et Charaudeau, 2002 : 332).

5.2 Visées de l'ironie

L'ironie sert généralement à adoucir et à nuancer la portée évaluative d'un message comparée à sa version littérale. Les critiques ironiques par exemple sont perçues comme étant moins critiques que celles *littérales*. À l'inverse, les compliments ironiques sont considérés comme moins élogieux que leurs équivalents littéraux (Dews, 1995 : 348).

Néanmoins, un certain nombre de chercheurs (comme Freud, 1905 : 86) sont en faveur de l'idée selon laquelle l'ironie permet d'accentuer une critique. Selon ce point de vue, le recours à *l'ironie* permet d'exprimer une agressivité qui aurait été socialement inacceptable énoncée littéralement.

5.3 Déclencheurs de l'ironie

Dans ce sous-chapitre, nous présenterons très brièvement les figures de style les plus populaires visant l'expression de l'ironie : *antiphrase, question rhétorique, hyperbole, euphémisme, changement de registre/de contexte, fausse affirmation, paradoxe* et *analogie.*

L'antiphrase est un procédé stylistique consistant à employer un mot dans un sens contraire à celui qui lui est propre. Généralement, il s'agit de formulations positives que l'on utilise afin d'exprimer le contraire : des jugements négatifs (Vandendorpe, 2001 : 45),

La question rhétorique est une figure de style apparaissant sous forme d'une question à laquelle on n'attend pas de réponse (Gibbs, 2003 : 357),

L'hyperbole est une figure de style qui se manifeste par l'expression exagérée d'une idée ou d'un sentiment. Cette expression est utilisée afin de produire une forte impression ou pour insister sur un point donné (Berntsen et Kennedy, 1996 : 15),

L'euphémisme est une figure de style utilisée pour réduire l'impact d'une expression ou d'une idée considérée comme désagréable, autrement dit elle sert à adoucir la réalité (Gibbs, 2003 : 359),

Le changement de registre ou de contexte s'exprime soit par le changement assez inattendu de sujet, soit par l'utilisation des formules de politesse/d'un registre donné dans une situation où cela est considéré comme inapproprié/inattendu (Haiman, 2001 : 32),

La fausse affirmation exprime le sens opposé au sens littéral d'une proposition ou d'une phrase. Elle est utilisée afin d'exprimer volontairement le contraire de ce qu'on pense ou quelque chose qui est faux par rapport à des connaissances générales ou à un contexte (Didio, 2007 : 93),

Le paradoxe est une idée qui va à l'encontre de l'opinion commune. Cette figure de style repose sur le rapprochement de mots opposés (*antithèse*) au sein d'une expression dépourvue de sens logique (Campese, 2016[271]),

L'analogie constitue un processus de pensée par lequel on remarque une similitude de forme entre deux éléments, par ailleurs de différentes natures ou classes (Ritchie, 2005 : 283).

5.4 Sarcasme

Comme le constatent Grezka, Niziołek et Buscaldi (2019 : 46), « *l'ironie* est souvent amalgamée au *sarcasme* ». *Le sarcasme* est en fait une forme d'ironie verbale, mais la question qui se pose est telle que : quoi exactement est intentionnellement insultant ? Par rapport à

[271] http://www.projet-voltaire.fr/culture-generale/antiphrase-euphemisme-litote-figures-style-attenuation/ (consulté le 18/05/23).

l'ironie, *le sarcasme* est « plus difficile à déceler » (ibid., 47), car afin d'être sarcastique, il est habituel de dire le contraire de ce que l'on pense, « sans montrer qu'on pense le contraire de ce que l'on dit » (ibid., 46). *Le sarcasme* est ainsi considéré comme *une ironie mordante*. Ce dernier se caractérise par bon nombre de prédicats de définition qui n'apparaissent pas dans l'ironie : *insulte, méchanceté, cruauté et agression.* En règle générale, la frontière entre les notions de *sarcasme et d'ironie/d'humour linguistique* qui s'apparaissant à côté du sarcasme dans plusieurs sources reste très floue. Nous gardons donc simplement l'idée que l'ironie est une intention et que le sarcasme constitue l'une de ses verbalisations possibles (Loevenbruck et al., 2013, Attardo, 2000, Jorgensen, 1996 : 51).

6 Pour résumer

Les analyses des mèmes Internet sont appuyées sur quelques concepts théoriques suivants : *intertextualité, implicite* et *humour*.

L'intertextualité est un phénomène complexe et pluridimensionnel. Introduite dans les années 60 par Julia Kristeva, constitue à la fois une notion purement théorique désignant « le mouvement par lequel un texte réécrit un autre en y transposant des énoncés antérieurs ou contemporains qu'une « éternelle imitation et transformation de la tradition par les auteurs et leurs créations » (Barthes, 1969, cit. par Piégay-Gros, 1996 : 46). Son objectif est d'un côté, proposer une nouvelle manière de penser, et de l'autre : appréhender des formes d'intersection explicite ou implicite entre deux textes (Piégay-Gros, 1996 : 8). En plus, *l'intertextualité* n'est pas un phénomène d'imitation/de filiation, car dans *l'intertextualité,* il ne s'agit pas spécialement d'emprunter un texte : les citations caractéristiques pour elle y apparaissent généralement sans guillemets. *L'intertextualité* dans cette approche, englobe donc ensemble des traces d'un texte donné de nature inconsciente, difficilement réparable. Leur détection et compréhension correcte exige généralement de l'effort interprétatif. Étant donné que « nul texte ne peut s'écrire indépendamment de ce qui a été déjà écrit et il porte, de manière plus ou moins visible, la trace de la mémoire d'un héritage et de la tradition » (Piégay-Gros, 1996 : 12), *l'intertextualité* est un trait inédit de notre objet d'étude – les mèmes Internet. Gérard Genette (198 : 45) distingue deux types *d'intertextualité*, c'est-à-dire, celle *explicite* (comme *une citation* et *une référence*, etc.) et *implicite* (comprenant *un plagiat* et *une allusion*, etc.).

Les mèmes Internet, en tant que genre multimodal, contiennent également deux types d'exposants linguistiques : *explicites* et *implicites.* Nous pouvons distinguer ces notions en

tenant compte du fait que *l'explicite* est tout le message transmis. Il est alors *clair, explicite, dépourvu d'ambiguïté* ou *d'incertitude.* Cependant, quand il s'agit de *l'implicite,* nous devons nous référer à ce qui *est au-delà de l'explicite* pour comprendre la totalité des sens transmis par un mème donné.

En général, l'*implicite* comprend deux notions : *présupposition* et *sous-entendu*. *La présupposition* résulte de la forme linguistique d'un énoncé et de ses fonctions. De plus, elle est détectable grâce à la présence des *déclencheurs de présuppositions*. En outre, les *sous-entendus* recouvrent toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais qui s'actualisent dans diverses particularités du contexte énonciatif. Ces informations restent donc tributaires de notre savoir contextuel et des compétences de l'interprétateur (Kerbrat-Orecchioni, 1987 : 39).

L'humour comprend plusieurs notions inférieures, comme : *ironie, sarcasme* et *humour noir*. Ce dernier constitue en réalité une forme d'humour qui en s'appuyant sur l'expression de la cruauté, de l'amertume et parfois du désespoir nous permet de mettre en valeur l'absurdité du monde. *L'humour noir* est une réaction défensive envers elle.

En ce qui concerne la dichotomie entre *l'ironie* et *le sarcasme*, qui est d'ailleurs difficile à saisir, il s'agit de *l'ironie* lorsqu'on fait comprendre à notre interlocuteur le contraire de ce qui a été dit. Sa visée est alors d'adoucir et de nuancer la portée évaluative d'un message par rapport à sa version littérale. Des fois, elle est considérée comme un moyen linguistique intensifiant même le sens de nos critiques permettant ainsi d'exprimer une agressivité plus brutalement sous forme plus subtile, douce et implicite. Généralement, *l'ironie* est déclenchée par l'usage des quelques figures de style suivantes : *antiphrase, question rhétorique, hyperbole, euphémisme, changement de registre/de contexte, fausse affirmation, paradoxe* et *analogie.*

En comparant *l'ironie* au *sarcasme,* ce dernier est globalement conçu pour une forme *d'ironie verbale*, étant intentionnellement insultant. En plus, *le sarcasme* est plus difficile à détecter, car pour être sarcastique, en règle générale, on dit le contraire de ce que l'on pense sans montrer qu'on pense le contraire de ce que l'on dit (Grezka, Niziołek, Buscaldi, 2019 : 47).

Tous ces concepts sont inhérents, au moins partiellement, dans les mèmes Internet analysés dans le chapitre qui suit.

Chapitre 15. Marqueurs explicites et implicites du féminin inhérents aux mèmes Internet français et polonais

Avant de passer aux analyses des marqueurs explicites et implicites du féminin émergeant des mèmes Internet français et polonais, nous détaillerons le cadre méthodologique adopté. Plus précisément, nous présenterons les corpus et les critères d'analyse appliqués.

1 Présentation des données recueillies

Les corpus récoltés se composent de trente-six mèmes Internet français et de quarante-quatre mèmes Internet polonais. Étant donné la popularité du genre en question et la création constante des mèmes Internet, nous avons été contrainte de délimiter l'échantillon des exemples en examinant uniquement ceux présentant les traits distinctifs cohérents avec nos critères de sélection et la problématique choisie. Pour la constitution de nos corpus, nous avons exploité quelques-uns des sites Internet les plus populaires comprenant des mèmes Internet français et polonais suivants :

Sites français : *Memedroid* [272]*,Facebook (le profil labodurire+*[273]*),*

Sites polonais : *Paczaizm.pl*[274]*, Besty.pl*[275]*, Blasty.pl*[276]

Pour la récolte plus aisée et la délimitation de notre corpus, nous avons utilisé quelques mots-clés/tags précis : *meuf, femme, nana* et leurs équivalents polonais *laska, kobieta, dziewczyna*. En tenant compte de la quantité colossale des exemples détectés, nous avons décidé de nous restreindre uniquement aux mèmes contenant la subordonnée conjonctive circonstancielle de temps introduite par la conjonction de subordination « quand » (pol. *kiedy*), car elle est très répandue dans le genre étudié. En plus, cette construction syntaxique donne lieu à l'usage d'un grand nombre de marqueurs *explicites* du féminin.

[272] https://fr.memedroid.com/ (consulté le 22/03/24).
[273] https://www.facebook.com/profile.php?id=100086856926382&locale=fr_FR (consulté le 22/03/24).
[274] https://paczaizm.pl/ (consulté le 22/03/24).
[275] https://besty.pl/ (consulté le 22/03/24).
[276] https://www.blasty.pl/ (consulté le 22/03/24).

2.1 Critères de sélection des exemples d'analyse et objectifs recherchés

Afin de garantir la cohérence de l'ensemble de nos réflexions scientifiques, nous avons appliqué quelques critères de sélection de nos exemples suivants :

- **Critère lexical explicite** : Présence des N féminisés plus familiers, voire argotiques dénotant la femme : « nana », « meuf », autrement dit, des N féminisés non liés aux professions,
- **Critère implicite** : Le féminin n'est pas uniquement *explicite*, il peut également apparaître sous forme *implicite*. Le féminin *implicite* peut alors ressortir de divers « présuppositions » et « sous-entendus ». Pour cette raison, nous avons sélectionné des mèmes Internet contenant aussi ces indices « indirects »/*implicites* du féminin,
- **Critère iconique** : Le mème Internet en tant que genre multimodal est composé généralement non seulement d'un composant *linguistique/textuel,* mais aussi de *l'iconique.* En conséquence, nous nous sommes focalisée sur les exemples exposant aussi ce second type de féminin.

Nos analyses visent quelques objectifs suivants :

1. Détection et comparaison des marqueurs (tant *explicites* qu'*implicites*) du féminin dans les mèmes Internet français et polonais,
2. Caractéristique des composants des mèmes Internet liés aux femmes. Cette visée recouvre principalement la réponse à la question suivante : comment les femmes sont-elles représentées dans ce genre textuel moderne et par quels moyens linguistiques concrets,
3. Comparaison des champs sémantiques des références culturelles et intertextuelles ressortant de mèmes Internet français et polonais,
4. Description des traits distinctifs des mèmes Internet en mettant particulièrement l'accent sur la manière dont la féminité et le féminin sont associés à des caractéristiques mémetiques données.

Nous nous baserons dans notre analyse sur la taxinomie des traits des mèmes Internet proposée par Bauckhage (2014). Nous nous réfèrerons aussi à la taxinomie proposée par Burkacka (2016), vu le fait que cette seconde distingue *l'imitation* apparaissant parfois dans nos exemples.

2.2 Problèmes méthodologiques rencontrés et nos motivations de recherche des mèmes Internet

Au cours de notre lecture de la littérature spécialisée dans l'analyse linguistique des mèmes Internet en France et en Pologne, nous avons constaté l'absence d'une méthodologie précise strictement dédiée à ce genre multimodal numérique. À titre d'exception, nous pouvons indiquer celle élaborée en 2022 par Albin Wagener, linguiste luxembourgeois. Il faut savoir quand même que la méthodologie « sémiologique » proposée par ce chercheur vise principalement à caractériser les mèmes Internet et leurs composants. Toutefois, elle n'aborde pas en profondeur la question du langage typique pour les mèmes Internet. Néanmoins, Wagener est conscient de l'originalité de ce dernier, en affirmant que les mèmes créent leur propre langue :

> « Les nouvelles formes linguistiques sont forcément une forme de créativité, un signe que les sociétés évoluent. C'est une possibilité langagière nouvelle, complémentaire et extrêmement puissante qui répond aux codes d'Internet et des réseaux sociaux[277] ».

> « Les mèmes se retrouvent intégrés dans l'appropriation par les utilisateurs de diverses plateformes, c'est parce que les modalités sémiotiques et pragmatiques de la communication numérique impliquent la création d'un langage spécifique, avec son propre système de signification, condensé dans des capsules qui mêlent texte et image pour une plus grande pertinence de production, de transmission, de réception et de diffusion[278] ».

Il existe aussi certaines publications polonaises qui ont abordé les caractéristiques linguistiques des mèmes Internet. Là, il s'agit notamment de l'ouvrage « Od schematyzmu do kreacyjności – język memów internetowych [279]» d'Agnieszka Anna Niekrewicz paru en 2015, ainsi que de l'article « Język memów internetowych[280] » d'Iwona Burkacka. Ces travaux exposent des traits linguistiques généraux des mèmes Internet, mais une analyse approfondie de divers marqueurs grammaticaux dénotant les phénomènes ou personnages caractérisés dans ce genre textuel reste encore à réaliser. En plus, il n'y a pas d'analyse contrastive franco-polonaise des marqueurs du féminin *explicite* et *implicite* inhérents dans le genre en question. Nous pensons qu'une telle étude semblerait apporter une valeur ajoutée à la linguistique comparative franco-polonaise en permettant d'explorer les nuances du féminin ressortant des

[277] https://www.rts.ch/info/culture/arts-visuels/13157690-les-memes-ces-produits-dinternet-qui-creent-un-langage-dun-nouveau-type.html (consulté le 22/03/24).
[278] https://journals.openedition.org/communication/11061 (consulté le 22/03/24).
[279] De la schématisation à la créativité – langage des mèmes Internet
[280] Langage des mèmes Internet

mèmes Internet. Nos observations nous mènent à la conclusion qu'en principe, *le* féminin *implicite* semble être négligé dans les réflexions scientifiques. Finalement, les mèmes Internet constituent un réservoir riche en divers clichés/convictions sur les femmes. Ce genre expose l'image féminine certes, habituellement plus actuelle que celle ressortant du discours proverbial. Ce dernier est de plus en plus obsolète et en conséquence, sémantiquement opaque pour le jeune public. Cependant, la vision du monde des jeunes transmise d'une manière non censurée et simple dans leurs habitudes de communication (y compris celles virtuelles) mérite d'être examinée en profondeur. De cette perspective, le mème Internet paraît constituer un genre exemplaire permettant de saisir la perception des femmes propre aux jeunes. Le genre en question est un porteur des convictions brutalement franches sur cette question. La sincérité des opinions en ressortant est garantie par l'anonymat des internautes. De ce fait, leurs opinions transmises dans de mèmes Internet peuvent être alors conçues pour authentiques et crédibles. En concluant, tous les facteurs décrits auparavant constituent nos motivations à réaliser une telle recherche.

3 Analyse des mèmes Internet français commençant par la subordonnée circonstancielle de temps en « quand »

3.1 Quand tu épouses une fille juste pour son apparence

Figure 19. Mème Internet, source : https://www.facebook.com/photo/?fbid=272513908778568&set=pb.100080598827276.-2207520000 (consulté le 27/06/24).

« Quand tu épouse une fille juste pour son apparence »

Ce mème Internet commence par la phrase subordonnée circonstancielle de temps. La principale reste donc à restituer à partir du composant iconique. En plus, le même en question est dépourvu d'un composant iconique évident, reflétant une femme. En conséquence, pour savoir qu'il s'agit d'une femme, il faut effectuer un processus interprétatif assez complexe,

mais tout à fait faisable grâce à la connaissance des stéréotypes féminins populaires en France. Au lieu d'une photo d'une femme, on voit un plat ne ressemblant à rien. Ce plat, certes échoué, ne paraît pas être appétissant du tout. Probablement, il est composé de riz trop cuit immergé dans un liquide indéfinissable.

La partie textuelle du mème contient quelques marqueurs du féminin *explicite* : le N humain « fille » dénotant explicitement un référent humain féminin.

Cette forme nominale est accompagnée d'un déterminant indéfini « une » impliquant qu'il s'agit des femmes en général. Le marqueur *explicite féminin* suivant émergeant de l'exemple en question, c'est le V « épouser » qui dans le dictionnaire *le Petit Robert* est défini ainsi : « 1. Prendre pour époux, épouse, se marier avec. Épouser quelqu'un par amour [281] ». Cette forme verbale contient même dans sa morphologie, une autre marque du féminin, le N « épouse » dénotant sans ambiguïté qu'il s'agit d'une femme.

En ce qui concerne *l'implicite*, ce qui attire notre attention c'est le recours à l'adverbe restrictif « juste » (Rob, 1985[282]). L'emploi d'un tel adverbe présuppose que l'apparence physique est un critère déterminant le choix des nombreux hommes pour choisir une épouse. Par ailleurs, le fait que l'apparence physique attirante des femmes est perçue comme un aspect important, voire prioritaire, ressort également de certains proverbes français, comme « Beauté de femme et bon vin réveillent de bon matin [283]». Ce qu'on voit sur la photo du mème en question paraît contredire ce cliché, car l'alimentation dans l'assiette ne semble pas réussie.

En outre, ce mème Internet est comique. Sa comicité ressort du contraste des composants atypiquement juxtaposés : si dans le texte, quelqu'un emploie une marque du féminin, on tend à s'attendre à la photo d'une femme. Au lieu de cela, ce mème est pourvu d'une photo d'un plat raté. L'interprétation de cet exemple peut être également telle qu'il n'est pas bien de choisir son partenaire en fonction de son apparence. Par ailleurs, cette vérité ressort d'autre proverbe français bien connu : « Sur l'apparence est bien fou qui se fonde [284] ».

[281] https://dictionnaire.lerobert.com/definition/epouser (consulté le 01/04/24).
[282] https://www.cnrtl.fr/definition/restrictif (consulté le 01/04/24).
[283] https://citations.ouest-france.fr/theme/femme-beaute-46075/ (consulté le 01/04/24).
[284] https://citation-celebre.leparisien.fr/citation/l-apparence (consulté le 01/04/24).

3.2 Quand un ami garçon vient chez moi…

Figure 20. Mème Internet, source : https://www.facebook.com/photo/?fbid=224568066824363&set=pb.100080598827276.-2207520000 (Consulté le 27/06/24).

« Quand un ami garçon vient chez moi

Les tantes du quartier : »

La partie linguistique du mème en question est composée de la subordonnée de temps. Cet exemple comprend le début de la principale « les tantes du quartier », mais elle est tronquée et sa suite reste inférable grâce à l'image.

Comme l'exemple précédent, ce mème Internet contient deux éléments : *iconique* et *linguistique.* Tous les deux possèdent quelques marqueurs du *féminin.* Ce qui attire notre attention, c'est la présence du pronom tonique de la première personne du singulier « moi » et du syntagme nominal « un ami garçon ». On peut déduire que ce pronom tonique « moi » se réfère à une femme, car habituellement la pudeur des femmes est une vertu très protégée. Toutes ses relations avec des hommes suscitent alors la curiosité de tout son entourage. L'importance de la pudeur féminine ressort également de quelques proverbes français : « La femme sans pudeur cesse d'être une femme[285] » ou « La femme doit avoir la vertu dans son cœur, et sur son front la pudeur [286]». Étant donné que les relations hétérosexuelles semblent dominantes, il est donc fort probable qu'il s'agit ici d'une femme accueillant son petit ami. Le syntagme nominal « son ami garçon » y fonctionne comme un synonyme d'un « petit copain ».

Le syntagme nominal suivant « tantes du quartier » est illustré par la photographie accompagnant le message. Ce syntagme nominal « tantes du quartier » contient le N humain féminin « tante » étant un exemple du féminin lexical[287]. Ce lexème est défini ainsi :

> « **A.** – [Lien de parenté]
>
> **1.** Sœur du père ou de la mère.
>
> **a)** Épouse du frère du père ou de la mère, c'est-à-dire de l'oncle.
>
> **b)** *Arrière-grand-tante* (v. *arrière-* III A 2). *Grand-tante**[288] ».

Le composant linguistique illustrant les femmes portantes des saris nous permet de supposer qu'il s'agit-là, d'une famille indienne. Selon nous, cet accent interculturel du mème entier demande une explication supplémentaire. Sur le site courrierinternational.com[289], nous avons trouvé la définition des familles indiennes populaires nommées « joint families » :

[285] https://proverbesdictons.com/la-femme-sans-pudeur-cesse-d-etre-une-fe.html (consulté le 02/04/24).
[286] Ibid. (consulté le 02/04/24).
[287] Car son équivalent masculin « oncle » a une forme morphologique complètement différente – un oncle
[288] https://www.cnrtl.fr/definition/tante (consulté le 02/04/24).
[289] https://blog.courrierinternational.com/bombay-darling/2020/12/07/pourquoi-les-indiens-vivent-ils-encore-en-famille-elargie/ (consulté le 02/04/24).

> « Les *joint families* sont des foyers multigénérationnels où grands-parents, enfants - mariés ou non, et petits-enfants vivent sous le même toit. Dans la tradition hindoue, les fils restent à l'âge adulte avec leurs parents et leur épouse rejoint le foyer familial. Mais dans les autres communautés religieuses aussi, les *joint families* sont très courantes. Selon le nombre de fils, la famille élargie peut donc être plus ou moins nombreuse[290] ».

La définition susmentionnée nous a permis de déchiffrer le sens du syntagme nominal entier « les tantes du quartier ». Il dénote alors probablement des femmes proches, venant de la même famille habitant ensemble.

Les deux femmes de la photo sont en train d'épier : elles se sont appuyées sur le mur en fixant leurs yeux par les fentes. Elles portent des saris multicolores. En plus de cette tenue, leurs cheveux sombres permettent également de supposer qu'elles sont *indiennes.* La troisième femme qu'on voit partiellement est un peu éloignée des autres. Elle tient un parapluie et sa posture indique qu'elle est en train d'observer tout ce qui se passe de l'autre côté. Probablement, son intention est d'alerter les deux femmes épiant si quelqu'un voit cette situation inappropriée. Notons qu'indépendamment de la culture, l'action d'épier une personne n'est jamais bien vue. La conduite des femmes photographiées témoigne que les femmes sont indiscrètes et prêtes à tout pour satisfaire leur curiosité. Ce trait est d'ailleurs très répandu dans d'autres mèmes se trouvant dans l'annexe accompagnant cette thèse.

En résumé, cet exemple est *comique, intertextuel* et il comprend *une juxtaposition atypique.* L'effet comique de l'exemple en question résulte principalement de l'absurdité de la situation reflétée par l'élément *iconique* décrite auparavant. Ensuite, *l'intertextualité* se trouve dans l'emploi de la référence au stéréotype selon lequel les femmes sont curieuses et indiscrètes. Finalement, *une juxtaposition atypique* ressort de la combinaison du texte avec l'illustration, laquelle intensifie sa teneur comique.

[290] https://blog.courrierinternational.com/bombay-darling/2020/12/07/pourquoi-les-indiens-vivent-ils-encore-en-famille-elargie/ (consulté le 02/04/24).

3.3 Quand tu sors sans demander la permission à ta maman et que…

Figure 21. Mème Internet, https://www.facebook.com/photo/?fbid=224568066824363&set=pb.100080598827276.-2207520000 (consulté le 27/06/24).

« Quand tu sors sans demander la permission à ta maman et que tu vois la femme qui dit tout à ta mère »

Cette fois-ci, le commentaire du mème est composé de deux subordonnées circonstancielles de temps suivantes coordonnées : la première est introduite par la conjonction de temps « quand » et la seconde par « que ». Parmi les marqueurs *explicites* du féminin ressortant de l'exemple entier, on voit : les N humains « maman » et « mère » - ils sont

synonymes et constituent des N féminisés répandus s'appuyant sur le féminin lexical. Autrement dit, les N masculinisés dénotant « un parent » sont complètement différents[291]. Ces N féminisés récurrents sont accompagnés du déterminant possessif de la deuxième personne « ta », ce qui est une autre marque *explicite* du féminin. Le syntagme nominal venant du composant linguistique « la femme » est composé de deux éléments : du déterminant défini « la » et du N humain « femme », qui est à nouveau un exemple du féminin *lexical*. *Le féminin* ressort également du signifiant *iconique* : sur la photo, nous observons un groupe de jeunes s'amusant à une fête. Dans la foule, on peut remarquer quelques femmes, parmi lesquelles deux se distinguent particulièrement : la femme au milieu, visiblement surprise, et la deuxième, de dos, enlacé par un jeune homme. Sa mimique ou posture n'est pas visible, mais cela n'est pas important, car ce qui est crucial pour le déchiffrage du sens de l'exemple en question, c'est la posture et la mimique de la femme qui se situe au centre. Sa posture implique qu'elle a été prise sur le fait, à savoir partir en soirée sans permission de sa maman. La réaction de cette femme permet de supposer que son comportement serait probablement perçu comme inapproprié et mal vu par sa mère.

En ce qui concerne les traits de l'exemple analysé, il se caractérise par *humour, juxtaposition atypique* et *intertextualité.* L'effet comique résulte, cette fois-ci, de l'existence de *l'intertextualité* : le composant iconique de ce mème Internet nous permet de conclure qu'il existe un stéréotype, en France comme en Pologne, selon lequel les femmes sont indiscrètes. Ce cliché ressort d'ailleurs du proverbe français suivant : « Jamais homme sage et discret ne révèle à femme son secret [292]». Toutefois, l'effet comique du mème en question émerge de *la juxtaposition atypique* de ses deux composants : *linguistique* et *iconique.* En plus, la mimique d'un personnage central semble intensifier toute la teneur comique de l'exemple examiné.

[291] C'est-à-dire : Père et papa

292.https://citations.ouest-france.fr/citation-proverbe-francais/jamais-homme-sage-discret-revele-76711.html (consulté le 02/04/24).

3.4 Quand la toxique marque son territoire avec son regard

Figure 22. Mème Internet, https://www.facebook.com/photo/?fbid=211881568093013&set=pb.100080598827276.-2207520000. (consulté le 27/06/24)

« Quand la toxique marque son territoire avec son regard »

La proposition « Quand la toxique marque son territoire avec son regard » est une autre subordonnée circonstancielle de temps introduite par « quand ». La principale, comme dans la plupart des analyses présentées dans ce chapitre, ressort de l'image. Il faut alors la restituer. Tout d'abord, concentrons-nous quand même sur l'explication du féminin *explicite* émergeant du mème en question. Dans ce dernier, nous pouvons repérer le marqueur *explicite* du féminin suivant « la toxique ». C'est *un adjectif substantivé*. Ainsi la forme du syntagme nominal « la toxique », se composant du déterminant défini « la » et de l'adjectif substantivé « toxique » est la même dans les deux genres grammaticaux. Là, il s'agit alors de la féminisation « partielle » (Morell, 2005 : 169). L'expression qui apparaît ensuite « marquer son territoire » nécessite une explication supplémentaire. Tant en français qu'en polonais, cette expression fonctionne notamment dans le contexte des animaux, surtout domestiques, et désigne leur habitude de « déposer leurs marques odorantes [293]». Elle possède un autre sens figuré et tend à être employée comme synonyme de « s'imposer » ou de « dominer ». Ce second sens correspond mieux à l'exemple étudié.

En revenant aux marques du féminin, celui *iconique* est visible dans la photographie faisant partie du signifiant iconique du mème en question. Ce signifiant *iconique* illustre deux jeunes femmes : la femme située au milieu attire surement plus l'attention, en raison de sa posture et de son expression faciale marquante. Elle regarde la seconde avec une grimace d'hostilité. Elle paraît être très jalouse et veut surveiller tout ce qu'elle apprécie (son petit ami). L'attitude du personnage en question est justifié également par l'expression figée « marquer son territoire » comprise comme « dominer ». L'expression faciale du personnage principal est alors une sorte d'alerte pour la fille qui se trouve à côté. Autrement dit, son langage corporel semble sous-entendre et alerter que ce jeune homme est son petit copain.

Concernant les caractéristiques de l'exemple examiné, il possède les deux traits suivants : *intertextualité* et *humour*. *L'humour* résulte de l'emploi de l'expression « marquer son territoire » qui se réfère habituellement au monde animal.

[293] https://www.wordreference.com/fren/marquer%20son%20territoire (consulté le 02/04/24).

3.5 Quand je trouve de l'argent…

Figure 23. Mème Internet,

https://www.facebook.com/photo/?fbid=270000129029946&set=pb.100080598827276.-2207520000 (consulté le 27/06/24).

« Quand je trouve de l'argent dans le linge sale de mon mari »

Cet exemple ne contient qu'un marqueur linguistique permettant de saisir une référence aux femmes : le syntagme nominal « mon mari » qui implique que l'auteur du mème se réfère à une caractéristique de la relation amoureuse homme-femme. Le composant textuel inclut également le pronom personnel de la première personne du singulier, « je » qui, comme le constate Benveniste, « a sa référence propre et correspond chaque fois à un être unique, posé comme tel » (1976, volume I, 252). Le pronom « je » y est défini comme « la personne qui énonce la présente instance de discours contenant je » (ibid). En d'autres termes, la personne qui a créé ce mème pense que les femmes tendent à voler l'argent appartenant à leurs maris et qu'elle le fait aussi.

Il convient maintenant de passer à l'interprétation du composant *iconique* présentant ce « je » sous la forme d'un personnage visiblement satisfait de son butin. Elle a l'air très contente, tenant une épaisse liasse de billets qu'elle observe avec un grand sourire de satisfaction. Le composant iconique entier présente un personnage ressemblant à un héros de bande dessinée ou d'un film d'animation.

Le mème en question se caractérise par trois traits principaux : *humour, juxtaposition atypique* et *intertextualité*. *L'humour* résulte de la *juxtaposition atypique* des deux composants : *iconique* et *linguistique.* Il émane également de l'allusion découlant du pronom personnel « je » et du déterminant possessif « mon » formant le syntagme « mon mari ».

3.6 Quand ma meilleure amie dit qu'elle a une autre….

Figure 24. Mème Internet,

https://www.facebook.com/photo/?fbid=227283336552836&set=pb.100080598827276.-2207520000 (consulté le 27/06/24).

« Quand ma meilleure amie dit qu'elle a une autre meilleure amie »

La proposition « Quand ma meilleure amie dit qu'elle a une autre meilleure amie » est la base linguistique de ce mème et, en même temps, elle contient une série de plusieurs marques du féminin. « Ma meilleure amie » est un syntagme nominal composé du déterminant possessif féminin de la première personne du singulier « ma », de l'adjectif au superlatif « meilleure »,

et du N humain féminin « amie ». Ensuite, on observe le pronom personnel de la troisième personne du singulier « elle », dénotant une femme suivi d'un autre syntagme presque identique au précédent. La seule différence y réside dans l'ajout du déterminant « une » et de l'adjectif indéfini « autre ».

La proposition principale reste donc à resituer à partir du composant iconique de l'exemple étudié. Ce composant est une capture d'écran montrant une femme en larmes, aux yeux très rouges et à l'air très triste. En réalité, il s'agit de l'actrice de Bollywood Deepika Padukone, célèbre mondialement pour son talent et sa beauté[294]. Selon la vidéo consultée[295], le composant *iconique* du mème montre l'actrice lors d'une interview portant sur la genèse de son nouveau film. Elle la donne durant sa première officielle. Dès lors, ses pleurs étaient causés par son bonheur lié à un grand succès de l'un de ses films. Ainsi, contrairement au sens du mème, cette réaction a été provoquée par un événement positif.

Pour comprendre l'intégralité de cet exemple, il est nécessaire de se référer à nouveau à notre savoir général sur divers clichés féminins. Dans un corpus récolté, nous avons déjà identifié plusieurs mèmes représentant les femmes comme des êtres humains très jaloux. Notons que cette jalousie peut se manifester envers un partenaire, comme dans un mème précédemment analysé (cf. 4.1.4), mais aussi envers d'autres femmes. La situation d'énonciation présentée dans l'exemple susmentionné illustre cette seconde forme de jalousie. *L'allusion* ressortant du mème permet de passer à la caractéristique de l'exemple en question : il est alors *intertextuel* et *allusif*, suggérant que les femmes peuvent éprouver de la jalousie dans diverses relations, y compris amicales. Elles sont souvent perçues comme *possessives,* ne voulant partager leurs amies avec personne. Cette allusion fait référence alors de manière ironique à cette caractéristique embarrassante de la nature féminine.

Comme indiqué dans la partie VI, dans le chapitre 2, point 5.2, *l'ironie* peut engendrer un effet comique, mais cette fois-ci, l'exemple analysé semble transmettre plutôt une vérité amère. Cette vérité peut être interprétée comme un acte d'autodérision. Cette interprétation résulte notamment de l'emploi du pronom tonique de la première personne « moi ». Il suggère que l'auteure du mème décrit probablement sa propre réaction potentielle face à la situation présentée. Par ailleurs, l'utilisation du pronom tonique de la première personne du singulier « moi » constitue une *anacoluthe,* car elle introduit une rupture inattendue dans la syntaxe de

[294] https://fr.wikipedia.org/wiki/Deepika_Padukone (consulté le 02/04/24).
[295] https://www.dailymotion.com/video/x8d67ah (consulté le 02/04/24).

la phrase et par suite, nous mène à une certaine discontinuité logique. Voici une définition de ce phénomène syntaxique intéressant :

> « Rupture de la construction syntaxique intervenant en cours de phrase, de telle manière que, sans qu'il y ait rupture du lien logique, la fin de la phrase n'est plus grammaticalement en harmonie avec son début ; p. ex. dans cette phrase : Les autres éternellement sur nous, j'étouffe ! « (j'étouffe en proposition exclamative au lieu de : font que j'étouffe) ». (P. Claudel, Le Soulier de satin, 1944, I, 3, p. 954[296])

3.7 Moi en train de lire toute les choses dramatique que…

Figure 25. Mème Internet, https://www.facebook.com/photo/?fbid=281628811200411&set=pb.100080598827276.-2207520000. (consulté le 27/06/24)

[296] https://www.cnrtl.fr/definition/anacoluthe (Consulté le 05/04/24).

« Moi en train de lire toute les choses dramatique que je dit à mon copain quand j'avais faim ».

Tout d'abord, notons que le signifiant linguistique de ce mème est complètement atypique et son ordre syntaxique est bouleversé. Puis, ce qui saute aux yeux particulièrement, c'est une grande quantité de fautes d'orthographe et de grammaire émergeant de cet exemple : le manque d'accord du N « choses » avec l'adjectif « dramatique » et avec le prédéterminant « toute », qui restent au singulier. En outre, la forme verbale « je dit » est erronée. Malgré cela, le sens de cet exemple est clair. Comme le constate Niekrewicz, les fautes d'orthographe peuvent constituer une caractéristique du langage des mèmes, cette tendance n'est pourtant pas systématique (2015 : 60) :

> *Wydaje się, że istnieje przyzwolenie społecznościowe (tj. ograniczone do społeczności sieciowych), a chyba także coraz silniejsze – społeczne, na nierespektowanie norm językowych w memach internetowych. […], ale z pewnością nie jest to cechą konstytutywną memu internetowego. Większość memów zawiera podpisy zgodne z normą poprawnościową. […] W przypadku memów, które tych reguł nie respektują należy oddzielić nieświadome, przypadkowe naruszenia poprawności, od zamierzonych, funkcjonalnych, o charakterze ludycznym, stanowiącym cechę socjolektu młodych internautów.*
>
> « Il semble qu'il y ait une tolérance sociale (plus précisément, limitée aux communautés en ligne), et peut-être même de plus en plus forte, envers le non-respect des normes linguistiques dans les mèmes. Cependant, ce n'est certainement pas une caractéristique constitutive du mème Internet en tant que tel. La plupart des mèmes respectent les règles grammaticales. Pour les mèmes qui ne respectent pas ces règles, il convient de distinguer les violations inconscientes et accidentelles des règles des intentions délibérées, fonctionnelles et ludiques, constituant une caractéristique du sociolecte des jeunes internautes ».

La quantité des fautes caractérisant l'exemple en question ne nous semble pas fortuite. Elle est plutôt intentionnelle et elle sert à intensifier l'effet comique du mème analysé.

Passons maintenant au composant *iconique* de cet exemple : il comprend une photo de Kim Kardashian. C'est une célébrité dont l'image est très récurrente dans les mèmes Internet. Reconnue pour sa mimique expressive, cette fois-ci encore, son expression corporelle est particulièrement parlante. Sur la photo, elle se gratte la tête en regardant sur le côté. Son visage n'est donc pas entièrement visible, mais ce personnage a l'air embarrassé. Comme plusieurs autres mèmes Internet recueillis, celui-ci aborde également l'un des aspects de la vie amoureuse et de la nature des relations entre une femme et un homme. Cela ressort de l'utilisation du

syntagme nominal « mon copain ». L'emploi du pronom tonique « moi » implique qu'il s'agit d'une femme en général, autrement dit : chaque femme pourrait se reconnaître dans cette réaction immature illustrée par la photo. Cette dernière montre que les femmes peuvent devenir émotionnellement instables, voire agressives, simplement parce qu'elles ont faim. Ainsi, les réactions typiquement féminines peuvent être conditionnées par leurs besoins physiologiques, y compris, la faim. Cela fait directement allusion au cliché selon lequel les femmes sont facilement irritables. Ce cliché a été d'ailleurs détecté à plusieurs reprises dans divers mèmes polonais.

Enfin, en ce qui concerne les caractéristiques de ce mème : il se distingue par son *humour*, car il fait explicitement référence au cliché féminin selon lequel les femmes sont régies par leur humeur changeante. Il se caractérise donc par *l'intertextualité.* Au final, le recours à l'image de Kim Kardashian montre le potentiel générateur de l'exemple entier.

4 Analyse des mèmes Internet polonais commençant par la subordonnée circonstancielle de temps en kiedy/gdy

Cette fois-ci, cette partie portera sur les mèmes Internet polonais. Chaque mème présenté dans la suite commencera par la subordonnée de temps introduite par la conjonction de subordination de temps *kiedy* ou *gdy* (fr. « quand »).

4.1 Kiedy widzisz jak Twój chłopak mówi cześć innej dziewczynie :

Figure 26. Mème internet, source : https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcR1iq4tUPEFmbcDQVUFRCYUohjRXR6D84vPjQ&s (consulté le 27/06/24).

Kiedy widzisz jak Twój chłopak mówi cześć innej dziewczynie

Trad. : « Quand tu vois ton copain dire salut à une autre fille : »

Ce mème contient un élément iconique (une photo), ainsi qu'un élément linguistique (textuel) sous forme d'une subordonnée temporelle *Kiedy widzisz jak Twój chłopak mówi cześć*

innej dziewczynie : (fr. « Quand tu vois ton copain dire salut à une autre fille »). Dans cette subordonnée, on retrouve le marqueur féminin au datif (pol. *celownik*) « dziewczynie » du N polonais « dziewczyna » (fr. *une fille*). Il est accompagné de l'adjectif *innej* (fr. « autre ») apparaissant au même cas grammatical (c'est-à-dire au datif du polonais). Ce qui nous saute aux yeux, c'est que la subordonnée temporelle constituant le signifiant linguistique du mème en question est terminée par les deux points. Cette ponctuation suggère que la phrase n'est pas terminée et que la proposition principale reste à inférer de la photo. Cette dernière présente une belle, jeune fille léchant une lame du couteau. Son comportement particulier nécessite certainement un commentaire plus complet. Le geste effectué semble refléter le désir de la vengeance du personnage photographié. Son geste peut aussi illustrer sa jalousie. À savoir, le couteau fonctionne dans la conscience collective française et polonaise comme « un outil de crime ».

Le champ lexical construit autour du mot « couteau » confirme cette supposition : il comprend, entre autres, les lexèmes suivants : « arme blanche », « poignard », « égorger » « assassin » « victime ». (cf. la liste complète[297].) :

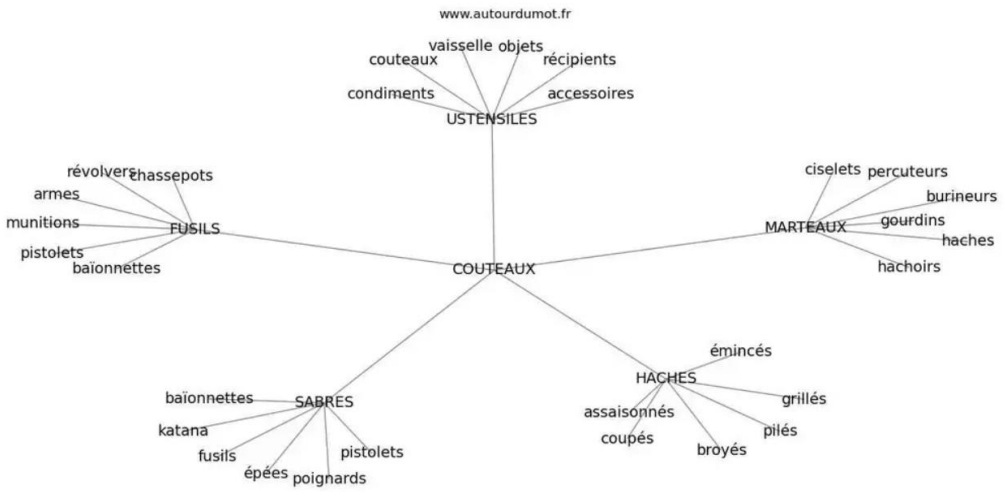

Figure 27. Champ lexical du mot couteaux source : Autour du mot (consulté le 27/06/24).

Le processus interprétatif présenté nous mène en conséquence au décodage du féminin *implicite* émergeant de ce mème : les femmes sont prêtes à tout pour assouvir leur désir de

vengeance, et même seraient capables de tuer. Par ailleurs, la cruauté des femmes est l'un des clichés populaires existant tant en France qu'en Pologne, comme en témoigne un grand nombre de mèmes exposant ce trait féminin. Le motif de la « femme fatale » est très ancré dans la littérature mondiale, comme dans *Macbeth* de Shakespeare ou dans *Thérèse Raquin* de Zola. Ainsi, toutes ces références nous conduisent à déduire que l'exemple en question est intertextuel : en effet, il contient un exemple d'une femme jalouse et cruelle, largement connu en France et en Pologne. De plus, cet exemple est basé sur le contraste ressortant de la situation décrite, certes anodine, où un homme dit « salut » à une autre fille. Cet acte de saluer innocent peut toutefois provoquer une jalousie inédite chez sa petite copine. *La juxtaposition atypique* entre le texte et la photo constitue alors également l'un des traits caractéristiques de cet exemple. Il est possible, à notre avis, que certains y voient une nuance de l'humour *noir*[298]. Dans cet exemple, la banalité de la situation entre en conflit avec la réaction excessive de la femme photographiée. Cette dernière, par jalousie, est même prête à tuer sa rivale potentielle (voire imaginaire).

4.2 Gdy masz te dni a on oddycha za głośno

[298] Pour rappel, ce sous-type d'humour, comme le souligne Séry (2008 : 115) « en s'appuyant sur l'expression de la cruauté, de l'amertume et parfois du désespoir, vise à accentuer l'absurdité du monde, face à laquelle cet humour constitue une réaction défensive ».

Figure 28. Mème internet, source : https://paczaizm.pl/kot-gdy-masz-te-dni-a-on-oddycha-za-glosno-kobietaokres/?fbclid=IwAR0bepa_zcUk6OOLxtkePopVtP1JQ0nKFx51KA7dqpdHuO1V84YSEveXpk (consulté le 27/06/24).

Kiedy masz te dni a on oddycha za głośno

Trad. : « Quand tu as tes règles et lui, il respire trop fort »

Ce mème est dépourvu de marqueurs *explicites* du *féminin.* Néanmoins, grâce au processus interprétatif déductible, nous pouvons associer cet exemple aux mèmes concernant les femmes. Tout d'abord, en nous appuyant sur la totalité du corpus analysé, nous pouvons déjà constater que les femmes tendent à être présentées dans ce genre numérique sous forme de divers animaux, en particulier des animaux domestiques de petite taille, comme : *chats, chiens, hamsters, souris.* Dans le mème en question, la femme est représentée par un chat. Notons que ce félin est visible sur les deux photos constituant l'élément iconique de l'exemple examiné. Cependant, la deuxième photo illustre le même animal, mais en gros plan, en n'exposant que sa tête. Ce zoom met en évidence son expression particulière : ses yeux grands ouverts, son museau rétracté. Tous ces éléments nous font penser qu'il n'est pas de bonne humeur : tout au contraire, il a l'air mécontent et impatient.

Dans la composante linguistique, la seule indication pouvant suggérer qu'il s'agit d'une femme est l'expression figée polonaise « mieć te dni [299]». Cette expression semble être cruciale pour le décodage de ce mème Internet dans son ensemble, car notre connaissance générale du monde nous permet de constater que seulement les femmes peuvent avoir leurs règles.

Comme on peut lire dans le dictionnaire CNRTL[300], il est également possible d'utiliser l'expression « avoir ses jours » en français. Toutefois, cette expression y est considérée comme populaire et argotique. Ces informations ont été trouvées dans l'article sur le lexème « ours » publié dans le dictionnaire numérique mentionné précédemment. Voici l'extrait pertinent[301] :

> **2.** [À propos d'une femme] *Avoir ses ours.* Avoir ses règles. **Synon. *avoir ses jours (critiques)*.**
>
> *Madame Des Pereires (…) s'en méfiait bien de la donzelle ! Surtout au moment de ses règles !... Elle lui avait aménagé une sorte de bas-flanc spécial dans un coin de*

[299] qui signifie simplement « avoir ses règles ».
[300] https://www.cnrtl.fr/ (consulté le 22/03/24).
[301] https://www.cnrtl.fr/definition/ourserie (consulté le 22/03/24)

la grange, pour qu'elle soye bien seule à dormir tout le temps qu'elle avait ses ours (Céline, *Mort à crédit,* 1936, p.599).

Dans ce mème véhicule donc une idée que la principale nous vient à l'esprit via le décodage de *l'iconique* : ainsi, son sens est déductible grâce à la photo. *L'iconique* implique que les femmes pendant leurs règles tendent à devenir facilement irritables. L'association du texte avec l'image fait penser que les femmes pendant leurs règles peuvent même s'énerver à cause du simple fait que leurs partenaires respirent trop fort. Cette expression contradictoire nous semble ironique, car elle est exprimée par le biais d'un *paradoxe* qui est défini comme « une figure de style reposant sur le rapprochement de mots opposés (antithèse) au sein d'une expression dépourvue de sens logique » (Campese, 2016[302]). Le syntagme verbal « respirer trop fort » est illogique, car respirer de manière bruyante est anormal. Normalement, la respiration se fait silencieusement.

En examinant les caractéristiques distinctives de cet exemple, nous y identifions les traits suivants : *humour, intertextualité* et *juxtaposition atypique.* L'humour paraît résulter du contraste découlant de la juxtaposition atypique du chat visiblement énervé avec le commentaire présupposant que les femmes s'irritent facilement, même à cause du simple fait que quelqu'un respire (trop fort). Dans ce mème, une femme apparaît par le biais du pronom personnel de la troisième personne du singulier « on », sous-entendant qu'il s'agit du compagnon de la femme dont le comportement est décrit dans ce mème. Cet exemple contient des indices indiquant son caractère intertextuel, car il se réfère au cliché selon lequel les femmes seraient facilement irritables, donc émotionnellement instables.

[302] https://www.projet-voltaire.fr/culture-generale/antithese-oxymore-paradoxe-figures-de-style-opposition/ (consulté le 22/03/24).

4.3 Kiedy jesteś radosna i szczęśliwa, bo nażarłaś się jak świnia

Figure 29. Mème internet, source : https://besty.pl/3923840 (consulté le 27/06/24).

Kiedy jesteś radosna i szczęśliwa, bo nażarłaś się jak świnia

Trad. : « Quand tu es contente et heureuse parce que tu t'es goinfrée comme un cochon »

Ce mème comprend deux signifiants : *iconique* et *linguistique*. Ce dernier s'appuie sur l'usage d'une phrase complexe, subordonnée conjonctive circonstancielle de temps, introduite par la conjonction de subordination : *kiedy* (fr. « quand ») » suivie de la subordonnée causale introduite par *bo* « (fr. « parce que ») contenant la forme verbale pronominale du féminin

nażarłaś się dans laquelle le morphème flexionnel *a* est un marqueur du féminin[303]. En plus, la forme verbale temporelle utilisée dans cet exemple indique qu'il s'agit d'une action accomplie, ce qui se voit dans le préfixe polonais *na*[304]. Comme le constate Teresa Muryn (2013 : 135) :

> « Le préfixe « na » a valeur résultative qui pourrait se paraphraser à l'aide de la formule suivante : « avoir obtenu un résultat satisfaisant et envisagé par l'action donnée ».

Cette chercheuse remarque dans la suite que (ibid., 137) :

> « Le préfixe « na » apparaît fréquemment avec le V jeść/manger, pić/boire et leurs variantes avec lesquels l'action peut être traitée comme réfléchie et avec lesquels la quantité de l'objet peut avoir une influence sur l'agent. […] dans ce cas, le préfixe na - semble en effet, inférer une grande quantité - beaucoup, mais cependant, il s'agit toujours du sens obtenu des données contextuelles, parce que, dans la plupart des cas, la phrase explicite la conséquence. Cette structure, en polonais, bloque aussi l'explicitation de la quantité, mais la sous-entend. […] Tous les V préfixés par na - peuvent pourtant apparaître dans une construction pronominale na + V + się qui n'explicite pas le N1, mais décrit l'état du N0 par l'intermédiaire de l'action effectuée et souvent itérée. les V manger/boire et leurs variantes sont très fréquemment employés et fonctionnent comme leurs homologues français se rassasier, se farcir de, se remplir de, etc. ».

La locution verbale *nażreć się jak świnia* et son équivalent en français « manger comme un cochon » reviennent donc à l'idée de manger sans retenue et sans de bonnes manières. Comme l'explique Andrzejczak (2022 : 50), après avoir analysé les dictionnaires phraséologiques suivants « Wielki Słownik Frazeologiczny » et « Wielki Słownik Frazeologiczny Języka Polskiego », l'expression en question signifie *jeść dużo i zachłannie* (fr. « manger très gloutonnement) » et *jeść bez umiaru* (fr. « manger sans modération, se goinfrer sans retenue »).

Par rapport au signifiant linguistique tout entier, il est plus complexe que d'habitude, car au lieu d'une principale, nous avons la subordonnée causale commencée par *bo* (fr. « parce que ») qui est une conjonction subordonnée conjonctive circonstancielle de cause. Cette proposition constitue donc « une anacoluthe » définie auparavant.

On y retrouve aussi divers marqueurs *explicites* du féminin, comme deux adjectifs au féminin *radosna* et *szczęśliwa* dans lesquels le morphème flexionnel - *a*, indique le féminin[305].

[303] La forme verbale du masculin correspond à « nażarłeś się ».
[304] La forme infinitive indiquant une action inaccomplie est « żreć » pas « nażreć » (Grzegorczykowa : 1979 : 80)
[305] Les adjectifs se terminent par le morphème flexionnel « y » - « radosny » et « szczęśliwy ».

De surcroît, le composant iconique du mème analysé permet d'inférer *le féminin implicite*. Ce dernier se cache sous forme d'un petit caniche avec les jambes écartées et la langue tirée. Sa posture frivole montre qu'il est content et détendu. En reliant la partie linguistique avec l'image, nous pouvons aussi percevoir cette créature comme une animalisation d'une femme. Cette interprétation nous paraît encore plus légitime, si on combine le commentaire accompagnant l'image : plus précisément, la forme verbale pronominale *nażarłaś się* avec le composant iconique entier. En plus, sur l'assiette, on peut observer une nourriture destinée aux humains. Ce processus interprétatif dans son ensemble, nous a conduit à la conclusion selon laquelle l'auteur de l'exemple en question s'est recouru à la même analogie : il a comparé une femme à l'animal photographié.

Ainsi, ce mème contient tous les traits du genre auquel il appartient *: humour, juxtaposition atypique, intertextualité* et *imitation. L'humour* se trouve notamment dans la photo confrontée avec le message transmis par l'auteur du mème. Sur la photo, nous voyons un chien de race nommé « bichon maltais ». Il est visiblement content, exprimant son bonheur d'une manière très ouverte : son attitude du corps et son expression faciale sont très décontractées. De cette façon, l'auteur du mème suggère que les femmes se comportent de la même façon quand elles sont rassasiées. Cet humour possède donc une nuance d'ironie implicite : il est *allusif* et on pourrait le résumer ainsi : « les femmes sont toutes comme ça ».

La juxtaposition atypique de l'exemple choisi ressort de la combinaison de l'image du chien avec les marqueurs du féminin utilisés explicitement dans le composant linguistique. Ces deux composants contrastent significativement du fait que le texte suggère qu'il s'agit d'une femme, mais la photo illustre un caniche.

Toutefois, *l'intertextualité* de cet exemple réside dans son élément linguistique, qui fait référence à la collocation polonaise *nażreć się jak świnia.* L'idée que le bonheur des femmes dépend du fait qu'elles soient rassasiées apparaît également dans d'autres exemples de notre corpus, comme le montrera le mème suivant.

4.4 Kiedy uświadamiasz sobie, że ona wcale nie była na ciebie zła tylko głodna

Figure 30. Mème internet, source : https://www.blasty.pl/upload/images/large/2017/03/glodna-nie-jestes-soba_2017-03-20_09-39-03.jpg (consulté le 27/06/24).

Kiedy uświadamiasz sobie, że ona wcale nie była na ciebie zła tylko głodna

Trad. : « Lorsque tu te rends compte qu'elle n'était pas du tout en colère contre toi, mais qu'elle avait juste faim »

Cet exemple se rapporte au stéréotype selon lequel les femmes ne parviennent pas à exprimer clairement leurs émotions et leurs besoins à leurs partenaires. À la place, elles deviennent capricieuses et incapables d'expliquer la cause de leur état émotionnel actuellement ressenti. Afin de décoder correctement ce sens, nous devrons donc profiter de notre savoir général lié aux stéréotypes : les femmes sont facilement irritables, voire hypersensibles. C'est donc le *sous-entendu* permettant de déchiffrer le féminin *implicite* qui se trouve dans l'exemple en question. Toutefois, le féminin *explicite* réside dans une séquence des marqueurs linguistiques du féminin suivants : le pronom personnel de la troisième personne du féminin *ona* (fr. « elle »), la forme verbale du passé polonais *była* dont le morphème flexionnel - *a*

indique qu'il s'agit d'un substantif féminin[306]. Finalement, nous avons deux adjectifs *zła* (fr. « étant en colère ») et *głodna* (fr. « ayant faim ») dont le morphème flexionnel *a* indique également qu'il s'agit d'une femme visible sur la photo[307]. En plus, le féminin *iconique* ressort de la photo de la femme étant en train de manger avidement.

Le mème en question contient quelques traits typiques pour son genre : *l'intertextualité* et *humour*. Ce qui est comique, c'est que l'humour des femmes est conditionnée par le niveau de la satisfaction de leurs besoins (y compris ceux fondamentaux) : si leurs ventres sont pleins, elles sont contentes, si leurs ventres sont vides, elles deviennent colériques. *L'intertextualité* se cache dans l'usage du cliché selon lequel les femmes sont émotionnellement instables et pour les comprendre, il faut très souvent essayer de deviner de quel problème il s'agit. Par ailleurs, ce cliché est très enraciné dans la conscience collective tant française que polonaise. Comme le constate Jakub Nowak (2013 : 230) « Mem stał się jednym ze środków (języków?) współczesnej krytyki społecznej – czasem celnej i błyskotliwej, a także rodzajem medialnego symbolicznego protestu[308] ». Il nous semble effectivement que l'auteur de ce mème vise à formuler une critique envers les femmes : il met l'accent sur leur instabilité émotionnelle et leur incapacité à exprimer clairement leurs besoins. Ce qui nous vient aussi à l'esprit c'est le proverbe suivant *Polak głodny Polak zły* (fr. « un Polonais qui a faim est un Polonais étant en colère »). En nous basant sur ces deux clichés, nous déduisons qu'une mauvaise humeur peut être une conséquence de la faim éprouvée. Certains peuvent y voir également une nuance d'humour résidant dans l'accentuation des défauts des femmes mentionnés *supra*. Ainsi, le mème en question peut donc être considéré comme ironique.

[306] La forme verbale *był* indiquera le masculin.
[307] En opposition aux formes du masculin *zły* et *głodny* - ces formes se terminent en y ce qui constitue le morphème grammatical marquant le masculin.
[308] « Le mème est devenu l'un des moyens (des langues ?) de critique sociale contemporaine - parfois précis et brillant, il est conçu aussi en tant qu'une forme de protestation symbolique médiatique ».

4.5 Kiedy jesteś malutka i drobniutka, ale i tak próbujesz dominować

Figure 31. Mème internet, source : https://i.pinimg.com/564x/fc/f4/ea/fcf4ea27da8f9db167310fa5d3a27a5d.jpg (consulté le 27/06/24).

Kiedy jesteś malutka i drobniutka, ale i tak próbujesz dominować

Trad. : « Quand tu es toute petite et gracile, mais tu essaies quand même de dominer »

Ce mème Internet se base sur le féminin linguistique exprimé explicitement à travers l'emploi de deux formes adjectivales diminutives : *malutka* et *drobniutka* (fr. « toute petite et gracile ») se terminant par *a* qui indique le féminin[309]. Ce qui est atypique dans l'exemple évoqué, c'est l'usage de la construction *i tak* (fr. « quand même »). L'expression *i tak* constitue une locution conjonctive[310] (pol. *fraza spójnikowa*) dont l'équivalent français « quand même » a la fonction identique : elle sert à créer une opposition ou exprimer une concession face à une affirmation énoncée auparavant dans le discours[311]. Notons que cette locution conjonctive

[309] En opposition aux formes adjectivales « malutki » et « drobniutki » désignant le masculin explicite.
[310] https://www.academie-francaise.fr/comme-meme#:~:text=La%20locution%20conjonctive%20quand%20m%C3%AAme,en%20repentir%2C%20je%20partirais%20demain. (Consulté le 05/04/24).
[311] https://www.projet-voltaire.fr/regles-orthographe/quand-meme-quand-bien-meme/ Passons à la définition de « quand bien même », qui exprime la concession : même si une situation ou condition spécifique se produit, cela n'affectera pas l'issue ou l'action principale. Exemple : « Quand bien même on me l'offrirait, je n'en voudrais pas. (Consulté le 05/04/24).

n'apparaît pas habituellement dans une phrase complexe, composée de la subordonnée conjonctive circonstancielle de temps et de la principale précédée par la conjonction de coordination *i tak* (fr. « quand même »). C'est alors un autre exemple d'anacoluthe définie auparavant.

En plus, nous devons inférer le féminin *implicite* en nous référant à notre savoir du corpus entier et plus précisément, à la connaissance d'une tendance populaire des auteurs des mèmes Internet à utiliser les photos des animaux domestiques qui dénotent les femmes. Il est essentiel aussi d'y ajouter que le signifiant iconique comprend deux photos dont la seconde est une version zoomée de la première. Ce zoom englobe notamment la petite patte du hamster placé sur le pied humain. Ce geste original peut être interprété ainsi : bien que l'animal présenté soit petit et bien qu'il ait l'air innocent, il peut manifester sa domination en mettant sa patte minuscule sur le pied humain, même si ce dernier est plusieurs fois plus grand. Sa petite patte dans le contexte situationnel reflète alors un signe de sa domination.

Cette conjonction *ale/*fr. « mais » permet de mettre en opposition deux éléments. D'après Riegel et al. (2019 : 882), la conjonction de ce type est « fondamentalement asymétrique ». En plus, elle fonctionne comme « inverseur d'orientation argumentative en introduisant dans un dialogue une rupture avec l'énoncé précédent dont il réfute un présupposé » (ibid.). L'opposition exprimée par l'auteur de l'exemple examiné semble présupposer que la dominance n'est pas un trait traditionnellement féminin, mais masculin. Cette interprétation nous permet de passer en douceur à la présentation des traits distinctifs du mème en question.

Certainement, en nous nous appuyant sur le cliché auparavant présenté, nous pouvons dire que ce mème a un caractère *intertextuel*. En plus, il est *comique.* L'effet comique qu'il provoque ressort de *la juxtaposition* de ce petit animal étant en train de marcher sur le pied humain avec le composant linguistique allusif. *L'allusion* qui s'y cache se manifeste par l'usage des adjectifs attribués au féminin. Cet emploi nous permet de restituer le sens global du mème « les femmes se comportent ainsi ». Bien que la domination soit strictement liée à la force, à la suprématie et à la prédominance, généralement associées à des caractéristiques physiques masculines, les femmes aiment avoir le dernier mot et elles ne se laissent pas faire. Comme nous le verrons au-dessous, cette corrélation intuitive résulte des champs lexicaux construits autour des mots « dominer » et de sa forme nominalisée « domination ». Ainsi, le moteur de

recherche des champs lexicaux « Autour du mot » [312] nous a permis d'extraire les champs lexicaux suivants :

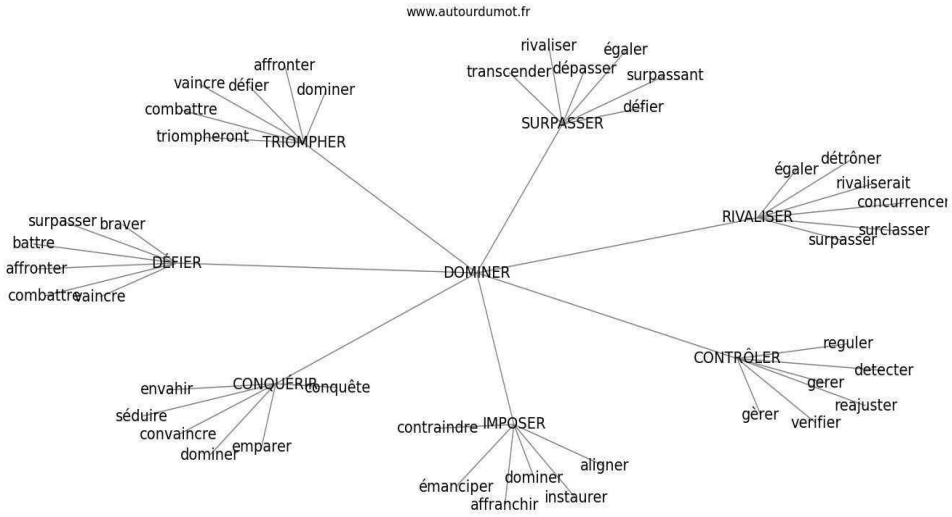

Figure 32. Champ lexical pour le mot « dominer » source : https://www.autourdumot.fr/champ-lexical/dominer (consulté le 27/06/24).

Et ses synonymes [313]:

Conquérir	Imposer	Contrôler
Triompher	Accaparer	Surpasser
Défier	Rivaliser	Supplanter
Envahir	Asservir	Oppresser
Anéantir	Monopoliser	Vaincre
Détruire	Prédominer	Affaiblir
Submerger	Déstabiliser	Annihiler
Régner	Gouverner	Écraser
Emparer		

[312] https://www.autourdumot.fr/ (Consulté le 05/04/24).
[313] https://www.autourdumot.fr/champ-lexical/dominer (Consulté le 05/04/24).

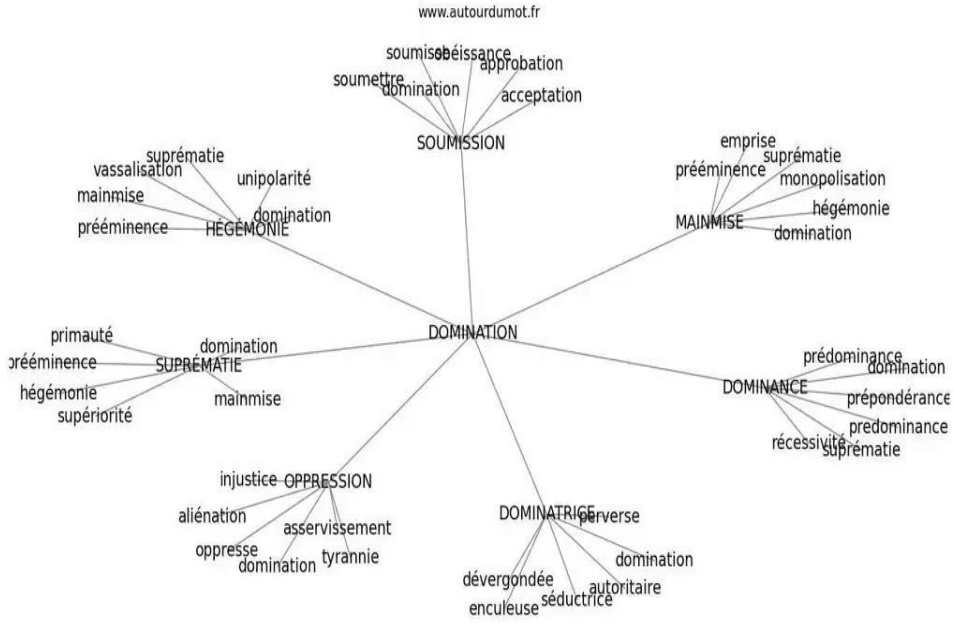

Figure 33. Champ lexical du terme « domination » source : https://www.autourdumot.fr/champ-lexical/domination (consulté le 27/06/24).

Et ses synonymes[314] :

Hégémonie	Suprématie	Mainmise
Dominance	Hégémonique	Oppression
Soumission	Dominatrice	Supériorité
Tyrannie	Prédominance	Prééminence
Conquête	Subjugation	Subordination
Emprise	Vassalisation	Féodalisation
Dominante	Dominant	Outrageuse
Sujétion	Dominer	Infériorisation
Monopolisation		

Cette corrélation atypique de la dominance avec un petit animal qui fait référence à une femme contraste grandement avec la collocation *słaba płeć* (fr. « un sexe faible ») dénotant les femmes.

[314] https://www.autourdumot.fr/champ-lexical/domination (Consulté le 05/04/24).

L’usage de cet animal si petit est également paradoxal. En outre, ce recours à photo d’un hamster faisant le geste surprenant de marcher sur le pied d’un humain constitue le vecteur principal de l’humour de cet exemple.

4.6 Kiedy tępa laska rozumie, że zaczyna przegrywać kłótnię, którą zaczęła.

Figure 34. Mème internet, source : https://www.blasty.pl/111933/kiedy-tepa-laska-rozumie-ze-zaczyna-przegrywac-klotnie-ktora-zaczela-mowi-no-dobrze-ale-czemu-krzycz (consulté le 27/06/24).

Kiedy tępa laska zrozumie, że zaczyna przegrywać kłótnie, którą zaczęła.

"No dobrze, ale czemu krzyczysz?"

Trad. : « Quand une nana bête commence à comprendre qu’elle est en train de perdre une dispute qu’elle avait commencée »

« D’accord, mais pourquoi tu cries ? »

Cet exemple contenant également le motif d'une femme mécontente est plein de marqueurs du féminin de caractère diversifié. Tout d'abord, ce qui nous saute aux yeux, c'est la photographie mettant en scène Kim Kardashian - une star américaine. Cette personnalité de télévision est populaire notamment grâce à sa participation à la télé-réalité intitulée « L'Incroyable Famille Kardashian » suivant le quotidien de la famille multimillionnaire américaine Kardashian et Jenner[315]. Kim Kardashian est une personne médiatique travaillant comme personnalité de télévision, influenceuse et femme d'affaires - fondatrice de la marque de mode *Skims*[316]. Admirée surtout pour être une icône de mode, belle et jeune. Vu la qualité un peu floue/pixélisée et le décor domestique qui entoure le personnage central : Kim Kardashian, nous pensons que le composant iconique de l'exemple choisi est une capture d'écran de cette télé-réalité. Le personnage illustré, Kim Kardashian, est assise sur un sofa. Elle a l'air visiblement perplexe : ses yeux sont grands ouverts et elle surélève ses sourcils. Par ailleurs, l'image de Kim Kardashian et de ses sœurs est utilisée dans de nombreux mèmes Internet français et polonais. Leur présence montre alors le potentiel générateur de l'exemple étudié.

En outre, le signifiant textuel de cet exemple est pourvu de quelques marqueurs linguistiques *explicites* du féminin. Tout d'abord, l'adjectif *tępa* signifie « bête », « stupide », « crétine », voire « imbécile ». La connotation de ce dernier est péjorative, voire offensante. *Wielki Słownik Języka polskiego* [317] définit l'adjectif *tępy* comme : *un terme polysémique, péjoratif signifiant dans le cas des êtres humains « un individu dépourvu de capacité à apprendre ni à comprendre*[318].

Le deuxième marqueur féminin que l'on détecte dans l'exemple présenté est *laska* (fr. « nana »). Cette marque du féminin possède aussi une nuance sémantique argotique dans les deux langues mises en contraste. Comme la définit *Wielki Słownik Języka Polskiego*[319], *laska* (fr. « nana ») est un N féminisé polonais familier « dénotant une femme attirante [320]». Un autre dictionnaire polonais populaire *Słownik Języka Polskiego*[321] nous propose une autre définition

[315] https://www.toutelatele.com/l-incroyable-famille-kardashian-un-retour-aux-sources-pour-nrj12-60882 (consulté le 25/03/24).
[316] https://fr.wikipedia.org/wiki/Kim_Kardashian (consulté le 27/03/24).
[317] wsjp.pl (consulté le 27/03/24).
[318]https://wsjp.pl/haslo/podglad/59272/tepy/5163271/czlowiek (consulté le 27/03/24). *Człowiek pejorat. « pozbawiony zdolności do uczenia się i rozumienia*
[319] https://wsjp.pl/ (consulté le 27/03/24).
[320] https://wsjp.pl/haslo/podglad/25016/laska/4933491/dziewczyna 4. pot. atrakcyjna dziewczyna. (consulté le 27/03/24).
[321] https://sjp.pwn.pl/sjp. (consulté le 27/03/24).

du terme, encore plus ample[322] : familier : « de manière expressive à propos d'une fille très bien proportionnée et attirante ».

Le dernier élément linguistique dénotant le féminin dans notre exemple est la forme verbale *zaczęła* (fr. « elle avait commencé »), où le morphème grammatical *a* indique le féminin[323]. Ce qui mérite d'être mis en avant dans la proposition tout entière, c'est la présence d'un V *factif* qui est un des déclencheurs de présupposition. Rappelons que selon Hooper et Thompson (1973 ; 465-497)[324], la classe des *factifs* et des *semi-factifs* englobe les V qui présupposent la vérité de leur argument propositionnel. Parmi ces V figurent par exemple : « apprendre, découvrir, comprendre, savoir, voir, avouer, réaliser, oublier ». Ce groupe verbal dénote également le mode d'accès à un savoir présupposé vrai.

Le personnage central est donc conscient de sa position perdante dans la dispute, elle recourt alors à la manipulation en posant la question *No dobrze, ale czemu krzyczysz ?* (« D'accord, mais pourquoi tu cries ? »).

Le V « commencer » comprend aussi un autre déclencheur de présupposition : *lexique de changement d'état*. Comme son N indique, ce déclencheur présuppose un changement important concernant le contexte situationnel donné, elle dénote le début de ce changement. Enfin, la question posée *pourquoi tu cries ?,* c'est le troisième déclencheur de présupposition ressortant de cet exemple : le fait de demander pourquoi quelqu'un crie présuppose qu'elle est en train de crier.

Les traits distinctifs du mème analysé sont les suivants : *intertextualité* et *imitation. L'intertextualité* de l'exemple en question ressort de la question rhétorique *dobrze, ale czemu krzyczysz ?* Posée par la femme de la photo, au fait de se rendre compte qu'elle est en train de perdre une dispute. Cette réplique inattendue illustre un comportement féminin consistant à manipuler son entourage. Le cliché d'une femme manipulatrice a été retrouvé d'ailleurs plusieurs fois dans notre corpus. La popularité de ce stéréotype témoigne en conséquence un potentiel *d'imitation* de cet exemple.

[322] https://sjp.pwn.pl/sjp/laska ;2477519.html *pot.* « ekspresywnie o bardzo zgrabnej, atrakcyjnej dziewczynie » (consulté le 27/03/24).
[323] La forme verbale « zaczął » serait au masculin et désignerait un homme.

4.7 Kiedy podczas kłótni z chłopakiem brakuje ci argumentów:

Figure 35. Mème internet, source : https://img.besty.pl/images/402/01/4020111.jpg (consulté le 27/06/24).

Kiedy podczas kłótni z chłopakiem brakuje ci argumentów:

Trad. : « Quand lors de la dispute avec ton petit copain, il te manque des arguments : »

Dans cet exemple, la femme confrontée à la même situation commence à pleurer pour faire culpabiliser son copain. Dans les deux exemples récemment évoqués, les femmes sont perçues comme des personnes prêtes à tout pour atteindre leurs objectifs et sortir gagnantes d'une dispute. Elles peuvent alors utiliser leurs émotions intenses pour manipuler et obtenir ce qu'elles désirent. Leur manipulation peut également consister à retourner la situation à leur avantage. Ce comportement est reflété par le premier exemple décrit, où la femme sur la photo tente de déplacer l'attention de son adversaire sur la manière inappropriée de parler de ce dernier (c'est-à-dire de crier) plutôt que sur le sens de tout ce qu'il dit.

4.8 KIEDY TWÓJ FACET PRACUJE JAKO PROBOSZCZ

Figure 36. Mème internet, source : https://paczaizm.pl/content/wp-content/uploads/kiedy-twoj-facet-pracuje-jako-proboszcz-kobieta-kapie-sie-w-pieniadzach-hajsie.jpg (consulté le 27/06/24).

KIEDY TWÓJ FACET PRACUJE JAKO PROBOSZCZ

Trad. : « QUAND TON MEC TRAVAILLE COMME CURÉ »

Le commentaire accompagnant le composant iconique du mème étudié se réfère à la vie amoureuse de la femme photographiée. La femme de la photo est jeune et attirante. Elle ne porte qu'un maillot de bain et se baigne dans les billets en lançant quelques-uns vers le haut.

Ce personnage se trouve dans une salle de bain de luxe, recouverte de marbre et de carreaux richement ornés. Il semble être très satisfait de la situation dans laquelle il se trouve. Le mème implique alors que les femmes adorent se prélasser dans le luxe. Pour cette raison, elles cherchent des partenaires prospères (même s'ils appartiennent au corps ecclésiastique). Rappelons que selon la tradition de l'Église catholique romaine, tous les membres du clergé sont obligés de respecter le célibat. La situation d'être en relation avec un prêtre reflétée par l'exemple présenté semble alors amorale. De plus, l'opulence mise en avant dans ce mème Internet se réfère au cliché selon lequel, les membres du clergé polonais sont habituellement riches.

Parmi les traits distinctifs du mème en question, nous identifions *humour, intertextualité* et *juxtaposition atypique*. *L'humour* découle de *la juxtaposition* de la photo de la femme heureuse avec le message transmis par la même image. Il concerne l'obligation pour le clergé de respecter le célibat. La situation d'énonciation est donc paradoxale. Étant donné que l'exemple étudié touche à des sujets tabous, tels que la religion et les relations intimes interdites par le droit canonique, certains pourraient y percevoir une forme *d'humour noir.*

Toutefois, *l'intertextualité* de l'exemple analysé résulte de *l'allusion* selon laquelle les prêtres polonais sont riches et, par conséquent, désirés par certaines femmes (sous-entendu *matérialistes*). En polonais, il existe d'ailleurs le proverbe populaire traitant d'une manière humoristique le bon statut matériel du clergé polonais : *Kto ma księdza w rodzie, tego bieda nie ubodzie* [325], (fr. « Qui a un prêtre dans la famille, la misère ne le touchera guère »).

[325] https://wsjp.pl/haslo/podglad/5265/kto-ma-ksiedza-w-rodzie-tego-bieda-nie-ubodzie (consulté le 25/03/24).

4.9 Kiedy Twój facet nie pisze z żadną laską, więc zastanawiasz się czy z nim nie zerwać, bo żadna inna go nie chce

Figure 37. Mème internet, source : https://paczaizm.pl/content/wp-content/uploads/kiedy-twoj-facet-nie-pisze-z-zadna-laska-wiec-zastanawiasz-sie-czy-z-nim-nie-zerwac-bo-zadna-inna-go-nie-chce.jpg (consulté le 27/06/24).

Kiedy Twój facet nie pisze z żadną laską, więc zastanawiasz się czy z nim nie zerwać, bo żadna inna go nie chce

Trad. : « Quand ton mec ne texte avec aucune fille, donc tu te demandes si tu devrais rompre avec lui, car aucune autre ne le veut »

Cet exemple se compose aussi de deux éléments : linguistique et iconique. Tous les deux sont pourvus de quelques marqueurs du féminin. Premièrement, sur la photo accompagnant le texte, nous voyons une jeune femme qui semble avoir la tête ailleurs : ses yeux sont tournés vers le bas, son expression faciale est neutre. La femme photographiée se trouve à l'extérieur, probablement dans un parc, vu les arbres qui sont au fond. En analysant sa posture, elle est sur le pont et elle semble observer un lac/une rivière.

Deuxièmement, au niveau textuel, plusieurs marqueurs du féminin sont identifiables. Tout d'abord, les expressions *żadną laską* et *żadna inna,* qui constituent des syntagmes adjectivaux variant uniquement selon le cas nominal polonais utilisé. Les morphèmes flexionnels *a* et *ą* y indiquent le féminin[326]. Le syntagme nominal *Twój facet* (fr. « Ton mec ») implique également qu'il s'agit d'une femme réfléchissant sur le sens de sa relation amoureuse. Ce cliché est récurrent dans le corpus examiné, et suggère que les femmes souhaitent être avec quelqu'un qui attire l'attention d'autres femmes, pas seulement la leur. La femme illustrée semble remettre en question tant le sens de sa relation que le niveau d'attractivité physique de son partenaire.

Cet exemple se distingue par plusieurs caractéristiques : *humour, juxtaposition atypique* et *intertextualité*. *L'humour* découle de la représentation particulière de la manière de penser féminine, souvent conçue irrationnelle/illogique. *L'intertextualité,* provoquant cet effet comique, ressort d'un stéréotype selon lequel, personne n'est capable de comprendre ce raisonnement féminin ni la nature féminine, sous-jacente compliquée.

Toutefois, le *contraste* ressort du sens du *signifiant linguistique* juxtaposé avec l'image plutôt *idyllique* d'une femme entourée d'arbres, se reposant dans la nature, cherchant quand même des raisons pour remettre en question sa relation.

[326] Les adjectifs « żaden » « inny » et « żadnego innego » indiqueraient le masculin.

4.10 Kiedy z okna zobaczyłaś swojego byłego i wychodzisz po chleb

Figure 38. Mème internet, source : https://besty.pl/3982253 (consulté le 27/06/24).

Kiedy z okna zobaczyłaś swojego byłego i wychodzisz po chleb

Trad. : « Quand tu as aperçu par la fenêtre ton ex et tu sors acheter du pain »

Dans ce mème, comme dans le cas précédent, les marqueurs du féminin sont repérables tant au niveau *linguistique* qu'*iconique*. L'interprétation de cet exemple nécessite de tenir compte de l'interdépendance entre les deux. Concernant le signifiant *linguistique*, nous avons

une marque morphologique féminine dans la forme verbale du passé polonais (pl. *czas przeszły dokonany*) : zobaczyłaś (fr. « tu as aperçu ») qui contient le morphème flexionnel verbal *a* indiquant le féminin[327].

En effet, il faut remarquer que la construction syntaxique *Kiedy zobaczyłaś swojego byłego i wychodzisz po chleb* est atypique. Selon les règles de la syntaxe polonaise, après la proposition subordonnée temporelle qui commence par *kiedy* on s'attend à la proposition principale. Or, elle n'apparaît pas. En voyant l'image, on pourra proposer la phrase suivante : *Kiedy z okna zobaczyłaś swojego byłego… (to zrobiłaś się na bóstwo) i wychodzisz po chleb.* Là, il s'agit donc d'une anacoluthe. Dans la proposition principale restituée, nous avons un autre marqueur du féminin, cette fois-ci *implicite*, sous forme d'un V *zrobić się na bóstwo* ou *upiększyć się*. L'expression *zrobić się na bóstwo* se caractérise par la teneur sémantique plus forte. Son sens littéral est « se faire passer physiquement pour une divinité » ou « devenir semblable à une divinité » se traduit vers le français comme « se refaire/se faire une beauté ». Ces deux locutions verbales polonaises *zrobić się na bóstwo* ou *upiększyć się* signifient que la femme cherche à s'embellir en se maquillant, en se coiffant, en choisissant une robe, etc., pour avoir un look impeccable qui attire les regards et attise le désir des autres, et aussi, qui permet de se sentir plus forte et avoir une estime de soi, pour en conséquence s'affirmer. Notons que l'adjectif « beau/belle » pourrait être remplacé par un autre adjectif appartenant au champ lexical exprimant la beauté et l'élégance, comme : « admirable, sublime, élégante, magnifique, attirante » voire « angélique ». Les marqueurs du féminin sont donc décodables du signifiant iconique en le corrélant avec la partie linguistique restituée : *robisz się na bóstwo, by mu zaimponować* (fr. « tu te fais belle pour lui impressionner »).

L'interprétation de cet exemple semble être conditionnée notamment par la manière dont la photo est décodée. Le sens qui en ressort est que cette femme souhaite à tout prix séduire son ex grâce à son allure sublime. L'intention de cette femme est alors de faire comprendre qu'indépendamment des circonstances, « elle fera tout pour impressionner son ancien petit copain pour qu'il sache ce qu'il avait perdu ». C'est donc un *sous-entendu* qu'il faut repérer du contexte iconique. Plus précisément, il s'agit là du contexte situationnel - l'action de faire des courses dans cette tenue si festive.

[327] En opposition au morphème *e* qui se réfère au masculin *zobaczyłeś.*

Le mème Internet analysé contient des traits distinctifs suivants : *intertextualité, comicité* et *juxtaposition atypique. L'intertextualité* se cache dans le contenu restitué, plus précisément, dans les expressions susmentionnées « se faire belle » (pol. *upiększyć się* ou *zrobić się na bóstwo*). D'après nous, ce trait réside aussi dans l'usage de l'expression familière *swojego byłego* fr. « ton ex »). Cette dénomination peu officielle est répandue dans l'argot des jeunes. Kozioł-Chrzanowska (2014 : 55, *op. cit.* Burkacka, 2016 : 80) ajoute que : *w memach widoczny jest kontrast między grafiką a trywialnością wpisanych w nią treści czy potocznością języka*[328]. *L'intertextualité* réside aussi dans l'expression *wychodzić po chleb* (fr. « chercher du pain ») qui se base sur l'usage du V du mouvement *wychodzić.* Cette construction verbale semble être bien enracinée tant en français qu'en polonais.

Néanmoins, *la comicité* de cet exemple résulte du contraste frappant de l'ensemble de ses constituants. La photo d'une femme très élégante qui est en train de se balader avec une baguette dans sa main. Le caractère surprenant, voire invraisemblable de ce même, ressort alors de l'image entière illustrant une situation inhabituelle dans laquelle une jeune femme habillée de façon sublime, extravagante et moderne se balade dans une ruelle étroite qui devance une voiture fabriquée au milieu du XXe siècle.

5 Pour résumer

Le féminin en tant que genre grammatical se manifeste également explicitement en ressortant du français et du polonais de plusieurs manières. Il émerge au niveau d'un bon nombre de parties du discours dont les plus évidentes sont : *noms* et *adjectif.* Ce genre grammatical est inscrit également dans la nature de certains pronoms (par exemple, dans les *pronoms personnels,* les *pronoms possessifs* et ceux *démonstratifs*). Le *féminin* peut caractériser aussi *des adjectifs numéraux ordinaux*. Finalement, il apparaît dans plusieurs formes verbales du français et du polonais. En français, *le féminin* se trouve notamment dans les formes participiales (lorsque le V auxiliaire est *être*). Quant au polonais, le féminin d'en émerge habituellement sous forme d'un morphème terminé par - *a.* Ce morphème peut apparaître dans le participe passé polonais et dans les formes verbales des conditionnels (pol. *tryby warunkowe*), comme : *czytałAbym* ou *bym czytałA* (fr. « Je lirais » (femme)) vs *czytałbym*

[328] Dans les mèmes Internet, on observe le contraste entre leur composant iconique et la trivialité du contenu linguistique qui y rapporte.

ou bym czytał - (fr. « je lirais (homme) »). Les corpus des mèmes Internet analysés étaient particulièrement riche en marqueurs du féminin susmentionnés.

L'analyse des mèmes Internet nous a permis de constater que la grande majorité des exemples, tant français que polonais, comprennent divers indices du féminin. Les plus récurrents sont d'abord les indices *linguistiques/explicites,* puis les indices *iconiques,* et enfin les *indices implicites.* Parmi les indices *explicites,* nous avons principalement détecté divers *N féminisés, familiers ou argotiques,* tels que « meuf », « nana »/*laska*. Nos corpus français et polonais étaient également pourvus du pronom personnel « elle »/« ona » et de formes verbales participiales indiquant le féminin par leur forme morphologique. Nous avons observé également plusieurs adjectifs féminisés, tels que *tępa*/« bête » et *brzydka*/« laide », *toksyczna/*« toxique ».

Les femmes sont illustrées non seulement de manière directe, c'est-à-dire sous la forme d'une photo d'une femme (célèbre, jeune et belle), mais aussi sous forme de divers petits animaux, tels que des chats, des chiens, des hamsters et des souris. En outre, nous avons noté quelques illustrations représentant les femmes provenant de bandes dessinées ou de films d'animation. Néanmoins, la plupart des exemples, tant français que polonais, contiennent une photo d'une femme, donc la référence aux femmes est directe.

Voici quelques statistiques montrant le taux de divers types de marqueurs du féminin détectés dans les corpus français et polonais étudiés :

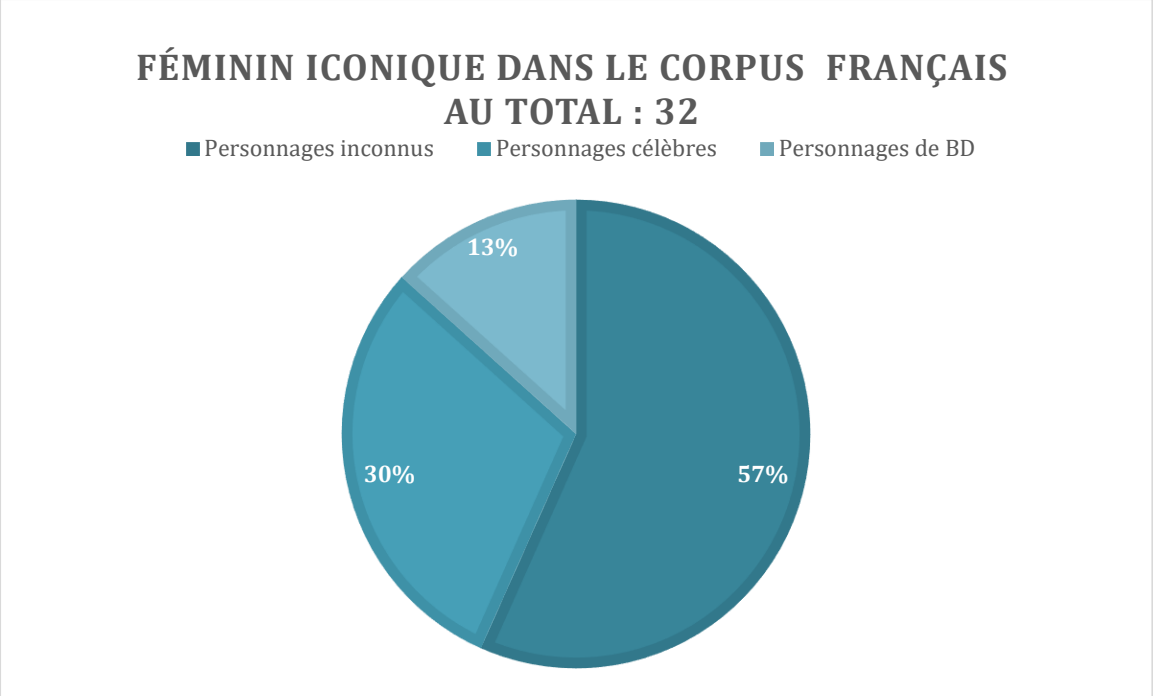

Figure 39. Féminin iconique détecté dans le corpus français

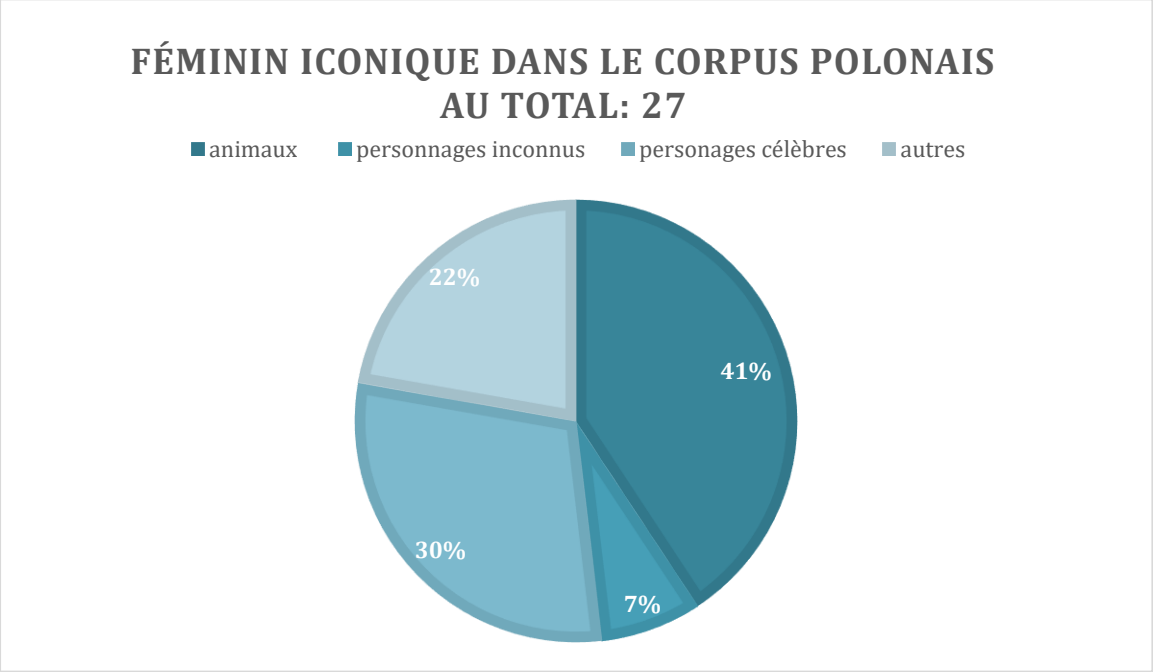

Figure 40. Féminin iconique détecté dans le corpus polonais

Figure 41. Féminin explicite détecté dans le corpus français

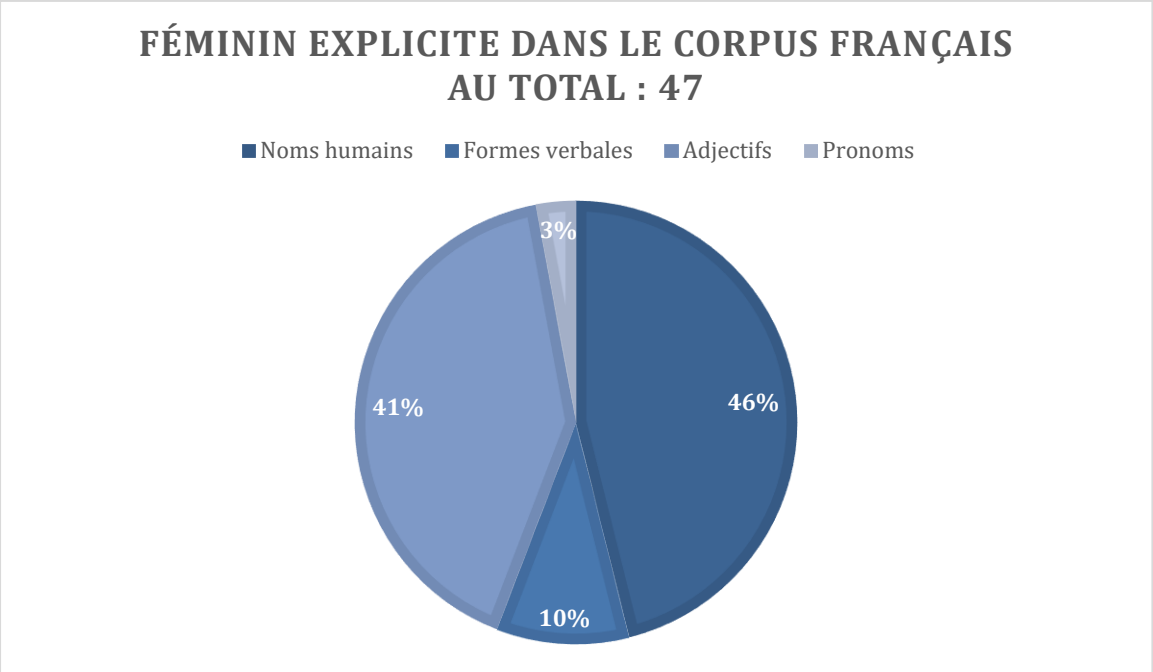

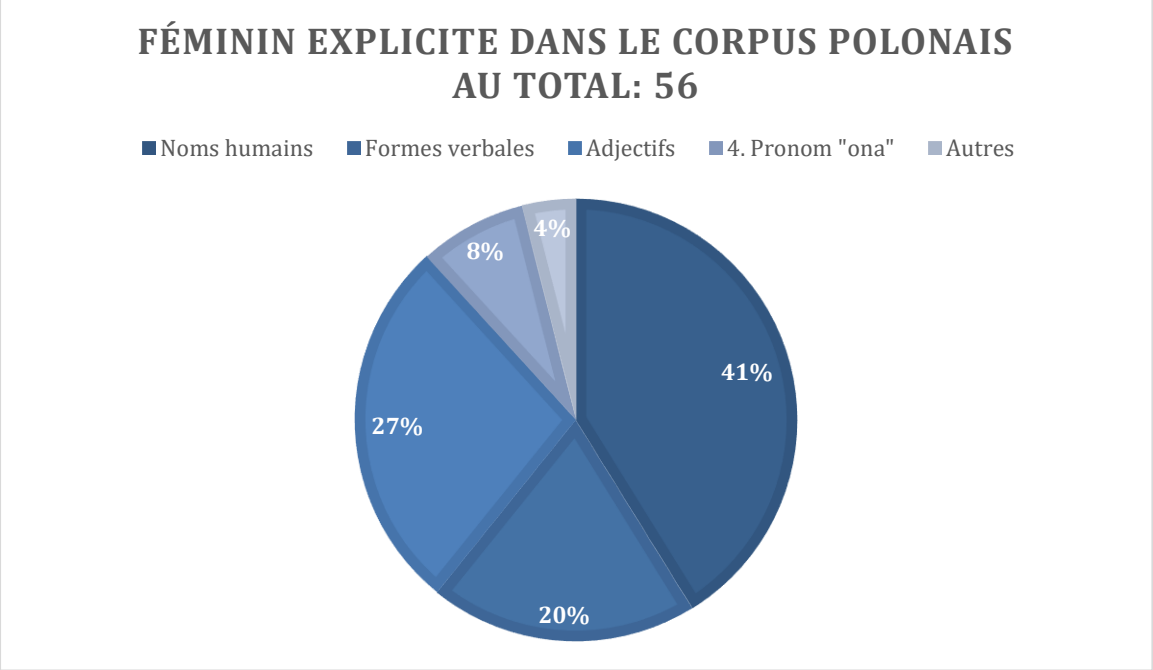

Figure 42. Féminin explicite détecté dans le corpus polonais

Globalement, on peut constater que des marqueurs *explicites* du féminin émergeant des mèmes français et polonais ne se différencient pas beaucoup. La plupart de ces marques sont de nature nominale. Puis, nous avons détecté plusieurs formes du pronom personnel de la troisième personne (notamment en français), les adjectifs sont aussi assez récurrents. Les formes verbales apparaissent plus rarement.

En ce qui concerne les traits des mèmes émergeant de l'analyse comparée franco-polonaise effectuée, la plupart d'entre eux présentent les trois caractéristiques emblématiques des mèmes Internet : *comicité, juxtaposition atypique* et *intertextualité.* Concernant *le potentiel générateur des mèmes,* nous observons quelques motifs récurrents dans des séries de mèmes, sous forme de l'image de personnalités célèbres, comme *Kim Kardashian, Beyoncé* et *Kendall Jenner*. *L'imitation* consiste également à utiliser le motif d'un animal (généralement d'un chat ou d'un chien), qui contribue à *l'animalisation* de la représentation des femmes dans le genre textuel examiné. Cette répétitivité des motifs témoigne du potentiel *générateur* des mèmes, capables de construire diverses séries mèmétiques focalisées sur le même motif.

L'intertextualité des mèmes se cache notamment sous la forme de divers stéréotypes véhiculés à travers de nombreuses allusions à des proverbes, expressions figées et à images stéréotypées des femmes connues dans les deux pays mis en contraste dans cette thèse.

La comicité résulte globalement de *la juxtaposition atypique* des composants formant des mèmes : *iconique* et *linguistique.* En outre, l'effet humoristique n'est pas omniprésent. Au contraire, *l'humour* est souvent utilisé pour exprimer une vérité amère sur les êtres humains, y compris les femmes. Les défauts des femmes sont présentés d'une manière littérale. Certains sont hyperbolisés par *la juxtaposition* avec des traits masculins, créant en conséquence un fort contraste et intensifiant ainsi les traits négatifs typiquement féminins.

Dans l'ensemble, afin de saisir le sens d'un mème dans son intégralité, il est nécessaire de faire appel à notre savoir *extralinguistique* : *culturel* et *logique,* pour pouvoir déchiffrer des contenus *implicites,* tels que des *présuppositions* et des *sous-entendus.*

Conclusions

La visée principale de cette thèse était de comparer les marqueurs du féminin des référents humains français et polonais tant à partir des textes formels (c'est-à-dire des règlements universitaires) que des textes informels (plus précisément, des mèmes Internet) : particulièrement, nous avons souhaité voir quels sont les moyens permettant d'exprimer le féminin en français et en polonais contemporains et quel est le degré d'emploi de ces moyens dans les deux langues mises en contraste. Étant donné qu'à présent, on observe une discussion brûlante portant sur *l'inclusivité linguistique,* y compris sur la féminisation croissante des N de métiers, de titres, de grades et de fonctions, nous avons combiné ces tendances linguistiques *inclusives* modernes avec l'idée de comparer les moyens purement systémiques servant à exprimer le féminin dans les deux systèmes linguistiques examinés : français et polonais.

En général, il s'agissait de trouver tous les éléments de réponse possibles aux questions primordiales de cette recherche listées dans *Introduction.*

1 Volet *linguistique*

a) Quelles étaient les différences et similitudes dans la nature du féminin en français et en polonais modernes ?

Vu la nature distincte des langues examinées, la catégorie du genre s'est différenciée beaucoup entre le français et le polonais contemporains. Le français ne disposait que quelques classifications sémantiques nominales. Ainsi, on y a trouvé les taxinomies des N telles que : *humains/non-humains, collectifs, abstraits, concrets*, etc. Le polonais, appartenant au groupe des langues flexionnelles, disposait des classifications nominales variées. À titre illustratif, indiquons là, celle la plus ancienne proposée par Mańczak qui a distingué cinq genres nominaux polonais et terminant par celle la plus récente, élaborée par Laskowski).

b) Quels étaient les moyens linguistiques permettant d'exprimer le genre des référents humains en français et en polonais contemporains ?

En premier lieu, aussi en français qu'en polonais, c'étaient des N féminisés qui servaient à dénoter les femmes au niveau linguistique et discursif. Puis, nous pouvions considérer le masculin comme *générique,* et ainsi, par son emploi, nommer les référents humains féminins par les N masculinisés. À nos jours, le sens *générique* du masculin reste quand même assez contesté, notamment par certaines études en psycholinguistique et en sociolinguistique. Malgré

une certaine réticence envers la nature générique du *masculin,* ce dernier constituait toujours un des moyens les plus récurrents exprimant les femmes dans les deux langues vivantes mises en contraste. Cela est ressorti d'ailleurs de nos analyses du discours règlementaire universitaire.

Le N masculinisé, apparaissant au nominatif polonais, a permis également de rendre les Polonaises visibles au niveau linguistique. Cette spécificité du polonais était illustrée par la proposition ci-dessous :

> *Byłam u doktor Nowak.*
>
> (fr. Je suis allée chez le docteur Nowak)
>
> Cela signifie que *doktor Nowak* est une femme.
>
> La phrase : *Byłam u doktorA NowakA.*
>
> signifie qu'il s'agit d'un homme.

Comme apparemment constaté, le moyen linguistique le plus logique du point de vue de la grammaire, dénotant les femmes, c'était un recours aux N féminisés. Cependant, leur réputation n'était toujours bonne ni en français ni en polonais. Ce fait linguistique a été reflété dans de nombreuses positions sur la féminisation des N prises par des Français et Polonais décrits dans la IIIe partie de ce travail.

c) *Comment faire ressortir le féminin explicite et implicite ? Par quels moyens pouvait-on exprimer ces deux types de féminin dans les deux langues étudiées ?*

Le féminin est un des genres grammaticaux existant tant en français qu'en polonais qui marque des N, des pronoms personnels, des déterminants (des articles, certaines formes des déterminants *démonstratifs, possessifs*, des adjectifs, certaines formes verbales participiales). Il s'agit-là du féminin *explicite*. Le féminin *implicite* cependant recouvrait principalement des *présuppositions* et des *sous-entendus.*

d) *Quels étaient les contrastes et les similitudes dans l'expression du féminin en français et en polonais au sein des règlements universitaires et mèmes Internet ?*

Le contraste majeur qui est ressorti du discours règlementaire universitaire résidait dans la fréquence de l'usage de diverses stratégies inclusives détectables dans ce discours. Le discours règlementaire universitaire français était nettement moins *androcentrique* que celui polonais : ainsi, nous pouvions y observer un recours assez régulier aux marqueurs féminins :

tant sous la forme de la dénomination professionnelle féminisée, que sous la forme des doublets (soit *abrégés*, soit *complets*). Toutefois, le discours règlementaire universitaire polonais a été dominé par l'emploi du *masculin générique*. En polonais, l'emploi assez courant des stratégies de la neutralisation des genres : tels que le recours aux formulations englobantes, aux N collectifs et à la structure neutre suivante : *osoba* (fr. « personne ») + adjectif/participe était le plus récurrent.

En outre, ce qui était similaire dans les deux langues étudiées, c'était un emploi systématique des stratégies *inclusives* suivantes *: formulations englobantes, N collectifs, construction personne + adjectif/forme verbale participiale.*

e) Quelle était la perception de l'idée d'un usage plus récurrent des N de métiers féminisés ?

Ce qui a prédominé, c'était une attitude défavorable ou au moins réservée aux N féminisés. En France, la féminisation linguistique semblait être plus incarnée dans les habitudes de communication. La réticence envers les N féminisés était plus forte en Pologne, ce qui a été causé probablement par la complexité de la morphologie nominale du polonais. L'Écriture *inclusive*, quant à elle, a suscité autant de controverses en France qu'en Pologne.

f) Comment les Françaises et Polonaises ont été présentées dans les mèmes Internet ?

L'image d'une femme ancrée dans les mèmes Internet tant français que polonais était à la fois comique que critique. Souvent, les femmes étaient moquées, parodiées, ce qui a fait penser au genre burlesque. Généralement, ce genre textuel a présenté les femmes d'une manière franche et directe en mettant l'accent particulier sur leurs défauts. Dans la plupart des mèmes portant sur les femmes, on a vu des photos illustrant de jeunes femmes belles et célèbres. Il arrivait aussi assez souvent que les femmes y ressortaient sous la forme d'animaux, généralement domestiques : chats, chiens, hamsters, souris, etc. Elles étaient donc fréquemment animalisées dans ce genre textuel moderne.

g) Quels étaient les marqueurs implicites du féminin ressortant des mèmes Internet français et polonais ?

Généralement, le féminin *implicit*e typique pour le genre textuel en question était détectable sous la forme des *présuppositions* ou des *sous-entendus.* Ce qui a sauté aux yeux

particulièrement, c'étaient de nombreuses allusions autour des femmes faites par les auteurs des mèmes Internet.

2 Le volet *extralinguistique*

a) Quels sont les facteurs extralinguistiques actuels influençant la perception des N de métiers féminisés en France et en Pologne ?

Parmi les facteurs extralinguistiques influençant la perception des N de métiers féminisés, nous avons observé notamment ceux sociéto-culturels. Cet impact a été d'ailleurs mis en avant dans les dernières déclarations portant sur la féminisation des N de métiers en français et en polonais contemporains. À l'heure actuelle, le recours plus systématique aux N de métiers féminisés est une initiative strictement sociétale : la popularité du débat sur cette problématique des internautes, personnes publiques, y compris hommes et femmes politiques en témoigne. Parmi ces facteurs contemporains, nous pouvions énumérer surtout diverses initiatives féministes et la spécificité du marché du travail qui est de plus en plus ouvert aux femmes.

b) Quel était le statut du féminin dans l'ancien français et polonais ?

Plusieurs instances normatives officielles et chercheurs en SDL français et polonais (cf. Cerquiglini (2018), Académie française (2019), Rada Języka Polskiego (2019), Krysiak (2021) ont constaté qu'aussi bien le français que le polonais avaient été plus égalitaires par rapport à l'expression des genres *masculin/féminin* et leur usage y était plus systématique avant : notamment depuis le XIXe à la première partie du XXe siècle. Puis, le masculin a commencé à fonctionner comme universellement générique : permettant de neutraliser la différence entre le féminin et le masculin. En outre, le masculin *générique* était perçu comme un bon moyen simplifiant la communication tant en France qu'en Pologne. La tendance opposée remarquable consistant en retour à l'usage plus récurrent des N féminisés est observable depuis 20 ans.

c) Quelles sont les positions pour et contre la féminisation des N de métiers/l'écriture inclusive en France et en Pologne ?

Les avis concernant *l'inclusivité linguistique* et *la féminisation des N* désignant la dénomination professionnelle étaient partagés. Les personnes opposées à leur usage systématique se référaient habituellement à leur sonorité « ridicule ». En plus, certains N féminisés sont homonymiques, ce qui a été perçu comme leur défaut. Certains pensaient que

l'emploi des N féminisés constituait une *intrusion idéologique* nocive. L'opinion aussi répandue est telle que l'emploi de ces formes nominales était inutile ou atypique.

Néanmoins, les personnes favorables à l'emploi plus fréquent de N de métiers féminisés étaient persuadées de l'utilité de cette nomenclature, en appréciant sa longue présence dans les deux langues examinées. De plus, cette dénomination professionnelle féminisée reflète mieux la situation économique féminine actuelle : à présent, de nombreuses femmes exercent plusieurs fonctions tant professionnelles, politiques que scientifiques. Comme un des autres atouts de cette nomenclature féminisée, ses partisans se référaient également à sa sonorité « belle ».

Nous souhaitions aussi expliciter dans cette partie finale, la juxtaposition atypique du discours règlementaire universitaire avec celui mèmétique. Après avoir effectué toutes les analyses, nous avons conclu que cette combinaison nous a permis de voir d'une manière détaillée l'image des femmes fonctionnant dans la conscience collective française et polonaise. L'image des femmes émergeant des mèmes Internet était plus subjective, parlante et sincère, voire caricaturale, hyperbolisée, d'habitude très négative. De plus, elle semblait être dépourvue du *politiquement correct.*

En plus, les marqueurs du féminin caractéristiques pour les textes informels : les mèmes Internet étaient de nature différenciée par rapport aux marqueurs ressortant des textes formels : règlementaires. Le lexique dénotant et connotant les femmes dans le discours mémetique était argotique, familier, voire péjoratif. Le féminin *implicite* y était aussi très présent. Les marques du féminin caractérisant le discours règlementaire universitaire étaient cependant différentes : en général, elles étaient entièrement *explicites* et *neutres* et leur fonction principale consistait à nommer les femmes d'une manière objective : en précisant leurs fonctions, métiers, titres, grades, etc. Rappelons aussi que la nomenclature professionnelle n'était pas stable : elle subissait des modifications constantes. Certaines formes apparaissaient, d'autres disparaissaient. Il y avait aussi celles qui revenaient en perdant leur statut d'un archaïsme.

Il mérite de souligner aussi que nous vivons à l'époque de transformation linguistique des *marqueurs humains* désignant plusieurs groupes sociaux (comme *femmes, personnes non binaires*, etc.). Puisque les questions identitaires sont aujourd'hui au cœur des sociétés française et polonaise, cette problématique mérite d'être observée et analysée.

Le discours mèmétique, fortement implicite, était plein d'inférences, d'allusions et de déclencheurs d'ironie/de sarcasme. Ainsi, l'implicite était indispensable à repérer afin de saisir une image féminine moderne dans son ensemble. Nos analyses ont montré que cette image était particulièrement critique. Elle se basait sur les stéréotypes existant dans la conscience collective de jeunes Français et Polonais. Cette étude nous a alors permis de l'identifier, de l'analyser et de la comparer. Notons que la présente recherche nécessite quand même une continuation et un approfondissement. La nôtre, en raison de contraintes de temps pour la réalisation de ce projet de recherche, ne constitue qu'un point de départ pour les investigations futures.

Références bibliographiques

1. Graesser, A. C. Gernsbacher, M. A. & Goldman, S. R. éd. 2003. *Handbook of discourse processes: Nonliteral speech acts in text and discourse.* Lawrence Erlbaum Associates Publishers. https://psycnet.apa.org/record/2003-02476-008.
2. Académie française, éd. 2019. *La féminisation des noms de métiers et de fonctions*. https://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-et-de-fonctions.
3. Académie française, 2021. *Lettre ouverte sur l'écriture inclusive*. https://www.academiefrancaise.fr/actualites/lettre-ouverte-sur-lecriture-inclusive.s. d.
4. Académie française, 2014. « La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres »2014. http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/feminisation_2014.pdf.
5. Adam, Jean-Michel, et Bonhomme, Marc. 2014. *L'argumentation publicitaire : Rhetorique de l'eloge et de la persuasion*. ICOM. Serie discours et communication\Paris : Armand Colin.
6. Alpheratz My. s. d. « Français inclusif : du discours à la langue ? » *Le Discours et la Langue Revue de linguistique française et d'analyse du discours* 2019 (11/1) : 53-74.
7. Anusiewicz, Janusz, et Handke, Kwiryna. éd. 1994. *Płeć w języku i kulturze*. Vol. t. 9. Język a kultura. Wrocław: Wiedza o Kulturze.
8. Arnauld, Antoine, Lancelot, Claude, Colombat, Bernard et Fournier, Jean-Marie 1660. *Grammaire générale et raisonnée*. Vol. 4. Descriptions et théories de la langue française. Série Grammaires françaises des 17. et 18. siècles. Paris : Classiques Garnier.
9. Arrivé, Michel, Gadet, Françoise et Galmiche, Michel 210. apr. J.-C. *La grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion. http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb348667018.
10. Ashley, Florence. 2017. « Qui est-ille ? Le respect langagier des élèves non-binaires, aux limites du droit ». *Service social* 63 (2) : 35. https://doi.org/10.7202/1046498ar.
11. Attardo, Salvatore. 2000. « Irony as relevant inappropriateness ». *Journal of Pragmatics* 32 (6): 793-826. https://doi.org/10.1016/S0378-2166(99)00070-3.
12. Basire, Brigitte. 1985. « Ironie et métalangage ». *DRLAV. Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Vincennes* 32 (1) : 129-50. https://doi.org/10.3406/drlav.1985.1025.

13. Bauckhage, Christian. 2011. « Insights into internet memes ». *Conference: Proceedings of the Fifth International Conference on Weblogs and Social Media,* 17-21.
14. Berrendonner, Alain. 2002. *Eléments de pragmatique linguistique*. Propositions. Paris : Ed. de Minuit.
15. Bierwisch, Manfred, éd. 1970. *Progress in Linguistics*. Vol. v. 43. Janua Linguarum. Series Maior. Berlin, Boston : DE GRUYTER. https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/9783111350219/html.
16. Blackmore, Susan. 1997. « The power of the meme meme \frqq, p. 43 ». *Skeptic*, nº 64-73.2000. « The Meme Machine ». Oxford, New York : Oxford University Press.
17. Bojarska, Katarzyna. 2011. « Influence of Androcentric and Gender-Inclusive Lexical Constructions on Gender-Associational Responses ». *Studia Psychologiczne* 49 (2): 53-68. https://doi.org/10.2478/v10167-011-0010-y.
18. Braun, Friederike, Sabine Sczesny, et Dagmar Stahlberg. 2005. « Cognitive Effects of Masculine Generics in German: An Overview of Empirical Findings ». *Communications* 30 (1) : 1-21. https://doi.org/10.1515/comm.2005.30.1.1.
19. Brazeau, Jacques. 1992. « Évolution du statut de l'anglais et du français au Canada ». *Sociologie et sociétés*, nº Volume 24, n.2, 103-16. https://doi.org/10.7202/001097ar.
20. Bres, Jacques. 1987. « Catherine Kerbrat-Orecchioni : L'implicite ». *Cahiers de praxématique*, nº 8, 117-23. https://doi.org/10.4000/praxematique.3497.
21. Burkacka, Iwona. 2017. « Intertekstualność współczesnej komunikacji. Memy a teksty kultury ». *Poznańskie Spotkania Językoznawcze*, nº 32, 75-91. https://doi.org/10.14746/psj.2016.32.6.
22. Cegiełka, Anna. 2017. « Kobieta w tradycyjnych przysłowiach i powiedzeniach angielskich i polskich ». *Język a Kultura* 27 (No 3891): 235-44. https://doi.org/10.19195/1232-9657.27.15.
23. Cerquiglini, Bernard. 2019. *Le ministre est enceintre : Ou la grande querelle de la féminisation des noms*. [Paris] : Éditions du Seuil.
24. Cerquiglini Bernard, Becquer Annie. 1999. *Femme, j'écris ton nom… Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*. Paris : Centre national de la recherche scientifique. https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/994001174.pdf.
25. Charaudeau, Patrick. 2006. « Des Catégories pour l'Humour ? » *Questions de communication*, nº 10, 19-41.https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7688.

26. Charaudeau, Patrick, et Maingueneau, Dominique. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil.
27. Ciupu, Mariana-Vica. 2015. « Traduire l'ironie. Le cas de La Chute d'Albert Camus en roumain ». *Traduire*, nº 232, 27-40. https://doi.org/10.4000/traduire.692.
28. Clark, Herbert H., et Gerrig, Richard J. 1984. « On the pretense theory of irony ». *Journal of Experimental Psychology: General* 113 (1): 121-26. https://doi.org/10.1037/0096-3445.113.1.121.
29. Davison, Patrick. s. d. « The Language of Internet Memes ». *The social media reader* 2012:120-34.
30. Dawkins, Richard. 1972. *The selfish gene*. 40th anniversary edition. Oxford landmark science. Oxford, United Kingdom: Oxford University Press. https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=1243961.
31. Delisle, Jean. 1997. « Perrin, Isabelle (1996) : « L'Anglais : Comment traduire ? », coll. Les Fondamentaux no 64, Paris, Hachette, 159 p ». *Meta : Journal des traducteurs* 42 (3) : 568-72. https://doi.org/10.7202/002523ar.
32. Desrochers, Alain. 1986. « Genre grammatical et classification nominale ». *Canadian Journal of Psychology / Revue canadienne de psychologie* 40 (3) : 224-50. https://doi.org/10.1037/h0080095.
33. Didio, Lucie. 2007. *Une approche sémantico-sémiotique de l'ironie*. Université de Limoges. https://aurore.unilim.fr/ori-oai-search/notice/view/unilim-ori-23765.
34. Douzet, Frédérick. 2007. « Les frontières chinoises de l'Internet ». *Hérodote* n° 125 (2) : 127-42. https://doi.org/10.3917/her.125.0127.
35. Dubois, Jean, Mathée, Giacomo-Marcellesi et Guespin, Louis, éd. 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
36. Ducrot, Oswald. 1972. *Dire et ne pas dire : Pricipes de sémantique linguistique*. Collection Savoir : sciences. Paris : Hermann.
37. Elmiger, Daniel. 2008. « Abréger les femmes pour mieux les nommer : féminisation de la langue et techniques abréviatives ». *Sêméion* 6:119 -25. 2014. « Cachez ces doublons que je ne saurais voir : les doubles formes féminine et masculine dans le langage administratif suisse ». *Cahiers de linguistique*, nº 40/1, 155-70.
38. Elmiger, Daniel. 2017. « Binarité du genre grammatical — binarité des écritures ? » *Mots. Les langages du politique*, 1:37-52.

39. Elmiger, Daniel. 2018. « Les genres récrits : chronique n° 3. Au-delà de la binarité : le trouble entre les genres. » *GLAD !*, nº 4, 908-27.
40. Elmiger, Daniel. 2021a. « Toutes pour une, une pour toustes ? Ou : que faire du masculin à valeur générique ? » *GLAD !*, nº 11. https://doi.org/10.4000/glad.3619.
41. Elmiger, Daniel. 2021 b. « Toutes pour une, une pour toustes ? Ou : que faire du masculin à valeur générique ? » *GLAD !*, nº 11. https://doi.org/10.4000/glad.3619.
42. Elmiger, Daniel. s. d. « Les genres récrits : chronique n° 6. Qu'est-ce que le genre — et à qui appartient son interprétation ? » *GLAD !* 2019 (6) : 615-37.
43. Escarpit, Robert, et Suematsu, Hisashi. 1987. *L Écrit et la communication*. 5e éd. Vol. 1516. Que sais-je ?, 1546. Paris : Presses universitaires de France.
44. Fontanier, Pierre. 1997. *Les figures du discours*. Vol. 15. Champs. Paris : Flammarion.
45. Gabriel, Ute, et Mellenberger, Franziska. 2004. « Exchanging the Generic Masculine for Gender- Balanced Forms - The Impact of Context Valence ». *Swiss Journal of Psychology* 63 (4): 273-78. https://doi.org/10.1024/1421-0185.63.4.273.
46. General Chair: Frédéric Bimbot et General Co-Chairs : Cécile Fougeron, François Pellegrino, éd. 2013. *Interspeech 2013*. ISCA: ISCA. https://doi.org/10.21437/Interspeech.2013.
47. Golda, Paweł, Żywicka, Natalia et Ferreira Vieira, Vanessa. 2022. « S'attaquer à la suprématie du masculin sur le féminin : le français inclusif dans les publications des universités françaises dans les réseaux sociaux ». *Neophilologica 2019* 33:1-24. https://doi.org/10.31261/NEO.2021.33.09.
48. Grevisse, Maurice, et André Goosse. 2016a. *Le bon usage : Grevisse langue française*. 16e édition. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur. http://www.lebonusage.com/login.
De Boeck Supérieur. http://www.lebonusage.com/login.
49. Grezka, Aude, Niziołek, Małgorzata et Buscaldi, Davide. 2019. « Description de quelques procédés linguistiques de l'ironie, par le biais des tweets sur les transports en commun en français et en polonais ». *Studia Romanica Posnaniensia* 46 (1) : 43-64. https://doi.org/10.14746/strop.2019.461.003.
50. Grzegorczykowa, Renata, Laskowski, Roman, Wróbel, Henryk, éd. 1984. *Gramatyka współczesnego języka polskiego : morfologia .- [Cz. 1]*. Warszawa: PWN.
51. Haiman, John. 2001. *Talk Is Cheap: Sarcasm, Alienation, and the Evolution of Language*. New York: Oxford University Press.

https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=169275.

52. Houdebine-Gravaud, Anne-Marie, éd. 2007. *La féminisation des noms de métiers : En français et dans d'autres langues ; [actes de la Journée d'Études du 27.05.97]*. Impr. Paris : L'Harmattan.
53. Jakobson, Roman. 1960. « Linguistics and poetics: Style in Language: in Sebeok ». Cambridge : MIT Press.
54. Jarosz, Marta Anna. 2021. « Działania aktywistów języka inkluzywnego w mediach społecznościowych a społeczne postrzeganie feminatywów ». *Studia Medioznawcze* 22 (3): 995-1014. https://doi.org/10.33077/uw.24511617.sm.2021.3.660.
55. Jaworski, Adam. 1986. *A linguistic picture of women's position in society: A Polish-Engl. contrastive study: Zugl.: Poznań, Univ., Diss., 1985*. Vol. 17. Bamberger Beiträge zur englischen Sprachwissenschaft. Frankfurt am Main : Lang.
56. « Język a emancypacja, feminizm gender ». 2014. ŁTN.
57. Joan B., Hooper, Sandra A., Thompson. 1973. « On the Applicability of Root Transformations ». *Linguistic Inquiry* Vol. 4, No. 4 (Autumn, 1973):465-97.
58. Jorgensen, Julia. 1996. « The functions of sarcastic irony in speech ». *Journal of Pragmatics* 26 (5): 613-34. https://doi.org/10.1016/0378-2166 (95)00067-4.
59. Jouvi, Philippe. 2003. *La théorie russellienne des descriptions : un paradigme de la philosophie*. Académie de Grenoble.
60. Jouxtel, Pascal. 2013. « La mémétique, une science à l'état sauvage ». *Hermès* n° 67 (3) : 50. https://doi.org/10.4267/2042/51885.
61. Karttunen, Lauri. s. d. « La logique, des constructions anglaises à complément prédicatif ». *Langages* 1973 (30) : 56-80.
62. Karwatowska, Małgorzata, et Szpyra-Kozłowska, Jolanta. 2010. *Lingwistyka płci: Ona i on w języku polskim*. Wyd. 2. Lublin: Wydawn. Uniw. Marii Curie-Skłodowskiej.
63. Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1998. *L'implicite*. 2e éd. U. Linguistique. Paris : A. Colin.
64. Kiparsky, Paul, et Carol, Kiparsky. 1970. « FACT ». In *Progress in Linguistics*, édité par Manfred Bierwisch, 143-73. Janua Linguarum. Series Maior. Berlin, Boston : DE GRUYTER. https://doi.org/10.1515/9783111350219.143.
65. Kobel Michele, Lankshear Colin, éd. 2007. « A New Literacies Sampler ». Peter Lang. https://www.researchgate.net/publication/283968435_Online_memes_affinities_and_cultural_production.

66. Kostadinovska-Stojchevska, Bisera, Elena Shalevska Elena. s. d. « INTERNET MEMES AND THEIR SOCIO-LINGUISTIC FEATURES ». *European Journal of Literature, Language and Linguistics Studies* 2018 (Volume 2/Issue 4). https://zenodo.org/records/1492894.
67. Kozioł-Chrzanowska, Emilia. 2014. « Antyprzysłowia, memy, antysloganу, kontrmówienie jako strategia komunikacji ». *Socjolingwistyka*, nº XXVIII. https://bazhum.muzhp.pl/media/files/Socjolingwistyka/Socjolingwistyka-r2014-t28/Socjolingwistyka-r2014-t28-s49-66/Socjolingwistyka-r2014-t28-s49-66.pdf.
68. Kristeva, Julia. 2014. *Sèméiotikè : Recherches pour une sémanalyse*. Points Essais. Paris : Points.
69. Krzyżanowska, Anna, Krzyżanowski, Piotr et Miladi, Lidia. 2022. « À propos de la structure intensive *Quelle galère !* Du français et de ses équivalents en polonais *Co za koszmar ! Ale koszmar !* », *Revue des études slaves* [En ligne], XCIII-4 | 2022, mis en ligne le 16 décembre 2022, consulté le 02 septembre 2024. URL : http://journals.openedition.org/res/5704 ; DOI : https://doi.org/10.4000/res.5704
70. Łaziński, Marek. 2006. *O panach i paniach: Polskie rzeczowniki tytularne i ich asymetria rodzajowo-płciowa*. Wyd. 1. Warszawa: Wydawn. Nauk. PWN.
71. Lecolle, Michelle. 2015a. « Nominalisations désadjectivales en [le Adjectif] Approche lexicale et sémantique ». *Le Français Moderne - Revue de linguistique Française,* 1:110-25.
72. Lecolle, Michelle. 2015 b. « Nominalisations désadjectivales en [le Adjectif] Approche lexicale et sémantique ». *Le Français Moderne - Revue de linguistique Française,* 1:110-25.
73. Lederer, Marianne, Seleskovitch, Danica. 2014. *Interpreter pour traduire*. Vol. 4. Traductologiques. [Place of publication not identified] : Les Belles Lettres.
74. LeGoffic, Pierre. 1994. *Grammaire de la phrase française*. Hachette Université Langue française. Paris : Hachette Supérieur.
75. Løevenbruck, Hélène, Mohamed Ameur Ben Jannet, Mariapaola D'Imperio, Mathilde Spini, et Maud Champagne-Lavau. 2013. « Prosodic cues of sarcastic speech in French: slower, higher, wider ». In *Interspeech 2013*, édité par General Chair : Frédéric Bimbot et General Co-Chairs : Cécile Fougeron, François Pellegrino, 3537-41. ISCA : ISCA. https://doi.org/10.21437/Interspeech.2013-761.
76. Łoziński Łukasz. s. d. « Memy – emblematy. Typowy Seba i Typowy Mirek ». *Polisemia* 2014 (1).

77. Lugrin, Gilles, 2005. *Généricité et intertextualité dans le discours publicitaire de presse écrite.* Peter Lang, s.d.
78. Lyons, John. 1968. *Introduction to theoretical linguistics*. Cambridge : Cambridge Univesity Press.
79. Dominiczak, Maciej. 2013. *Księga Przysłów: Inaczej mówiąc mądrości, motta, porzekadła, powiedzenia, przysłowia, sentencje itp.* https://books.google.fr/books?id=yWxlAQAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false.
80. MacKay, Donald G., et David C. Fulkerson. 1979. « On the comprehension and production of pronouns ». *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior* 18 (6): 661-73. https://doi.org/10.1016/S0022-5371 (79)90369-4.
81. Mańczak, Witold. 1956. « Ile rodzajów jest w polskim ». *Język Polski*, nº XXXVI, 116-21.
82. Masłowski, Włodzimierz, et Danuta Masłowska. 1997. *Przysłowia polskie*. Wyd. 1. Katowice : Videograf II.
83. Meillet, Antoine. 1921. *Linguistique historique et linguistique générale*. [Place of publication not identified] : Éditions Lambert-Lucas.
84. Michel, Lucy. 2016. « Penser la primauté du masculin – sémantique du genre grammatical, perspectives synchroniques et diachroniques ». *SHS Web of Conferences* 27:04005. https://doi.org/10.1051/shsconf/20162704005.
85. Miladi, Lidia, Francis, Grossmann, Krzyżanowska, Anna. 2021. « Ça craint ! C'est le bordel ! Analyser les formules expressives dans une perspective contrastive ». *Lexique*, ⟨10.54563/lexique.96⟩. ⟨hal-03513570⟩
86. Mucchi-Faina, Angelica. 2005. « Visible or influential? Language reforms and gender (in)equality ». *Social Science Information* 44 (1) : 189-215. https://doi.org/10.1177/0539018405050466.
87. Mulder, Walter de, et Anne Vanderheyden. 2001. *La linguistique diachronique : Grammaticalisation et sémantique du prototype*. Vol. no. 130, mai 2001. Langue française (Larousse). [Special issue]. Paris : Larousse.
88. Muryn, Teresa. 2013a. « Le rôle de la détermination du nom dans le calcul aspectuel sur l'exemple de quelques verbes polonais préfixés par *na*
Une analyse contrastive polonais-français ». *Neophilologica* Vol. 25 (Prace Naukowe Uniwersytetu Śląskiego nr 3057) : 128-39.

Muryn Teresa et Niziołek Małgorzata. 2017. « L'intertexte dans le roman policier ». *Synergies Pologne*, 14, 61-72.

Muryn, Teresa, Niziołek, Małgorzata. 2023. « Marquer l'ironie dans un genre textuel. L'emploi métadiscursif des termes ironie, ironiser, ironique(ment) ». *Synergies Pologne*, 17, 59-67.

89. Niekrewicz, Agnieszka Anna, et Bogdan Walczak. 2015a. *Od schematyzmu do kreacyjności: Język memów internetowych*. Gorzów Wielkopolski: Wydawnictwo Naukowe Państwowej Wyższej Szkoły Zawodowej.
90. Nikodinovski, Zvonko, et Mojca Schlamberger Brezar, éd. 2012. *Francuskiot jazik, književnost i kultura vo frankofonski kontekst: Langue, littérature et culture françaises en contexte francophone : [actes du colloque international, Skopje, 12-13 décembre 2011]*. Skopje : Filološki fakultet \textquotedblBlaže Koneski\textquotedbl and Faculté de philologie \textquotedblBlaže Koneski\textquotedbl.
91. Nølke, Henning. 1994. *Linguistique modulaire : De la forme au sens*. Louvain-Paris : Peeters.
92. Nowak Jakub. s. d. *Memy internetowe: teksty (cyfrowej) kultury językiem krytyki społecznej*. Vol. 2013. Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskie.
93. Nycz Ryszard. 1990. « Intertekstualność i jej zakresy : teksty, gatunki, światy ». *Pamiętnik Literacki : literatury polskiej ę czasopismo kwartalne poświęcone historii i krytyce* LXXXI (81/2): 95-116.
94. Omer, Danielle. 2020. *La fin du masculin générique ? Expériences et débats autour de l'écriture inclusive.* Vol. 31. Romanica. [Bucureşti] : Editura universităţii din Bucureşti. https://hal.science/hal-02977447/document.
95. Pascal Gygax, Ute Gabriel, Sandrine Zufferey. s. d. « Le masculin et ses multiples sens : Un problème pour notre cerveaułdots et notre société ». *Savoirs en Prisme* 2019 (10) : 57-72.
96. Pauwels, Anne. 1998. *Women changing language*. Real language series. London and New York: Longman.
97. Piégay-Gros, Nathalie. 1997. *Introduction à l'intertextualité*. 1. éd. Lettres sup. Paris : Dunod.
98. Piskorz, Krzysztof, éd. 2013. *Internetowe memy – hieroglify XXI wieku: Współczesne media. Język mediów*. Lublin.
99. Postal Paul. 1966. *On So-Called " Pronouns " in English Paul*.

100. Renaud, Clément. 2017. « Les mèmes internet : dynamiques d'énonciations sur le réseau social chinois Sina Weibo ». *Travaux de linguistique* n° 73 (2) : 27-43. https://doi.org/10.3917/tl.073.0027.

102. Renaud, Clément. s. d. « Conception d'un outil d'analyse et de visualisation des mèmes internet : le cas du réseau social chinois Sina Weibo ». PhD Thesis. https://pastel.hal.science/tel-01553118.

103. Renaud, Clément, Valérie Fernandez, et Gilles Puel. 2016. « Les mèmes Internet ont-ils un mode de propagation spécifique ? » *Réseaux* n° 195 (1) : 107-30. https://doi.org/10.3917/res.195.0107.

104.Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat, et René Rioul. 2021. *Grammaire méthodique du français*. 7e édition, 2018. Quadrige. Manuels. Paris : Presses universitaires de France.

105. Riffaterre, Michel. s. d. « La trace de l'intertexte ». *La Pensée* 215.

106. Roberto González-Ibáñez, Smaranda Muresan, and Nina Wacholder. 2011. « Identifying Sarcasm in Twitter: A Closer Look ». *Proceedings of the 49th Annual Meeting of the Association for Computational Linguistics: Human Language Technologies*, 581-86.

107. Saloni Zygmunt. 1974. « Klasyfikacja gramatyczna leksemów polskich ». *Język Polski*, nº LIV, 3-13, 93-101.

108. Saloni Zygmunt. 1976. « Kategorie gramatyczne grup imiennych w języku polskim ». *materiały konferencji Pracowni Gramatyki Współczesnej Polszczyzny Instytutu Języka Polskiego PAN*, 145-73.

109. Sapir Edward. 1921. *Language: An Introduction to the Study of Speech*. New York: Brace & World Inc.

110. Sapir, Edward, et David C. Mandelbaum. 1921. *Culture : Language and Personality ; selected Essays*. 1. ed. Vol. 183. Campus. Berkeley and Los Angeles: Univ. of California Pr.

111. Shifman, Limor. 2013. « Memes in a Digital World: Reconciling with a Conceptual Troublemaker ». *Journal of Computer-Mediated Communication* 18 (3): 362-77. https://doi.org/10.1111/jcc4.12013.

112. Shifman, Limor. 2015. *Memes in digital culture*. MIT press essential knowledge series. Boca Raton and London: CRC Press.

113. Sperber Dan, Wilson Deidre. 1978. « Les ironies comme mention ». *Poétique*, nº 36, 399-412.

114. Stefańczyk Wiesław Tomasz. s. d. « O rodzaju żeńskim we współczesnym języku polskim ». *Kwartalnik Polonicum* 2019 (31/32): 46-51.
115. Stitt, Beverly A., et Thomas L. Erekson. 1988. *Building gender fairness in schools*. Carbondale: Southern Illinois University Press. https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=2349.
116. Szeflińska-Baran, Magdalena. s. d. « Fonctionnement interlingual des mèmes humoristiques : entre création, interprétation et traduction : Interlingual operation of humorous memes: between creation, interpretation and translation ». *Studia Romanica Posnaniensia* 48/4 (2021):21-34.
117. Szpunar, Magdalena, éd. s. d. *Redefinicja pojęcia czasu i przestrzeni w dobie Internetu: Kulturowe kody mediów.* 5. 59-73.
118. Szymański, Roman. 1988. *Ta jedyna. Aforyzmy, powiedzonka i przysłowia o kobiecie.* Warszawa: Instytut Wydawniczy Związków Zawodowych.
119. Togeby, Knud. 1983. *Grammaire française*. Copenhague : Akademisk Forlag.
120. Université du Québec. 2021. *Guide de communication inclusive : Pour des communications qui mobilisent, transforment et ont du style !* Québec. https://reseau.uquebec.ca/system/files/documents/guide-communication-inclusive-universite-du-quebec-2023.pdf.
121. Vandedorpe, Christian. s. d. « Notes sur la figure de l'ironie en marge de La Chute d'Albert Camus ». *Revue canadienne d'études rhétoriques* 2001 (12) : 43-63.
122. Viennot, Élianne. s. d. « Langage égalitaire : vers une rationalisation des procédés et des approches ». *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* 2020 (146) : 149-60.
123. Violi, Patrizia. 1987. « Les origines du genre grammatical ». *Langages* 21 (85) : 15-34. https://doi.org/10.3406/lgge.1987.1526.
124. Wagener. 2022. *Mèmologie*. UGA Éditions.
125. Wagener, Albin. 2020. « Mèmes, gifs et communication cognitivo-affective sur Internet ».*Communication*, n° vol. 37/1. https://doi.org/10.4000/communication.11061.
126. Whorf, Benjamin Lee. 1945. « Grammatical Categories ». *Language* 21 (1): 1. https://doi.org/10.2307/410199.
127. Zachorska, Martyna F. 2024. *Żeńska końcówka języka*. Poznań: Wydawnictwo Poznańskie.

128. Zaron, Zofia. 2004. *Aspekty funkcionalne polskiej kategorii rodzaju: charakterystyka fleksyjna*. Prace Naukowe. Warszawa: WP UW

Sitographie

1. https://www.unia.be/fr/sensibilisation-et-prevention/outils/communication-inclusive (consulté le 30.01.23).
2. https://www.scribbr.fr/elements-linguistiques/le-nom-collectif/ (consulté le 30/01/23).
3. https://dictionnaire.lerobert.com/definition/conservateur (consulté le 12/04/24).
4. https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/conservateur/18366#18264 (consulte le 12/04/24).
5. https://dictionnaire.lerobert.com/definition/avocat (consulté le 12/04/24).
6. https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/distributeur/26090 (consulté le 12/04/24).
7. https://pracuj.pl (consulté le 07/11/22).
8. https://media.pracuj.pl/149349-jezyk-ofert-pracy-kobiety-o-feminatywach-badanie-pracujpl (consulté le 07/11/22).
9. https://rjp.pan.pl/o-radzie/podstawowe-informacje-o-radzie (consulté le 13/12/23).
10. https://web.archive.org/web/20160720060752/http:/www.rjp.pan.pl/index.php?option=com_content&view=article&id=213&Itemid=43 (consulté le 12/12/23).
11. https://rjp.pan.pl/?view=article&id=1359:stanowisko-rady-jzyka-polskiego-w-sprawie-eskich-form-nazw-zawodow-i-tytuow&catid=109 (consulté le 13/12/23).
12. https://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie (consulté le 13/12/23). https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metier_et_de_fonction.pdf (consulté le 13/12/23).
13. https://*franceculture.fr*, 1er novembre 2017 (consulté le 14/01/23).
14. https://fr.wikipedia.org/wiki/Acad%C3%A9mie_fran%C3%A7aise (consulté le 14.01.23).
15. https://www.youtube.com/watch?v=HfhHZazSiMo (consulté le 30/01/23).
16. https://books.google.fr/books?redir_esc=y&hl=fr&id=0w1AAQAAMAAJ&q=wrogini#v=snippet&q=wrogini&f=false (consulté le 30/01/23).
17. https://porady.pracuj.pl/zycie-zawodowe/feminatywy-na-rynku-pracy/ (consulté le 30/01/23).
18. https://www.facebook.com/watch/?v=1253316215424540 (consulté le 30/01/23).
19. https://www.vogue.pl/a/jan-miodek-o-feminatywach-czyz-nie-brzmia-naturalniej (consulté le 30/01/23).
20. https://www.facebook.com (consulté le 15/01/23).
21. https://www.20minutes.fr/ (consulté le 15/01/23).
22. https://www.20minutes.fr/societe/2463075-20190301-autrice-professeuse-procureure-pourquoi-feminisation-noms-metiers-pose-aujourdhui-probleme (consulté le 15/01/23).
23. https://www.facebook.com/search/posts/?q=%20f%C3%A9minisation%20des%20noms%20de%20m%C3%A9tiers (consulté le 15/01/23).

24. https://www.facebook.com/search/posts/?q=%20f%C3%A9minisation%20des%20noms%20de%20m%C3%A9tiers (consulté le 15/01/23).
25. https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=szpie%C5%BCka (consulté le 15/01/23).
26. https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=psycholo%C5%BCka (Psycholożka – w « Zwierciadle ») (consulté le 15/01/23).
27. https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=chirur%C5%BCka (Polska chirurżka i naukowczyni w „Wysokich Obcasach") (consulté le 15/01/23).
28. https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=szpie%C5%BCka (Szpieżka – Vogue) (consulté le 15/01/23).
29. https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=chirur%C5%BCka (Polska chirurżka i naukowczyni w „Wysokich Obcasach") (consulté le 15/01/23).
30. https://www.facebook.com/page/130017820378254/search/?q=psycholo%C5%BCka (Psycholożka – w « Zwierciadle ») (consulté le 15/01/23).
31. https://obserwatoriumjezykowe.uw.edu.pl/hasla/osobatyw/ (consulté le 09/01/24).
32. https://bip.pk.edu.pl/index.php?ver=0&dok=3672 p. 8 (consulté le 09/01/24).
33. https://www.google.com/url?sa=i&url=https%3A%2F%2Ffr.memedroid.com%2Fmemes%2Fdetail%2F2181694&psig=AOvVaw2ze5N6aV9_8JpzYceiLNZY&ust=1696245761194000&source=images&cd=vfe&opi=89978449&ved=0CBEQjRxqFwoTCLCu3oHe1IEDFQAAAAAdAAAAABAE (consulté le 19/05/23).
34. https://gifsdomi.files.wordpress.com/2016/10/panneaux-humour-24.png (consulté le 20.05.23).
35. https://web-tech.fr/trollface-meme (consulté le 20.05.23).
36. http://ressources-socius.info/index/php/lexique/21-lexique/67-intertextualite, page (consulté le 30/09/23).
37. https://www.universalis.fr/encyclopedie/theorie-du-texte/ (consulté le 30/09/23).
38. https://dictionnaire.lerobert.com/definition/sous-entendu (consulté le 18/05/23)
39. https://www.cnrtl.fr/definition/sous-entendu (consulté le 18/05/23)
40. https://www.patrick-charaudeau.com/Des-categories-pour-l-humour.html (consulté le 18/05/23).
41. https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo18/MENB2114203C.htm (consulté le 30/01/23).
42. https://dictionnaire.lerobert.com/definition/iel (consulté le 30/01/23).
43. https://www.lefigaro.fr/actualite-france/approuvez-vous-l-introduction-du-pronom-iel-dans-le-dictionnaire-20211118 (consulté le 30/01/23).
44. https://www.lalibre.be/debats/opinions/2021/11/26/iel-lentree-au-dictionnaire-dun-pronom-polemique-HIDDHNW4FREBHAGJFYJ6SMI4FQ/ (consulté le 30/01/23).
45. https://twitter.com/franceinfoplus/status/1461089937072263171?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1461089937072263171%7Ctwgr%5E9b8943dda5d8704003d0e7baef9cfeab02b4a5a9%7Ctwcon%5Es1_&ref_url=https%3A%2F%2Fwww.tf1info.fr%2Fpolitique%2Fpronom-iel-dans-le-dictionnaire-petit-robert-elisabeth-moreno-s-oppose-a-jean-michel-blanquer-2202264.html (consulté le 30/01/23).

46. https://www.tf1info.fr/societe/jean-michel-blanquer-le-ministre-de-l-education-s-oppose-a-l-entree-du-pronom-inclusif-iel-ielle-iels-ielles-dans-le-dictionnaire-petit-robert-2202115.html (consulté le 30/01/23).
47. https://vibez.pl/wydarzenia/wydali-poradnik-o-feminatywach-dla-nauczycieli-radny-pis-ideologia-6858635424553888a (consulté le 30/01/23).
48. https://www.o2.pl/informacje/janusz-kowalski-o-feminatywach-atak-lewakow-i-liberalow-na-piekny-polski-jezyk-6941439266413184a (consulté le 30/01/23).
49. https://pl.wiktionary.org/wiki/prezydentka (consulté le 30/01/23).
50. https://pl.wiktionary.org/wiki/ministra (consulté le 30/01/23).
51. https://vibez.pl/myimpact/dramat-politykow-pis-zenskie-koncowki-odbieraja-im-smak-zycia-6928341910383264a (consulté le 06/02/24).
52. https://studiamedioznawcze.eu/index.php/studiamedioznawcze/article/view/660 (consulté le 30/01/23).
53. https://zaimki.pl (consulté le 30/01/23)
54. https://www.instagram.com/slownikempatyczny/ (consulté le 30/01/23).
55. https://www.instagram.com/inkluzywnamowa / (consulté le 30/01/23).
56. https://www.instagram.com/o.jezyku et https://www.o-jezyku.pl (consulté le 30/01/23).
57. https://www.instagram.com/maciejmakselon (consulté le 30/01/23).
58. https://www.instagram.com/paniodfeminatywow (consulté le 30/01/23).
59. https://www.instagram.com/feminatywy (consulté le 30/01/23).
60. https://www.instagram.com/mateusz_adamczyk (consulté le 30/01/23).
61. https://edukacja.um.warszawa.pl/documents/66399/34359048/Nier%C3%B3wno%C5%9B%C4%87+p%C5%82ci+w+j%C4%99zyku+Poradnik+dla+nauczycielek+i+nauczycieli.pdf/bdbeed94-0ad2-4259-9ada-832c86a8dcee?t=1674210912389 (consulté le 30/01/23).
62. https://www.rimessolides.com (consulté le 25/03/24).
63. https://www.autourdumot.fr/ (consulté le 25/03/24).
64. https://www.autourdumot.fr/champ-lexical/dominer (Consulté le 05/04/24).
65. https://www.autourdumot.fr/champ-lexical/couteaux (consulté le 25/03/24).
66. https://i.pinimg.com/564x/fc/f4/ea/fcf4ea27da8f9db167310fa5d3a27a5d.jpg
67. (consulté le 25/03/24).
68. https://www.academie-francaise.fr/comme-meme#:~:text=La%20locution%20conjonctive%20quand%20m%C3%AAme,en%20repentir%2C%20je%20partirais%20demain. (Consulté le 05/04/24).
69. https://www.projet-voltaire.fr/regles-orthographe/quand-meme-quand-bien-meme/ (Consulté le 05/04/24).
70. https://www.cnrtl.fr/definition/anacoluthe (Consulté le 05/04/24).
71. https://www.facebook.com/photo/?fbid=224568066824363&set=pb.100080598827276.-2207520000 (Consulté le 02/04/24).
72. https://www.labullefle.fr/le-present-progressif/ (consulté le 05/04/24).
73. https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/ (consulté le 04/04/2024).
74. https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/crush/ (consulté le 04/04/2024).

75. https://scontent.flyn1-1.fna.fbcdn.net/v/t1.6435-9/34863359_1525158584280049_1910205413773541376_n.jpg?_nc_cat=110&ccb=1-7&_nc_sid=5f2048&_nc_ohc=yuxcBg1Cg0cAb71zgOB&_nc_ht=scontent.flyn1-1.fna&cb_e2o_trans=t&oh=00_AfDJ1KSS_4HezpEsLFoTgsUMkAonUHQKZNq3ZtPXZT_epg&oe=66366041 (consulté le 04/04/2024).
76. https://pobierak.jeja.pl/images/0/2/d/336043_wyzsza-technologia.jpg (consulté le 04/04/2024).
77. https://img3.demotywatoryfb.pl//uploads/201505/1431512408_moof5i_600.jpg (consulté le 04/04/2024).
78. https://citation-celebre.leparisien.fr/citations/41774 (consulté le 04/04/2024).
79. https://www.youtube.com/watch?v=HfhHZazSiMo (consulté le 30/01/23).

Proverbes

1. https://www.dicocitations.com/citations/citation-94678.php (consulté le 07/11/22).
2. https://www.proverbes-francais.fr/proverbes-esprit/#:~:text=L'esprit%20de%20la%20femme%20est%20semblable%20au%20vent%20du%20midi.&text=L'esprit%20des%20femmes%20est,leur%20c%C5%93ur%20est%20de%20cire.&text=On%20peut%20%C3%AAtre%20petit%20par,et%20grand%20par%20l'esprit.&text=Le%20bon%20sens%20est%20un%20casque%20et%20l'esprit%20un%20panache (consulté le 07/11/22).
3. https://proverbesdictons.com/vivre-seul-vaut-mieux-que-de-vivre-avec.html (consulté le 07/11/22).
4. https://www.proverbes-francais.fr/proverbes-femme (consulté le 07/11/22).
5. https://www.dicocitations.com/citations/citation-131336.php (consulté le 07/11/22).
6. https://citations.ouest-france.fr/citation-proverbe-gaelique/donne-ton-amour-femme-ton-74536.html (consulté le 07/11/22)..
7. https://citations.ouest-france.fr/citation-proverbe-francais/celui-epouse-belle-femme-besoin-129098.html (consulté le 07/11/22).
8. https://blowdeadobserve.top/?utm_campaign=3R60Iq_6TwnSLaZnPTupNSKfvhj857wOWHP26RZmXuw1&t=main7dexpsess (consulté le 07/11/22).
9. http://www.cytaty.malutki.pl/cytat17783.html (consulté le 03/04/22).
10. https://msus.kylos.pl/slowa.php?str=senten&litr=Z&s=1 (consulté le 03/04/22).
11. http://www.cytaty.malutki.pl/cytat17783.html (consulté le 03/04/22).

Mèmes Internet

1. https://fr.memedroid.com/ (consulté le 22/03/24).
2. https://www.facebook.com/profile.php?id=100086856926382&locale=fr_FR (consulté le 22/03/24).
3. https://paczaizm.pl/ (consulté le 22/03/24).
4. https://besty.pl/ (consulté le 22/03/24).
5. https://www.blasty.pl/ (consulté le 22/03/24).

Discours réglementaire français

1. **Sorbonne Université**
http://actesreglementaires.sorbonne-universite.fr/fr/universite-et-facultes/statuts-et-reglement-interieur.html
2. **Université d'Orleans**
https://www.univ-orleans.fr/upload/public/media/fichier/2021-04/cesure_-reglement-interne-uo-2020-2021.pdf
3. **Université d'Aix-Marseille**
https://www.univ-amu.fr/system/files/2018-09/DEVE-reglement-interieur.pdf
4. **Université Côte d'Azur**
https://univ-cotedazur.fr/vie-institutionnelle/documents-institutionnels/reglement-interieur
5. **Université de Rouen**
http://communaute-universitaire.univ-rouen.fr/medias/fichier/reglement-interieur-urn-cs-17-09-2019-chcst-2020-01-23-cs-11-02-2020-ct-13-02-2020-cac-13-03-2020-ca-15-05-2020_1590501421678-pdf
6. **Université de Lorraine**
https://www.univ-lorraine.fr/raa/wpcontent/uploads/sites/6/2021/04/20211109_reglement_interieur_universite-de-Lorraine.pdf
7. **Université de Franche Compte**
https://admission.univ-fcomte.fr/documents/ufc/RGEE%202020-2021_valid%C3%A9%20CFVU_2020%2006%2002_pour%20affichage%20WEB.pdf
8. **Université de Lille**
https://www.univ-lille.fr/fileadmin/user_upload/Universite/Comprendre_notre_organisation/Comite_direction_et_conseils_centraux/Re__glement_inte__rieur_EPE_modifie____CA_30_juin_22_.pdf
9. **Université de Strasbourg**
https://www.unistra.fr/fileadmin/upload/unistra/etudes/REGLEMENT_INTERIEUR_UNISTRA.pdf
10. **Université de Nantes**
https://www.univ-nantes.fr/medias/fichier/6-ri-un_1595239863845-pdf?ID_FICHE=79983&INLINE=FALSE
11. **Université de Montpellier**
https://www.umontpellier.fr/wp-content/uploads/2015/04/REGLEMENT-INTERIEUR-DE-LUNVIERSITE-DE-MONTPELLIER.pdf
12. **Université Toulouse Capitole 1**
https://www.ut-capitole.fr/medias/fichier/02-reglement-interieur-de-l-universite-toulouse-capitole_1710775995360-pdf
13. **Université d'Aix Marseille**
https://www.univ-amu.fr/system/files/2018-09/DEVE-reglement-interieur.pdf
14. **Ecole doctorale LLSH Université Grenoble Alpes**

http://ecoledoctorale-llsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/candidature-et-inscription/candidater/

15. **Université de Poitiers**
https://www.univ-poitiers.fr/wp-content/uploads/sites/10/2021/12/Deliberation-n%C2%B0CA-26-11-2021-03-Reglement-interieur-universite-de-Poitiers-2.pdf

16. **Université de Tours**
https://www.univ-tours.fr/medias/fichier/reglement-interieur_1643873819518-pdf

17. **Université Jean-Moulin 3**
https://www.univ-lyon3.fr/reglement-interieur-de-l-universite-jean-moulin

18. **Université Paris Saclay**
https://www.universite-paris-saclay.fr/sites/default/files/2024-05/reglement_des_etudes_mcc_charte_des_examens_-_premier_cycle.pdf

19. **Université de Paris**
VD_RI_UP_20211210.pdf (u-paris.fr)

20. **Université Paris-Diderot**
http://step.ipgp.fr/images/a/a8/Reglements_P7.pdf

21. **Université Paris Nord**
https://llshs.univ-paris13.fr/wp-content/uploads/reglement_etudes_llshs.pdf

22. **Université Paris-Est Créteil Val de Marne**
https://www.u-pec.fr/medias/fichier/reglement-interieur-de-l-universite-paris-est-creteil-val-de-marne_1681822781255-pdf

23. **Université Toulouse III – Paul Sabatier**
https://www.univ-tlse3.fr/medias/fichier/2023-11-06-ri-ut3_1700058723903-pdf

24. **Université de Limoges**
https://www.unilim.fr/wp-content/uploads/sites/8/2021/06/Reglements_et_usages_2021-2022.pdf

25. **Université d'Angers**
https://www.univ-angers.fr/_attachment/actes-et-infos-publiques-article-3/RI_CA20171214_maj_2020-09-24.pdf?download=true

26. **Université de Rouen Normandie**
https://communaute-universitaire.univ-rouen.fr/medias/fichier/reglement-interieur-urn-ca-09-12-2022_1671439801322-pdf

27. **Ecole Polytechnique IP PARIS**
https://www.ip-paris.fr/sites/default/files/documents-utiles/30012023_EDIPParis_ReglementInterieur_FR (2) .pdf

28. **Université polytechnique Haute de France**
https://recueildesactes.uphf.fr/nuxeo/download/d237f6f3-a4c5-427c-8f20-b7a0036eb1de

29. **Polytechnique Nice-Sophia**
https://polytech.univ-cotedazur.fr/medias/fichier/reglement-des-etudes-fise-fisa-polytech-nice-sophia-2021_1634022364119-pdf?ID_FICHE=1004474&INLINE=FALSE

30. **MINES Saint-Étienne**
https://www.mines-stetienne.fr/wp-content/uploads/2021/07/Reglement_scolarite_formations_ingenieurs_01072019_vfinale.pdf

31. **Polytechnique Montpellier**
https://www.polytech.umontpellier.fr/images/admission/REGLEMENT-INTERIEUR-2015-2016.pdf
32. **Ecole nationale d'ingénieurs à Metz**
https://enim.univ-lorraine.fr/sites/dn-drupalkit23.univ-lorraine.fr/files/Documents/Communication/plaquette_enim_2024_light.pdf
33. **Ecole polytechnique IP Paris**
https://gargantua.polytechnique.fr/siatel-web/app/linkto/mICYYYZK (5 S
34. **Polytechnique Nice Sophia**
https://caillau.perso.math.cnrs.fr/mam/re-2020-21.pdf
35. **Institut des Études d'Administration et de Management (IEAM) (Ancienne appellation : Institut supérieur d'administration et de management)**
https://www.ieam.eu/f/99be431d3a5bc632ca2e01d9e2408decef840807/Re%CC%81glement%20inte%CC%81rieur%20IEAM.pdf
36. **Burgundy School of Business**
https://www.my-bs.fr/ofcfaetudiant
37. **Grenoble École de management**
https://www.grenoble-em.com/sites/default/files/public/kcfinder/reglement_interieur_stagiaire_fc-fev2020.pdf

Discours réglementaire polonais

1. **Uniwersytet Jagielloński w Krakowie**
bip.uj.edu.pl/documents/1384597/145181030/uchw_nr_24_2020_zal_1.pdf
2. **Uniwersytet Komisji Edukacji Narodowej w Krakowie**
https://www.uken.krakow.pl/538-studia/regulaminy-studiow
3. **Uniwersytet Rolniczy im. Hugona Kołłątaja w Krakowie**
https://urk.edu.pl/zasoby/1/regulamin_studiow_2021.pdf
4. **Akademia Górniczo-Hutnicza w Krakowie**
https://www.agh.edu.pl/home/ckim/dokumenty/regulaminy/Regulamin_studiow_AGH_2020_tekst_ujednolicony_2020_09.pdf
5. **Akademia Ignatianum**
https://ignatianum.edu.pl/storage/files/October2019/Regulamin_Studiow.pdf
6. **Uniwersytet Kardynała Stefana Wyszyńskiego w Warszawie**
https://uksw.edu.pl/images/studenci/regulamin_studiow_zal-do-u-60-2019.pdf
7. **Katolicki Uniwersytet Lubelski im. Jana Pawła II**
https://bip.kul.lublin.pl/files/1658/akty_prawne_2021/uchway/228_zal._regulamin_studiow_2019_jednolity_od_1.10.2021.pdf
8. **Uniwersytet Ekonomiczny w Krakowie**
https://bip.uek.krakow.pl/attachments/download/6002
9. **Uniwersytet Łódzki**
https://www.bip.uni.lodz.pl/fileadmin/user_upload/t.j._Regulamin_studi%C3%B3w_w_Uniwersytecie_%C5%81%C3%B3dzkim_27.02.pdf
10. **Uniwersytet Warszawski**

https://monitor.uw.edu.pl/Lists/Uchway/Attachments/4930/M.2019.186.U.441.pdf

11. **Uniwersytet Wrocławski**
    https://bip.uni.wroc.pl/download/attachment/28889/uchwala-nr-37_2021-senatu-uwr-z-dnia-2021-04-21-w-sprawie-regulaminu-studiow-na-uniwersytecie-wroclawskim.pdf

12. **Uniwersytet Gdański**
    https://bip.ug.edu.pl/sites/default/files/nodes/akty_normatywne/114925/files/tj_reg._studiow_ug.pdf
13. **Uniwersytet w Białymstoku**
    https://bip.uwb.edu.pl/download/64/46743/6-2022regulaminstudiowObw.pdf
14. **Uniwersytet Marii Curie-Skłodowskiej w Lublinie**
    https://phavi.umcs.pl/at/attachments/2022/0711/111214-regulamin-studiow-2019-ujednolicony-2022-05.pdf
15. **Warszawski Uniwersytet Medyczny**
    https://samorzadstudentow.wum.edu.pl/sites/samorzadstudentow.wum.edu.pl/files/2024-04/uchwala_senatu_nr_48_-_zalacznik_regulamin_studiow_warszawskiego_uniwersytetu.pdf
16. **Uniwersytet Medyczny im. Karola Marcinkowskiego w Poznaniu**
    https://bip.ump.edu.pl/uchwala/16879/uchwala-nr-79-2024
17. **Gdański Uniwersytet Medyczny**
    gumed.edu.pl/attachment/attachment/84905/zal_nr_1_do_u2622_Regulamin_studiow.pdf
18. **Śląski Uniwersytet Medyczny w Katowicach**
    https://student.sum.edu.pl/wp-content/uploads/2022/10/Regulamin-studiow-2022.pdf
19. **Pomorski Uniwersytet Medyczny w Szczecinie**
    https://www.pum.edu.pl/images/uploads/members/nat_rod_riz/2023-59-regulamin_studio%CC%81w__(po_uzgodnieniach)_ZA%C5%81%C4%84CZNIK_(1) .pdf
20. **Uniwersytet Medyczny w Łodzi**
    https://lekarski.umed.lodz.pl/wp-content/uploads/2023/09/Uchwala_2023_019.pdf
21. **Uniwersytet Medyczny we Wrocławiu**
    https://www.umw.edu.pl/sites/default/files/2023-04/2499_0.docx
22. **Akademia Wychowania Fizycznego w Warszawie**
    https://www.awf.edu.pl/student/studia-i-ksztalcenie/regulamin-studiow
23. **Akademia Wychowania Fizycznego w Krakowie**
    https://www.awf.krakow.pl/pdf/studia/2022-12-regulamin-studiow-od-1-pazdziernika-2022.pdf
24. **Uniwersytet SWPS (Szkoła Wyższa Psychologii Społecznej)**
    https://swps.pl/images/STRUKTURA/jednostki-dydaktyczne/wydzial-nauk-humanistycznych-w-warszawie/dokumenty/Regulamin_studi%C3%B3w_21_22.pdf
25. **Uniwersytet WSB Merito we Wrocławiu**

https://www.merito.pl/wroclaw/sites/wroclaw/files/download/Regulamin%20studi%C3%B3w%20Uniwersytetu%20WSB%20Merito%20we%20Wroc%C5%82awiu%202022_2023.pdf

26. **Krakowska Akademia im. Andrzeja Frycza-Modrzewskiego**
https://bip.ka.edu.pl/download/kSUdYXAAoVmwPIWYORAEEcVNkFRowBFZYSidnUVYTWUwLRxkbFDNYWQMmMGsPUBd_R3MbFGARVFBdHFFcEAtBXQtHGRsJLlNWCmd-FiJRRiYXL0lMKw5bcVEvXRoeExMPQABbTTsoUxFcZ30WShZDIBc1UFcsPlxTGnkaCwMTT0xBAEdPDSJSEVxnIkYJWkFnSWRJWTYJFw0aJVFUV0I_QUIXWlMBIkNAOmpxaElEWRlKIlxLIRNcR0wqV1ZuHlBXbkoEZUtyBm9JZ2gWAF1ZIEd8G0onBkBbWS5RVh9CFxtWDFpOSTJDUghoKlVLBAR0VXQJCnAAG0dcJRoUEF0CAFVHDxsULRVO/regulamin-studiow-stan-na-01102022a.pdf
27. **Wyższa Szkoła Bankowa w Gdańsku**
https://bip.wsb.pl/_media/gdansk/regulamin_studiow.pdf
28. **Politechnika Gdańska**
https://pg.edu.pl/documents/21200603/0/Regulamin%20studi%C3%B3w%202022_2023.pdf
29. **Politechnika Wrocławska**
https://pwr.edu.pl/fcp/uGBUKOQtTKlQhbx08SlkATxYCEi8pMgQGS39ZAUpVFiwNUFhxRkkjFSg/1/public/2021/docs/regulamin_studiow_2021.pdf
30. **Politechnika Krakowska**
https://bip.pk.edu.pl/index.php?ver=0&dok=3672
31. **Politechnika Gdańska**
https://pg.edu.pl/documents/21200603/0/Regulamin%20studi%C3%B3w%202022_2023.pdf
32. **Politechnika Warszawska**
https://www.bip.pw.edu.pl/content/download/63627/588665/file/363_2019_z_za%C5%82.%20t.uj.%20343_2023.pdf
33. **Politechnika Łódzka**
https://p.lodz.pl/sites/default/files/2020-10/Regulamin%20studi%C3%B3w%20w%20P%C5%81.doc
34. **Politechnika Rzeszowska**
https://w.prz.edu.pl/fcp/BGBUKOQtTKlQhbx08SlkTUhZeUTgtCgg9ACFDC0RDSnhBG1gnBVcoFW8SBDRKHg/1/public/studenci/regulam

Tableaux/Figures

Tableau 1. Classification des N polonais proposée par Mańczak p. 29
Tableau 2. Suffixes marquant le féminin des référents humains les plus récurrents dans le système grammatical polonais p.39
Figure 1. Mème Internet, source : https://fr.memedroid.com/memes/detail/2181694 (consulté le 27/06/24). p. 162
Figure 2. Mème Internet, source : https://vdr-nation.com/une-femme-a-la-maison/ (consulté le 27/06/24). p.164
Figure 3. Mème Internet, source : https://gifsdomi.files.wordpress.com/2016/10/panneaux-humour-24.png (consulté le 27/06/24) p.165
Figure 4. Mème Internet, source : https://web-tech.fr/trollface-meme (consulté le 27/06/24) p.165
Figure 5. Mème Internet, source : http://strasznasztuka.blox.pl/tagi_b/130663/intertekstualnosc.html (consulté le 27/06/24) p.168
Figure 6. Mème Internet, source : http://fabrykamemow.pl/memy/196243 (consulté le 27/06/24) p. 169
Figure 7. Mème Internet, source : http://fabrykamemow.pl/memy/184380 (consulté le 27/06/24) p.170
Figure 8. Mème Internet, source : https://live.staticflickr.com/2563/4044131622_40c0445b7b.jpg (consulté le 27/06/24) p.171
Figure 9. Mème Internet, source : Kowalczyk (2012 : 35), p.172
Figure 10. Mème Internet, source : Burkacka (2016 : 85) p. 173
Figure 11. Mème Internet, source : Bauckhage (2011 : 3) p.175
Figure 12. Mème Internet, source : Burkacka (2016 : 79) p. 181
Figure 13. Mème Internet, source : https://dziennikpolski24.pl/bo-tak-czyli-baby-sa-jakies-inne-najsmieszniejsze-memy-o-kobietach/ga/13348595/zd/30182663 (consulté le 27/06/24) p.181
Figure 14. Mème Internet, source : https://paczaizm.pl/typowa-dziewczyna-laska-masz-5-minut-zeby-zgadnac-za-co-sie-obrazilam-gra-rozpoczeta/ (consulté le 27/06/24). p. 182
Figure 15. Affiche de film https://www.allocine.fr/film/fichefilm-181102/photos/detail/?cmediafile=21445153 (consulté le 27/06/24) p.183

Figure 16. Mème Internet, source : https://www.scoop.it/topic/trollface-meme-et-humour-2-0/p/4003576728/2013/06/21/ca-veut-dire-quoi-rage-comics-francais-troll-face (consulté le 27/06/24). p. 185
Figure 18. Mème Internet, source : https://i.pinimg.com/originals/c8/cb/d0/c8cbd0062a23b453cd5260c20db32703.jpg (consulté le 27/06/24) p.185
Figure 19. Mème Internet, source : https://www.facebook.com/photo/?fbid=272513908778568&set=pb.100080598827276.-2207520000 (consulté le 27/06/24). p.195
Figure 20. Mème Internet, source : https://www.facebook.com/photo/?fbid=224568066824363&set=pb.100080598827276.-2207520000 (Consulté le 27/06/24). p.205
Figure 21. Mème Internet, https://www.facebook.com/photo/?fbid=224568066824363&set=pb.100080598827276.-2207520000 (consulté le 27/06/24). p.207
Figure 22. Mème Internet, https://www.facebook.com/photo/?fbid=211881568093013&set=pb.100080598827276.-2207520000. (consulté le 27/06/24) p.210
Figure 23. Mème Internet, https://www.facebook.com/photo/?fbid=270000129029946&set=pb.100080598827276.-2207520000 (consulté le 27/06/24). p.212
Figure 24. Mème Internet, https://www.facebook.com/photo/?fbid=227283336552836&set=pb.100080598827276.-2207520000 (consulté le 27/06/24). p.214
Figure 25. Mème Internet, https://www.facebook.com/photo/?fbid=281628811200411&set=pb.100080598827276.-2207520000. (consulté le 27/06/24) p.216
Figure 26. Mème internet, source : https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcR1iq4tUPEFmbcDQVUFRCYUohjRXR6D84vPjQ&s (consulté le 27/06/24). p.218
Figure 27. Champ lexical du mot couteaux source : Autour du mot (consulté le 27/06/24). p.221
Figure 28. Mème internet, source : https://paczaizm.pl/kot-gdy-masz-te-dni-a-on-oddycha-za-glosno-

kobietaokres/?fbclid=IwAR0bepa_zcUk6OOLxtkePopVtP1JQ0nKFx51KA7dqpdHuO1V84YSEveXpk (consulté le 27/06/24). p.223
Figure 29. Mème internet, source : https://besty.pl/3923840 (consulté le 27/06/24). p.213
Figure 30. Mème internet, source : https://www.blasty.pl/upload/images/large/2017/03/glodna-nie-jestes-soba_2017-03-20_09-39-03.jpg (consulté le 27/06/24). p.226
Figure 31. Mème internet, source : https://i.pinimg.com/564x/fc/f4/ea/fcf4ea27da8f9db167310fa5d3a27a5d.jpg (consulté le 27/06/24). p. 229
Figure 32. Champ lexical pour le mot « dominer » source : https://www.autourdumot.fr/champ-lexical/dominer (consulté le 27/06/24). p.230
Figure 33. Champ lexical du terme « domination » source : https://www.autourdumot.fr/champ-lexical/domination (consulté le 27/06/24). p.231
Figure 33. Champ lexical du terme « domination » source : https://www.autourdumot.fr/champ-lexical/domination (consulté le 27/06/24). P.233
Figure 35. Mème internet, source : https://img.besty.pl/images/402/01/4020111.jpg (consulté le 27/06/24). p. 236
Figure 36. Mème internet, source : https://paczaizm.pl/content/wp-content/uploads/kiedy-twoj-facet-pracuje-jako-proboszcz-kobieta-kapie-sie-w-pieniadzach-hajsie.jpg (consulté le 27/06/24). p.240
Figure 37. Mème internet, source : https://paczaizm.pl/content/wp-content/uploads/kiedy-twoj-facet-nie-pisze-z-zadna-laska-wiec-zastanawiasz-sie-czy-z-nim-nie-zerwac-bo-zadna-inna-go-nie-chce.jpg (consulté le 27/06/24). p.242
Figure 38. Mème internet, source : https://besty.pl/3982253 (consulté le 27/06/24). p.244
Figure 39. Féminin iconique détecté dans le corpus français p.248
Figure 40. Féminin iconique détecté dans le corpus polonais p.248
Figure 41. Féminin iconique détecté dans le corpus français p.249
Figure 42. Féminin iconique détecté dans le corpus polonais p.249